THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

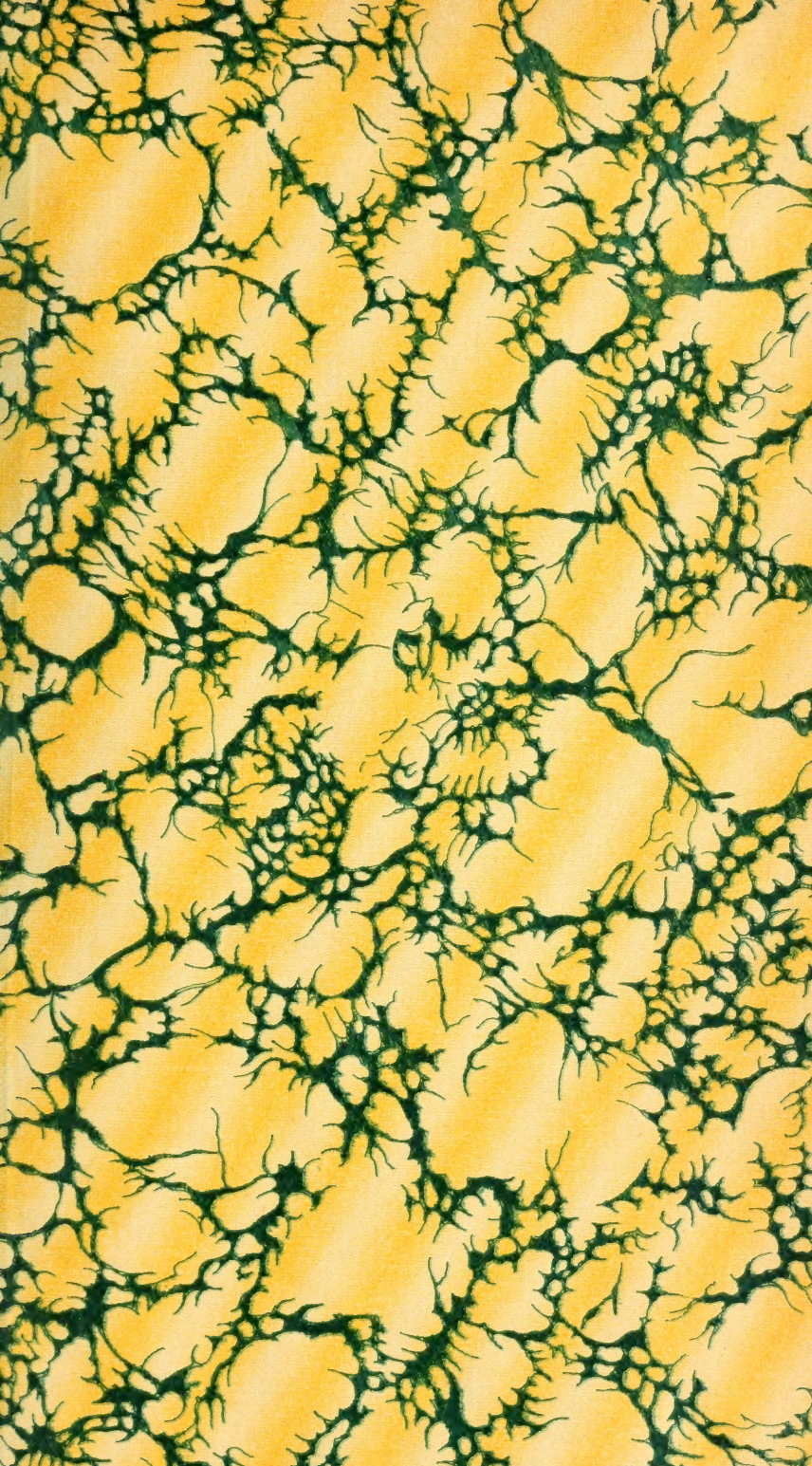

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LIVe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A SOISSONS ET A LAON

EN 1887

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1888

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LIVe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A SOISSONS ET A LAON

EN 1887

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRE
9, quai Voltaire

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1888

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après cinquante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses ravages : de tous côtés l'affligeant spectacle de la destruction vient frapper les regards. Afin de conserver nos monuments nationaux, le gouvernement a créé, il y a trois ans, une administration composée des personnes les plus capables de veiller, par amour de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle institution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque actuelle exige la réunion de tous les efforts individuels pour réagir contre le vandalisme : ce n'est pas seulement à quelques hommes influents à prendre nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la population éclairée de toute la France à s'opposer aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation, en 1834, la Société a tenu cinquante-cinq Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié plus de cinquante volumes de Comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-quatre volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ses Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; enfin, en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus, confiée aux soins de M. H. Stein, est en préparation.

(3) Le cinquante-quatrième volume, quatrième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Berthelé.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été créées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles des bâtiments académiques.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des Inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 100 fr. Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2).

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental ;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 Niort.
1841 Angers ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 Bordeaux ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 Poitiers ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 Saintes ; *Coutances, Nîmes.*
1845 Lille ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 Metz ; *Trèves.*
1847 Sens ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 Bourges.
1850 Auxerre, Clermont-Ferrand ; *Cluny.*
1851 Laon, Nevers ; *Gisors, Orléans.*
1852 Dijon ; *Sens, Toulouse.*
1853 Troyes ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 Moulins ; *Dijon, Avranches.*
1855 Chalons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon ; *Le Puy* (3).
1856 Nantes ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 Mende, Valence ; *Grenoble.*
1858 Périgueux, Cambrai ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 Strasbourg ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 Dunkerque ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 Reims ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 Saumur, Lyon ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 Rodez, Albi ; *Le Mans.*
1864 Fontenay-le-Comte ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 Montauban, Cahors, Guéret.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper des questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition universelle.

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) : *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX : *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE : *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE : *Provinces basques espagnoles.*

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

31 DÉCEMBRE 1888

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

LÉON PALUSTRE, *directeur honoraire,* 61, rampe de la Tranchée, à Tours.

JULES DE LAURIÈRE, *secrétaire général*, 7, rue d'Aguesseau, à Paris.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général,* à Caen.

G. BOUET, *conservateur du musée et archiviste,* 6, rue de l'Académie, à Caen.

L. GAUGAIN, *trésorier*, 18, rue Singer, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, ou à M. GAUGAIN, trésorier, 18, rue Singer, à Caen

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
CAMPION, *secrétaire.*
JULES DE LAURIÈRE.
GAUGAIN.
VILLERS.
l'abbé LEFOURNIER.
DE BRÉCOURT.
G. BOUET.
DE FORMIGNY DE LA LONDE.
LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, à Cahors.
2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury.
3. M.....
4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais et Somme.

Inspecteur : M. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut, à Saint-Omer.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé AUBER, chanoine titulaire, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, avenue de la Corderie, à Limoges.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le comte DE TOULOUSE-LAUTREC, au château de Saint-Sauveur, près Lavaur.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. A. RICARD, à Montpellier.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. DE BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M. DE FLORIVAL.

CHAUVENET (de), ancien président du tribunal civil, à Saint-Quentin.

* FLORIVAL (Adr. de), juge au tribunal civil, à Laon.

Le Clerc de La Prairie (Jules), président honoraire de la Société archéologique, à Soissons.

WILLIOT, à Nampcelle-la-Cour, par Vervins.

Allier.

Inspecteur : M.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante ans, un rang si important parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. — Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

Bures (Albert de), à Moulins.

Conny (Mgr de), protonotaire apostolique, à Moulins.

* Dadole (E.), architecte, à Moulins.

Desroziers (l'abbé), curé de Bourbon-l'Archambault.

* *Dreux-Brézé* (S. G. Mgr de), évêque de Moulins.

Mignot (le Dr), à Chantelle.

Queyroi (Armand), directeur du musée, à Moulins.

* Ranquet de Guérin (Henri du), au château de Fourilles, par Chantelle.

* Salvert-Bellenave (le marquis de), à Bellenave.

Saulnier (Maurice), à Saulcet.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-).

Inspecteur : M. Eysseric.

Berluc-Pérussis (L. de), à Porchères, près Forcalquier.

Carbonnel (l'abbé), à Noizelles, près Forcalquier.

Chais (Maurice), à Riez.

Eysseric (Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

* Ripert-Monclar (le marquis de), consul général, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-).

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Baussy (Émile), notaire, à Tourettes-de-Vence.

Blond (Eugène), architecte, à Grasse.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, rue Saint-Étienne, à Nice.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Revellat, ingénieur des arts et manufactures, à Cannes.

Sénequier, juge de paix, à Grasse.

Ardèche.

Inspecteur : M. Ollier de Marichard.

Canaud (l'abbé), curé de Gravières.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Marichard (Jules Ollier de), à Vallon.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le comte Louis de), à Joyeuse.

VASCHALDE (Henry), à Vals-les-Bains.

Ardennes.

Inspecteur : M. COUTY.

* COUTY, architecte, à Sedan.

LANDRAGIN (le docteur), ancien médecin militaire, à Rethel.

LANNOIS (l'abbé), curé de Thugny-Trugny.

PELLOT (Paul), principal clerc de notaire, à Rethel.

Ariège.

Inspecteur : M. Jules DE LAHONDÈS, insp. div.

* LAHONDÈS (Jules de), à Pamiers.

SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.

BONNEMAIN (l'abbé), chanoine, à Troyes.

CHAUMONNOT (l'abbé), curé-doyen d'Estissac.

* VANDEUVRE (le baron Gabriel de), ancien député, à Vandeuvre-sur-Barse.

Aude.

Inspecteur : M. COSTE REBOULH DE FONTIÈS.

* COSTE REBOULH DE FONTIÈS, rue Saint-Michel, à Carcassonne.

GAIRAUD, vice-consul d'Espagne, à Carcassonne.

* LAFONT, architecte, à Narbonne.

* SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M. l'abbé AZÉMAR.

* AFFRE (Maurice), avocat, à Espalion.

AZÉMAR (l'abbé), curé de Valady.

* VIALETTES (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. BLANCARD.

BARTHÉLEMY (le Dr), villa Doria, boulevard Chaves, à Marseille.

BERRIAT, sculpteur, à Aix.

BERTOGLIO (Louis), à Saint-Pierre-lès-Marseille.

BLANCARD, correspondant de l'In-

stitut, archiviste du département, à Marseille.

CLAPPIER (Félix), ancien magistrat, à Saint-Gabriel, par Tarascon.

FASSIN (Émile), ancien magistrat, à Arles.

GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire-général, à Aix.

* HUART, conservateur du musée, à Arles.

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cour Pierre-Puget, 4, à Marseille.

MEYER (Georges), mécanicien, avenue d'Arenc, 205, à Marseille.

* MISTRAL-BERNARD, ancien conseiller général, à Saint-Rémy.

NODET (Ch.), 24, rue Paradis, à Marseille.

PENON, directeur du musée Borély, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine honor., aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

SABATIER, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

SARDOU (Jean-Baptiste), archiviste, 14, rue Cannebière, à Marseille.

SAVINIEN (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

VAYSON-BRUNO, conseiller général, 140, boulevard de Longchamps, à Marseille.

* VÉRAN, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. BOUET.

ANQUETIL (Eugène), avocat, à Bayeux.

BEAUCOURT (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

BEAUJOUR, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

BONNECHOSE (de), à Monceaux.

BOSCAIN, graveur, à Caen.

* *Bouet* (G.), à Caen.

Brécourt (de), ancien officier de marine, à Caen.

* BRIQUEVILLE (le marquis de), à Gueron.

* *Campion*, avocat, à Caen.

* CUSSY DE JUCOVILLE (le marquis de), à La Cambe.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DES HAMEAUX (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

DOUIN père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

DU FERRAGE, à Caen.

DU MANOIR (le vicomte Thibault), à Juaye.

* FLANDIN, membre du Conseil

général, au château de Betteville, près Pont-l'Évêque.

* *Formigny de La Londe* (de), à Caen.

* *Gaugain* (Louis), rue Singer, 18, à Caen.

* Gérard (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

Gérard (le baron Maurice), conseiller général, au château de Maisons, par Bayeux.

Gournay (l'abbé), chanoine de Carthage, curé de Courtonne-la-Ville, par Saint-Germain-la-Campagne (Eure).

Guéret, avocat, à Vire.

Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.

* Harcourt (le duc d'), à Thury-Harcourt.

Hettier (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

Jacquier, sculpteur-décorateur, à Caen.

La Porte (Augustin de), route de Pont-l'Évêque, à Lisieux.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp*, docteur en droit, à Caen.

Lefournier (l'abbé), curé de Clinchamps, par May-sur-Orne.

* Loir (l'abbé), curé de Saint-Martin-de-Bienfaite, par Orbec.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

Mahuet (Pol), au Heaume, par Cabourg.

* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

Maulde (Mme de), née de Maricourt, à Bayeux.

Mesnil-Durand (le baron de), au château de Balthazar, par Livarot.

Rampan (Léonard de), à Écrammeville.

Rioult de Neuville (le vicomte Louis de), à Livarot.

Saint-Quentin (le comte de), à Garcelles, par Bourguébus.

Samson, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

Senot de La Londe, à Parfouru-l'Éclin.

Tavigny, à Bayeux.

* *Travers* (E.), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

Villers (G.), à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Canchy.

Cantal.

Inspecteur : M. de Rochemonteix.

* Chalvet de Rochemonteix (Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.

Réol, conducteur des ponts et chaussées, à Massiac.

Robert, ancien magistrat, à Murat.

Valentin, avocat, à Marcenat.

Charente.

Inspecteur : M. DE THIAC.

LA CHAUME (Henri de), à Cognac.
PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.
* RANCOGNE (Pierre de), rue du Minage, à Angoulême.
SÉBAUX (S. G. Mgr), évêque d'Angoulême.
* THIAC (de), au château de Puyréaux, par Mansles.
VALLIER D'AUSSAC (Médéric), à Aussac, par Saint-Amand de Boixe.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé J. LAFERRIÈRE.

AVRIL DE LA VERGNÉE (Ernest), avocat, à La Rochelle.
* Bibliothèque de Rochefort (La).
DURET DE BRIE, à La Bellerie, par Jonzac.
* LAFERRIÈRE (l'abbé Julien), chanoine, à La Rochelle.
Person (l'abbé), chanoine, rue Saint-Hubert, 7, à Rochefort.

Cher.

Inspecteur : M. A. DES MÉLOIZES.

COUET (René de), à Couet, près Sancerre.
* DES MÉLOIZES (Albert), à Bourges.
* KERSERS (A. BUHOT de), à Bourges.
* LA GUÈRE (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.
LA GUÈRE (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.
* SABARDIN (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé POULBRIÈRE.

FAURIE (J.), curé de Pandrignes, près Tulle.
MASSÉNAT (Élie), à Brive.
* PAU (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.
POULBRIÈRE (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.
* VALLON (la comtesse de), au château de Saint-Priest, près Tulle.

Corse.

Inspecteur : M. L. CAMPI.

* CAMPI (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
COSTA DE BASTELICA (le docteur), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.

Fréminville (Joseph Delapoix de), archiviste du département, à Ajaccio.

Guglielmi, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M.

Beauvois (Eugène), à Corberon.

Bretenière (Edmond de), à Dijon.

d'Avout (le baron A.), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Degré (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.

Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

Lapérouse (Gustave), ancien membre du Conseil général, à Châtillon-sur-Seine.

Lécot (S. G. Mgr), évêque de Dijon.

* Montille (L. de), à Beaune.

Petitot-Bellaveine, à Menèble.

Suisse, architecte du département, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M.

Hernot, sculpteur, à Lannion.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges Callier.

* Callier (Georges), au château de Villepréaux, près Saint-Vaudry.

Cessac (Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.

Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Bénévent.

* Rousseau, greffier de la justice de paix, à Ahun.

Sapin (l'abbé), curé de Gentioux.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux.

* Abzac de La Douze (le marquis Ulrich d'), à Borie-Petit, commune de Champcevinel.

Bouzinac de La Bastide, receveur de l'enregistrement, à Périgueux.

* Carvès (Louis), à Bézenac, par Saint-Cyprien.

* Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

* Laporte (Oscar), docteur en médecine, à Belvès.

* La Tombelle (le baron Fernand de), au château de Feyrac, par Domme.

Monteil (Xavier de), au château de Cherval, par Verteillac.

* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

* Vasseur (Charles), à Saint-Germain-de-Belvès.

Doubs.

Inspecteur: M. Castan.

* Castan (A.), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque publique, à Besançon.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur: M. Vallentin.

Didelot (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

Nugues (Alphonse), à Romans.

Portroux (du), à Romans.

Sieyès (le marquis de), à Valence.

* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur: M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.

* Blanquart (l'abbé), curé de Néaufles, près Gisors.

Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.

Delivet (l'abbé), curé de Ménilles, par Pacy.

Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par La Bouille.

Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale, à Gaillon.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.

Fournier, agent-voyer en retraite, à Thiberville.

Guillard, avoué, à Louviers.

* Join-Lambert, au château de Livet, près Brionne.

La Balle (l'abbé Émile de), curé de Saint-Ouen-du-Tilleul.

Lambert, avoué, à Bernay.

Lecaudé (l'abbé), curé des Hogues, par Lyons-la-Forêt.

Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.

Loisel, ancien maître de poste, à La Rivière-Thibouville.

Méry de Bellegarde (Paul), à Évreux.

Petit (Léon), conseiller d'arrondissement, à Évreux.

* Porée (l'abbé), curé de Bournainville.

Prétavoine, ancien maire de Louviers.

Prévost (Gustave A.), ancien magistrat, à Évreux.

* Quesnel (l'abbé), curé de Claville.

Quevilly (Henry), à Beaumesnil.

* Régnier (Louis), à Gisors.

Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, près Vernon.

* Société libre de l'Eure (La).

Tyssandier (Léon), avocat, à Évreux.

Vy (Émile), conseiller général, à Bernay.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Charles d'Alvimare.

* Alvimare (Ch. d'), à Dreux.

Morissure (de), à Nogent-le-Rotrou.

* Tellot (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul du Chatellier.

Abgrall (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Quimper.

* Blois (le comte A. de), à Quimper.

* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

Hardouin, conseiller honoraire à la cour de Douai, à Quimper.

Le Carguet, percepteur, à Audierne.

Levainville, ancien préfet, à Bénodet, près Fouesnant.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), juge, à Uzès.

* Antoyne (Louis), à Alais

Avon (le chanoine), curé-archiprêtre de Beaucaire.

* Boiffils de Massanne, à Sumène.

Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nîmes.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.

* Falgairolle (Edmond), juge suppléant, à Alais.

Goudard, membre de l'Académie de Nîmes, à Manduel.

* Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

Laville (l'abbé de), chanoine, à Alais.

Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.

Pontmartin (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles.

* Revoil (A.), correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.

Salles, ingénieur des ponts et chaussées, à Nîmes.

Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Teste (Ch.), conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. de Saint-Simon.

Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

GOURDON (Maurice), à Bagnères-de-Luchon.

HÉRON, au château Latour, par Rieumes.

MALAFOSSE (Louis de), au château des Varennes, près Villefranche.

MARTURÉ (le docteur), médecin militaire, 5, rue Périgord, à Toulouse.

* SAINT-SIMON (de), rue Tolosane, 6, à Toulouse.

* SOLAGES (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

TRUTAT (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

* VIREBENT (Gaston), statuaire, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Adrien LAVERGNE.

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), rédacteur du *Gaulois*, à Beaumarchès.

CARSALADE DU PONT (le chanoine J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* GENTIL (Léopold), architecte, au château de Larroque, par Gimont.

LAVERGNE (Adrien), à Castillon-de-Bats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (Albert), à Mirande.

MELLIS (Max de), au château de Biyès, par Saint-Clair.

THOLOMÈSE, baron DE PRINSAC (Louis-Auguste de), à Sadeillan, par Mont-de-Marrast.

Gironde.

Inspecteur : M.

* *Chasteignier* (le comte Alexis de), rue du Plessis, 5, à Bordeaux.

CIROT DE LA VILLE (Mgr), camérier de S. S., ancien doyen de la Faculté de Théologie, 10, place de la Concorde, à Bordeaux.

CORBIN (l'abbé), 73, rue d'Eyssines, à Bordeaux.

* DES CORDES (Georges), au château de Malfard, par Saint-Denis-des-Piles.

GUILBERT (S. G. Mgr), archevêque de Bordeaux.

JABOUIN, sculpteur, 1, rue Bonafoux, à Bordeaux.

PIGANEAU, secrétaire de la Société archéologique de la Gironde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

ARRIBAT, architecte-inspecteur des travaux diocésains, rue Boussaisolles, à Montpellier.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

Besiné (Henri), architecte, 7, rue des Trésoriers-de-France, à Montpellier.

Bonnaric (Georges), 7, place Louis XVI, à Montpellier.

Bonnet, conservateur du musée, à Béziers.

* Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

* Espous (le comte Auguste d'), rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

Fabrège (Frédéric), rue Grande, 33, à Montpellier.

Laforgue (Camille), ancien membre du Conseil général, à Quarante, par Capestang.

Méjean (l'abbé), curé de Frontignan.

* Noguier (Louis), avocat, à Béziers.

Revillout, professeur de littérature française, à la Faculté des Lettres, 14, rue Saint-Firmin, à Montpellier.

* *Ricard* (A.), secrétaire de la Société archéologique, 4, rue du Peyrou, à Montpellier.

Sanchez, 24, rue du Saint-Sacrement, à Montpellier.

Sicard (Joseph), rue Montpellieret, 4, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. Langlois.

Danjou de La Garenne, à Fougères.

* Du Breil, comte de Landal, au château de Landal, par La Boussac-Broualan.

Fornier, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue Nationale, à Rennes.

* Hamard (l'abbé), prêtre de l'Oratoire, à Rennes.

La Borderie (Arthur de), correspondant de l'Institut, ancien député, à Vitré.

Langlois, architecte, à Rennes.

Le Gonidec de Tressan (le comte), à Rennes.

Indre.

Inspecteur : M. Maurice Daiguson.

* Daiguson (Maurice), archiviste paléographe, ancien magistrat, à Châteauroux.

Guillard, ancien agent-voyer, à Châteauroux.

Lehec, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Indre.

* *Lenoir*, curé de Châtillon, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Rouede, à Châtillon-sur-Indre.

* *Voisin* (l'abbé), curé de Douadic (canton du Blanc).

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. de Grandmaison.

* Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.

Grandmaison (Ch. de), archiviste du département, à Tours.

* Hardion, architecte, à Tours.

* La Perche (Eugène), à Saint-Cyr, près Tours.

Lobin (Léopold), peintre-verrier, à Tours.

Michelle (Paul), à Tours.

Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

* *Palustre* (Léon), à Tours.

* Pic-Paris, conseiller de préfecture, à Tours.

* Saint-Georges (le comte de), au château de La Brèche, près l'Ile-Bouchard.

Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M.

Bizot (Ernest), architecte, cours Romestang, à Vienne.

* Blanchet (Paul), à Rives.

Blandin, architecte-voyer, à Vienne.

Bonjean (Joseph), à Vienne.

David (Auguste), docteur en médecine, à Morestel, près la Tour-du-Pin.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble.

Vallier (Gustave), place Saint-André, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M.

* Robert (Zéphirin), conservateur du musée, à Lons-le-Saulnier.

Landes.

Inspecteur : M. Taillebois.

Behr (Léonce de), à Gamarde.

Camiade (Georges), à Dax.

Castaignède (Bertrand), à Pissos.

Départ (l'abbé), curé-doyen de Mimizan.

Du Boucher (Henri), à Dax.

Dufourcet (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.

Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.

Lugat (l'abbé), curé-doyen de Villeneuve-le-Marsan.

Martres (Léon), ancien magistrat, à Castandet.

* Ponse (l'abbé), curé de Dunes, par Saint-Sever.

Sorbets, docteur en médecine, à Aire.

* Taillebois (Émile), à Dax.

Loir-et-Cher.

Inspecteur: M. le marquis de Rochambeau.

Bodard de La Jacopière (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.

Boisguéret de La Vallière (Henri de), directeur de la Société d'assurance mutuelle, 16, rue du Mail, à Blois.

Bontant (l'abbé), directeur de l'École de Pontlevoy.

* Courtarvel (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

Delaune (Jules), ancien avoué, à Romorantin.

Guignard (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* Hardel (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois.

Haugou (l'abbé), curé de Troô, près Montoire.

Lacroix de Senilhes, à Millançay, par Romorantin.

Launay, professeur au collège de Vendôme.

Le Nail (Ernest), peintre, à Blois.

Neilz (Stanislas), à Courtiras, près Vendôme.

* Préville (l'abbé de), chanoine, à Blois.

* Rochambeau (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, près Vendôme.

Vallois (Georges), à Valette, par Villefranche-sur-Cher.

Loire.

Inspecteur: M. le vicomte de Meaux.

*Avaize (Amédée d'), au château de Parras, par Perreux.

Barbat (le docteur), à Charlieu.

Becdelièvre (le vicomte L. de), au château de Bigny, à Feurs.

Brassart (Éleuthère), à Varennes, près Saint-Sixte.

Chabert de Boën (le baron de), au château de Boën-sur-Lignon.

Charnay (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Lafaye.

Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.

Chaverondier (Auguste), docteur en droit, archiviste du département, à Saint-Étienne.

Coadon (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* Déchelette (Joseph), manufacturier, à Roanne.

Desjoyaux (Joseph), au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

Durand (Vincent), à Allieu, par Boën.

Gachet (Marc), avocat, 4, rue du Grand-Moulin, à Saint-Étienne.

* Gérard, architecte de la ville, à Saint-Étienne.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne.

* Jeannez (Ed.), à Roanne.

L'Estoile (le comte de), au château des Bonnevaux.

Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

Neufbourg (le vicomte Louis de), à Beauvoir, par Boën.

Poinat (Jules), avoué, à Saint-Étienne.

Poncins (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.

Sivet (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.

Tardieu (Paul), élève de l'École des Beaux-Arts, à St-Étienne.

* Têtenoire-Lafayette père, ancien notaire, à Saint-Étienne.

Têtenoire-Lafayette (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.

* Theollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

Turge (Honoré de), à Montbrison.

Vier (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* Viry (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. Chassaing.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

Causans (Paul de), au Puy.

Chanaleilles (le marquis de), au château de Chanaleilles.

Chassaing, juge, au Puy.

Chaumeils de Lacoste (Ludovic de), conseiller général, au château de Fieu, près le Puy.

Gazanion, greffier du tribunal civil, au Puy.

Giron (Gaston), au Puy.

Hedde, banquier, au Puy.

Jacotin (Antoine), au Puy.

Malaval (Fernand de), au Puy.

Solmes de Vérac (Charles de), notaire, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le comte Régis de L'Estourbeillon.

Bastard (Charles), 136, rue de Rennes, à Nantes.

Bougoin (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.

* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de La Fosse, à Nantes.

Hulot de Collard de Sainte-Marthe (le baron Jules), 12, rue Félix, à Nantes.

Kersauson de Pennendreff (Joseph de), 11, rue d'Argentré, à Nantes.

Kervenoaël (Émile de), rue Félix, à Nantes.

* Kerviler (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

* Latour-du-Pin-Chambly (le baron Gabriel de), 26, boulevard Delorme, à Nantes.

* Legendre (A.), architecte diocésain, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.

Le Macson (l'abbé), chanoine, rue Royale, 10, à Nantes.

Leroux (Alcide), avocat, 1, rue Suffren, à Nantes.

L'Estourbeillon (le comte Régis de), 1, rue de Sully, à Nantes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon.

Lisle du Dréneuc (P. de), con-

servateur du musée archéologique départemental, à Nantes.

Montfort (Jules), architecte, 3, rue Bréa, à Nantes.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Riardant (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte, 6, place Royale, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers.

* Boucher de Molandon, à Orléans, et à Reuilly, par Pont-aux-Moines.

* Desnoyers (l'abbé), chanoine, vicaire général, à Orléans.

Le Roy, avoué, à Montargis.

Marchand, à Ouzouer-sur-Trézée, près Briare.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue Bourgogne, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

* Boudon du Verdier, à Cajarc.

* Calmon (Cyprien), statuaire, à Cahors.

Castagné, agent-voyer d'arrondissement, à Cahors.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Depeyre (Étienne), à Cahors.

* *Fontenilles* (Paul de), à Cahors.

Fontenilles (Jean de), à Cahors.

* Fournas (le baron de), au château de Janet, par Montcucq.

Gozon (le marquis de), au château du Vigan, près Gourdon.

Grandou (l'abbé), aumônier du collège de Figeac.

Marquès (Joseph), à Cahors.

Munin-Bourdin (Ernest), avocat, 1, rue du Château-du-Roi, à Cahors.

Prady (Amédée), à Grezels, par Puy-l'Évêque.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Tholin.

* Lauzun (Philippe), à Agen.

* Tholin, archiviste du département, boulevard Scaliger, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. Roussel.

Lefranc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mende.

* Roussel (le docteur), sénateur, à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le Cte Lair.

Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel,

au château de la Marmitière, par Angers.

* Chesneau, 21, rue Boreau, à Angers.

Chevallier (l'abbé), curé de Combrée.

Farcy (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

Freppel (S. G. Mgr), évêque d'Angers.

* Galembert (le comte de), au château de Parpacé, près Baugé.

Hautreux (l'abbé), vicaire, à Saint-Crespin.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

Lambert-Lesage, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Saumur.

Piette, juge au tribunal civil, à Angers.

* Potter (Armand de), au château de Montagland, près Saumur.

Roffay, architecte, à Saumur.

Manche.

Inspecteur : M.

* Bailliencourt (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

Le Creps, à Saint-Lo.

Legras (Léon), à Granville.

Le Mesle (l'abbé), curé de Savigny, près Saint-Hilaire-du-Harcouet.

* Lemuet (Léon), à Coutances.

Pontgibaud (le comte César de), au château de Fontenay, près de Montebourg.

Rougé (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph de Baye.

* Baye (le baron Joseph de), à Baye.

Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

Bourgeois, percepteur des contributions directes, à Pierry.

* Chevallier (l'abbé), curé de Tramery, par Ville-en-Tardenois.

Counhaye, à Suippes.

* Demaison (Louis), archiviste, de la ville, à Reims.

Givelet (Charles), rue de la Grue, à Reims.

Goulet (François-André), négociant, à Reims.

* Houssaire (Henri), peintre verrier, rue Lesage, à Reims

Jadart (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.

Le Conte (Frédéric), à Châlons.

Maireau (G.), 23, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.

Millard (l'abbé), curé de Reuves, par Sézanne.

* Nicaise (Auguste), à Châlons.

Poisel, architecte, à Châlons.

Robert, rue du Cloître, 4, à Reims.

Simon (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

Simon (Paul), secrétaire de la Société des Beaux Arts, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

Werlé (le comte), à Reims.

Wilmart (J.-M.), rue Libergier, à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Rorgé (le comte Hervé de), au château de Dinteville, par Châteauvillain.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul de Farcy.

Bretonnière (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

Chédeau, avoué, à Mayenne.

* Farcy (Paul de), à Château-Gonthier.

Garnier (Louis), architecte, à Laval.

Maillard (l'abbé), curé de Thorigné en Charnie.

Moreau (Émile), à Laval.

Morin de La Beauluère (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

Pointeau (l'abbé), curé d'Astillé.

Prudhomme (l'abbé), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval.

Ravault, notaire, à Mayenne.

Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon Germain.

* Germain (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

Turinaz (S. G. Mgr), évêque de Nancy.

Vallée (Georges), conseiller de préfecture, à Nancy.

Wiener (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M. Liénard.

Énard (l'abbé), curé du Kœur, près Sampigny.

Hannion, aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.

* Liénard, secrétaire de la Société philomatique, à Verdun.

Morel (l'abbé), curé de Sampigny.

Morbihan.

Inspecteur : M. Audren de Kerdrel, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint Chel, près Lorient.

Luco (l'abbé), à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur : M.

LESPINASSE (René de), au château de Luanges, par Urzy.

* VILLEFOSSE (Étienne HÉRON de), ancien archiviste du département, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. le comte DE CAULAINCOURT.

BONVARLET (A.), consul de Danemarck, 6, rue Nationale, à Dunkerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.

CAULAINCOURT (le comte Anatole de), 6, rue Négrier, à Lille.

COTTIGNY (Jean), juge au tribunal civil, à Douai.

* CUVELIER (Félix), rue Saint-Gabriel, 8, faubourg Saint-Maurice, à Lille.

DEHAISNES (Monseigneur), prélat de la maison de S. S., à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LEVÉ, vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

* OZENFANT (Aug.), 8, rue des Jardins, à Lille.

* QUARRÉ-REYBOURDON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

VILLETTE (Jules), juge, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUET.

AUMALE (S. A. R. le duc d'), à Chantilly.

BARRET (l'abbé), curé d'Amblainville.

* BONNAULT D'HOUET (le baron de), à Compiègne.

CHEVALLIER (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

* COUDRET (Albert), notaire, à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le baron Maurice de), à Compiègne.

LAC (Jules du), à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEFEBVRE (Henri), imprimeur, président du tribunal de commerce, à Compiègne.

LEMAN (Charles), à Compiègne.

* MAGNIENVILLE (Roger de), à Compiègne.

Manuel (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Serval.

Maricourt (le comte de), à Villemétrie, près Senlis.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

Méresse (Charles), à Compiègne.

Sorel (Alexandre), président du tribunal civil, à Compiègne.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

Orne.

Inspecteur : M. Léon de La Sicotière.

* *Blanchetière*, ancien conducteur des ponts et chaussées, maire de Domfront.

Canivet, inspecteur de l'Association Normande, au château de Chambois, près Trun.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Dallet (l'abbé), à Saint-Aubin de-Bonneval.

* Dubois Guchan (Gaston), à Séez.

* La Sicotière (Léon de), sénateur, à Alençon.

Le Cointre (Eugène), à Alençon.

Le Vavasseur (Gustave), à La Lande-de-Lougé.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimiers, par Vimoutiers.

Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Deschamps de Pas, insp. divis.

* Aly, artiste peintre, rue Sablignny, 36, à Boulogne.

* Bailliencourt dit Courcol (R. de), notaire, à Saint-Omer.

Cardevacque (Adolphe de), à Arras.

* *Deschamps de Pas*, correspondant de l'Institut, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, à Saint-Omer.

Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

* Loriquet, archiviste du département, à Arras.

Maillard-Géneau (Antoine-Désiré Alexandre), à Samer.

Sens (Georges), à Arras.

Vaillant (Victor), rue Tour-Notre-Dame, 12, à Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. le Dr Plicque.

Cavard (Claude), en religion frère Arthème, directeur du petit noviciat, à Montferrand.

Dourif (le docteur), professeur à l'école préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

Guyot-Lafond (Paul), notaire, à Lezoux.

JALOUSTRE (Élie), à Clermont-Ferrand.

MAIRE (Albert), bibliothécaire universitaire, à Clermont-Ferrand.

* PLICQUE (le docteur), à Lezoux.

* RANDANNE (l'abbé), supérieur des missions diocésaines, à Clermont-Ferrand.

* ROUCHON, archiviste, à Clermont-Ferrand.

TEILLARD (Emmanuel), place Michel-de-L'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses).

Inspecteur : M. A. PLANTÉ.

BARTHETY (Hilarion), à Lescar.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

GORSE (André), professeur de dessin, au Lycée, à Pau.

LAFOND (Paul), à Pau.

PICOT (J.), conservateur adjoint du Musée, à Pau.

PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez.

POYDENOT (Henri), banquier, à Bayonne.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M.

* AGOS (le baron d'), à Tibiran, par Saint Laurent-de-Nesle.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

DELMAS DE RIBAS (Joseph), à Céret.

* VILLARD (Edmond de), à Thuir.

Rhône.

Inspecteur : M.

* BÉGULE (Lucien), peintre-verrier, 86, montée de Choulans, à Lyon.

* BENOIST, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

BOISSIEU (Maurice de), 51, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.

* CHABRIÈRES-ARLÈS, trésorier-payeur général, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

DONOT (Prosper), homme de lettres, 72, cours de la Liberté, à Lyon.

FOURNEREAU (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

* MORIN-PONS, banquier, à Lyon.

POYDEBARD (William), à Oullins.

VACHEZ (A.), avocat, rue de la Charité, à Lyon.

Veuillot, contrôleur principal des contributions directes, 20, cours Perrache, à Lyon.

Vingtrinier (Aimé), bibliothécaire de la ville, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules de Buyer, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Canat de Chizy.

Bathault (Henri), secrétaire de la Société archéologique, à Châlon-sur-Saône.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

* *Canat de Chizy* (Marcel), à Châlon-sur-Saône.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

Fontenay (Harold de), archiviste paléographe, à Autun.

* Révérend du Mesnil (le vicomte), au château de Daron, par Saint-Christophe-en-Brionnais.

Sarthe.

Inspecteur : M. Hucher.

* Albin (l'abbé), vicaire général et chanoine titulaire, au Mans,

Barbe (Henri), à Conlie.

Bertrand de Broussillon (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chardon (H.), ancien élève de l'École des Chartes, au Mans.

* Courtilloles (Ernest de), à Courtilloles, par Alençon.

* Fleury, imprimeur, à Mamers.

* *Hucher*, 126, rue de la Mariette, au Mans.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Livet (l'abbé), chanoine honoraire, curé du Pré, rue Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

* Menjot d'Elbenne (Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, député, membre du Conseil général, à Montbizot, près Ballon.

Pottier (l'abbé), professeur d'archéologie au grand séminaire du Mans.

Quatrebarbes (la vicomtesse de), château de La Roche, près Vaas.

Rousseau, professeur de dessin, au Mans.

* Singher, rue du Quartier-de-Cavalerie, 37, au Mans.

Soyez, architecte, rue aux Lièvres, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

VAISSIÈRES (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

Savoie.

Inspecteur : M.

BÉLAT, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M. KOZIOROWICZ, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Annecy.

Seine (1).

Inspecteur : M. DARCEL.

AINVAL (d'), inspecteur du matériel fixe de la compagnie d'Orléans, avenue de Versailles, 13, à Choisy-le-Roy.

* AUBRUN, architecte, attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

BAUDICOUR (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

BAUDOUIN (Henri), 8, rue Royale.

BEAUFORT (le comte Henri de), 125, rue de Grenelle.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), 10, place Saint-François-Xavier.

* BÉGULE (Léon), 121, boulevard Saint-Germain.

* BÉNOUVILLE, architecte, 62, rue Madame.

BESCHER, graveur en médailles, 15, quai de Conti.

BESNARD (A.), notaire à Saint-Denis.

* BIAIS (Th.), fabricant d'ornements d'église, 74, rue Bonaparte.

BLANCHET (J. Adrien), élève de l'École des Hautes-Études, 19, rue de Vienne.

BONNECHOSE (de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

* BOUILLET (l'abbé), professeur au petit séminaire, 19, rue Notre-Dame-des-Champs.

* BROGLIE (le duc de), membre de l'Académie française, 18, rue Solférino.

BROGLIE (le prince de), 48, rue de la Boétie.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée de), 4, rue Gounod.

CASATI (Ch.), conseiller à la Cour d'appel, 25, rue Las-Cases.

CASTONNET DES FOSSES (H.), avocat, 37, rue de l'Université.

CHARDIN (Paul), 2, rue des Pyramides.

* COURCIVAL (le marquis de), 112, rue Marcadet.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

* Darcel (Alfred), directeur du musée de Cluny.

Dassy (Léon), 65, rue de Courcelles.

Delongueil, rue Bayard.

* Des Cars (le duc), 95, rue de l'Université.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Dubor (Georges de), 18, rue Bonaparte.

* Dupray de La Mahérie, ancien magistrat, 61, avenue Kléber.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

Foy (le comte Fernand), 85, rue du faubourg Saint-Honoré.

* Flouest (E.), 2, rue des Pyramides.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Gréau (Julien), 126, rue du Bac.

Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Joly de Morey (Henri), ancien magistrat, 2, avenue Bugeaud.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Lafollye (A.), architecte du château de Saint-Germain, 7, rue Richepanse.

* Lair (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

* La Trémoille (le duc de), 4, avenue Gabriel.

* Laurière (Jules de), 7, rue d'Aguesseau.

* Laurière (Ferdinand de), 7, rue d'Aguesseau.

Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 3, rue des Mathurins.

* Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Meugy, inspecteur général honoraire des Mines, 74, rue Madame.

* Michel (André), 180, boulevard Saint-Germain.

Moignon, 4, rue Ribouté.

Montferrand (le comte Charles de), 22, place Vendôme.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz, conservateur de l'École des Beaux-Arts.

* Nodet (Henri), architecte, 14, rue Saint-Guillaume.

* Pierrot-Deseilligny (J.), élève de l'École des Hautes-Études, 53, rue de Varennes.

Piet Lataudrie (Charles), 9, rue Bochard de Saron.

* Picard (Auguste), 73, rue de Maubeuge.

* Pinoteau (le baron), comman-

dant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron Maurice), ingénieur civil, 4, cité Martignac.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

* Quantin (A.), 6, rue du Regard.

Quesné (Victor), 252, boulevard Saint-Germain.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

* Refuge (Edgard de Gourio de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* Rohault de Fleury (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 15, rue de Grenelle.

Roys (le marquis Ernest de), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* Saint Paul (Anthyme), 16, rue Littré.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

* Stein (Henri), 54, rue Sainte-Placide.

Scribey (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

* Thédenat (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

Thuret (Louis), 40, rue de Naples.

Troubetskoï (le prince), 29, avenue Trudaine.

Vallon (la comtesse de), 7, quai d'Orsay.

Vasnier (H.-A.), 12, rue de Montchanin.

* Vaulogé (Franz de), 30, rue Washington.

* Vaux (le baron de), 4, rue de Tournon.

Vaux-Saint-Cyr (le comte René de), 1, rue Saint-Dominique.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle.

* Vogué (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

Yanville (le comte R. d'), 19, rue de Madrid.

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. Léonce de Glanville.

Argentré (le comte d'), rue de Fontenelle, à Rouen.

Barbier de La Serre, inspecteur des forêts, à Rouen.

Barthélemy fils, architecte, boulevard Beauvoisine, 35, à Rouen.

Baudry (Paul), 2, place de la Motte, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

Braquehais (Léon), conservateur adjoint à la Bibliothèque publique, au Havre.

Chaventré, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

* *Cheveraux*, au château de Boscmesnil, près Saint-Saëns.
* Colette (l'abbé), aumônier du Lycée, à Rouen.
Comont (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.
Cusson, ancien secrétaire général de la mairie, à Rouen.
* Deseilligny (l'abbé Eugène), à l'archevêché, à Rouen.
* Duval, percepteur en retraite, à Lillebonne.
Édouard (l'abbe Paul), aumônier du Lycée, à Rouen.
Estaintot (le comte Robert d'), avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.
Girancourt (de), membre du Conseil général, à Varimpré, près Neufchâtel.
* Glanville (Léonce de), directeur honoraire de l'Association normande, rue du Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.
Homais, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.
Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, conservateur du Musée céramique, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.
Lemire (Eugène), à Rouen.
Lormier (Charles), avocat, 15, rue Socrate, à Rouen.
Loth (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.
Maudhit, avocat, à Neufchâtel.
Pallières (Médéric de), directeur du *Crédit industriel*, à Elbeuf.
Pouyer-Quertier, sénateur, ancien ministre des finances, rue de Crosnes, à Rouen.
* Quévillon (F.), chef de bataillon au 119e d'Infanterie, au Havre.
Sauvage (le chanoine Eugène), intendant de la Primatiale, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

Collet (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.
* Erceville (le comte d'), au château de Chapuis, par Héricy.
Sarazin (l'abbé Marie), curé de Jouarre.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.
* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.
* Fourdrignier (Édouard), 9, rue des Écuyers, à Saint-Germain-en Laye.
Grave, pharmacien, à Mantes.
Guyot (Joseph), au château de Dourdan.
Marquis (Léon), à Étampes.
Lorin, avoué, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. Ledain.

* Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Niort.
* Cumont (le marquis de), à la Roussière, près Coulonges.
* Espérandieu (E.), lieutenant d'infanterie, professeur à l'École militaire de Saint-Maixent.
* Giraudeau (Théophile), 1, rue de la Comédie, à Niort.
* Société de Statistique (la), à Niort.

Somme.

Inspecteur : M.

Amyot (Éméric), chef de bataillon d'infanterie, à Amiens.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Éauette, à Abbeville.

Desains (Henri), ancien sous-préfet, à Amiens.

* Durand (Georges), archiviste du département, à Amiens.
* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

Janvier (A.), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Macqueron (Henri), à Abbeville.

* Masson, 48, rue Victor Hugo, à Amiens.

Morgan (le baron Thomas de), à Amiens.

Vayson (Janin), manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. Rossignol.

Aragon (le marquis Charles d'), au château de Saliès, près Albi.

Bruguière (Auguste), aumônier de l'hospice, à Mazamet.

Cazals, archiprêtre-curé, à Castres.

Falguière (le baron de), à Rabastens.

Gouttes-Lagrave (le baron de), au château de Lagrave, près Gaillac.

Madron (Henri de), à Cadalen.

Michau (l'abbé), curé de la Madeleine, à Albi.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

O'Byrne (Edward), au château de Saint-Géry, près Rabastens.

O'Byrne (Henri), id.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, près Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, près Gaillac.

* *Toulouse-Lautrec* (le comte Raymond de), au château de Saint-Sauveur, près Lavaur.

Viviès (T. de), à Viviès, près Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. l'abbé Pottier.

Combe d'Alma (l'abbé), curé de Roquecor.

Du Faur (Prosper), à Lazzaret, canton de Beaumont.

Forestié (Édouard), imprimeur, à Montauban.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Moulenq (François), ancien maire, à Valence-d'Agen.

* Pottier (l'abbé), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Pradel (Émile), à Saint-Antonin.

Taupiac (Louis), avocat, à Castel-Sarrazin.

Var.

Inspecteur : M. Rostan.

* Aube (Ernest), au Luc.

Aube (Frédéric), au Luc.

* Aubenas, ancien magistrat, maire de Fréjus.

Boyer, architecte, à Hyères.

Bresc (Louis de Sigourd de), conseiller général, à Saint-Jean-de-Bresc, par Cotignac.

Decuers (Séverin), à Fréjus.

Dupuis (l'abbé), curé de Vallauris.

Gibelin (l'abbé Édouard), vicaire à Brignoles.

Guérin (Paul), receveur des domaines, à Fréjus.

Heuseling (J.), à Toulon.

Lagostena, receveur des domaines en retraite, à Fréjus.

Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.

Pascal (Eugène), à Fréjus.

* Rostan, à Saint-Maximin.

* Sivan (l'abbé), curé du Cannet.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras.

Biret (Noël), à Avignon.

* Deloye (Auguste), conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.

Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.

Eysseric (Joseph), à Carpentras.

Faucher (Paul de), à Bollène.

Féraud (Hippolyte), percepteur des finances en retraite, à Orange.

Guyon (Louis de), à Vaison.

Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.

Requin (l'abbé), vicaire de Saint-Symphorien, à Avignon.

* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.

Sagnier (Alphonse), à Avignon.

Télesphore (frère), rue Vernet, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M.

Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.

STAUB (l'abbé), à Fontenay-le-Comte.

VALLETTE (René), avocat, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred RICHARD.

* *Auber* (l'abbé), chanoine titulaire, à Poitiers.

* BARBIER DE MONTAULT (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.

BRANTHÔME (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.

DU FONTENIOUX (Alfred), avocat à Poitiers.

FROMENT (le R. P. dom), moine bénédictin, à Ligugé.

LA BOURALIÈRE (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

* LA CROIX (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.

* LEDAIN (B.), rue de la Baume, à Poitiers.

* MARET (Arthur de), au château des Ormeaux, par les Trois-Moutiers.

RICHARD (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

TOUCHOIS (Aug.), rue Saint-Denis, à Poitiers.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René FAGE.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine honoraire, 11, rue de la Corderie, à Limoges.

FAGE (René), avocat, à Limoges.

FORGERONT (André), à Chalus.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

TANDEAU DE MARSAC (l'abbé), chanoine honoraire, rue Porte-de-Tourny, 12, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

* FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

MOREL (Léon), receveur des finances, à Mirecourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. JULLIOT.

CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

JULLIOT (G.), à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

TRÉMEAUX, à Tipaza.

Département de Constantine.

Inspecteur : M.

BOSRÉDON (de), capitaine au 3e chasseurs, chef de bureau des affaires indigènes, à Tébessa.

DELAPART (l'abbé), curé d'Aïn-Beïda.

TUNISIE.

POUGNET (l'abbé), à la Goulette.

ALSACE-LORRAINE.

Inspecteur : M. l'abbé STRAUB.

GUERBER (l'abbé V.), chanoine, à Molsheim.

MURY (l'abbé Pantaléon), ancien supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.

RAUCH, docteur en médecine, à Oberbronn.

RIEHL (l'abbé), curé de Sleige, près Villé.

* STRAUB (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace, rue des Veaux, 12, à Strasbourg.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

* Boxberg (Mlle de), 33, Waissenhaustrasse, à Dresde.

* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

* Landberg (le comte Carlo de), 10, Gœthestrasse, à Stuttgart.

Lindenschmitt, directeur du musée central d'antiquités, à Mayence.

Lœrsch (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Marcus (Gustave), libraire, à Bonn.

Noue (Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

* Piper, professeur à l'Université, et directeur du musée d'archéologie chrétienne, à Berlin.

Ulrichs (de), professeur à l'Université de Wurtzbourg.

ANGLETERRE.

Bingham (le colonel), à Rochester.

Cox, (lieut.-col. C.), à Fordwich, près Cantorbéry.

Druery (John-Henry), à Norwich.

Franks (Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

Freman, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

Knocher (Edward), esq., ancien maire de Douvres, à Ryde (S. W.).

Le Cornu (le colonel), au manoir de La Hague, à Jersey.

Lewis (le Rev. S. S.), syndic de l'Université, Corpus Christi Collège, à Cambridge.

Mayer (Joseph), de la Société royale des Antiquaires, à Bebington, près Liverpool.

Northbourne (lord), de la Société royale des Antiquaires, à Betshanger, par Sandwich.

Riddel (Sir W. B.), baronnet, 50, Queensgate, à Londres.

Roach Smith, de la Société royale des Antiquaires, Temple Place, près Strood, Kent.

Stirling (Sir Walter), baronnet, à Tunbridge-Wells.

Stone (le Rév. Chan.), à Cantorbéry.

Weale (James), 15, the Grood, Clapham Common, S. W., Londres.

* Wilson (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béquet (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

Béthune (Mgr), chanoine, à Bruges.

Béthune d'Iddewalle (le baron), président de la Gilde de St-Thomas et St-Luc, à Marcke, par Courtrai.

Béthune de Villers (le baron J.-B.), conseiller provincial, à Oost-Rosebèke, par Gand.

* Blomme (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

Bruyenne (Justin), architecte, à Tournai.

Burbure (le chevalier Léon de), de l'Académie Royale, à Anvers.

* Cloquet (L.), ingénieur-architecte, à Tournai.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

De Schodt (Alphonse), directeur général de l'Enregistrement, 15, rue de Londres, à Bruxelles.

Devillers (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée de Villers, à Liège.

Dognée (Eugène), à Liège.

Francart (A.), avocat, à Mons.

Gelhand de Merten (le baron), 21, rue du ci-devant Pont-Neuf, à Bruxelles.

Genard (P.), conservateur des archives, à Anvers.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

Hamman, négociant, à Ostende.

Haulleville (P. de), directeur du *Journal de Bruxelles*.

Henrard (le général Paul), secrétaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Hody (le baron Ludovic de), docteur en droit, rue Marie-Thérèse, à Bruxelles.

Huguet (le chanoine), à Tournai.

Kervyn de Lettenhove (le B^on), ancien ministre, à Bruxelles.

La Roche de Marchienne (Émile de), à Harvengt, près Mons.

Le Roy, professeur à l'Université de Liège.

Limelette, à Namur.

Meester de Ravestein (le baron de), ancien ministre plénipotentiaire, au château de Ravestein, près Malines.

MEULEMANS (Auguste), ancien consul général de Nicaragua, à Bruxelles.

MONS (le Cercle archéologique de la ville de).

NÉDONCHEL (le comte de), président de la Société archéologique de Tournai.

NÈVE (Eugène), architecte, 10, rue de Joncker, à Bruxelles.

NIMAL (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

REUSENS (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

RONSE (Ed.), archiviste, à Furnes.

RUELENS (Charles), conservateur des mss. de la Bibl. roy., à Bruxelles.

SCHOUTHEETE DE TERVARENT (le chevalier de), de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Saint-Nicolas-de-Waes.

SCHUERMANS, de l'Académie d'archéologie de Belgique, premier président à la cour royale de Liège.

TAHON (Victor), ingénieur, secrétaire-général de la Société archéologique de Charleroi.

VAN DER HAEGHE, bibliothécaire de l'Université, à Gand.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

VOS (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

VRIES (de), ingénieur directeur des charbonnages de Bonne-Espérance, à Lambusart, par Farciennes, près Charleroi.

WAGNER, ancien administrateur de l'Université, à Gand.

WAUWERMANS (le général), président de la Soc. roy. de géograph., à Anvers.

WITTE (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

LICHTLÉ (l'abbé), à Odensée (Fionie).

ESPAGNE.

ANSOLEAGA (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

COELLO Y QUESADA (S.E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

DURO (Don C. Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, à Madrid.

ECHANDIA (S. Exc. Don Rafael GAZTELU, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

GIRBAL (Don Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

ITURRALDE Y SUIT (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Landa (S. E. le docteur Nicasio de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, médecin en chef de l'armée, à Pampelune.

La Fuente (Don Vicente de), memb. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Madrid.

Miquel y Badia (Don F.), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, directeur du *Diario*, à Barcelone.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Olano (S. E. Don Jose de), ancien sénateur, président des jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

O'Reilly (S. E. Don Antonio Bernal de), consul général en retraite, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Saavedra (Eug.), membre de l'Académie Royale espagnole et de l'Académie des sciences, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

Uriarte (Don Carlos), directeur de l'Institut, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

* Aguilhon (César), chapelain de S. M., à la villa de Mirabello, dans le parc royal de Monza.

Barelli (Monsignor), inspecteur des fouilles et monuments, à Còme.

Bertolotti (le chev. A.), archiviste d'État, à Mantoue.

* Brambilla (le chev. Camille), inspecteur des fouilles et monuments de la province de Pavie.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Descemet (le commandeur Charles-Maurice), 17, via Coronari, à Rome.

Fiorelli, sénateur, directeur général des fouilles, à Rome.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arron-

dissement de Lecco, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Jeanne (le chanoine), miss. apost., à Rome.

Le Louet (le chanoine), via San-Nicola-ai-Cesarini, à Rome.

Menabrea (S. E. le comte), ambassadeur d'Italie, à Paris.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Rossi (le commandeur de), à Rome.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

Salinas, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), sous-conservateur du musée Correr, à Venise.

PAYS-BAS.

Alberding-Thijm (J.-A.), prof. à l'Académie des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Habets (l'abbé Jos.), président de la Société archéologique du Limbourg, à Maestricht.

Hezenmans (J.-G.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Leemans (le Dr), directeur du musée d'antiquités, à Leyde.

Pleyte (le Dr), conservateur du musée archéologique, à Leyde.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink, professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le génal), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

* Da Silva (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

Vilhena-Barbosa (I. de), vice-

président de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

SUÈDE.

Hildebrand (le prof. Hans), membre de l'Académie royale, directeur du Musée national, à Stockholm.

SUISSE.

Fazy (Henri), membre du Conseil d'État, à Genève.

Gosse, docteur, prof. à l'Université, à Genève.

Griollet de Geer (Ernest), à Genève.

Sharpes (Edmond), architecte, à Genève.

NÉCROLOGIE

(1888)

Aubert (Édouard), à Paris.

Barthélemy d'Hastel (le comte Édouard de), à Paris.

Blanchet (l'abbé), curé de Buzançais (Cher).

Boullenois de Senuc (A. de), à Nantes.

Clausade (G. de), à Toulouse.

Du Hays (E.), à Boëllecourt (Pas-de-Calais).

Du Tressay (le chanoine Georges), à Luçon.

Favernay (Gaston Faton de), à Amiens.

Laplagne-Barris (Paul), à La Plagne (Gers).

Le Cointre-Dupont, à Poitiers.

Lestre (Oscar de), à Ehvermeu.

Marguerit de Rochefort (Léonce de), à Vierville-sur-Mer (Calvados).

Noelas (le docteur Frédéric), à Roanne.

Pascal (Eugène), à Fréjus.

Payan-Dumoulin (de), à Fioncey-Bressac (Drôme).

Ponton d'Amécourt (le vicomte Gustave de), à Trilport (Seine-et-Marne).

Soultrait (le comte Georges Richard de), inspecteur général, à Toury-sur-Abron (Nièvre).

Thiercelin (l'abbé), inspecteur de Seine-et-Marne, à Meaux.

Travers (Julien), membre du Conseil administratif et du Comité permanent, à Caen.

COMPTE DES RECETTES & DES DÉPENSES

DE L'ANNÉE 1887-1888

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

Arrêté par le Comité permanent, dans sa séance du 21 décembre 1888.

RECETTES.

Rente 3 % sur l'État, — trimestres d'avril, de juillet, d'octobre 1887 et janvier 1888.	2.000 fr.	»
Rente 3 % amortissable, léguée par M. de Caumont (mêmes trimestres	540	»
Rentes 3 % au porteur (mêmes trimestres) . .	63	50
Amortissement de huit cotisations	800	»
Vente d'anciens volumes des Congrès	173	50
Cotisations recouvrées sur l'année 1886	1.810	»
Id. id. sur l'année 1887	5.400	»
Total.	10.787 fr.	»

DÉPENSES.

Frais de recouvrement des cotisations, par la poste, par les banquiers et par les membres correspondants.	292 fr.	15
Frais de retour de traites non payées.	39	20
Ports de lettres, de caisses, affranchissements et chargements divers.	139	70
Impressions et frais relatifs aux Congrès de Laon, Reims et Soissons.	367	45
Id. id. au Congrès de Nantes. . .	265	75
Solde de l'impression du compte-rendu du Congrès de Montbrison.	2.300	»
A reporter.	3.404 fr.	25

Report.	3.404 fr.	25
A valoir sur l'impression du Congrès de Nantes.	2.400	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Subvention pour la publication du *Bulletin monumental*	500	»
A valoir sur le loyer d'un appartement pour le dépôt des livres de la Société	91	80
Achat et gravure de médailles et jetons. . . .	540	15
Aménagement des livres de la Société . , . .	64	75
Couronne mortuaire pour l'inhumation de Mme de Caumont.	65	»
Frais généraux d'administration et traitement d'employés.	1.000	»
Concierges du Pavillon et du Musée.	85	»
Souscription à la *Statistique du Cher*.	65	»
Souscription à l'*Art en Aunis et en Saintonge*.	49	»
Membres chargés de la direction et de la surveillance des travaux.		
M. Paul de Farcy. Souscription pour l'acquisition du fort romain de Rubricaire.	25	»
M. l'abbé Laferrière. Fouilles à l'église Saint-Eutrope de Saintes	100	»
M. Pellot. Souscription au monument de Sorbon.	26	»
M. Gonnard. Moulages à Saint-Romain-le-Puy.	100	»
Total.	10.015 fr.	95

BALANCE.

Recettes.	10.787 fr. »	
Déficit de 1886 . . 3 fr. 09	10.019 04	
Dépenses 10.015 95		
Excédant en caisse. . .	767 fr. 96	

Caen, le 1er décembre 1888.

Le Trésorier,

L. GAUGAIN.

SITUATION FINANCIÈRE.

En caisse.	767 fr. 96
Cotisations à recouvrer	1.700 »
Total.	2.467 fr. 96

DÉPENSES A PAYER.

Solde de l'impression du compte-rendu du Congrès de Nantes	3.100 fr.
Emploi des cotisations amorties en achat de rentes sur l'État	800
Total.	3.900 fr.

AVIS IMPORTANT.

Sur la demande de plusieurs membres de la Société, la question de l'amortissement des cotisations a été mise à l'ordre du jour et résolue affirmativement dans la séance administrative du 24 août 1876. Après avis de M. le Trésorier, cet amortissement a été ensuite fixé à CENT FRANCS. En conséquence, tous les membres qui voudront se libérer définitivement envers la Société pourront, dès ce jour, verser la somme indiquée entre les mains de M. L. Gaugain, 18, rue Singer, à Caen.

L'amortissement de la cotisation ne dispense pas les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* du paiement de l'abonnement annuel de *quinze francs*, spécial à ce recueil.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LIVe SESSION

TENUE A SOISSONS ET A LAON

EN 1887

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de l'Aisne. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans la Picardie, le Vermandois et la Champagne. — Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classement le plus généralement adoptés.

3. Indiquer les monuments élevés par les peuples qui habitaient le Laonnais, le Soissonnais et le Vermandois à l'époque de l'indépendance gauloise. — Déterminer la situation des oppidum gaulois : occu-

paient-ils les mêmes emplacements que les cités romaines qui leur ont succédé ?

4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans et présenter le tracé des voies romaines dans la région. Indiquer les corrections à faire aux travaux d'Amédée Piette, de Fleury et de M. l'abbé Pêcheur. — Faire connaître les découvertes d'inscriptions, de mosaïques et d'objets romains, argenterie, bronze, céramique, verrerie, monnaies, etc., effectuées pendant la même période.

5. Étudier les procédés de fabrication des bijoux, des armes et des divers objets mobiliers de l'époque franque trouvés dans le nord de la France et en Belgique. — Distinguer ceux qui peuvent appartenir à l'art oriental et indiquer s'ils ont été importés ou fabriqués dans le pays.

6. Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse de la région aux différentes époques, et indiquer leurs caractères particuliers, en insistant sur la nature des matériaux et l'influence du climat. — Indiquer ceux de ces monuments dont la date est déterminée par des documents contemporains et qui, par suite, peuvent servir de types. — Existe-t-il dans le département de l'Aisne des édifices religieux antérieurs au XIe siècle ?

7. Étudier les constructions religieuses et civiles des Templiers en France et dans les pays d'Occident. — Examiner les rapprochements qu'elles peuvent offrir avec les monuments de l'Orient.

8. Étudier les constructions rurales des abbayes dans la Picardie et la Champagne au moyen âge.

9. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux de la région, ainsi que les constructions civiles du

moyen âge et de la Renaissance. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les comptes de construction ainsi que les anciens inventaires de leur mobilier.

10. Étudier les habitations connues sous le nom de creuttes, croutelles et boves. — Indiquer la date de leur emploi et signaler les monuments analogues qui peuvent exister dans d'autres provinces.

11. Étudier la décoration et le mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, pierres tombales, objets d'orfévrerie et de céramique, étoffes, tapisseries, etc., conservés dans la région, ainsi que ceux dont la présence y a été constatée. — En donner la description avec dessins à l'appui et fournir des renseignements sur leurs auteurs et sur les personnages ou les établissements qui les ont fait exécuter.

12. Décrire les carrelages à couverte vernissée du moyen âge et de la Renaissance dans la Picardie, la Champagne et l'Ile-de-France. — Faire connaître les centres de fabrication, les noms des artistes et des ouvriers qui les ont dessinés et exécutés.

13. Signaler les antiquités qui sont d'origine ou de style étrusque, égyptien ou asiatique, trouvées dans le nord de la France. — Distinguer parmi ces objets ceux qui ont été importés des pays d'origine et ceux qui ont été fabriqués en Gaule pour les fidèles des religions orientales. — Examiner si l'on peut déduire de leur découverte des inductions sur les anciennes relations des habitants de la région avec les peuples de l'Orient, aux époques gauloise et romaine.

14. Géographie archéologique. Établissement pour les périodes historiques d'un ensemble de signes con-

ventionnels, internationaux, analogue à celui qui a été adopté pour l'époque préhistorique. Projet à présenter au Congrès des Sociétés belges, à Bruges.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

L. PALUSTRE,
Directeur honoraire
de la Société.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE.
Secrétaires généraux de la Société.

L. GAUGAIN,
Trésorier de la Société.

L'abbé PÊCHEUR,
Secrétaire général.

AL. MICHAUX,
Secrétaire général adjoint.

E. COLLET,
Trésorier.

du Congrès, à Soissons.

AD. DE FLORIVAL,
Inspecteur de la Société,
Secrétaire général.

M. DOLLÉ,
Secrétaire général
adjoint.

P. BAUDEMANT,
Trésorier.

du Congrès, à Laon.

ORDRE DES RÉUNIONS

SOISSONS

Jeudi 23 juin. 2 heures. Séance d'ouverture à l'Hôtel-de-Ville.

3 heures. Visite du Musée, de la Cathédrale et de Saint-Jean-des-Vignes.

8 heures 1/2. Séance.

Vendredi 24. 8 heures 1/2. Visite de l'église de Saint-Léger et de l'abbaye de Saint-Médard.

12 heures 1/2. Excursion en voiture à Berzy-le-Sec, Longpont et Vierzy.

Samedi 25. 10 heures. Excursion à Villers-Cotterets et La Ferté-Milon. Trajet en chemin de fer de Soissons à Villers-Cotterets, et, en voiture, de Villers-Cotterets à La Ferté-Milon.

Dimanche 26. 10 heures 45. Excursion en chemin de fer à Braine. Visite de l'église de Saint-Yved.

3 heures. Séance.

6 heures. Banquet.

Lundi 27. 8 heures 1/2. Visite de la Bibliothèque.

11 heures. Départ en chemin de fer pour Laon.

LAON.

Idem. 2 heures. Séance à l'Hôtel-de-Ville.

3 heures. Visite de la Cathédrale, de l'ancien Évêché (Palais-de-Justice), de la chapelle des Templiers et de la Porte d'Ardon.

Lundi 27. 8 heures 1/2. Séance.

Mardi 28. 8 heures 1/2. Visite de l'église Saint-Martin, de l'Hôtel-Dieu et de la Porte de Soissons.

11 heures 1/2. Excursion en voiture à Bruyères, Vorges, Trucy, Urcel, Chivy, etc.

Mercredi 29. 8 heures 1/2. Séance.

12 heures. Excursion en chemin de fer à Coucy, retour à 7 heures.

Jeudi 30. 8 heures 1/2. Visite à la Bibliothèque (manuscrits), au Musée et à l'École normale (exposition d'estampages de pierres tombales).

2 heures. Séance de clôture.

REIMS

Vendredi 1er juillet. 9 heures. Visite de la Cathédrale et du Musée archéologique, à l'Archevêché.

2 heures. Visite de la Bibliothèque de la ville, des Archives et du Musée.

8 heures. Séance de l'Académie nationale de Reims, sous la présidence de Son Éminence le Cardinal-Archevêque, président d'honneur.

Samedi 2. 9 heures. Visite de la Basilique de Saint-Remi et des maisons historiques de Reims.

1 heure. Visite des monuments romains et des caves de la maison Pommery-Greno.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS DE SOISSONS ET LAON [1]

Secrétaires généraux :

MM. l'abbé Pècheur (Soissons).
A. de Florival (Laon).

Secrétaires généraux adjoints :

MM. Al. Michaux (Soissons).
Maurice Dollé (Laon)

Trésoriers :

MM. E. Collet (Soissons).
P. Baudemant (Laon).

MM. Barbey, président de la Société archéologique, à Château-Thierry.
Barral (le vicomte de), ancien sous-préfet, de la Société archéologique de Soissons.
Baton (l'abbé), curé-archiprêtre de la Cathédrale, à Laon.

(1) Les noms précédés d'une étoile sont ceux des membres de la Société française d'Archéologie qui ont assisté au Congrès.

BAUDEMANT (P.), pharmacien, trésorier de la Société académique, à Laon.

*BAYE (le baron Joseph DE), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie pour la Marne, au château de Baye (Marne).

*BESNARD (A.), notaire, à Saint-Denis (Seine).

BESNARD, architecte de la ville, à Soissons.

*BETHUNE DE VILLERS (le baron Jean), conseiller provincial, délégué de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc, à Oostrosebèke, près Gand (Belgique).

*BLOMME (Arthur), président du Tribunal civil de Termonde (Belgique).

BLOMME (Mme Arthur), à Termonde (Belgique).

*BONNAULT D'HOUET (le baron X. DE), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie pour l'Oise, à Compiègne.

BONNAULT D'HOUET (la baronne X. DE), id.

*BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-les-Reims.

BRANCHE DE FLAVIGNY, à Soissons.

BRISMONTIER, agent d'assurance, à Laon.

BRUNEHANT père, maire de Pommiers (Aisne).

CAILLEZ (Léon), maire de Soissons.

CANON (A.), juge au Tribunal de 1re instance, à Laon.

*CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien magistrat, au château de la Marmitière, près Angers.

CHARTIER (Auguste), ancien magistrat, à Senlis.

*CHEVALLIER (l'abbé), curé de Tramery, par Ville-en-Tardenois (Marne).

CHEVALLIER (le docteur P.), à Compiègne.

*CHEVALLIER (Raymond), au Bois-de-Lihus (Oise).

CHORON, ancien député, ancien maire, président de la Société archéologique de Soissons.

CIROU, notaire, à Villers-Cotterets.

COLLET (Émile), trésorier de la Société archéologique, secrétaire de la mairie, à Soissons.

COLLET, directeur de l'Enregistrement, à Laon.

COMBIER (A.), président du Tribunal de 1re instance, à Laon.

CORNAUX (l'abbé), curé de Corcy et Longpont (Aisne).

CORTILLIOT (A.), président de la Société académique, propriétaire-gérant du *Journal de l'Aisne*, à Laon.

*COUDRET (Alphonse), notaire, à Compiègne.

*COUNHAYE (J.-B.), à Suippes (Marne).

COURAJOD (Louis), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, à Paris.

*D'AULT DU MESNIL (G.), à Abbeville.

DAUTREVILLE, architecte, à Reims.

DAUTREVILLE (Mme), à Reims.

DAVRIL, à Soissons.

*DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), manufacturier, à Roanne.

DEHAUSSY (Mlle Hélène), à Paris.

DÉJARDIN, receveur des hospices, à Saint-Quentin.

DELAPLACE (l'abbé), curé d'Urcel.

DELORME (Arthur), notaire, à Soissons.

*DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

DESMASURES, journaliste, à Hirson (Aisne).

*DESMOTTES (Aimé), à Paris.

DEVIOLAINE (Émile), conseiller général de l'Aisne, à Vauxrot (Aisne).

*DION (le comte A. DE), inspecteur-général de la Soc. française d'Archéologie, maire de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

DOLLÉ (Maurice), photographe, à Laon.

DUCROCQ, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, à Paris.

*DU FONTENIOU (Alfred), avocat, à Poitiers.

*DU LAC (Jules), ancien magistrat, à Compiègne.

*DU MANOIR (Gaston LE COURTOIS), à Caen.

*DUPUIS (Ernest), président du Comité archéologique de Senlis.

MM. *Duro (le commandant C. Fernandez), capitaine de vaisseau de la marine espagnole, membre de l'Académie royale de l'Histoire, à Madrid (Espagne).

*Duval (Jérôme), ancien percepteur des contributions, à Lillebonne.

Eck (Th.), conservateur des Musées, à Saint-Quentin.

Ermant (G.), architecte, à Laon.

Failly (le baron Maurice de), à Compiègne.

*Florival (Adrien de), juge au Tribunal de 1re instance, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour l'Aisne, à Laon.

Fossé d'Arcosse père, ancien président de la Société Archéologique de Soissons.

Fossé d'Arcosse (René), directeur de l'*Argus soissonnais*, à Soissons.

*Francart (Adolphe), bâtonnier de l'ordre des avocats, délégué du cercle archéologique de Mons (Belgique).

*Germain (Léon), inspecteur de la Société française d'Archéologie pour Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

*Givelet (Charles), membre de l'Académie, à Reims.

*Glanville (Léonce de), directeur honoraire de l'Association normande, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour la Seine-Inférieure, à Rouen.

Glatigny, maire de Laon.

Glinel, vice-président de la Société académique, à Laon.

*Godfray (Henry), trésorier des États, à Saint-Sauveur (Ile de Jersey).

Gosselin (Gabriel de), à Paris.

Gosset (Alphonse), architecte, vice-président de l'Académie, à Reims.

*Guignard (Ludovic), président de la Société des Amis des Arts, à Chouzy (Loir-et-Cher).

MM. HALLOPEAU, ingénieur civil, professeur à l'École centrale, à Paris.

*HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons.

HARDUIN DE GROSVILLE, juge au Tribunal de 1re instance, à Laon.

HAZARD (Alfred), ancien magistrat, délégué de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai (Nord).

HENRIVAUX (J.), directeur de la manufacture des glaces, à Saint-Gobain.

HIDÉ (Charles), à Bruyères (Aisne).

*HUGUET (le chanoine), vice-président de la Société historique et littéraire de Tournai (Belgique).

*JADART (Henri), bibliothécaire-adjoint, secrétaire général de l'Académie, à Reims.

*JANVIER (Auguste), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

*JOLY DE MOREY (Henri), ancien magistrat, à Paris.

*LA BOURALIÈRE (Aug. DE), ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

*LA GUÈRE (le comte Raymond DE), de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.

*LAIR (le comte Ch.), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie pour Maine-et-Loire, au château de Blou, par Longué.

*LAIR (Jules), ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, directeur des entrepôts et magasins généraux, à Paris.

LAIR (Mme Jules), à Paris.

LALOUETTE-FOSSIER, propriétaire, à Marle (Aisne).

*LAMBERTYE (le comte Gaston DE), à Compiègne.

LAMY (Édouard), architecte, à Reims.

*LA PERCHE (Eugène), à Saint-Cyr-lez-Tours (Indre-et-Loire).

*LA PERCHE (Paul), à Paris.

LA PERCHE (Mme Paul), à Paris.

MM. *La Roche de Marchiennes (Émile de), membre du Cercle archéologique de Mons, à Harvengt (Belgique).

Laurent, professeur de dessin au Collège, à Soissons.

*Laurière (J. de), secrétaire général de la Soc. française d'Archéologie, à Paris.

Lebon, de la Société Archéologique de Soissons.

Lecomte (l'abbé), à Laon.

Le Couteulx de Caumont, à Compiègne.

Lecroire (Pierre), à Lille.

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie pour les Deux-Sèvres, à Poitiers.

Ledouble (le chanoine), secrétaire de l'Évêché, à Soissons.

*Le Féron de Longcamp, membre du Conseil de la Soc. française d'Archéologie, à Caen.

*Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du Comité des travaux historiques, à Paris.

Legoux (le baron Jules), ancien magistrat, à Paris.

Léguillette, de la Société archéologique de Château-Thierry.

*Léman (Charles), à Compiègne.

Lemaire (Achille), président du Comice agricole, à Soissons.

Lemaire (Emmanuel), président de la Société académique, à Saint-Quentin.

Lemaitre, avocat, à Laon.

Lemoine (le docteur Victor), professeur à l'École de médecine, président de l'Académie, à Reims.

Leroux (le docteur), à Corbeny (Aisne).

Lesguillons (le docteur J.), à Compiègne.

Letaille (Jules), à Paris.

Letellier (Victor), à Soissons.

*Levé (A.), vice-président du Tribunal civil, à Avesnes.

MM. LION, notaire, à Laon.
LOBGEOIS (Ed.), avocat, à Laon.
LOUSTAU, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois.
*MACQUERON (Henri), membre de la Société d'Émulation, à Abbeville (Somme).
*MAGNIENVILLE (Roger DE), secrétaire adjoint de la Société historique, à Compiègne.
*MARSY (le comte DE), directeur de la Soc. française d'Archéologie, à Compiègne.
MAYEUX, vice-président de la Société archéologique de Château-Thierry.
MAZARD, à Neuilly-sur-Seine.
*MERESSE (Ch.), à Compiègne.
MICHAUX (Alexandre), imprimeur, vice-secrétaire de la Société archéologique de Soissons.
MIDOUX (Étienne), professeur de dessin, à Laon.
MIGNEAUX, principal du Collège, à Soissons.
MONTESQUIOU (le comte Anatole DE), ancien conseiller d'État, au château de Longpont (Aisne).
MOREAU (Auguste), conseiller général de l'Aisne, à Coyolles.
MOREAU (Frédéric), ancien conseiller général de l'Aisne, à Paris.
*MORRY (Charles DE), 70, boulevard Béranger, à Tours.
MOULIN, secrétaire de la Société archéologique de Château-Thierry.
MÜLLER (le chanoine), premier vicaire de la cathédrale, à Senlis.
PALANT (l'abbé), curé de Cilly, près Marle (Aisne).
PAPILLON (Léandre), vice-président de la Société archéologique de Vervins.
PASQUIER, ancien notaire, à Laon.
PASQUIER (Félix), archiviste de l'Ariège, à Foix.
PÊCHEUR (l'abbé), secrétaire de la Société archéologique de Soissons, curé de Crouy (Aisne).

MM. *Pierrot-Deseilligny (Jules), élève de l'École de Hautes-Études, à Paris.

Piette (Louis-Édouard), ancien député, président de la Société archéologique, à Vervins.

Pilloy (J.), agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin.

Pinard, à Laon.

*Pinoteau (le baron A.), ancien officier supérieur d'état-major, à Paris.

*Pinoteau (le baron Maurice), ingénieur civil, à Paris.

Pinsard, architecte, délégué de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Plateau, de la Société archéologique de Soissons, à Hartennes (Aisne).

Poul (Mme de), à Compiègne.

Quarré-Reybourbon (L.), de la Commission historique du Nord, à Lille.

*Régnier (Louis), à Gisors.

Roucy (Albert de), président honoraire du Tribunal de 1re instance, président de la Société historique, à Compiègne.

Roucy (Francis de), à Compiègne.

Rousseau, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Laon.

Saint-Marceaux (Edmond de), à Braine.

Saint-Quentin, professeur au Collège, à Laon.

Serrure (Raymond), expert en médailles, à Paris.

*Silva (le chevalier J. P. N. da), membre de l'Institut de France, président de la Société royale des Architectes, à Lisbonne (Portugal).

*Simon (le commandant Charles-Laurent), à Fismes (Marne).

*Sorel (Alexandre), président du Tribunal de 1re instance de Compiègne.

Souhart (Roger), ancien capitaine d'état-major, à Compiègne.

MM. * Thédenat (l'abbé), de l'Oratoire, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France, à Paris.

Thibaudier (S. G. Mgr), évêque de Soissons et Laon, à Soissons.

* Thiercelin (l'abbé), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie pour Seine-et-Marne, à Meaux.

* Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval (Loire).

Thorne (Mme Francès N.), à Londres.

* Thuret (Charles), à Paris.

* Travers (Émile), membre du Conseil de la Soc. française d'Archéologie, délégué de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, à Caen.

* Vaillant (V. J.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Vauvillé (Octave), de la Société archéologique de Soissons, à Pommiers (Aisne).

* Vayson (J.), ancien président de la Chambre de Commerce, à Abbeville.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, à Paris.

Villemont (Charles), ancien adjoint, à Compiègne.

* Wauwermans (le général), ancien président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, commandant le génie, à Anvers (Belgique).

* Wilson (le major-général F. Sylvester), de l'armée royale britannique, à Jersey (Floriana-Beaumont).

Wilson (Mme F. Sylvester), à Jersey.

Zeller, inspecteur d'Académie, à Laon.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

I.

SOISSONS.

SÉANCE D'OUVERTURE DU 23 JUIN 1887.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance d'ouverture de la cinquante-quatrième du Congrès archéologique de France a lieu, à deux heures, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville de Soissons.

Une nombreuse assistance, dans laquelle on remarque un grand nombre de dames, remplit cette salle.

S. G. Monseigneur Thibaudier, évêque de Soissons, M. le Sous-Préfet, M. Caillez, maire, et les principales autorités de la ville, prennent place sur l'estrade, ainsi que MM. Choron, ancien député et ancien maire de Soissons, président de la Société Archéologique, Leclerc de La Prairie, président honoraire, le général Wauwermans, président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, le major général F.-S. Wilson, le commandant C.-F. Duro, membre de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid.

Le bureau de la Société française d'Archéologie est représenté, outre M. de Marsy, par MM. Jules de Laurière, secrétaire général, le comte de Dion, inspecteur général, Le Féron de Longcamp et Émile Travers, membres du Comité permanent, L. de Glanville, Bélisaire Ledain, le comte Lair, le baron X. de Bonnault d'Houet, l'abbé Thiercelin, Léon Germain et le baron de Baye, inspecteurs.

Nous citerons aussi, parmi les personnes ayant assisté à cette séance ou aux suivantes : MM. A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre ; Louis Courajod, ancien président de la Société des Antiquaires de France ; l'abbé H. Thédenat, de l'Oratoire ; E. Caron, vice-président de la Société française de Numismatique ; A. Janvier, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie ; Hazard, ancien conseiller à Douai ; J.-P. Vaillant, de Boulogne ; J. Vayson, d'Ault Du Mesnil et Henri Macqueron, d'Abbeville ; Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie ; Eugène Lefèvre-Pontalis, Ch. Piet-Lataudrie, H. Joly de Morey, Aimé Desmottes, Ch. Thuret ; A. Gosset, vice-président de l'Académie, Ch. Givelet, Dautreville, H. Jadart et L. Demaison, de Reims ; l'abbé Chevallier, de Tramery ; le commandant Simon, de Fismes ; le baron A. Pinoteau et le baron Maurice Pinoteau ; Jérôme Duval, de Lillebonne ; Louis Régnier, de Gisors ; de Gosselin, J. Pierrot-Deseilligny ; Félix Thiollier et J. Déchelette, membres de *la Diana* ; A. de La Bouralière et A. du Fonteniou, de Poitiers ; le comte Raymond de La Guère, de Bourges ; Charil de Ruillé, d'Angers ; Eugène La Perche et Ch. de Morry, de Tours ; Ludovic Guignard, de Blois ; le

vice-président Levé, d'Avesnes; Gaston du Manoir, de Caen; le président de Roucy, le président Sorel, le docteur Lesguillons, J. du Lac, le comte de Lambertye, Roger Souhart, Le Couteulx de Caumont, Roger de Magnienville, Paul La Perche, le docteur Chevallier, Ch. Villemont, Francis de Roucy et Maurice de Failly, de Compiègne; Loustau, de Crépy; Ernest Dupuis, président du Comité archéologique, l'abbé Müller et Auguste Chartier, de Senlis; Pasquier, de Foix; le vicomte Hervé de Rougé, etc.

A côté de MM. Choron et Leclerc de La Prairie, presque tous les membres de la Société archéologique de Soissons ont pris une part active aux travaux du Congrès, nous citerons notamment MM. Fossé d'Arcosse père (1), l'abbé Pécheur, E. Collet, Laurent, Mignaux, Plateau, le baron Morio de l'Isle, le chanoine Ledouble, Edmond de Saint-Marceaux, l'abbé Corneaux, Brunehant, Octave Vauvillé, le comte Anatole de Montesquiou, Cirou, Alex. Michaux, etc.

Il en a été de même de ceux de la Société académique de Laon, et nous n'avons pas trouvé un concours moins empressé de la part de MM. Cortilliot, président, Glinel, vice-président; A. Combier, président du Tribunal civil, Ad. de Florival, l'abbé Baton, archiprêtre, Harduin de Grosville, Lemaître, Canon, Midoux, Baudement, Maurice Dollé, Pasquier, Gautier, architecte, Saint-Quentin, professeur, l'abbé Palant,

(1) Moins d'un mois après la clôture du Congrès, nous avions le regret d'apprendre la mort imprévue de M. Fossé d'Arcosse et nous sommes sûrs que tous nos confrères s'associeront au deuil de sa famille et regretteront avec nous le savant aimable, le lettré délicat qui avait bien voulu accepter de présider avec nous le banquet de Soissons. M.

l'abbé Delaplace, ainsi que de MM. Glatigny, maire de Laon, et Zeller, inspecteur d'Académie.

Les autres Sociétés savantes du département de l'Aisne s'étaient fait représenter : celle de Château-Thierry, par MM. Barbey, Moulin et Léguillette ; celle de Saint-Quentin, par MM. Pilloy, Déjardin et Eck. Les Sociétés de l'Oise, de la Marne et de la Somme avaient, on l'a déjà vu, de nombreux délégués.

Les étrangers ont pris aussi une part active au Congrès, la Belgique était représentée par MM. le général Wauwermans, président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers ; le chanoine Huguet, de Tournai ; le président Blomme, de Termonde ; Ad. Francart, de La Roche de Marchiennes et Hambye, de Mons, et le baron J. Béthune de Villers, de Gand ; l'Espagne, par le commandant D. Cesareo Fernandez Duro, capitaine de vaisseau, membre de l'Académie royale de l'Histoire ; l'Angleterre, par M. le major-général Wilson et M. H. N. Godfray, trésorier des États de Jersey.

Jamais, enfin, le Congrès n'avait vu les dames l'honorer en si grand nombre de leur présence. Mmes de Poul, Jules Lair, Paul La Perche, la baronne de Bonnault, Eug. Vatin et Dautreville ; Mlle Hélène Dehaussy, ainsi que Mmes Wilson, de Jersey, Fr. Thorne, de Londres, et Blomme, de Termonde, ont bien voulu en suivre les séances et les excursions.

M. le Président ayant déclaré la Session ouverte, donne la parole à M. Choron, président de la Société archéologique de Soissons, qui s'est exprimé en ces termes :

« MONSEIGNEUR,
« MESDAMES ET MESSIEURS,

« En prenant la parole, comme président de la Société archéologique de Soissons, j'obéis à un double sentiment de reconnaissance : reconnaissance envers M. le Directeur et MM. les Membres de la Société française d'Archéologie d'avoir bien voulu décider de réunir cette année dans notre ville le Congrès archéologique de France et d'y tenir la première partie de la 54e session annuelle de ce Congrès ; reconnaissance envers la Municipalité soissonnaise, qui, pour mettre notre Société en mesure de recevoir plus dignement le Congrès, a mis à notre disposition, avec une subvention spontanément offerte, les splendides salons où nous sommes réunis.

« Aux savants membres de la Société française d'Archéologie, qui viennent, la plupart de si loin, honorer notre ville de leur présence, animer notre zèle archéologique du souffle du leur, nous éclairer de leur savoir et de leur expérience, nous disons : merci et soyez les bienvenus.

« A Monsieur le Maire de Soissons, qui sait combien les réunions comme celle-ci aident au développement et au progrès des lettres et des sciences et qui a contribué de tout son pouvoir au succès de ce Congrès, à ses adjoints et aux membres du Conseil municipal qui l'ont unanimement secondé, nous adressons nos plus vifs sentiments de gratitude.

« Nous ne voulons pas d'ailleurs oublier dans nos remercîments les autres autorités de la Ville, qui ont bien voulu augmenter par leur présence l'éclat de cette solennité : notre éminent Évêque, que notre Société a l'honneur de compter dans ses rangs et qui, dès que le Congrès a été annoncé, a gracieusement offert pour plusieurs de ses membres l'hospitalité dans son palais, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, des magistrats, les délégués des nom-

breuses Sociétés françaises et étrangères et enfin tous les amis des lettres, des sciences et des arts, qui sont ici.

« Quant aux membres de la Société académique de la ville de Laon, au siège de laquelle doit se tenir la seconde partie du Congrès qui s'ouvre en ce moment et qui est tout autant que la nôtre associée à l'œuvre de propagande archéologique de ce Congrès, qu'ils veuillent bien se considérer comme étant ici de la maison et agréer le salut amical et tout spécial de leurs collègues de Soissons.

« Ayant l'honneur, Messieurs, de vous adresser la parole au nom de la Société archéologique soissonnaise, j'aurais à vous dire quelques mots de son origine, de son histoire et de ses travaux. Je ne crois pas devoir, à une séance d'ouverture, entrer dans ces détails. Je le ferai, si le temps m'en est donné, dans une autre séance.

« Je me contente, dès à présent, de vous dire que M. Frédéric Moreau, si honorablement connu dans le monde archéologique par ses *Albums Caranda*, ne pouvant, à son grand regret, assister au Congrès, nous a adressé un exemplaire complet de ses magnifiques albums, y compris celui relatif à ses nouvelles fouilles de la villa d'Ancy, près Braine. Ces albums sont exposés dans le salon d'entrée. Il y est joint un état analytique, dressé par M. Frédéric Moreau lui-même, et contenant le curieux résumé de tout ce qu'ont révélé les dix années de ses explorations dans les arrondissements de Château-Thierry et de Soissons. M. Moreau a visité 13,234 sépultures gauloises, gallo-romaines, mérovingiennes et autres ; et le mobilier funéraire, qu'il y a recueilli, ne se compose pas moins, avec les silex, de 31,575 objets.

« Vous trouverez dans le même salon, — et nous regrettons de n'avoir pu y improviser qu'une bien incomplète exposition, — d'anciennes tapisseries, des peintures, des meubles que nous devons à l'extrême obligeance de leurs heureux possesseurs et qui ne vous paraîtront pas sans doute indignes d'attention. Vous y trouverez de plus

la partie, concernant le Soissonnais, de l'importante collection de silex, de monnaies, d'objets de bronze et de fer, de MM. Brunehant père et fils, de Pommiers, près Soissons, tous objets recueillis à Pommiers même et en partie sur l'emplacement qu'on appelle le camp de Pommiers ou de Pasly, non loin des creutes ou grottes encore existantes dans ce dernier village.

« Mais je m'arrête, ne voulant pas retarder plus longtemps le moment où vous allez entendre la voix éloquente de M. le Président du Congrès, du savant et sympathique Directeur de la Société française d'Archéologie. »

M. le comte de Marsy a ensuite donné lecture du discours suivant :

MONSEIGNEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

« En vous conviant, cette année, à tenir votre réunion dans le département de l'Aisne, j'ai d'abord craint d'être accusé par quelques-uns d'entre vous d'un sentiment de partialité pour un pays voisin de celui que j'habite et qui est presque le mien ; mais je savais quels importants sujets d'études vous offrirait cette région, qui a été en quelque sorte le berceau de la monarchie et qui conserve tant de précieux monuments de toutes les époques de notre histoire. Je suis sûr que, si vous avez tenté de me faire un reproche, vos soupçons se sont déjà dissipés et que vous m'aurez excusé, dès qu'en arrivant à la gare vous aurez vu se profiler la vieille Cathédrale et les flèches de Saint-Jean-des-Vignes.

« Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous énumérer les richesses archéologiques que nous devons visiter, de vous parler de l'abbaye de Saint-Médard, de la Cathédrale et des églises de Saint-Pierre et de Saint-Léger, de l'abbaye de Longpont, des châteaux de La Ferté-Milon et de Villers-Cotterets, de l'église de Saint-Yved de Braîne, enfin,

« Nos confrères de Soissons, qui veulent bien nous en faire les honneurs, leur ont, depuis longtemps, consacré leurs veilles, et peu de pays possèdent aujourd'hui une bibliographie aussi étendue que celle du département de l'Aisne.

« En dernier lieu, tous les souvenirs archéologiques, tous les monuments du département, ont été décrits et dessinés dans cette remarquable publication d'Édouard Fleury, restée malheureusement inachevée et à laquelle, il y a dix ans, la Société française d'Archéologie décernait une de ses grandes médailles, en même temps qu'elle couronnait les recherches de M. Frédéric Moreau, alors au début d'une campagne qui dure depuis plus de quinze ans, et dont le vénérable archéologue doit, pour cette réunion, vous montrer les résultats dans une suite de tableaux synoptiques.

« La Société française d'Archéologie a tenu, il y a trente-cinq ans déjà, une courte session à Laon ; mais c'est la première fois qu'elle vient à Soissons, guidée par les membres de la Société archéologique. Je me fais un devoir de remercier à l'avance, au nom du Congrès, cette Compagnie savante qui continue si dignement les travaux et les traditions de l'ancienne Académie de Soissons, fondée en 1674.

« En venant ici, Messieurs, nous sommes heureux de trouver sur les listes de votre Société archéologique quelques-uns de ceux qui sont aussi nos doyens : M. de La Prairie, votre vénérable Président honoraire, et M. Williot, qui tous les deux prenaient part à la rédaction de vos statuts, le 10 février 1847 ; MM. Fossé d'Arcosse, Choron, Laurent, Alexandre Michaux, M. l'abbé Pècheur enfin, qui achève ses *Annales du Diocèse de Soissons*, œuvre à laquelle il se consacre depuis plus de vingt ans.

« Il est d'autres noms, Messieurs, qui ne doivent pas être oubliés dans cette enceinte et que nous devons rappeler à côté de celui d'Édouard Fleury, ce sont ceux de

Charles Périn, l'érudit bibliophile qui a enrichi la ville de Soissons d'une collection inestimable, et d'Amédée Piette, qui possédait une si complète connaissance des antiquités de tout le département.

« La première séance de nos Congrès annuels est en quelque sorte une fête de famille où nous nous retrouvons, venant chacun de notre province apporter le résultat de nos recherches, et les soumettre à la critique. Mais, ce n'est pas tout, les mêmes études nous lient et, à côté de cet échange d'idées, il est une communauté de sentiments qui fait que nous nous inquiétons avant tout les uns des autres, que nous nous intéressons aux joies comme aux tristesses de nos confrères, laissez-moi dire de nos amis.

« C'est donc une revue sommaire de ce qui s'est passé depuis notre réunion de Nantes, des évènements qui constituent en quelque sorte notre existence sociale que je vous demande la permission de faire avec vous. Ce n'est point de l'archéologie, le cadre serait trop vaste, mais seulement de la Société française d'Archéologie que je désire vous entretenir en inaugurant cette session.

« Je vous annonçais l'an dernier la prochaine discussion de la loi sur la conservation des Monuments historiques. Les membres de la Chambre des Députés l'ont votée à l'unanimité et elle a été promulguée le 30 mars 1887. Ses bons effets ne tarderont pas à se faire sentir et mettront fin à une rage de démolition qui semblait s'acharner contre un certain nombre de nos plus intéressants édifices.

« Bien que nous ne puissions intervenir qu'à titre officieux, pour la conservation de nos Monuments nationaux, la nouvelle loi nous crée des devoirs auxquels je sais que vous ne manquerez pas, elle nous impose aussi l'obligation de maintenir toujours au complet les cadres de la Société dans les départements. D'assez nombreuses vacances s'étant produites depuis quelques années, le Comité permanent a cherché à les combler en faisant appel au dévouement d'archéologues éclairés. C'est ainsi que

vous verrez la liste de nos inspecteurs complétée, pour le département de l'Aisne, par M. de Florival ; pour le Cher, par M. Albert des Méloizes ; pour la Mayenne, par M. Paul de Farcy ; pour Meurthe et Moselle, par M. Léon Germain, et pour l'Yonne, par M. Julliot.

« Je ne voudrais pas abuser de votre temps, mais vous me permettrez de vous donner quelques exemples de l'activité de nos confrères dans leurs travaux sur l'archéologie française : Je vous citerai notamment la splendide monographie du *Château de La Bâtie*, de MM. Félix Thiollier et de Soultrait ; la grande et magistrale *Histoire des Arts au moyen âge en Artois, en Flandre et dans le Hainaut*, de M. le chanoine Dehaisnes ; les *Mélanges d'Archéologie*, de MM. Palustre et Barbier de Montault ; la *Monographie de l'église Saint-Clément de Tours*, de MM. Palustre et Nodet ; les travaux de M. Louis Texier sur l'*église de Saint-Maximin* ; les recherches sur *Mahaud d'Artois*, de M. Jules-Marie Richard, la suite des *Monuments de la Saintonge*, de M. l'abbé Julien-Laferrière, etc.

« Chaque année, depuis vingt-six ans, le Gouvernement, s'appropriant une création d'Arcisse de Caumont, convoque, dans des assises annuelles, à Paris, les délégués des Sociétés savantes. Il ne m'appartient pas de vous donner un aperçu des discussions qui ont eu lieu dans les sections d'histoire, d'archéologie et de géographie du Congrès de la Sorbonne et des lectures faites au même moment à la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts qui, chaque année, vient doubler en quelque sorte la section d'archéologie, mais il me sera permis de rappeler, cependant, que les membres de la Société française n'ont pas cessé d'y prendre une part active.

« A la section d'archéologie, dont le bureau était composé de membres de notre Association et présidé par M. Edmond Le Blant, l'époque préhistorique a été l'objet des communications de MM. Buhot de Kersers, le baron de Baye et Pitre de Lisle ; M. Bouchard a présenté les der-

niers dessins de M. Esmonnot sur les découvertes faites aux Martres-de-Veyres, M. l'abbé Arbellot a parlé de Chassenon, M. l'abbé Dehaisnes, des camps d'Avenelles et d'Etrungt, M. Leroy, des forges de Ferrières, M. Chaillou avait envoyé le résumé des découvertes des Cléons, dont vous aviez eu l'an dernier la primeur, M. Blancard a cherché à fixer la valeur de la livre de Charlemagne, M. Albert des Méloizes a apporté les beaux dessins des vitraux des chapelles de Bourges, MM. Demaison et Gosset ont discuté les transformations de l'église de Saint-Remi de Reims, que nous verrons dans l'excursion qui doit terminer le Congrès, MM. Cau-Durban et Pasquier ont décrit le château de Caumont en Couserans, MM. Forestié et de L'Estourbeillon nous ont fait connaître de curieuses particularités sur les costumes du moyen âge.

« A la section des Beaux-Arts, la part de nos confrères n'est pas moins considérable : M. Giron a continué ses études sur les peintures murales de la Haute-Loire, M. de Grandmaison a communiqué de nouveaux renseignements sur Michel Colomb ; M. Castan a retracé la vie du sculpteur Monnot, M. Léon Germain s'est occupé de Jean Richier, M. Henri Stein, des peintres de Grenoble. Enfin un vœu de M. le vicomte Hervé de Rougé, pour la conservation de l'Hôtel Salé, ancienne école centrale, et pour son appropriation comme Musée des Arts décoratifs, a obtenu l'assentiment unanime de la section.

« Permettez-moi de vous rappeler à cette occasion que le Comité des Sociétés des Beaux-Arts, réorganisé il y a peu de mois, a été complété par la nomination de membres non résidants, et de correspondants, dans laquelle une large part a été faite aux membres de la Société française d'Archéologie.

« L'enseignement de l'archéologie dans les séminaires, cette œuvre de prédilection de notre fondateur et qui existe depuis longtemps dans le diocèse de Soissons et Laon, a reçu de nouveaux développements et je suis heu-

reux de signaler les cours créés à Albi et à Poitiers et les conférences instituées dans le diocèse d'Aire.

« Parmi les symptômes qui témoignent de la faveur accordée en ce moment à nos études, qu'il me soit permis de citer le grand nombre de dessins d'archéologie monumentale qui figurent cette année à l'Exposition des Beaux-Arts. Les architectes sentent de plus en plus l'importance de l'étude des édifices du moyen âge et de la Renaissance, et je suis heureux de pouvoir nommer, parmi ces habiles restaurateurs, nos confrères, MM. Rapine, Lafollye et Nodet. Je mentionnerai aussi les relevés très consciencieux de l'abbaye de Longpont que vous verrez demain, relevés dus à M. Richardière.

« Quelques-uns d'entre nous manquent parfois au rendez-vous, et, depuis deux ans, vous avez bien voulu me permettre, reprenant l'usage de la plupart de nos compagnies savantes, de leur dire un dernier adieu, de rappeler encore une fois leurs noms ici.

« La Société a été cruellement frappée depuis notre dernier Congrès. Plusieurs de nos confrères, comme M. l'abbé Charles, semblaient avoir encore de longs jours devant eux, d'autres avaient atteint un âge avancé. C'est par ces derniers que vous me permettrez de commencer : M. le colonel Gazan est mort à Antibes, son pays natal, dans sa 95e année. Il était notre doyen d'âge, et l'an dernier il nous envoyait une dissertation qui montrait avec quelle lucidité il savait encore conduire un raisonnement, avec quelle fermeté sa main continuait à manier le compas et le crayon.

« M. le baron de Fontette, ancien député du Calvados, était un des membres les plus assidus de notre Comité permanent, et s'il n'était pas des fondateurs de la Société, il n'avait pas tardé à s'y intéresser activement, de concert avec Arcisse de Caumont, dont il était l'ami. M. Esmonnot, architecte à Moulins, disposait, l'an dernier, en faveur du musée de cette ville, d'un certain nombre d'objets recueillis

par lui dans les fouilles de Néris, qu'il avait dirigées pendant cinquante ans, et il en publiait le résumé. M. Flécheyr-Cousin, architecte à Troyes, était aussi un de ces archéologues patients qui savent mettre à profit les moindres circonstances. C'est ainsi qu'on lui a dû la découverte d'importantes constructions romaines dans la ville de Troyes. M. de Lobit de Monval avait été le fondateur et le président de la Société de Borda, cette association si active avec laquelle j'espère qu'il vous sera donné prochainement de faire plus intimement connaissance. M. Louis de Bonnefoy, de Castelnaudary, s'était consacré à l'épigraphie des Pyrénées ; je voudrais vous parler avec détails de ce savant chrétien, mais je manquerais à ses volontés en rendant un juste hommage à sa mémoire. M. l'abbé Cérès a laissé d'importantes recherches archéologiques sur l'Aveyron, et c'est à son zèle que Rodez doit la création de son important musée. D'abord explorateur et compagnon de Dumont d'Urville, M. le docteur Jacquinot s'était occupé d'ethnographie et avait été amené ainsi à consacrer ses loisirs à l'archéologie préhistorique. C'est dans ces recherches qu'il trouvait un adoucissement aux cruels chagrins qui étaient venus atteindre ses dernières années. M. le duc de Lévis-Mirepoix conservait avec un soin pieux les monuments qui rappellent les souvenirs d'une des plus illustres maisons du midi de la France et ouvrait libéralement aux chercheurs ses archives privées. M. Brouchoud, avocat à Lyon, a pris part plus d'une fois à nos réunions et a laissé d'importants travaux topographiques sur le Lyonnais ; c'est à son initiative que l'on doit la reproduction du plan scénographique de Lyon au XVIe siècle.

« A ces noms, j'ajouterai ceux de MM. Delaunay, architecte à Bayeux ; Saint-Jean, ancien conseiller général du Calvados ; Lallier, président honoraire à Sens ; Tissot, bibliothécaire à Lisieux ; Moulin, ancien maire de Mortain ; Henri de Vigan, à La Lande de Cerqueux ; Brianchon,

secrétaire-adjoint de la Commission des Antiquités départementales, à Rouen : Tonnellier, à Sens ; l'abbé Templier, à Gap : ainsi que celui de Mme du Burguet, née Vallier, femme d'un esprit supérieur, et qui portait à nos études un vif intérêt.

« M. l'abbé Robert Charles, par lequel je clos cette liste funèbre, avait à peine quarante ans et, bien que d'une santé délicate, rien ne pouvait faire prévoir sa fin prématurée. Fils d'un archéologue et d'un artiste, l'abbé Charles avait puisé à bonne source, et, dans le dernier adieu qu'il lui adressait, Dom Piolin montrait la large place qui lui était déjà assurée parmi les historiens du Maine.

« Un de nos membres étrangers manque aussi à l'appel, Don Serafino Balestra, chanoine de Côme, archéologue érudit, philanthrope éclairé, qui consacrait depuis plusieurs années sa vie à l'instruction des sourds-muets et qu'une mort inopinée est venue atteindre à Buénos-Ayres, au milieu de son apostolat.

« Il est encore d'autres noms, Messieurs, que je me reprocherais de ne pas citer, bien que ceux qui les portaient aient cessé d'appartenir à notre société ou ne s'y soient trouvés associés que d'une manière temporaire : M. le baron de Wismes, dont plusieurs d'entre vous pouvaient encore, l'an dernier, apprécier à Nantes l'esprit si ingénieux dans des causeries où ils allaient chercher à le consoler de ses deuils. Archéologue, historien, graveur, le baron de Wismes a tenu une place importante parmi les auteurs bretons. M. de Linas, qu'une mort foudroyante venait frapper il y a deux mois, s'était fait une spécialité de l'étude des tissus, de l'orfévrerie et de l'émaillerie du moyen âge. La liste de ses travaux, de ses dissertations, serait longue à donner, long aussi l'exposé des idées nouvelles mises en circulation par lui. M. de Linas avait, à diverses reprises, pris part à nos réunions, et vous vous rappelez encore sa présence au Congrès d'Arras. M. le docteur Galy, dont le nom est inséparable du souvenir de la fondation des

Musées de la Dordogne, avait aussi été notre confrère pendant longtemps. M. Alfred Ramé, enfin, fut le collaborateur assidu du *Bulletin monumental* et trouvait, au milieu de ses hautes fonctions judiciaires, le temps de rédiger des études critiques qui lui avaient valu une juste réputation.

« Après avoir payé le tribut de nos regrets à ceux qui ne sont plus et nous être associés à la douleur de leurs proches, vous voudrez aussi prendre part aux évènements heureux qui arrivent à nos confrères, aux honneurs qu'ils reçoivent, aux distinctions dont ils sont l'objet. C'est ainsi que vous féliciterez M. le chanoine Dehaisnes, dont l'*Histoire de l'Art en Flandre et en Artois* vient d'être couronnée par l'Académie des Inscriptions et a remporté l'une des plus hautes récompenses académiques, le prix Gobert. M. Gaston Le Breton, le savant et actif directeur du Musée céramique de Rouen, a été l'objet d'une distinction aussi rare qu'enviée. L'Académie des Beaux-Arts se l'est associé comme correspondant libre.

« Les décorations, les distinctions académiques ont récompensé les services et les travaux d'un certain nombre de nos confrères :

« MM. Chabrières-Arlès et le Dr Étoc-Demazy ont été promus officiers de la Légion d'honneur. M. Émile Caron, que vous avez entendu l'an dernier vous décrire les mosaïques de Constantinople, a été nommé chevalier.

« Lors de la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, quatre de nos confrères ont été nommés officiers de l'Instruction publique, il ne m'est permis d'en citer que trois : MM. Bélisaire Ledain, Alfred Richard et Mgr le chanoine Barbier de Montault. M. Eug. Lefèvre-Pontalis recevait en même temps les palmes d'officier d'Académie. Dans le courant de l'année, MM. le conseiller Hardouin et Blanchetière avaient déjà été l'objet de distinctions analogues.

« Permettez-moi d'ajouter que ce n'est pas seulement en

France que nos confrères ont obtenu des marques d'estime venant attester la valeur et l'importance de leur travaux. S. S. le Pape Léon XIII, qui donnait l'an dernier une distinction si justement méritée à notre secrétaire général, M. Jules de Laurière, a conféré des décorations à nos confrères MM. Charles de Robillard de Beaurepaire, Paul de Fontenilles, Arthur de La Borderie, le comte de Charencey et Gustave Julliot.

« Sur la présentation de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, S. M. la Reine régente d'Espagne récompensait tout dernièrement les travaux exécutés à la demande de ce corps savant par notre confrère, M. Émile Travers, en lui décernant la commanderie d'Isabelle-la-Catholique.

« Vous n'avez pas attendu mes paroles pour féliciter un de nos confrères étrangers toujours fidèle à nos réunions, M. Francart, de la récompense par laquelle son souverain a reconnu les mérites du jurisconsulte distingué.

« Je dois encore saisir, Messieurs, la circonstance qui m'est offerte de témoigner publiquement à S. M. le Roi des Belges, dont le nom figure en tête de la liste de nos membres étrangers depuis plus de trente ans, de la respectueuse gratitude du Directeur de la Société, pour la haute distinction dont il a été l'objet.

« J'ai été bien long, et cependant il me reste encore un devoir à remplir : je ne puis tarder plus longtemps d'adresser mes remerciments à nos hôtes d'abord, aux membres de la Société archéologique, à la Municipalité de Soissons, qui nous donne l'hospitalité, au Conseil municipal, qui a voté un important subside pour notre réunion, et aux autorités qui, par leur présence, veulent bien concourir au succès de ce Congrès, à nos confrères, aux archéologues français et étrangers qui viennent prendre part à cette session.

« Ne devrais-je pas vous les nommer et remplir à leur égard le rôle du héraut qui, dans les tournois du XIIIe siècle, annonçait les combattants province par province ?

« La liste en serait longue, Messieurs, des Normands, aux Brabançons et aux Hennuyers, des Berrichons et des Lorrains aux Anglais, des Flamands et des Artésiens aux Castillans et aux Poitevins. Leurs noms et leurs travaux vous sont connus comme l'étaient, au moment de la joûte, les armes et les exploits des preux combattants, et je crois que la présentation est déjà faite.

« Comme l'an passé, Messieurs, un jeton frappé à l'effigie de notre fondateur rappellera notre réunion, et j'ai, en ce moment, l'honneur d'en remettre un exemplaire entre les mains de M. le Maire de Soissons, en le priant de vouloir bien l'ajouter aux collections numismatiques du musée, à titre de souvenir du 54e Congrès de la Société française d'Archéologie. »

La séance a été levée ensuite, et les membres du Congrès ont visité d'abord l'Exposition rétrospective, organisée dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, grâce à une généreuse allocation du Conseil municipal, et ensuite le Musée, la Cathédrale et Saint-Jean-des-Vignes.

Visite de l'Exposition, du Musée, de la Cathédrale et de Saint-Jean-des-Vignes.

Avant de commencer la visite des monuments, les membres du Congrès examinent l'Exposition rétrospective, qui, grâce au concours financier de l'Administration et du Conseil municipal, grâce au zèle de M. Collet et au concours d'un certain nombre d'amateurs, a été presque improvisée dans le salon de l'hôtel-de-ville, qui précède celui qui sert de salle de séances au Congrès.

Nous devons y signaler tout particulièrement la très importante collection d'objets préhistoriques, recueillis à Pommiers, par M. Brunehant, et qui n'occupe pas moins de vingt-et-une vitrines : des torques et autres bijoux gaulois et romains, appartenant à M. Bosteaux : plusieurs tapisseries exposées par MM. Raboisson et Lemer : deux bureaux Louis XV, d'un très beau travail, appartenant, l'un à la ville de Soissons, l'autre à M. de La Prairie ; le reliquaire votif en cuivre représentant la ville de Soissons et ses différents monuments, faisant partie du trésor de la Cathédrale : des tableaux, des sculptures et des faïences, appartenant à MM. Fossé d'Arcosse, Billaudeau, Salingre, Collet, Laurent : des dessins et gravures représentant les monuments du pays, exposés par MM. Alex. Michaux et Laurent.

La visite du Musée a eu lieu ensuite, sous la conduite de M. Collet. Le Musée de Soissons mérite une description spéciale, et nous ne pouvons ici que signaler l'intérêt de ses collections au point de vue local.

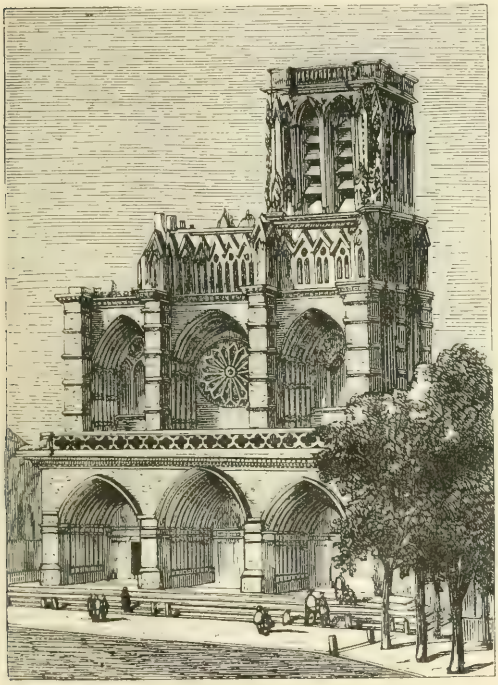

CATHÉDRALE DE SOISSONS.

Les fouilles faites à Soissons, et notamment au château d'Albâtre, l'ont enrichi de nombreux objets romains, au premier rang desquels il faut citer un beau plateau en argent ; signalons aussi des objets du

moyen âge en grand nombre, des sceaux et des mé-

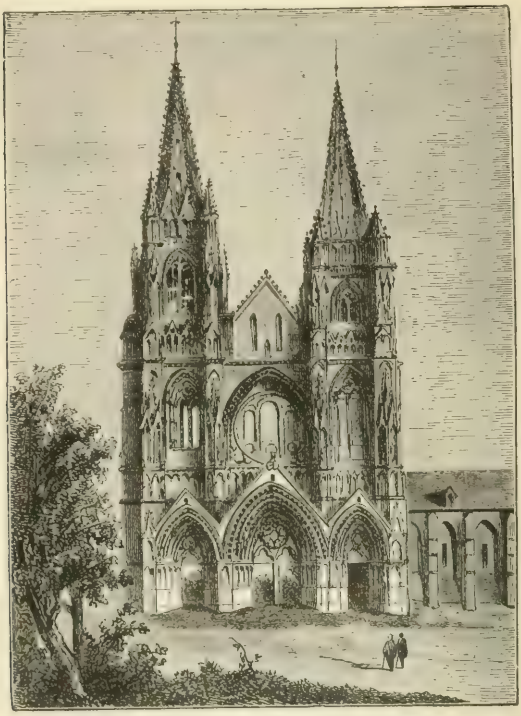

SAINT-JEAN-DES-VIGNES, A SOISSONS.

Façade avant 1870.

dailles, des tableaux et gravures, et les délicats vitraux de la chapelle de l'Arquebuse.

La Cathédrale et Saint-Jean-des-Vignes ont terminé cette première visite.

SECONDE SÉANCE DU 23 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du soir.

M. le Président invite MM. Choron, le général Wauwermans, le comte de Dion, Henri Jadart, le commandant Duro, le président de Roucy, Le Féron de Longcamp et B. Ledain, à prendre place au bureau.

M. Émile Travers donne communication de la correspondance et procède au dépouillement des ouvrages adressés au Congrès.

M. le Président donne ensuite lecture des questions du programme, et prie les personnes qui auraient préparé des travaux ou qui se proposeraient de prendre part à la discussion, de vouloir bien se faire inscrire.

M. Ch. Bosteaux présente le résumé des découvertes faites par lui, à Cernay-les-Reims, depuis quelques années.

C'est en 1872 et 1873 qu'il a entrepris ses premières fouilles dans des foyers gaulois, fouilles poursuivies avec succès jusqu'en 1880 ; à cette époque, il a commencé à rechercher les traces de l'époque néolithique, révélées par des grottes ou excavations souterraines creusées dans la craie. De 1881 à 1884, il a découvert au lieu dit les Barmonts un cimetière gaulois, dans

lequel il a fouillé plus de deux cents tombes. En même temps, il s'est attaché à recueillir les traces des monuments mégalithiques des environs de Reims.

Depuis cette époque, M. Bosteaux a recherché avec succès les traces de l'occupation romaine sur les territoires de Cernay, de Berru, de Witry-les-Reims, de Bétheny et dans d'autres localités de la Marne, et il a recueilli de nombreux objets étudiés par lui dans divers rapports présentés à plusieurs des congrès de l'Association pour l'avancement des sciences.

Il a apporté et exposé à Soissons quelques-uns des plus importants objets trouvés dans ses fouilles, et notamment des statuettes en bronze et des bijoux d'un caractère artistique et d'une grande délicatesse.

M. le président félicite M. Bosteaux de l'heureux résultat de ses recherches et, après avoir rappelé que la Société d'Agriculture de la Marne lui a récemment décerné une médaille d'or, dit que son exemple doit être cité et que l'on serait heureux de voir les personnes qui, comme lui, habitent la campagne et se livrent aux travaux agricoles, consacrer ainsi leurs loisirs à l'étude des antiquités locales.

M. le baron de Baye communique la photographie d'une nouvelle sculpture néolithique, découverte dans la sépulture de Collorgues (Gard), et qu'il rapproche des sculptures précédemment trouvées par lui dans les grottes du Petit-Morin, en Champagne.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis présente ses observations sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons. Il établit qu'elle a été reconstruite à diverses époques et que la crypte actuelle ne paraît avoir été édifiée que vers 830.

MM. Poquet et Choron présentent des arguments

tendant à lui attribuer une date antérieure et à la faire remonter à l'époque mérovingienne.

M. l'abbé Chevallier, curé de Tramery, donne lec-

ABBAYE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES, A SOISSONS.
D'après le *Monasticon Gallicanum*.

ture d'une étude sur les carrelages en terre cuite vernissée, et présente un album renfermant de nombreux dessins de carrelages recueillis par lui, soit à la suite de ses recherches personnelles, dans les départements de la Marne et de l'Aisne, soit dans

un certain nombre de publications faites depuis quelques années (1).

Il attribue une origine asiatique aux carrelages émaillés qui ont succédé aux mosaïques importées en Gaule par les Romains, et croit que c'est à la suite des croisades que l'usage des carreaux émaillés fut introduit dans notre pays.

C'est à la fin du XIIe siècle qu'il fixe la date de leur apparition.

Après avoir étudié les procédés de fabrication, il décrit les pavés vernissés qu'il a pu recueillir et les classe par sujets, signalant successivement les pièces de blason, — les fleurs de lys, employées comme motif décoratif, — les dessins divers, parquets, fleurons, couronnes, étoiles et fragments de rosaces,—et montre comment leur agencement produisait des ensembles; quittant les combinaisons offertes par le dessin linéaire, il étudie les motifs empruntés au règne animal ou au monde fantastique, — les chimères, — les animaux naturels, — les sujets de chasse, — les personnages, — les danses, — et enfin les inscriptions.

Après avoir cité plusieurs devises et légendes banales, il signale quelques noms de potiers.

En terminant, M. l'abbé Chevallier examine la forme des pavés, leurs couleurs et leurs dimensions, et cherche à préciser les dates de leur emploi.

M. de Marsy remercie l'auteur de cet important travail et discute quelques-unes des assertions qui y sont émises. Il signale, à propos des carrelages signés, le

(1) Une bibliographie très complète de cette question a été donnée par M. A. de Barthélemy, dans le *Bulletin Monumental* de 1887, p. 252.

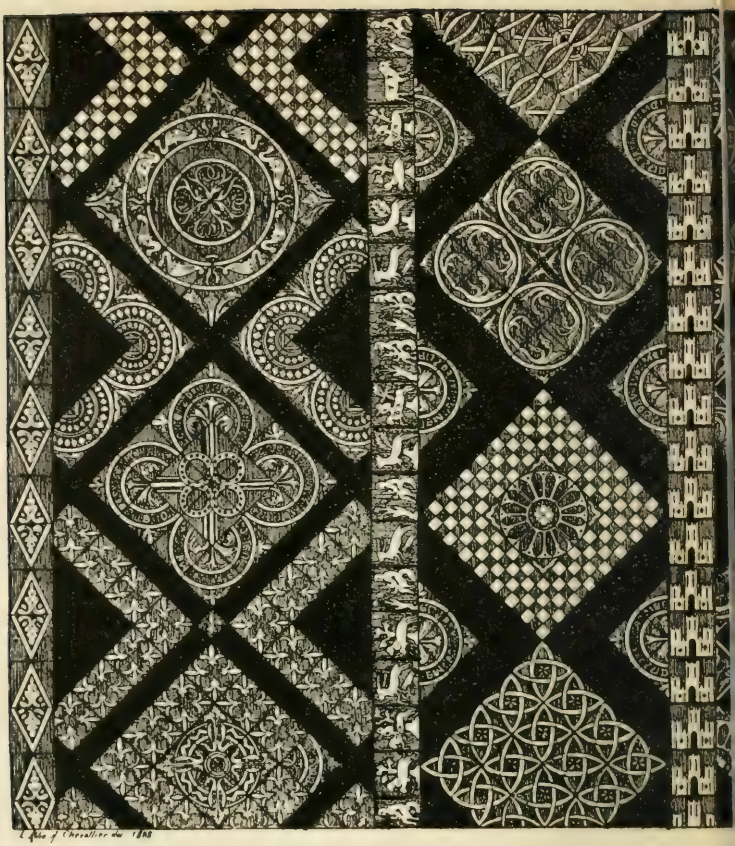

Carrelage émaillé du XIIIE Siè

TROUVÉ EN 1888, RUE DU CARDINAL-DE-LOR

A REIMS

(Dessin de M. l'abbé A. Chevallier)

E, Nº 5

très intéressant article que M. A. de Barthélemy vient de publier dans le *Bulletin Monumental*, et en fait passer de nombreuses reproductions sous les yeux des lecteurs.

Il insiste sur l'importance qu'il y aurait à réunir un recueil de tous les carreaux portant des inscriptions, en ayant soin d'indiquer avec exactitude leur provenance, qui peut mettre sur la voie, soit des ateliers de fabrication, soit des personnes pour lesquelles ces carreaux avaient été exécutés (1).

(1) Depuis cette époque, M. l'abbé Chevallier a décrit, dans le *Bulletin Monumental* de 1888, p. 431, un très important carrelage découvert à Reims, dans une maison de la rue du Cardinal-de-Lorraine, n° 5. Ce pavage, qui mesure 2^m, 50 de large sur 5^m, 05 de long, porte le nom de Laurent d'Auviler, déjà signalé par M. de Barthélemy. Nous en donnons ici la reproduction, d'après le dessin de M. l'abbé Chevallier.

24 JUIN.

Visite à Saint-Léger et à Saint-Médard.

La matinée a été employée à la visite de l'église de Saint-Léger et à celle de l'ancienne abbaye de Saint-Médard de Soissons.

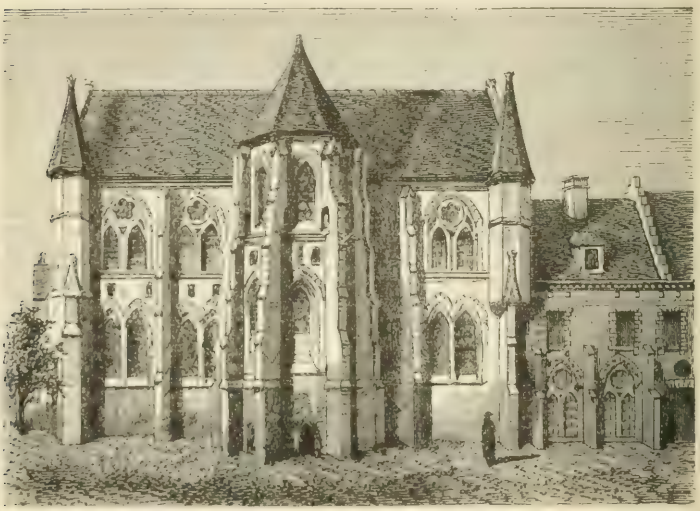

ÉGLISE DE SAINT-LÉGER, A SOISSONS.

L'abbaye de Saint-Léger est aujourd'hui transformée en petit séminaire. L'église date des XIIe et XIIIe siècles. Le chœur se termine par une abside pentagonale :

au-dessous se trouve une double crypte, dont la partie antérieure a été considérée comme pouvant appartenir aux IXe et Xe siècles, tandis que la partie placée sous l'abside est contemporaine de la construction du chœur. Le cloître est encore en partie conservé et donne accès à diverses salles ou chapelles, dont la plus intéressante est l'ancienne salle capitulaire.

De Saint-Léger, les membres traversent la ville, jettent un coup d'œil sur l'ancienne église Saint-Pierre, transformée aujourd'hui en Gymnase, et, après avoir traversé l'Aisne, sur un pont récemment construit, se dirigent vers Saint-Médard.

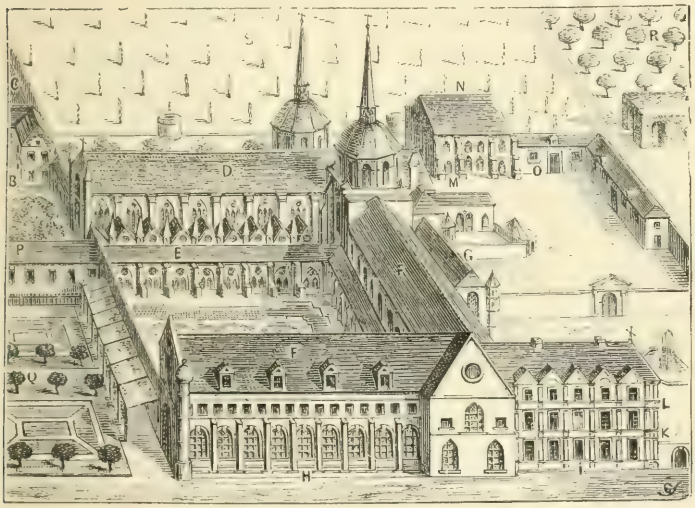

ABBAYE DE SAINT-MÉDARD, A SOISSONS.

D'après le *Monasticon Gallicanum*.

S. G. Mgr l'Évêque de Soissons avait bien voulu se

rendre à l'ancienne abbaye, aujourd'hui transformée en établissement d'instruction pour les sourds-muets, pour y recevoir les membres du Congrès, et c'est sous sa direction que nous avons visité les ruines de ce monastère, l'un des plus célèbres et des plus anciens de la France.

La partie la plus importante, au point de vue historique, est celle qui renferme les chapelles souterraines, au sujet de la date desquelles diverses opinions ont été émises.

Une de leurs particularités intéressantes consiste dans une suite de niches, trop peu profondes pour avoir été destinées à recevoir des statues et qui paraissent être d'anciennes stalles. La prison dite de Louis le Débonnaire et la salle capitulaire servant aujourd'hui de chapelle, attirent également l'attention. Partout, dans le parc, sont épars d'anciens tombeaux, des statues, des fragments de sculpture.

S. G. a bien voulu répondre favorablement au vœu qui lui a été exprimé par le président, au nom du Congrès, de faire réunir tous ces souvenirs de l'abbaye et d'en constituer un musée lapidaire.

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE LONGPONT

Excursion à l'abbaye de Longpont.

L'après-midi a été consacrée à une excursion en voiture à Longpont, à laquelle près de quatre-vingts membres ont pris part.

La première station a été à Courmelles, dont l'intéressante église romane a attiré à juste titre l'attention des congressistes. Cet édifice vient d'être nouvellement restauré sous la direction de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, qui y a procédé avec autant de science archéologique que de goût, et qui a su mettre en pratique les principes qu'il avait exposés dans sa thèse sur les églises romanes de la vallée de l'Aisne.

Berzy-le-Sec a ensuite offert aux visiteurs deux édifices curieux, l'église, édifice roman, et les ruines du manoir, dont la porte est flanquée de deux tours cylindriques au sommet, mais dont la base est évidée et semble formée de quatre piliers.

Le but de l'excursion était Longpont. L'abbaye de Longpont, l'une des filles de Cîteaux, fut fondée en 1131 par Joscelin de Vierzy et richement dotée par les rois de France et les seigneurs de la province. Son église, bâtie comme expiation par Raoul Ier, comte de Vermandois, en 1142, fut dédiée en 1227, et cent trente-deux reliques, pour la plupart rapportées de Terre-Sainte par l'évêque Jacques de Bazoches, furent déposées sous ses autels.

Aujourd'hui, l'église est en ruines, ainsi qu'une partie des bâtiments claustraux. Mais sa façade, restée debout, présente un aspect des plus imposants, et

CHATEAU DE BERZY-LE-SEC.

d'importantes parties de l'église encore conservées permettent d'en apprécier la grandiose architecture.

Vers 1810, le comte Henri de Montesquiou racheta et sauva des mains des démolisseurs ce qui avait échappé au vandalisme révolutionnaire et s'attacha à faire revivre tout ce qui pouvait être conservé des ruines, utilisant un talent véritable à restaurer une partie des appartements et à y réunir de précieuses collections.

Mme la comtesse Fernand de Montesquiou, secondée par M. l'abbé Corneaux, curé et historien de Longpont, a bien voulu nous faire de la manière la plus gra-

RUINES DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE LONGPONT

cieuse les honneurs du logis abbatial. Plusieurs des pièces du rez-de-chaussée en ont conservé la décoration du XVIIIe siècle, et la salle à manger est décorée de dessus de porte, dus au pinceau de Nattier, qui représentent, sous les figures du Temps et des Saisons, le marquis de Mailly et ses quatre filles.

Au premier étage, une vaste galerie donnant accès aux appartements des Bernardins, ainsi que des cloîtres, renferment de précieuses collections d'objets d'art, les uns recueillis dans le pays, épaves des établissements religieux et des châteaux de la contrée; les autres rapportés d'Italie et d'Allemagne et choisis avec soin. Signalons aussi, à titre de curiosité, le mobilier de campagne de Dupleix.

Si l'église abbatiale est en ruines, les fidèles de Longpont peuvent aujourd'hui assister aux offices divins dans une chapelle formée d'une partie d'une salle voûtée, placée à l'entrée de l'ancienne église.

Deux objets précieux y sont conservés : la châsse du bienheureux Jean de Montmirail, décorée de médaillons armoriés en émail de Limoges, et qui rappelle le style de la cassette de Saint-Louis, conservée au Louvre; et un coffret byzantin, renfermant le chef de saint Denis l'Aréopagite, dépouille enlevée au pillage de Constantinople et donnée à l'évêque de Soissons, Nivelon de Cherisy, qui avait eu une large part dans cette croisade.

---

25 JUIN.

Excursion à Villers-Cotterets et La Ferté-Milon.

C'est en chemin de fer que les membres du Congrès ont exécuté la première partie de leur programme, suivant jusqu'à Villers-Cotterets la ligne de Reims à Paris, et voyant en passant les ruines du château de Vierzy et la pittoresque silhouette du donjon de Septmonts, l'ancienne résidence des évêques de Soissons.

En débarquant, ils sont rejoints par un certain nombre de membres du Comité archéologique de Senlis, ayant à leur tête M. Ernest Dupuis, leur président.

Après un coup d'œil jeté à l'église, les congressistes se rendent au château, construction de François Ier, décrite avec grand soin par M. Palustre, dans sa *Renaissance*, et qui, après avoir longtemps fait partie de l'apanage des ducs d'Orléans, sert aujourd'hui de dépôt de mendicité pour le département de la Seine.

M. Senard, maire de Villers-Cotterets, et M. Gœdorp, directeur du dépôt, ont bien voulu guider obligeamment les visiteurs et leur faire voir successivement la chapelle, située au premier étage et récemment restaurée sous la direction de M. Trélat, et les escaliers dont les plafonds à caissons sont couverts de fort intéressantes sculptures. Les membres du Congrès ont

visité également les divers services de l'établissement et jeté un coup d'œil sur le parterre et sur le parc qui entourent le château.

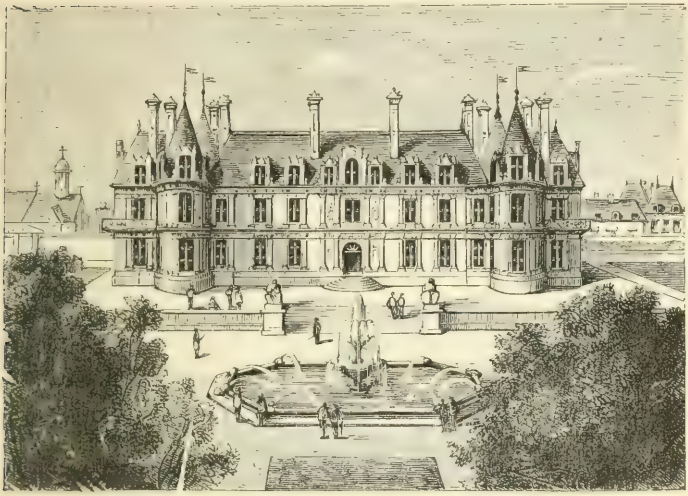

CHATEAU DE VILLERS-COTTERETS.

Ancienne vue sur les jardins.

Ils se sont associés au vœu formulé par M. Senart de voir un mobilier de l'époque décorer la salle du conseil et compléter aussi la restauration récemment effectuée de la pièce la plus importante du château.

Après le déjeuner, servi dans la grande salle de l'hôtel du Dauphin, les membres du Congrès se sont rendus en voiture à La Ferté-Milon.

La Ferté-Milon offre aux visiteurs deux églises et le château.

La première, située à l'entrée de la ville, est celle de Saint-Nicolas, édifice du XVe siècle, sans caractère.

mais dont les fenêtres du chœur et celles des chapelles latérales sont décorées de remarquables vitraux du XVIe siècle, qui reproduisent des sujets empruntés à la vie de N.-S. et à la légende de l'Apocalypse : plusieurs sont l'œuvre d'un artiste flamand J.-V. Osteen, dont M. l'abbé Muller a retrouvé la signature il y a quelques années.

Une des belles photographies que notre confrère, M. Thiollier, a exécutées pendant notre voyage et a bien voulu nous autoriser à reproduire avec sa complaisance habituelle représente l'une des plus remarquables verrières, le *Jugement dernier*, et permettra de juger de leur caractère.

La statue de Racine, en costume romain, rappelle le souvenir de la naissance du grand poète tragique, mais, bien qu'elle soit l'œuvre de David d'Angers, cette triste figure de pierre à perruque semble déplacée sous le maigre édicule qui l'abrite.

La seconde église, sous le vocable de Notre-Dame, s'élève à mi-côte, dans la direction du château. Le chœur est un type intéressant de l'architecture de la Renaissance ; le portail et le clocher sont romans.

Dans l'intérieur, nous devons signaler aussi des verrières moins nombreuses et un peu plus récentes que celles de Saint-Nicolas, mais dont quelques-unes sont également curieuses, notamment le vitrail de la Passion, au bas duquel figurent Jeanne de Rubempré, son défunt mari Jacques de Longueval, gouverneur du Valois et leurs quatorze enfants, vitrail daté de 1528.

Le château, trop peu connu, offre une grande analogie avec celui de Pierrefonds, construit également par Louis, duc d'Orléans, dans les dernières années

du XVe siècle; il est resté inachevé à la mort de ce prince, et il a été mutilé après les guerres de la Ligue, par Richelieu, qui voulut lui faire expier, à lui aussi, la résistance qu'il avait opposée aux troupes royales.

Quatre tours en subsistent encore, formant un des côtés, avec une porte centrale décorée d'un bas-relief sculpté, dont l'interprétation a appelé depuis longtemps l'attention des archéologues.

M. Courajod a bien voulu donner aux membres du Congrès de nombreuses explications sur cette œuvre remarquable de l'art français, peut-être de Jean de Liège, dans laquelle se fait sentir l'influence flamande, et M. le général Wauwermans a exposé, avec une grande clarté, les principes d'architecture militaire qui ont guidé les constructeurs du château au point de vue de la défense (1).

(1) Nous croyons inutile de résumer ici les explications de M. le général Wauwermans, qui a bien voulu, après un nouvel et très complet examen de La Ferté-Milon, rédiger sur ce château un mémoire complet.

DIMANCHE 26 JUIN.

Excursion à Braîne.

Dans la matinée, les membres du Congrès se sont rendus par le chemin de fer à Braîne, pour visiter l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Yved.

Fondée à la fin du XIIe siècle, l'abbaye de Saint-Yved, appartenant à l'ordre des Prémontrés, avait été

EGLISE DE SAINT-YVED DE BRAÎNE.

Avant sa restauration.

souvent honorée des faveurs royales et a servi de sépulture à de nombreux personnages, dont les membres de la famille de Dreux.

ÉGLISE DE SAINT-YVED-DE-BRAINE

L'église est en partie ruinée ; la nef a été détruite ainsi que le portail, mais le chœur et les chapelles absidales, disposées en forme pentagonale, méritent avec raison d'attirer l'attention.

Des sculptures remarquables décorent encore certaines parties de l'église et nous citerons tout particulièrement, à cause de son beau caractère, la Vierge assise reproduite par M. Thiollier.

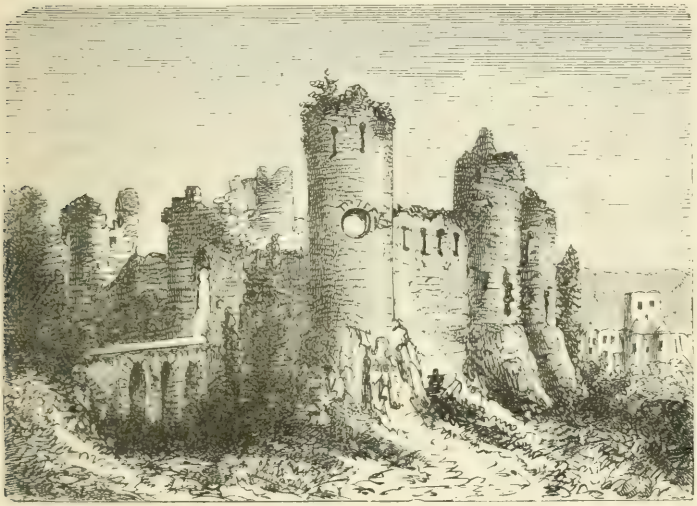

RUINES DU CHATEAU DE LA FOLLIE

Pendant que quelques membres du Congrès vont, avant le départ du train, faire l'ascension de l'ancien château de La Follie, aujourd'hui ruiné, d'autres sont conduits par M. de Saint-Marceaux, voir les intéressantes collections géologiques et anthropologiques qu'il a recueillies.

SÉANCE DU 26 JUIN 1887.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi.

Le Président invite à prendre place au bureau : MM. le général Wauwermans ; le comte de Dion ; Cortilliot, le commandant Duro, Sorel, Fossé d'Arcosse, de La Prairie, et Barbey.

M. Laurent dépose sur le bureau trois planches, gravées à l'eau-forte par lui, représentant le cloître de Saint-Jean-des-Vignes avant et après l'incendie de 1870.

M. le Président remercie vivement M. Laurent de ces belles gravures dans lesquelles il a déployé, non seulement tout son talent d'artiste, mais encore tout son cœur de patriote, et rappelle que M. Laurent a déjà consacré, à de fréquentes reprises, son crayon et son burin à la reproduction des monuments du Soissonnais et des œuvres d'art du Musée.

M. Loustau présente une enseigne de pèlerinage, en étain, d'une finesse remarquable, qui se rapporte au culte de saint Mathurin et paraît remonter au XIIIe siècle.

M. Travers lit une note de M. Aimé Desmottes sur une très curieuse croix reliquaire en orfèvrerie, du XIVe siècle, dont il est le possesseur, et qu'il a fait figurer à plusieurs expositions. Elle a été trouvée à Baudignies (Nord). Elle est d'un travail qui paraît

STATUE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-YVED-DE-BRAINE

appartenir au nord de la France. Elle mesure 0m 18 de hauteur et 0m 14 de largeur.

La face principale est ornée de cinq cabochons en cristal de roche, reliés entre eux par neuf plus petits. Sous ces cabochons, de petits habitacles où sont déposées les reliques.

Au revers de la croix, des inscriptions gravées en caractères gothiques nous font connaître les reliques contenues dans la croix :

De le p. (pierre ou place) *ou Dieu plora pour Jérusalem.*

Du mont d'Olivier.

De la roche du mont S. (Sinaï).

De le p. ou le S Esprit descendit sur les apotre.

Du sépulcre N. S.

De le colonne du S.

De le vraie croix.

De le G. (grotte) *ou Dieu fu mis.*

Du S. N. S.

De le p. ou Dieu fi le cene.

De p. ou St Etienne fu.

Du lieu ou notre Dame monta en chieus.

Sur la douille, on lit ces mots qui rappellent son origine :

De le Eglise de Biaudignie.

Il est à remarquer que saint Étienne est le patron de la paroisse de Baudignies.

M. Travers analyse un travail sur les églises du canton de Fismes (Marne), adressé par MM. Demaison et H. Jadart.

Le président rend hommage à l'œuvre excellente entreprise par ces auteurs et aux qualités de la méthode qu'ils suivent.

Le président présente, de la part de M. Desmazures d'Hirson, des spécimens de silex taillés ou polis, trouvés dans le nord du département.

M. J. Pierrot-Deseilligny lit un mémoire, accompagné d'un plan, sur l'amphithéâtre de Lyon. Le résultat des recherches de l'auteur, exécutées d'après les conseils de M. de Villefosse, est accueilli par l'approbation unanime des membres du Congrès (1).

Le président lit une note de M. Delattre sur un monument funéraire de Cambrai et en présente une photographie.

M. Vauvillé résume l'histoire des fouilles qu'il a faites au camp de Pommiers, près de Soissons, qu'il croit être l'antique *Noviodunum*. La première trouvaille importante a eu lieu en 1875, mais les fouilles n'ont commencé d'une manière régulière qu'en 1882 : leur résultat ne laisse aucun doute sur l'existence d'un important oppidum gaulois.

Une discussion, à laquelle prennent part plusieurs personnes, s'élève au sujet de l'emplacement de *Noviodunum* que l'on croyait anciennement être la ville de Soissons.

M. Barbey conteste sur ce point les conclusions de M. Vauvillé, en s'appuyant sur les distances et la nature des travaux d'approche dont parle César.

Le président fait remarquer que l'on ne peut attacher beaucoup d'exactitude aux évaluations métriques des *Commentaires* de César. Il rappelle l'accueil fa-

(1) Ce travail a été publié dans le *Bulletin Monumental* de 1887, p. 415. — On sait que M. J. P.-Deseilligny a retrouvé dans la propriété de M. Lafon, à Fourvières, les restes d'un amphithéâtre depuis longtemps cherché et qui a dû être le lieu du martyre des chrétiens de l'an 177.

vorable fait aux travaux de M. Vauvillé par les savants les plus compétents.

M. Vauvillé fait remarquer qu'aucun objet gaulois n'a jamais été trouvé à Soissons et qu'il a été fait des confusions entre trois différentes localités nommées *Noviodunum*.

M. Choron insiste sur l'importance des travaux de défense signalés par César.

M. Vauvillé donne de nouveaux détails sur les murailles dont il a retrouvé les vestiges et sur la largeur des fossés, qui variait de 17 à 20 mètres.

M. Ledain s'étonne qu'il n'ait pas été trouvé dans les fouilles des fiches en fer comme celles de Morcenx.

Les communications étant épuisées, le président prend la parole pour adresser ses remerciements : aux collectionneurs qui ont bien voulu prêter des objets pour l'exposition si intéressante et si rapidement organisée ; à l'administration et aux membres du conseil municipal, qui ont offert l'Hôtel-de-Ville pour les réunions du Congrès ; à la Société Archéologique et aux habitants, qui ont accueilli les membres étrangers à Soissons avec tant de courtoisie ; à Mgr l'Évêque, qui a honoré de sa présence la séance d'inauguration et voulu recevoir lui-même le Congrès dans l'établissement diocésain de Saint-Médard ; enfin à toutes les autorités civiles et religieuses qui ont concouru à la bonne réussite du Congrès.

Le président annonce ensuite que le comité administratif de la Société française d'Archéologie a tenu à ne pas quitter la ville de Soissons sans délibérer sur les médailles à décerner aux membres ayant pris part à la première partie du Congrès. En conséquence des

décisions prises, M. Travers proclame, ainsi qu'il suit, les lauréats :

Rappel de grande médaille de vermeil : M. Frédéric MOREAU père, pour ses fouilles et ses publications de Caranda.

Grande médaille de vermeil : M. l'abbé PÊCHEUR, pour ses publications sur le diocèse de Soissons.

Médailles d'argent : M. LEFÈVRE-PONTALIS.

MM. BRUNEHANT, à Pommiers, pour ses découvertes archéologiques ;

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, pour la restauration de l'église de Courmelles ;

Alex. MICHAUX, à Soissons, pour ses publications historiques sur le Soissonnais.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

Le Secrétaire,

LÉON GERMAIN.

BANQUET DU 26 JUIN 1887.

A 6 heures 1/2, un banquet était servi dans le grand salon du restaurant Delaborde, et environ 80 convives y prenaient place.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés.

M. le comte de Marsy, président, remercie la municipalité, la Société archéologique de Soissons, Mgr l'Évêque, les membres présents, les dames qui ont bien voulu par leur gracieuse présence rendre la réunion plus agréable, les lauréats du jour, les organisateurs du Congrès et de l'exposition locale, et surtout M. Collet, qui s'est donné la plus large part du travail et de la peine et auquel certainement on doit la réussite de cette exhibition improvisée.

Il donne ensuite lecture de la lettre suivante de S. G. Mgr Thibaudier, qui est, à de fréquentes reprises, interrompue par d'unanimes applaudissements :

Monsieur le Président,

Ne pouvant assister au banquet qui termine ce soir la station du Congrès archéologique de France à Soissons, je désire au moins vous adresser, ainsi qu'à Messieurs vos savants et très honorables collègues, un faible témoignage de ma vive sympathie : je le fais en vous envoyant, avec ces lignes, quelques fleurs de mon jardin, qui pourront, je l'espère, trouver place sur votre table.

L'archéologie locale, Monsieur le Président, est, ce me semble, la plus gracieuse et l'une des plus utiles des sciences qui s'occupent du passé. La géologie scrute l'enveloppe du

globe terrestre, et demande à ses couches successives le secret de bien des origines. Mais si elle n'est pas muette sur l'histoire et la nature de l'homme, elle a peu de chose à nous en dire, et ce qu'elle nous en dit reste, en grande partie, fort problématique. La philologie, cette histoire naturelle et cette géologie du langage, exhume, recouverts de l'enveloppe conservatrice des vieux idiomes, les éléments de notre nature intellectuelle et morale, identiques partout, et néanmoins divers chez les différentes races humaines. La science archéologique exploite un sol moins profond et composé de moins de débris ; mais combien elle en retire d'objets qui nous appartiennent mieux, et dans lesquels nous trouvons des émotions comme des leçons plus humaines, parce qu'ils sont les œuvres, et comptent entre les œuvres exquises de l'humanité ! Il n'est pas jusqu'aux textes historiques, supérieurs à tout en précision, qui ne cèdent quelque chose aux monuments artistiques. Les textes traduisent surtout l'idée, les œuvres d'art surtout le sentiment : or le sentiment tient plus de place que l'idée abstraite dans l'ensemble de notre vie.

Les textes et les monuments s'associent d'ailleurs à merveille dans le grand travail de l'histoire : ils s'éclairent, se contrôlent et se complètent mutuellement. L'habile usage que vous faites des premiers, vous et Messieurs vos confrères, montre assez du reste le prix que vous y attachez ; je n'éprouve donc aucun embarras à dire ici que les textes sont de beaucoup la principale des sources historiques.

Mais les textes ne se rencontrent pas partout, et souvent ils sont rares là où les monuments abondent : à l'archéologie alors de commencer la recherche ou de commenter une écriture avare ; à elle le rôle important.

D'autres fois des textes, même nombreux, sont loin de donner une idée assez ample, une idée juste, de la société qui nous les a laissés. Connaîtrions-nous bien le moyen âge sans ses cathédrales ? Sans Notre-Dame de Paris et ses

sœurs, ne méconnaîtrions-nous pas nos ancêtres, dussent nos bibliothèques regorger de tous leurs manuscrits perdus ? Nous avons commencé, en tout cas, à revenir de nos préventions plusieurs fois séculaires contre eux, quand d'éminents esprits nous ont ramenés à l'estime de leurs arts. Il manquerait énormément même à la connaissance que nous avons de l'esprit grec, sans l'architecture et la sculpture de la Grèce. Un simple tronçon de colonne, apporté de Milet au Louvre, et devant lequel je me suis arrêté plus d'une fois, révélerait au besoin la grandeur et la délicatesse de la civilisation ionienne.

L'archéologie est donc, Monsieur le Président, comme une évocation partielle de la vie des sociétés éteintes et ordinairement de la meilleure portion de leur vie.

N'était-il pas naturel que, sur une terre chrétienne depuis tant de siècles, l'évêque vît avec joie et respect arriver des savants qui travaillent avec sagacité à remettre au jour, à signaler, à recommander, à marquer de leur date, à replacer dans leur milieu, à interpréter les ouvrages plastiques où tant de générations ont imprimé plus ou moins leur caractère intellectuel, moral et religieux ? Le chrétien a confiance dans la vérité ; il se souvient que le divin Maître a dit : *Veritas liberabit vos,* et même : *Ego sum veritas.* Il a, par conséquent, confiance aux résultats de la vérité totale et ne demande pas mieux que la plus grande abondance possible de lumière. L'Evangile n'a qu'à gagner, selon nous, à ce qu'on explore complètement un sol qu'il a si longtemps pénétré.

Voilà pourquoi, entre autres motifs, Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous offrir, et je vous prie de vouloir bien transmettre à Messieurs vos doctes confrères, l'assurance de ma haute considération et de ma religieuse reconnaissance.

M. Fossé d'Arcosse père, l'un des fondateurs de la Société Archéologique, en l'absence de M. Choron,

président empêché, remercie à son tour M. de Marsy des flatteuses paroles qu'il avait fait entendre, rappelle les services rendus pendant de longues années à la Société par M. de La Prairie, aujourd'hui Président honoraire, et ceux que rend chaque jour le Président actuel, M. Choron, continuateur de son œuvre, puis il a terminé par un compliment aux dames présentes.

M. le général Wauwermans, président de l'Académie d'archéologie de Belgique, prend ensuite la parole en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

En venant au Congrès de Soissons, je dois vous l'avouer, j'avais conçu la pensée, usant de la qualité de membre de votre association que vous m'avez fait l'honneur de me conférer, de me dissimuler dans vos rangs. La présomption était grande de la part d'un Flamand ; elle a été aussitôt déjouée. Un sentiment d'honnêteté m'a obligé de vous déclarer que je venais en France pour faire de la contrefaçon, pour tâcher d'établir dans mon pays une association semblable à la vôtre, en profitant de votre expérience. J'emporte malheureusement la conviction qu'il nous sera difficile de vous imiter en bien des choses. Il nous sera impossible d'égaler la grâce charmante, la courtoisie parfaite avec laquelle vous nous avez accueillis et avec laquelle vous nous avez traités aussitôt en amis. Recevez-en, en mon nom et au nom de mes collègues étrangers, nos sincères remerciements.

Si nous ne pouvons vous égaler, nous nous efforcerons en Belgique de poursuivre, comme vous, l'étude de l'archéologie, dont l'utilité a été définie en termes si éloquents dans la lettre dont notre Président vient de donner lecture. L'archéologie nous permet d'apprécier, sur des preuves irrécusables, la grandeur d'un passé que nous devons tâcher d'imiter. Elle nous permet, en pénétrant dans la

vie intime des générations qui nous ont précédés, de juger avec plus d'équité les fautes que nous sommes trop disposés à condamner légèrement. Elle rectifie l'histoire souvent empreinte et faussée par la passion des hommes et des temps.

Dans mon pays, nous considérons l'archéologie comme un terrain neutre où tous les partis, assurés d'un sincère patriotisme, peuvent s'entendre. Ici je n'hésite pas à dire que c'est ce terrain neutre sur lequel toutes les nations peuvent se mettre d'accord, car l'archéologie enseigne à l'homme les devoirs qu'il a à remplir sur cette terre pour rester digne du passé.

Nous n'ignorons pas, Messieurs, que votre bienveillance s'adresse moins à nous qu'aux nations que nous représentons. Nous demandons à la grande et généreuse France de conserver à nos pays respectifs une bonne et sincère amitié qui leur est chère. Le rôle glorieux que la France a rempli dans le passé répond de celui qu'elle remplira encore dans l'avenir.

M. le commandant Fernandez Duro, de l'Académie de l'Histoire de Madrid, porte un toast qui a été accueilli avec enthousiasme, et qu'il termine par cette acclamation : pour la France et pour sa prospérité !

M. Jules Lair porte le toast suivant, qui est souvent interrompu par les bravos unanimes.

Comme sous doyen du corps des maris dont les femmes ont eu l'honneur d'être invitées à ce Congrès (le doyen M. le général Wilson m'ayant laissé la parole), je demande la permission de remercier M. le comte de Marsy de toutes ses prévenances, de toutes ses délicates attentions pour les dames depuis qu'elles ont rejoint le Congrès. Venant de

votre part, cela ne pouvait les surprendre. Elles ne vous en sont pas moins très reconnaissantes.

Je serais ingrat si je n'associais à ce remerciement M. de Laurière qui, hier, à Villers-Cotterets, adressait aux dames des paroles si aimables et qui, visiblement, partaient d'un cœur excellent.

Et, maintenant, laissez-moi ajouter, Messieurs, que la joie que nous autres maris nous éprouvons de cet accueil, n'est pas exempte d'un petit calcul d'intérêt.

Les archéologues sont les meilleurs des maris, chacun sait ça ; mais, avouons-le, nous sommes parfois des maris bien encombrants.

Nous revenons un jour avec des in-folio, un autre jour avec un chapiteau, le lendemain avec une colonne, le tout très poudreux. Les dames, cependant, ne nous font pas trop de reproches, et tolèrent nos manies.

Mais, à présent, après la distinction dont elles ont été ici l'objet, leur complaisance sera sans bornes. Elles videront leurs armoires pour les transformer en bibliothèques, les commodes se changeront en médailliers, et c'est ainsi que l'archéologie fera beaucoup de progrès, grâce à la galanterie de M. le Directeur de notre Société.

D'autres toasts sont portés par MM. J. de Laurière et A. Héron de Villefosse.

M. Travers termine la série en citant l'agréable sonnet ci-après :

Vieille église romane, à l'ornement bizarre,
J'aime ta nef étroite avec son chœur obscur,
Et ta façade nue où la fenêtre rare
Semble ouverte à regret dans l'épaisseur du mur.

Sur le tympan ainsi qu'au chapiteau barbare,
Des artistes pieux ont, dans le granit dur,

Taillé des bas-reliefs ; mais notre esprit s'égare
A vouloir épeler leur symbolisme pur.

Pourquoi, sous le larmier, des modillons grotesques,
D'animaux innomés les profils simiesques,
Et le rictus moqueur des têtes de démon ?

Est-ce des morts couchés au pied de la muraille,
Nobles, vilains, qui vont redevenir limon,
Que leur face sinistre et muette se raille ?

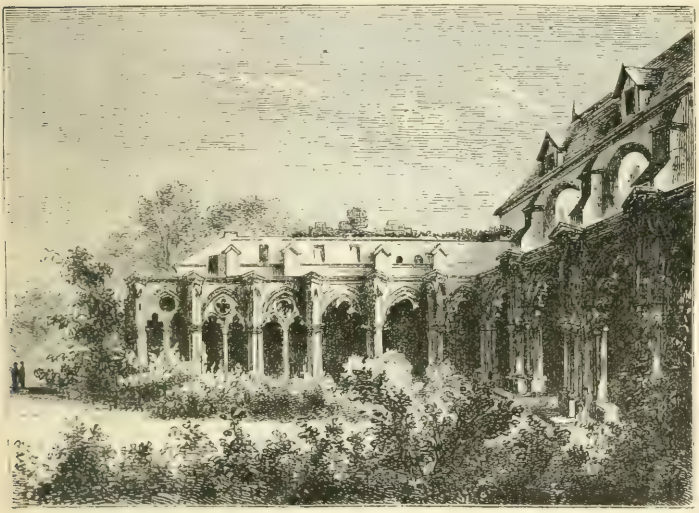

CLOÎTRE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES, A SOISSONS.

27 JUIN 1888.

Visite de la Bibliothèque de Soissons.

Le lundi matin, avant de quitter Soissons, les membres du Congrès ont visité la Bibliothèque de la ville, dont les nombreux manuscrits historiés ont depuis longtemps attiré l'attention des amateurs et fourni à Édouard Fleury le sujet d'une de ses plus intéressantes publications.

M. le Bibliothécaire fait aux membres du Congrès les honneurs de ce précieux dépôt installé dans une des ailes du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

Les Congressistes y visitent aussi, avec intérêt, la belle collection de livres, de plaquettes, de documents historiques sur le département de l'Aisne, léguée par M. Ch. Périn, et dont le catalogue imprimé comprend plus de 6,000 numéros (1).

(1) Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne, catalogue et table des livres, chartes, lettres-patentes, édits, arrêtés, lois, biographies, notices et documents imprimés sur le département de l'Aisne, composant la bibliothèque de Ch. Périn. *Soissons, imp. R. Fossé d'Arcosse*, 1883, in-8°, VII-555 pages.

II.

LAON [1].

En sortant de Soissons, les membres du Congrès retrouvent, dans l'ancienne ville épiscopale de Laon, un autre champ d'études non moins vaste et fécond en monuments et en souvenirs historiques de notre vieille France.

Quelque temps résidence des rois de la seconde race, centre intellectuel fameux, cette antique cité, dont, suivant quelques auteurs (2), Bibrax aurait été le berceau, domine au loin la vaste plaine qui l'entoure. Ses nombreuses églises, ses abbayes qui l'avaient fait surnommer la *Ville Sainte*, sa cathédrale surtout, le plus remarquable, sinon le premier spécimen du style de transition, ce panorama grandiose que l'on découvre de ses promenades, sont autant de puissants motifs d'attraction pour les artistes, les érudits ou les simples touristes. Si l'on n'y peut plus contempler cette antique tour de Louis d'Outremer, qu'un acte de vandalisme a

(1) Nous devons tout particulièrement remercier notre confrère et ami, M. A. de Florival, secrétaire général du Congrès de Laon, du soin qu'il a apporté à la rédaction entière de ce compte-rendu. MARSY.

(2) Melleville, *Histoire de Laon*, t. I, p. 28. Paris, Dumoulin, 1846.

fait disparaître en 1831, le vieux beffroi communal, sacrifié aux exigences militaires, si bon nombre de ses édifices religieux ou de ses constructions civiles ont disparu, il y reste encore assez de monuments intéressants, curieux vestiges des siècles passés, pour retenir ses hôtes.

Laon se rappelait encore les grandes assises archéologiques tenues au milieu d'elle, en juin 1851, par la Société française d'Archéologie, alors dirigée par son illustre fondateur, M. de Caumont, et, en 1858, par les Antiquaires de Picardie, où le regretté abbé Corblet

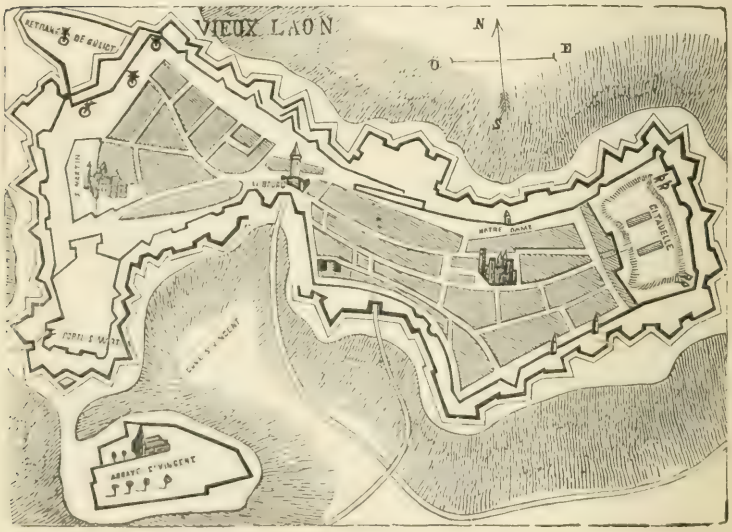

LAON.

Plan de la ville.

occupait une place si importante. Elle recevait, tout récemment encore, la Gilde belge de Saint-Thomas et

de Saint-Luc, qui, au mois d'août 1886, se livra à une étude attentive de ses principaux monuments (1).

Les visiteurs de Soissons ne se retrouvèrent ni moins nombreux, ni moins empressés à Laon. Sagement avares de leurs heures, ils commencèrent immédiatement leurs études, que les procès-verbaux de leurs séances permettront de suivre pas à pas. Plus d'un regrettera qu'elles n'aient pu être dirigées, comme en 1851, par M. l'abbé Poquet, alors inspecteur de la Société pour le département de l'Aisne, et secrétaire du Congrès. Des raisons impérieuses de santé avaient empêché notre savant confrère de nous apporter le précieux concours de ses connaissances en histoire et en archéologie locales.

(1) Un compte-rendu détaillé de cette excursion, la vingtième des réunions de la Gilde, a été publié dans le *Bulletin* de cette association (Société de Saint-Augustin, imprimerie Desclée, de Brouver et Cie, Lille et Bruges, 1888, in-4°, p. 250-426).

De nombrenses photolithographies accompagnent cette publication, dont les principaux articles sont dus à MM. le baron Jean Béthune de Villers, Eugène Soil, Joseph et Félix Béthune

PREMIÈRE SÉANCE DU LUNDI 27 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à deux heures dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

MM. Glatigny, maire de Laon, Cortilliot, président de la Société Académique de cette ville, le général Wauwermans, de Villefosse, membre de l'Institut, le major général Wilson, l'abbé Baton, archiprêtre de Laon, Émile Travers et Roullier, vice-président du Conseil de Préfecture, sont appelés à prendre place au bureau.

Un certain nombre de personnes de la ville et des environs témoignent, par leur présence, de leurs sympathies pour le Congrès, et de l'intérêt qu'elles portent aux communications qui y doivent être échangées.

M. Cortilliot prononce une allocution dans laquelle il souhaite, en ces termes, la bienvenue aux membres du Congrès :

« Mesdames, Monsieur le Président, Messieurs,

« En choisissant les villes de Soissons et de Laon pour sièges de son Congrès annuel, en associant à ses travaux toutes les Sociétés savantes de notre département, la Société française d'Archéologie leur a fait un honneur dont elles sentent tout le prix et dont, pour notre part, nous tenons à lui exprimer ici toute notre gratitude.

« Soyez donc les bienvenus, Messieurs, dans cette vieille cité laonnaise toute pleine de faits et de souvenirs, dont

l'histoire particulière s'est confondue si intimement, pendant tant de siècles, avec notre histoire nationale, et qui, aujourd'hui encore, malgré de trop barbares mutilations, reste si riche en glorieux monuments du passé.

« C'est ici, en effet, Messieurs, que le vénérable Anselme fondait ces écoles qui lui valurent le nom de Père de l'Université. — C'est ici que la tradition nous montre Abailard se formant à l'éloquence. — C'est ici que la féodalité dressait ses plus fiers donjons. — C'est d'ici que les peuples partaient à la conquête de leurs libertés. — Et c'est ici, Messieurs, qu'après avoir visité notre cathédrale, vous direz avec moi, j'en suis sûr, que l'architecture chrétienne a placé l'une de ses plus rares merveilles et véritablement enfanté des miracles.

« Soyez les bienvenus, vous qui allez consacrer de trop courts instants à cette étude attachante entre toutes de la reconstitution du passé et vous initier, d'après les monuments qu'ils nous ont laissés, aux arts, aux sciences, à l'histoire, à la vie de nos ancêtres.

« Je viens de parler de reconstitution du passé. Vous m'en voudriez, Messieurs, et je m'en voudrais à moi-même, si je ne saisissais cette occasion de saluer ici, une fois encore, la grande mémoire de celui qui, dans notre département de l'Aisne, a, plus que personne, travaillé à faire revivre les siècles anciens dans leurs œuvres et dans leurs hommes.

« Le nom de M. Édouard Fleury n'est pas de ceux qu'il soit permis de ne pas prononcer ici à l'occasion d'une solennité archéologique : et vous voudrez bien, je l'espère, vous associer aujourd'hui, comme vous l'avez fait il y a quatre ans, au pieux souvenir donné au travailleur émérite, au chercheur infatigable, à celui qui sut être, tout ensemble et avec un mérite égal, un artiste, un archéologue, un historien.

« Il me reste un dernier devoir à remplir. Au nom de la Société académique de Laon, j'ai à cœur de remercier,

dans la personne de notre excellent maire, la municipalité laonnaise qui a mis tant d'empressement, tant de bonne grâce à nous venir en aide et à nous permettre de recevoir dignement les membres de la Société française d'Archéologie.

« Que l'honorable M. Glatigny reçoive donc l'hommage de notre reconnaissance, comme nous vous l'offrons, respectueux et profond, à vous, Mesdames, qui êtes la note gracieuse de ce Congrès, à vous tous, Messieurs, nos maîtres dans la science, nos hôtes sympathiques d'aujourd'hui. »

M. de Marsy remercie, à son tour, M. le Président de la Société académique et M. le Maire de Laon, de leur gracieux accueil, et M. de Sars, de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu présenter à l'examen des membres du Congrès le trésor qui appartient à sa famille.

« Mesdames, Messieurs,

« Il y a trente-six ans, la Société française d'Archéologie, dirigée par son fondateur, Arcisse de Caumont, tenait à Laon une première session, organisée par le comte de Mérode, un fervent conservateur de monuments qui a enrichi votre cathédrale de la reproduction de la tombe de Barthélemy de Vir, depuis peu remise en honneur dans une de ses chapelles. Nos annales ont conservé, avec le récit des travaux et des excursions du Congrès, le souvenir de l'accueil flatteur que reçurent nos confrères des membres de votre Société académique, dont la fondation pourtant ne remontait qu'à quelques mois. Quelques-uns de ces anciens confrères, devenus vos doyens, sont aujourd'hui parmi nous, MM. Combier et le Dr Leroux notamment, et je suis heureux de rappeler ce souvenir en leur présence.

« A la même époque, j'arrivais dans votre département, où mon père avait été appelé par ses fonctions judiciaires,

et bien qu'encore enfant, je me suis trouvé en quelque sorte initié à vos études dès leur début. Dans cette petite ville de Vervins, voisine de la vôtre, habitaient M. Édouard Piette, MM. Papillon ; pendant les vacances, MM. Jules Perin et Matton, attirés par leurs relations de famille, y faisaient de fréquents séjours ; MM. Amédée Piette et Bretagne y étaient souvent appelés par leurs fonctions; M. Fleury y venait recueillir les matériaux de ses importantes publications.

« L'imprimerie de MM. Papillon était alors, en quelque sorte, le centre du mouvement historique du nord du département, et, en jouant avec deux de mes camarades, enlevés trop tôt, et qui promettaient de devenir, l'un un érudit de premier ordre, l'autre un artiste distingué, Fernand Le Proux et Léandre Papillon, je voyais tirer les planches lithographiées de la mosaïque de Nizy-le-Comte et imprimer les premières livraisons de *La Thiérache*.

« Souvent, nous allions même explorer l'antique Verbinum, c'est-à-dire remplir nos poches de tessons et de cailloux dont ces messieurs nous apprenaient à discerner la valeur.

« Plus tard, j'ai connu par mon père les récits des assises tenues à Laon, en 1858, par la Société des Antiquaires de Picardie; et, il y a vingt-cinq ans, vous vouliez bien, à sa mort, m'admettre à partager vos travaux.

« Ces réunions n'ont pas été les seules auxquelles vous ayez donné votre concours : il y a quatre ans, vous inauguriez un Congrès départemental que venait compléter une fort intéressante exposition de céramique et de gravures.

« Si je me permets de rappeler ces faits, c'est pour montrer une fois de plus à nos confrères venus ici des divers points de la France et des contrées étrangères, l'accueil qu'ils trouveront à Laon, auprès des archéologues de votre ville.

« Aujourd'hui, Messieurs, vous voulez bien nous guider, nous faire voir votre vieille cathédrale, enfin à peu près

complétement dégagée des échafaudages qui, depuis plus de trente ans, en masquaient les parties les plus intéressantes : votre ancien évêché, dont les deux chapelles ont été transformées en musée par les soins de MM. le président Combier et Midoux ; Saint-Martin et la chapelle des Templiers, dont la conservation est due aux efforts d'une commission instituée par un de vos anciens préfets, dont le nom mérite d'être mentionné, Desmousseaux de Givré.

« Je me rappelle toujours avec plaisir l'avoir entendu, il y a vingt-cinq ans, me raconter à Vichy les efforts qu'il avait faits, en 1843, pour conserver dans votre département les édifices qui avaient échappé au vandalisme des iconoclastes, aux guerres du XVIIe siècle et au marteau des démolisseurs de la Révolution et de la bande noire.

« Grâce à l'obligeance de son propriétaire, M. le général de Brauer, vous voulez bien, Messieurs, nous mettre à même d'examiner avec soin le beau trésor d'argenterie romaine trouvé à Chaourse. Les deux savants qui l'ont décrit d'une manière si complète, MM. de Villefosse et Thédenat, ont consenti à répondre à notre appel et ne refuseront pas, je l'espère, d'en faire ressortir devant nous les particularités.

« Je ne veux pas abuser de la parole.

« Dans notre séance d'ouverture, tenue à Soissons, je vous ai entretenus de l'existence de notre Société depuis le dernier Congrès. Qu'il me soit seulement permis aujourd'hui de vous remercier tous, vous, Messieurs, habitants de Laon et du nord du département qui nous recevez, et vous aussi, Messieurs, qui continuez chaque année cette exploration de la France qui est le but de notre Société et que mes prédécesseurs ont poursuivie depuis plus d'un demi-siècle. »

Le trésor trouvé à Chaourse, le 3 novembre 1883, improprement appelé « trésor de Montcornet », est

Imp. Phot. Aron Frères, 30, rue Lebrun, Paris

CHAPELLE DES TEMPLIERS A LAON

exposé dans la salle. C'est une des plus grandes attractions du Congrès. On sait que le soc d'une charrue, tirée par quatre chevaux, déplaça une large pierre sous laquelle on trouva hâtivement entassés contre un mur, comme dans l'effarement d'une invasion, de nombreux objets, la plupart en argent ou en plaqué et parmi lesquels on distingue surtout un magnifique seau en argent au bandeau finement ciselé, un grand plat au fond duquel se détache en relief un Mercure doré, enfin une passoire fort curieuse par laquelle on faisait couler le vin.

M. le Président invite M. de Villefosse, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, à donner quelques explications sur ce trésor.

Nous rappellerons qu'il a déjà fait l'objet d'un article dans le journal « *le Courrier de l'Art* », à la suite de la présentation faite à la Société des Antiquaires de France, par M. l'abbé Thédenat, des trente-et-une pièces qui le composaient. La Société académique de Laon s'était aussi tout particulièrement émue de cette remarquable trouvaille, comme le constate le bulletin de ses séances.

M. de Villefosse, se rendant avec une entière bonne grâce à l'invitation qui lui était faite a, dans une brillante improvisation, passé rapidement en revue les plus importantes découvertes de trésors de l'époque gallo-romaine faites depuis un certain nombre d'années, notamment de celui de Bernay, puis, arrivant au trésor de Chaourse, il en a, avec sa grande compétence, décrit les différentes pièces, s'attachant à en bien accuser les caractères distinctifs. Ce ne sont pas là, dit-il en finissant, les vases d'un temple, mais la vaisselle d'un riche particulier de l'époque des Antonins.

M. de Florival analyse sommairement les verrières de la cathédrale, que les membres du Congrès vont visiter.

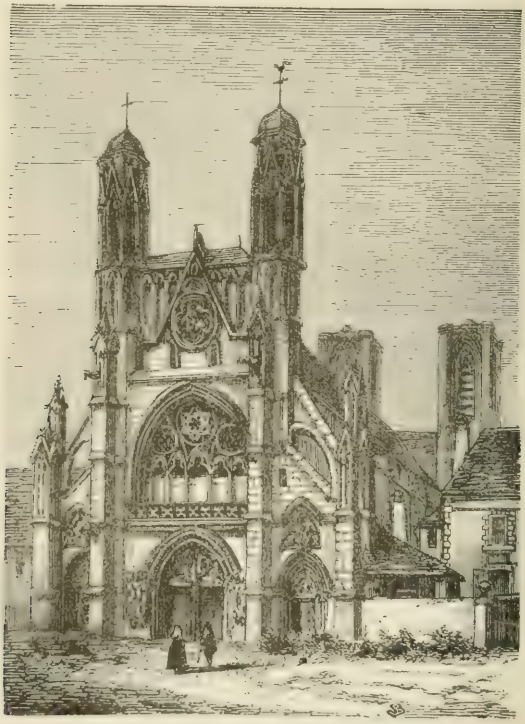

LAON.
Église de Saint-Martin.

La séance est levée à trois heures.

CLOITRE DE L'ÉVÊCHÉ DE LAON

Visite de la Cathédrale et du Palais-de-Justice.

A leur sortie de l'hôtel-de-ville, les membres du Congrès se rendent à la cathédrale (1) où ils sont reçus

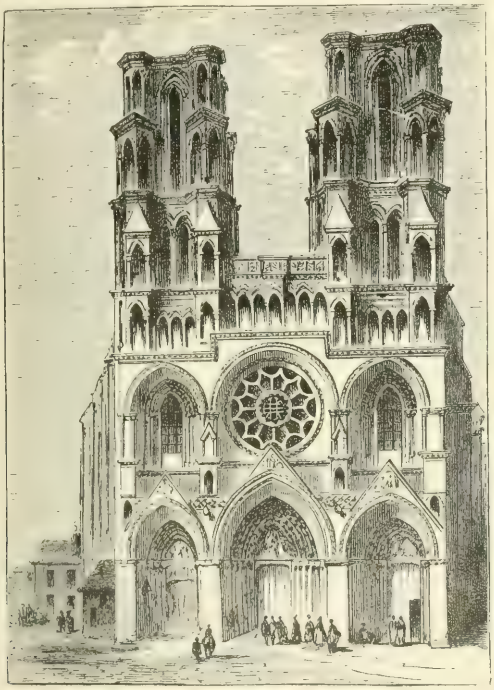

LAON.
Façade de la cathédrale.

par M. l'abbé Baton, archiprêtre, et M. Gautier,

(1) Marion, *Essai sur l'église cathédrale de N.-D. de Laon* (Paris, Dumoulin, 1843). — Melleville, *loco cit.* — Ed. Fleury,

architecte, qui, sous la haute direction de M. Bœswillwald, l'éminent inspecteur des monuments historiques, conduit habilement les travaux de restauration de ce grandiose édifice. La discussion et même le simple résumé des diverses opinions soulevées au sujet de l'époque de la construction de la cathédrale, exigerait de trop longs développements, alors surtout que l'on s'accorde aujourd'hui pour attribuer ce monument — au moins dans son ensemble — à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle. Tout d'abord, frappés de l'aspect imposant de ce vaste édifice dont la sobriété architecturale n'exclut pas une élégance dûe à l'harmonie des lignes et à l'exactitude des proportions, les membres du Congrès en examinèrent avec soin les différentes parties. Ils remarquèrent l'étendue inusitée du chœur par rapport à la nef, son chevet carré, les tribunes, le *clerestory*, les colonnes tantôt isolées, tantôt réunies en faisceaux. Leur attention se porta ensuite sur les clôtures de pierre ajourées des chapelles avec leurs fines colonnettes et leurs gracieux motifs de sculpture où le ciseau de la Renaissance se révèle dans des arabesques d'une délicatesse et d'une variété remarquables, les pierres tombales relevées dans ces chapelles et qui ont été dessinées, avec tant de fidélité et de talent, par M. Midoux, le fac-simile de la pierre tombale de l'évêque Barthélemy de Vir, don de M. le comte de Mérode et la « Sainte Face » cette peinture si connue de la tête du Christ, envoyée en 1249 par le pape Urbain IV, ancien archidiacre de Laon, à Sybille, abbesse du monastère de Montreuil-en-Thiérache, et

Antiquités du dépt. de l'Aisne, 3 partie, p. 153 et suiv. (Paris, Menu, 1879).

qui a échappé presque miraculeusement à tant de causes de destruction.

Les verrières, dont une rose et trois lancettes consacrées à la gloire de la Mère de Dieu et une autre rose à la représentation des Arts libéraux, arrêtèrent aussi quelques instants les visiteurs impressionnés par leurs effets de lumière, leur brillante coloration et l'heureux agencement des sujets. On sait que la conservation de ces vitraux du XIIIe siècle est due à M. Midoux, qui en a recueilli les morceaux épars après l'explosion de la poudrière de la citadelle en 1870, et par ses dessins et ses conseils, a si grandement aidé à leur restauration et à leur replacement.

Les chapiteaux, dont plusieurs vraisemblablement transposés accusent l'époque romane, furent tour à tour examinés et les derniers instants furent donnés à la chapelle du Chapitre, ornée de deux tableaux de Berthélemy, peintre laonnois, et aux restes imposants encore de l'ancien cloître avec sa frise feuillagée, à l'angle duquel un ange placé sous un dais tient un cadran solaire, gracieux motif de sculpture, dessiné par Viollet-le-Duc, qui a enrichi son Dictionnaire d'architecture de tant d'incomparables dessins des types de l'art gothique à Laon.

S'arrachant à regret à ce vaste champ d'études, les congressistes se dirigèrent vers le palais de justice, autrefois demeure de l'évêque. Si court qu'était le trajet, il n'en offrait pas moins aux regards plusieurs constructions intéressantes. C'était, tout d'abord, dans l'étroite rue Pourrier, anciennement ruelle à la Vaûte, un vieux pignon avec sa corniche décorée de corbeaux et surmonté de deux cheminées du XIIe siècle, rondes, en pierre et ayant la forme de colonnes. Quelques pas

plus loin, dans la rue du Cloître, on s'arrêtait devant le premier Hôtel-Dieu de Laon, du XIIIe siècle, aujourd'hui chambre des notaires, et on descendait dans son ancienne chapelle basse dont les trois nefs ont leurs voûtes soutenues par des colonnes aux chapiteaux sculptés. On revoyait, en sortant, le grand portail de la cathédrale avec ses trois frontons dont les voussures et les tympans reproduisent des scènes de l'ancien et du nouveau Testament, ses tourillons, sa rose, ses deux grandes fenêtres ogivales avec leurs curieuses sculptures, les tours surmontées des statues colossales des bœufs légendaires et dont celle de droite était surmontée d'une flèche démolie en 1794. A gauche était l'église de Saint-Martin-au-Parvis, dont on aperçoit encore la frise ornée de modillons.

Il n'y avait plus que quelques pas à faire pour entrer dans l'ancien palais épiscopal. « L'assemblage des « bâtiments de l'évêché, dit Viollet-le-Duc, est des « plus intéressants à étudier. » Ce fut la pensée de ses visiteurs qui y remarquèrent d'abord, à gauche en entrant, la grande salle du XIIIe siècle, avec son portique soutenu par des colonnes aux chapiteaux feuillagés et pénétrèrent ensuite dans les deux chapelles superposées dont l'une, appropriée aussi bien que possible à cette destination, par les soins de M. Combier, président du tribunal, est un heureux essai de musée lapidaire, appelé à s'accroître rapidement et qui fait d'autant plus vivement désirer l'achèvement de la restauration des chapelles, si regrettablement interrompue.

Mais le programme de la journée n'était pas encore épuisé. Il restait à voir la chapelle des Templiers, comprise dans l'école communale, dont le porche, la

CHAPELLE BASSE DE L'ÉVÊCHÉ DE LAON

rotonde surmontée d'une coupole et l'abside cintrée sont d'une architecture si originale et dans laquelle

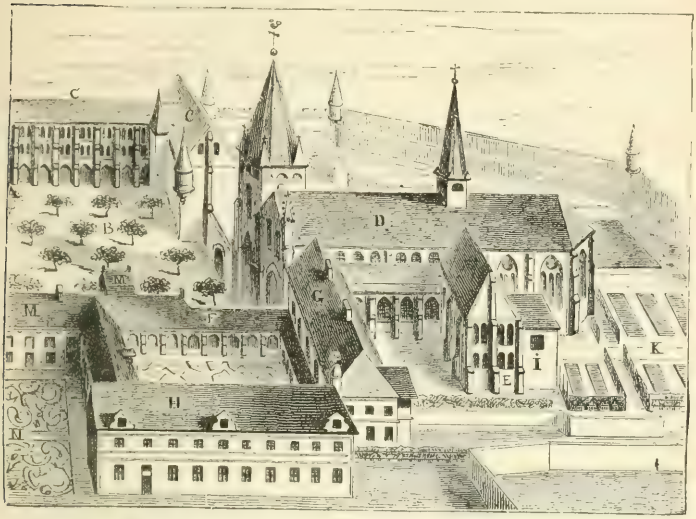

ABBAYE DE SAINT-JEAN DE LAON.
D'après le *Monasticon Gallicanum*.

plusieurs ont cru rencontrer quelque chose d'exotique. un reflet des constructions de la Syrie. Il est à regretter que les travaux d'isolement soient encore insuffisants pour protéger ce remarquable édifice de la première partie du XIIe siècle, contre une humidité croissante qui menace la solidité des fondations.

Le terme de cette première excursion *intra muros* fut la vieille porte Royer ou d'Ardon, qui domine encore, d'une manière si pittoresque, l'entrée méridionale de la ville.

SECONDE SÉANCE DU LUNDI 27 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures trois quarts du soir.

MM. Combier, président du Tribunal civil ; Cortilliot, président de la Société académique ; le général Wauvermans ; Hazard, ancien conseiller à la Cour d'appel de Douai ; M. l'abbé Baton, archiprêtre de Laon ; le général Wilson ; Glinel, vice-président de la Société académique, sont invités à prendre place au bureau.

M. le Président invite M. Eugène Lefèvre-Pontalis à donner quelques explications sur les églises de Bruyères, Vorges, Nouvion-le-Vineux, Urcel et Chivy, que doivent visiter le lendemain les membres du Congrès.

Dans une très instructive causerie, M. Lefèvre-Pontalis fait connaître les principaux caractères d'architecture de ces remarquables monuments qui ont été déjà l'objet des études approfondies de MM. Ed. Fleury (1) et Hidé (2).

Examinant d'abord l'église de Bruyères, il en décrit

(1) *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. III. *Bruyères*, p. 51 et 144; *Vorges*, p. 227 et suiv.; *Nouvion-le-Vineux*, p. 73, 121, 145; *Urcel*, p. 108 et suiv.; *Chivy*, p. 23 et suiv. (Paris, Menu, 1879).

(2) Notice sur l'église de Bruyères, *Bull. Soc. acad. de Laon*, t. IV, p. 57 et suiv. (1854) : Étude sur l'église de Vorges et son enceinte fortifiée, *Bull. Soc. acad. Laon*, t. VII (1858), p. 302 et suiv.

l'abside et fait ressortir le mérite des sculptures de sa corniche et de ses chapiteaux, si curieux à étudier au point de vue de la flore et de la faune locales. Il assigne à cette partie de l'édifice la date du XIIe siècle. C'est pour lui l'époque de la transition.

Passant ensuite à l'examen de l'église de Vorges, M. Lefèvre-Pontalis signale son style d'architecture militaire, son aspect imposant et les grandes et belles lignes de son clocher.

Il place la construction de l'église de Presles au XIe siècle. Il appelle l'attention des membres du Congrès sur le porche (1) qui, malgré ses dimensions bien inférieures à celles du porche d'Urcel, peut néanmoins lui être comparé. Il établit un autre rapprochement entre la frise de l'abside centrale de l'église de Presles et celle de la chapelle des Templiers. Il signale, en outre, la cuve baptismale.

Examinant ensuite l'église de Nouvion-le-Vineux (2), l'érudit archéologue détaille l'architecture du clocher composé de trois étages ornés de bandeaux très riches, de colonnes en zigzag et de divers autres motifs de décoration, dont quelques-uns sont analogues à ceux de la cathédrale de Laon. Le clocher est, dit-il, du milieu du XIIe siècle. Quant à l'église, son plan est assez bizarre. Il décrit, en outre, des sculptures de ses chapiteaux et de ses culs-de-lampe et appelle l'attention, là encore, sur sa belle cuve baptismale.

(1) Il a été l'objet de réparations importantes, il y a une trentaine d'années.

(2) Notice sur l'église de Nouvion-le-Vineux, par M. Alfred de Sars. *Bul. Soc. acad. Laon*, t. IX (1859), p. 211. — Id., par M. Gautier, *loco cit.* (1864), p. 87. — Une inscription dans l'église de Nouvion-le-Vineux, par M. Hidé, *loco cit.* (1859), p. 151.

Urcel est, d'après M. Lefèvre-Pontalis, la plus intéressante des églises qui entourent Laon comme une brillante couronne. Le porche est un très remarquable spécimen de l'art roman du XIIe siècle. Dans la nef, il faut étudier les piles des travées dont les chapiteaux peuvent passer pour les plus fins de la région. Ici l'art roman se révèle dans toute sa grâce. Il est impossible de trouver des rinceaux plus délicatement travaillés, des animaux mieux affrontés, de plus curieux motifs symboliques. Le clocher est très curieux. Il appartient au commencement du XIIe siècle. Il convient aussi de remarquer que, comme les églises de Vorges et de Presles, celle d'Urcel avait un plafond de bois et que ses voûtes sont toutes modernes.

Enfin, M. Lefèvre-Pontalis rappelle la vive polémique engagée au sujet des chapiteaux de l'église de Chivy, remontant d'après M. Ed. Fleury, à l'époque mérovingienne et, suivant M. Dey, à la période carlovingienne. Il expose les raisons pour lesquelles il croit devoir attribuer ces chapiteaux au XIIe siècle, ainsi qu'il l'a soutenu dans un article paru dans la *Gazette archéologique* (1). Il en proclame, du reste, toute la valeur archaïque et ajoute que le mérite de leur découverte revient à M. Midoux.

Les limites forcément restreintes d'un compte-rendu ne nous permettent pas d'entrer dans la discussion de l'âge de ces chapiteaux. On comprendra que nous nous contentions de consigner ici l'opinion de M. Lefèvre-Pontalis, sans prendre parti dans cette question si vivement débattue encore dans ce pays.

M. l'abbé Delaplace, curé de l'église de N.-D. d'Urcel,

(1) 1887, p. 29-36 et pl. IV.

communique une monographie succincte de cette église, qu'il a beaucoup étudiée. D'accord sur les principaux points avec M. Lefèvre-Pontalis, il croit devoir signaler quelques aperçus nouveaux. Suivant lui, les chapiteaux qui décorent l'entrée de l'abside centrale représenteraient, sous leurs attributs symboliques, les quatre évangélistes. M. le Président lui fait quelques remarques sur cette interprétation et remet à la visite du lendemain la solution de la question.

Dans une étude où la sobriété élégante de la forme s'allie à la solidité du fond, M. Jadart, secrétaire-général de l'Académie de Reims, décrit l'église d'Asfeld, dans la Marne, construction relativement moderne, mais dont l'originalité mérite de fixer l'attention des connaisseurs. Des plans en coupe et élévation de cet édifice sont distribués aux membres du Congrès. A l'appui de ses conclusions sur les circonstances de l'édification de cette église, M. Jadart cite plusieurs documents intéressants qu'il a trouvés dans les archives de Reims.

M. le Président, en le remerciant de sa communication, lui propose, sur la pensée qui a présidé à la construction de l'église d'Asfeld, une hypothèse ingénieuse que M. Jadart promet d'étudier attentivement.

M. Jadart invite ensuite, dans les termes les plus courtois, MM. les Membres du Congrès à réaliser leur projet d'excursion à Reims où il leur promet l'accueil le plus empressé de ses confrères de l'Académie et de toutes les personnes de la ville qui s'intéressent aux beaux-arts et aux recherches scientifiques.

M. l'abbé Lecomte résume l'intéressante notice qu'il a consacrée à la « Sainte Face » (1). Il rappelle

(1) Laon, Cortilliot, 1881, avec une héliogr.

comment cette image, peinte à la cire, a été envoyée aux religieuses de Montreuil-en-Thiérache et, par suite de quelles vicissitudes, elle appartient aujourd'hui à la cathédrale de Laon où elle est l'objet de la vénération des fidèles. M. l'abbé Lecomte complète sa notice par quelques indications nouvelles.

M. le Président lui soumet plusieurs observations et lui demande notamment si cette figure du Christ ne serait pas une reproduction de celle qui existe à Gênes et qui, elle aussi, a une grande notoriété.

Pour M. l'abbé Lecomte, la Sainte Face de Laon a une origine byzantine et il insiste, à cet égard, sur les caractères slaves de la légende qui l'accompagne. Tout porte à croire qu'elle a été exécutée par un de ces artistes du Bas Empire qui avaient, en Italie, en quelque sorte le monopole de la peinture avant la formation des grandes écoles de la Péninsule. Nous ajouterons que M. l'abbé Lequeux (1) considérait cette image comme un fac-simile d'une tête du Christ qui, dit-il, « se conserve à Rome dans l'église de la *Scala* « *Sancta*, près l'église de Saint-Jean de Latran, chapelle papale au XIIIe siècle, dont Jacques Pantaléon « ou de Troyes avait la garde. » Mais, d'après le même auteur, il n'y avait rien de commun entre cette image et celle dite *La Véronique*—rappelant une des scènes de la Passion—et conservée à Saint-Pierre du Vatican.

M. l'abbé Thiercelin fait un exposé détaillé des signes distinctifs d'un certain nombre de monnaies gallo-romaines et mérovingiennes. Il fait passer sous les

(1) *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons et Laon*, t. I, p. 298 et suiv., et la note de la page 300 (Paris, Parmentier, 1859).

yeux des membres du Congrès beaucoup de reproductions dont les agrandissements font facilement saisir ses explications.

Le savant numismate attribue aux Meldes un certain nombre de monnaies gauloises qui, jusque-là, avaient été signalées par plusieurs auteurs comme spéciales à la région qui forme aujourd'hui le département de l'Aisne (1).

M. l'abbé Baton, s'autorisant des propres paroles de M. le Président, et sans contester autrement les assertions de M. l'abbé Thiercelin, fait observer qu'il est difficile de formuler, à cet égard, des règles bien certaines, le hasard pouvant, d'un jour à l'autre, faire découvrir des monnaies semblables dans des localités où on ne les avait pas encore trouvées.

M. de Villefosse émet le vœu que l'enseignement de la numismatique soit institué tout au moins dans l'École des hautes études, dans l'École des Chartes ou au Collège de France. C'est sur les monnaies, dit-il, que l'on retrouve les désignations anciennes des personnes et des villes, c'est par elles que l'on peut le plus sûrement étudier l'histoire.

M. le Président se joint à lui dans l'expression du même vœu.

La séance est levée à onze heures.

(1) Nous devons rappeler ici les regrets déjà exprimés dans le *Bulletin monumental*, au sujet de la mort de M. l'abbé Thiercelin, aumônier de l'hospice de Meaux et inspecteur de la Société dans la Seine-et-Marne.

Visite des monuments de Laon.

Dans la matinée de mardi, le Congrès achève de visiter les monuments de la ville de Laon.

Il s'arrête devant la maison de la rue Saint-Martin, appelée le « refuge de Saint-Vincent », où les moines de cette abbaye venaient chercher un asile plus sûr que leur monastère non compris dans l'enceinte fortifiée de la ville et mal défendu contre les incursions des bandes armées. Des appropriations modernes ont, en partie, enlevé à cette habitation son caractère ancien, mais ses tourelles en encorbellement sur la rue, la tour qui renferme un vieil escalier de pierre en spirale et le corps de bâtiment en retour d'équerre sur la cour et qui porte si visiblement l'empreinte de la Renaissance, ne permettent pas de passer indifférent devant cette construction du XVIe siècle.

L'église de Saint-Martin retient plus longtemps l'attention des congressistes, qui y sont reçus par M. le curé Hamet. Ses tours, dépouillées de leurs flèches, contre lesquelles semblèrent s'acharner les éléments, son portail aux statues mutilées, les deux clochetons qui le surmontent, les belles boiseries du chœur, quelques pierres funéraires remarquables, principalement les belles proportions et le caractère sévère et quelque peu monastique de cette église remaniée, mais dont l'ensemble accuse l'époque de transition, tout cela excite et justifie la curiosité des visiteurs. Autrefois dépendance de l'abbaye de Saint-Martin de l'observance Norbertine, cette église communiquait directe-

ment avec les bâtiments claustraux transformés aujourd'hui en Hôtel-Dieu.

Les membres du Congrès ne peuvent se défendre, en admirant les belles statues couchées à l'entrée de l'église—celle en marbre représente Jeanne de Flandre, femme d'Enguerrand IV, sire de Coucy, abbesse du Sauvoir-sous-Laon, où elle mourut en 1334 (1), et l'autre en pierre noire de Belgique que l'on croit figurer un membre de la famille de Coucy (2)—de la crainte qu'elles ne soient involontairement endommagées lors de l'ouverture ou de la fermeture des vantaux de la grande porte occidentale.

Nous ne pouvons passer sous silence la chapelle de Saint-Éloi, autrefois paroisse, quand l'église était la propriété de l'abbaye et que ce quartier de la ville était peu habité. Elle est fermée d'une balustrade en pierre dont l'entablement, soutenu des deux côtés par les têtes des apôtres — représentés avec leurs attributs caractéristiques—supporte un édicule sous lequel est placé Jésus-Christ tenant à la main le globe du monde.

De l'ancienne église abbatiale, on passe dans l'Hôtel-Dieu, dont les cloîtres, une partie des bâtiments et le magnifique escalier de pierre, reproduction de celui de Prémontré, dû aux conceptions hardies autant qu'élégantes d'un architecte inconnu, appartiennent au XVIIIe siècle, qui fut, pour cet ordre, dans le Laonnois, une époque de grandes bâtisses.

Il restait, pour finir l'exploration de cette partie de la ville à visiter, l'ancienne porte de Saint-Martin, massive construction militaire du XIIIe siècle. Cette porte, surmontée d'une niche qui devait renfermer une

(1 et 2). Melleville, *loc cit.*, t. I, p. 148 et 149.

statuette pieuse, est flanquée de deux grosses tours. Très apparente est encore la rainure de la herse qui

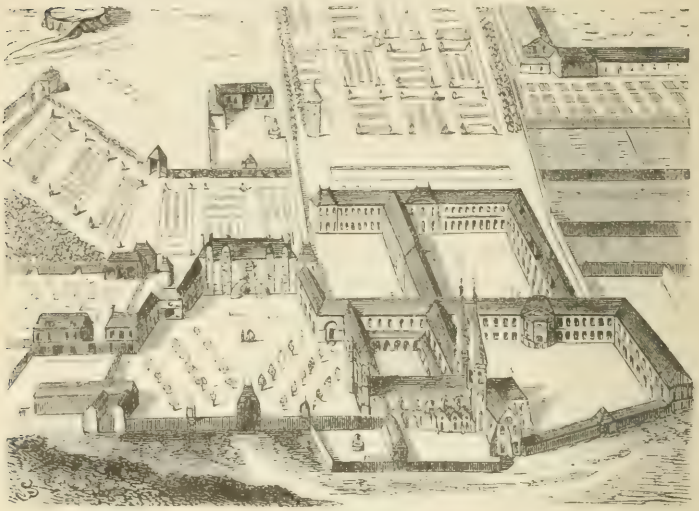

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE LAON.
D'après le *Monasticon Gallicanum.*

se manœuvrait de la salle située directement au-dessus du passage. Un escalier à vis monte du rez-de-chaussée aux salles du premier étage, qui n'étaient autres qu'un corps-de-garde, et se continue jusqu'à la naissance du second étage, aujourd'hui détruit. Dans la salle de droite se trouve une grande cheminée avec contre-cœur en encorbellement. Les voûtes sont supportées par des arcs, doubleaux et ogives aux arêtes très saillantes reposant sur des piliers, n'ayant du chapiteau qu'un tailloir rudimentaire, et formés de colonnettes octogonales engagées dans la maçonnerie. Les retombées de quelques nervures portent sur des modillons

très frustes. Il n'y a, pour ouvertures du côté de la campagne, que d'étroites meurtrières.

Tel est le très intéressant monument dont plusieurs archéologues, et en particulier M. Midoux, ont signalé les dégradations et la ruine prochaine si l'on n'y exécute, à bref délai, des travaux de consolidation. Les lézardes vont tous les jours grandissant, les voûtes, privées d'une partie de leurs arceaux et insuffisamment étayées, menacent de s'écrouler, et on peut se demander si le premier hiver ne hâtera pas l'écroulement de cette partie si curieuse des vieux remparts

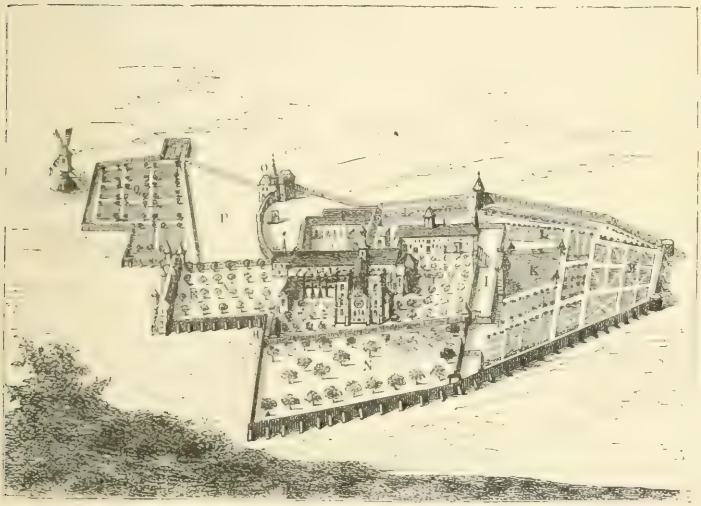

ABBAYE DE SAINT-VINCENT DE LAON.

D'après le *Monasticon Gallicanum*.

de la ville. Il est vivement à désirer que de nouveaux efforts soient tentés auprès du ministère des Beaux-Arts, et qu'une entente s'établisse sur les allocations

réciproques de la ville et de l'État. Laon a déjà perdu une partie de ses constructions gothiques ; que celle-ci, tout au moins, soit sauvegardée !

Auprès de la porte Saint-Martin se trouve la « tour penchée (1) », dont l'inclinaison due à un tassement du terrain a été, on ne sait pourquoi, autrefois attribuée à une originalité du constructeur. Il n'y a, dans cette déviation absolument naturelle, rien qui puisse évoquer le souvenir de la fameuse tour de Pise.

Plusieurs explorateurs longent le pied de la vieille enceinte de murailles bâties sur le roc, présentant, de distance en distance, des tours de forme ronde ou carrée, antiques remparts qui ont vu, aux diverses époques de l'histoire, tant de luttes sanglantes.

(1) M. Midoux y a retrouvé des marques d'appareil.

ÉGLISE DE NOUVION-LE-VINEUX

Excursion aux Eglises des environs de Laon.

L'après-midi du mardi est consacrée à l'excursion que nous dirions volontiers « classique » du tour ou du demi-tour de Laon, au midi et à l'ouest, promenade dans laquelle le touriste est aussi bien partagé que l'archéologue, et où l'agrément du paysage, la variété des sites, reposent si agréablement les yeux de l'attention donnée aux splendeurs architecturales.

M. de Marsy a rappelé (1) combien ces coquets villages, groupés au pied d'une chaîne de collines boisées, étaient recherchés par les habitants de Laon aux XVIIe et XVIIIe siècles (2). Ils sont loin d'être aujourd'hui délaissés, malgré la différence des goûts et des habitudes qui caractérisent notre époque, et il suffit de les traverser pour comprendre le charme, la vive attraction de leur séjour.

Nous n'essaierons pas de faire la description de chacune des belles églises de Bruyères, où la plus brillante ornementation romane touche aux formes élancées du style gothique ; de Vorges, dont l'aspect général est celui d'une forteresse ; de Presles, dont le porche si curieux prévient heureusement en faveur de l'édifice ;

(1) Compte-rendu paru dans le *Bulletin Monumental* (Paris, Champion, 1887). Ce rapport si exact nous paraissait supprimer le nôtre. Il en a été décidé autrement, et la comparaison ne fait qu'augmenter les difficultés de notre tâche.

(2) M. Combier (*Étude sur le bailliage du Vermandois et siège présidial de Laon*, p. 80 et suiv., Paris, Leroux, 1874) a donné de curieux détails sur la villégiature à cette époque.

de Nouvion-le-Vineux, dont les travaux de restauration ont été habilement conduits par M. Gauthier, d'Urcel, qui termine si dignement cette incomparable série de monuments religieux des XIe, XIIe et XIIIe siècles.

Après tous les archéologues qui ont rendu compte de ces églises, notamment M. Hidé, lors de l'excursion du Congrès des Sociétés savantes départementales à Laon, du 13 août 1883, et hier encore M. Lefèvre-Pontalis, nous craindrions de tomber dans des redites et nous préférons laisser nos collègues à leurs constatations et à leurs souvenirs personnels. Il nous sera seulement permis de remercier MM. les curés de toutes les facilités qu'ils ont bien voulu donner à la visite de leurs églises, et en particulier M. le curé d'Urcel, si pieux admirateur de la sienne : M. Hidé, notre guide autorisé dans celle de Bruyères et qui a fait à un certain nombre des excursionnistes les honneurs de sa riche collection artistique ; M. de Sars, enfin, qui les a reçus avec tant de bonne grâce dans son habitation d'Urcel.

Il est regrettable que le défaut de temps ait été un obstacle insurmontable à la visite de l'église de Trucy, dont l'archivolte du portail de la porte d'entrée est si admiré par les connaisseurs, et de celle de Chivy, où l'on eût pu si utilement discuter sur place l'époque de ses chapiteaux. Mais les moments étaient comptés et l'heure déjà avancée rappelait les excursionnistes à Laon.

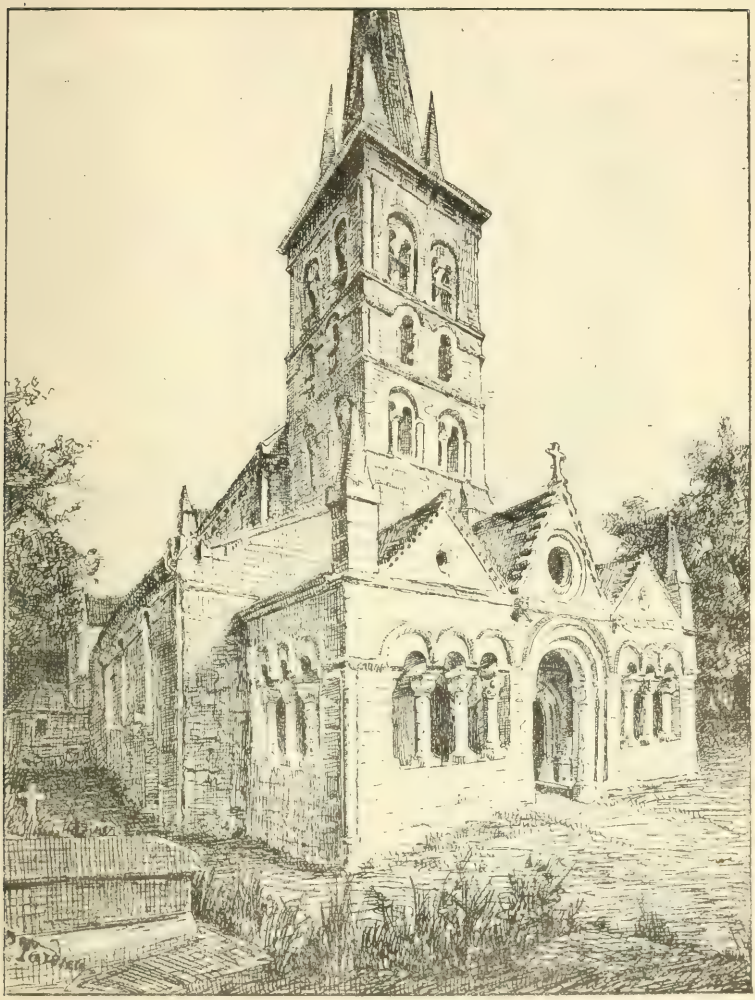

ÉGLISE D'URCEL.

Dessin de M. P. Tardieu.

Soirée offerte à l'Hôtel-de-Ville par la Société Académique.

Le soir, tous les membres du Congrès se retrouvèrent dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, répondant à l'invitation de la Société académique de Laon, qui leur avait offert un punch. Les autorités civiles et militaires de la ville témoignaient, par leur grand nombre, de leurs sympathies pour le Congrès.

Plusieurs toasts ont été portés :

1° Par M. Cortilliot, aux hôtes de la Société académique ;

2° Par M. le comte de Marsy, président du Congrès, à la Société académique de Laon, à son président, à la municipalité Laonnaise ;

3° Par M. Lemaître, secrétaire général de la Société académique, qui, au nom de celle-ci, a adressé tous ses remerciements à M. le Maire de Laon et à ses collègues du Conseil municipal pour le concours qu'ils ont bien voulu prêter aux réunions du Congrès ;

4° Par M. Glatigny, maire de Laon, qui a réuni, dans son toast, les sociétaires français à leurs confrères étrangers, représentants si autorisés des nations amies de la France ;

5° Par M. le général Wauwermans, qui s'est fait l'interprète des sentiments sympathiques de ses frères d'armes de Belgique pour leurs camarades de l'armée française.

La plus vive cordialité n'a cessé de régner dans cette réunion pendant laquelle « l'Harmonie municipale » a exécuté plusieurs morceaux très applaudis.

SÉANCE DU 29 JUIN.

La séance est ouverte à huit heures et demie du matin, sous la présidence de M. le comte de Marsy.

M. Eck, conservateur du musée de Saint-Quentin, donne lecture d'une nomenclature considérable d'objets appartenant aux époques franques et mérovingiennes, trouvés auprès de Saint-Quentin. Il décrit, d'une manière précise et détaillée, chacun de ces objets très nombreux et dont quelques-uns offrent des particularités méritant de fixer l'attention.

M. Palant, curé de Cilly, fait une très intéressante communication sur les caves de guerre.

Enfin, M. Pilloy lit un mémoire sur les sépultures de Vermand, d'Hombliéres et d'Abbeville. Cette lecture est écoutée avec un vif intérêt et témoigne des connaissances si approfondies du savant archéologue en même temps que les reproductions dont il est l'auteur, attestent le talent de l'artiste.

M. le Président présente plusieurs numéros de la Revue « Le Cabinet d'Artois et de Picardie », publié sous la direction de M. Alc. Ledieu, conservateur de la bibliothèque d'Abbeville, et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et d'archéologie justement estimés. Il recommande, tout spécialement, à l'attention des membres du Congrès, cette publication appelée à remplacer plusieurs revues régionales qui ont cessé de paraître.

M. l'abbé Caron, curé d'Autreville, a offert aux

membres du Congrès plusieurs exemplaires de sa « Notice en chemin de fer de Chauny à Coucy-le-Château. » Ce don emprunte une véritable actualité à l'excursion que vont faire les membres du Congrès.

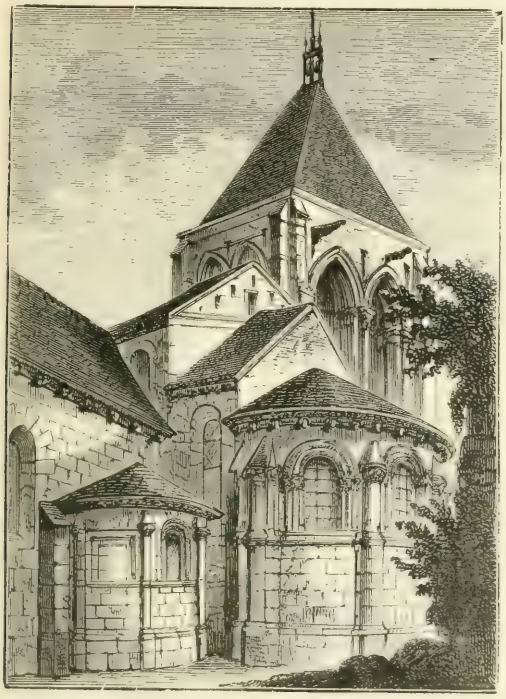

BRUYÈRES.
Abside de l'église.

La séance est levée à dix heures pour l'excursion à Coucy-le-Château.

Excursion à Coucy-le-Château.

L'après-midi du mercredi fut consacrée au château de Coucy, déjà connu d'un certain nombre de visiteurs

COUCY.
Vue générale du château.

et revu par eux avec une admiration qui n'avait rien perdu de sa vivacité. La vieille forteresse d'Enguer-

rand III, élevée par cette race vaillante, race de géants si on la mesure d'après ses œuvres, qui personnifie dans ce pays, le régime féodal avec ses grandeurs et ses excès, laissa ses nouveaux comme ses anciens pèlerins sous la même impression profonde et durable. Quelle hardiesse et quelle force incomparable dans la conception, et quelle perfection dans l'exécution! Comme l'a dit M. Viollet-le-Duc, qui avait su pénétrer tous les secrets de l'art gothique, « C'est un édifice « vaste, conçu d'ensemble et élevé d'un seul jet, sous « une volonté puissante et au moyen de ressources « immenses (1). » Derrière ces tours, avec leurs hourdages, leurs mâchicoulis et leurs créneaux, ces murs si épais et ces courtines, le fier vassal pouvait défier jusqu'à son suzerain lui-même. Mais, dans ce formidable quadrilatère, il y avait un côté moins sombre, et l'on retrouve les grandes lignes de ces vastes salles, largement éclairées, des Preux et des Preuses, dont l'élégance contrastait avec le froid appareil des logis des gens de guerre et des ouvrages défensifs.

Plusieurs membres du Congrès et, en particulier, M. le général Wauwermans, président de l'Académie d'archéologie d'Anvers, ont donné, au cours de la visite de ces ruines si vastes, si imposantes, d'intéressantes explications sur l'art militaire et la défense des places au moyen âge.

Que dire de ce donjon colossal, unique au monde, et dont la masse semble enlever à tout ce qui l'entoure ses proportions naturelles? Il commande le pays à plus de dix lieues à la ronde et l'on peut, de sa plateforme, compter les villes et les villages, image de la

(1) *Dictionnaire d'Architecture*, t. III, p. 108.

domination qu'exerçait autour de lui son puissant constructeur.

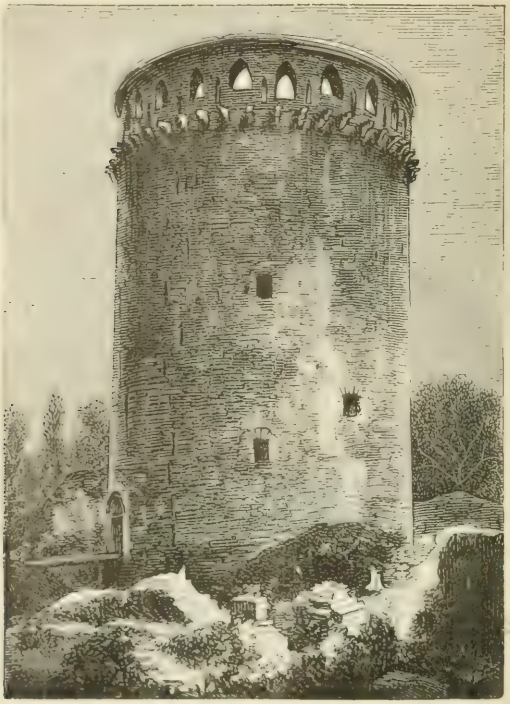

COUCY.
Le donjon.

Coucy, dont le château était en quelque sorte la citadelle, avait une ceinture de remparts flanquée de tours. Il était un point de la colline, sur laquelle est bâtie la ville, plus accessible que les autres, et protégé par de profonds escarpements, c'était celui auquel accédait, par un plateau de même hauteur, la route de Laon. Aussi apporta-t-on, au XIIIe siècle, un soin tout

particulier à la construction de la porte, clé de cette position, qui a emprunté son nom à cette dernière ville dans l'orientation de laquelle elle est construite. Grande barbacane, tours, passage étroit défilé par les meurtrières, chemins de ronde, rien n'avait été négligé pour rendre cette entrée inexpugnable. Quelle attention ne mérite-t-elle pas cette galerie souterraine qui per-

COUCY-LE-CHATEAU.
Façade de l'église.

mettait de déjouer la mine et la sape de l'assiégeant, par laquelle on arrivait par un étroit couloir, faible-

ment éclairé par les meurtrières, à la salle des gardes dont les pendentifs des clés de voûte ont disparu et, semble-t-il, assez récemment ? Là encore, se retrouve l'un des caractères propres au style gothique. Dans cette salle des gardes, sorte de cul de basse-fosse, les corbeaux qui reçoivent les retombées des arcs sont ornés de sculptures variées, comme si l'artiste avait voulu égayer la tristesse de ce sombre réduit.

L'église de Coucy-le-Château a été également l'objet de la visite des membres du Congrès, qui ont admiré son beau portail du XIIe siècle, et qui ont eu aussi un regard pour ses très remarquables fonts baptismaux.

Plusieurs sociétaires ont tenu à voir la chambre historique où est né César, duc de Vendôme, fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Elle est ornée d'une cheminée du XVIe siècle, qui porte une inscription rappelant cette naissance princière.

COUCY-LE-CHATEAU.
Porte de Laon (vue intérieure).

Visite du Musée, de la Bibliothèque et de l'Ecole normale.

Le jeudi matin, on se rend au musée, qui s'enorgueillit, à bon droit, de la magnifique mosaïque de Blanzy (Orphée tenant les animaux sous le charme de sa lyre), et où l'on remarque le bas-relief en marbre blanc provenant du tombeau de Gabrielle d'Estrées, un grand tableau de Berthélemy « le siège de Calais » et un certain nombre d'objets de l'époque gallo-romaine, entre autres, une très curieuse statuette en bronze de Mercure avec son piédestal trouvé, il y a quelques années, à la Neuville-sous-Laon.

M. Mahon, conservateur de la bibliothèque, a obligeamment communiqué les richesses dont il a la garde. On sait quelle noble rivalité existait entre les abbayes de Cuissy et Vauclerc, toutes deux du diocèse de Laon, dont les moines, ces habiles miniaturistes, ont largement contribué, dans cette région, à la renaissance artistique si marquée au XIIe siècle. Leur pinceau exercé, et doublé d'une patience infinie, a couvert le parchemin des missels et des évangéliaires de petits chefs-d'œuvre, de scènes charmantes de grâce et de naïveté, aux couleurs harmonieuses, bien fondues, et dont les procédés d'application sont si parfaits que les siècles n'en ont pas amorti l'éclat. Les vicissitudes des choses humaines ou les hasards des révolutions, ont fait entrer à la bibliothèque de Laon bon nombre de ces précieux manuscrits catalogués par M. Ravaisson et décrits par M. Ed. Fleury.

Après le musée, on visite l'école normale, où les congressistes sont reçus par M. Zeller, inspecteur d'Académie, M. Vaillant, directeur, et M. Midoux, qui avait disposé, avec beaucoup de méthode, un grand nombre de dessins et d'estampages, œuvres de ses élèves, qu'il a su pénétrer de l'importance de ces relevés au double point de vue de la science épigraphique et du patriotisme local. Cette exposition comprenait un très grand nombre de calques de cloches, pierres tombales, carreaux émaillés, inscriptions de toutes sortes.

Ainsi que le disait très justement le « *Courrier de l'Aisne* », dans son numéro du 1er juillet 1887, « si « pareille chose avait été faite partout en France, « nous posséderions l'histoire du monument du cos- « tume, de l'art et de la langue. M. Midoux a fait cette « histoire pour le département de l'Aisne ; il l'a « retracée en des dessins d'un style précis, d'une « correction incomparable, qui sont en même temps « des œuvres d'art du plus haut goût. »

M. le Président du Congrès a adressé toutes ses félicitations à M. Midoux, et, en présence de ses collègues et de ses élèves, lui a annoncé que la Société, dont il est le directeur, lui décernait une de ses grandes médailles de vermeil pour ses nombreux travaux archéologiques et pour son enseignement si remarquable et accordait une médaille d'argent à l'école normale et une de bronze à l'élève-maître, M. Durin, qui avait apporté le plus de zèle et d'intelligence dans les relevés graphiques.

L'annonce de ces distinctions a été vivement applaudie.

En sortant de l'école normale, plusieurs sociétaires

se sont rendus aux archives départementales, où ils ont été reçus par M. Matton, le savant conservateur, qui leur a fait voir plusieurs documents intéressants et le petit musée départemental dont il est l'organisateur.

SÉANCE DU 30 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à deux heures. MM. Combier, Cortilliot, l'abbé Baton, le général Wilson, Choron et Janvier sont invités à prendre place au bureau.

M. Baudemant lit une notice de M. le docteur Leroux, de Corbeny, sur une intéressante collection d'armes et instruments en silex trouvés dans cette localité.

Ces silex sont présentés aux membres du Congrès, qui remarquent tout spécialement des flèches barbelées et pédonculées.

M. Travers donne communication d'un mémoire de M. le baron de Baye, sur une siste trouvée dans une sépulture de Castelletto-Ticino. Une reproduction photographique permet de juger de l'exactitude de sa description.

M. le Président communique une photographie de tous les membres du Congrès qui se sont rendus à Coucy. Cette épreuve a été prise dans la cour même du château, avec une instantanéité surprenante, par M. Thiollier, qui a, du reste, depuis longtemps habitué ses collègues à ses tours de force. Par suite de l'autorisation qu'il a bien voulu donner de faire usage de son cliché, un certain nombre d'épreuves pourront être distribuées aux membres du Congrès.

D'unanimes remercîments sont adressés à M. Thiollier.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le baron d'Avril, président de la Société de Saint-Jean, renfermant une description sommaire du manuscrit slave de la bibliothèque de Reims, connu sous le nom d'évangéliaire du sacre.

M. de Laurière fait part à la Société de nouvelles découvertes faites à la chapelle de Zivido, près Marignan, par don R. Inganni (1).

M. le Président expose que le mauvais état du cloître de Saint-Jean-des-Vignes a vivement impressionné les membres de la Société française d'Archéologie, et que des réparations urgentes peuvent seules en prévenir l'entière destruction.

Il y aurait donc lieu d'émettre un vœu à cet égard pour obtenir de l'administration des Beaux-Arts l'allocation nécessaire.

M. Choron, président de la Société archéologique de Soissons, rappelle que ce vœu a été déjà formulé, lors de la réunion, en 1883, à Laon, des Sociétés départementales, il estime qu'il y a lieu de le renouveler.

Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

M. le Président promet le concours de la Société pour la souscription qui pourrait être ouverte à Laon pour l'achèvement de la restauration de la chapelle du Palais-de-Justice.

Il regrette de ne pouvoir contribuer aussi à la restauration de la porte de Soissons, dont M. Midoux fait, à bon droit, ressortir le mérite archéologique.

Des explications sont échangées à cet égard entre plusieurs membres de la réunion. Des remerciements

(1) Voir le travail de M. J. de Laurière, dans le *Bulletin Monumental* de 1888, p. 26.

sont adressés a la Société française d'Archéologie pour sa généreuse initiative.

M. J. de Laurière, secrétaire général, donne lecture de la liste des récompenses accordées par la Société française d'Archéologie, à l'occasion du Congrès :

Rappel de médaille de vermeil grand module.

M. Frédéric Moreau, à Fère-en-Tardenois, pour la continuation de ses fouilles archéologiques et de la publication de l'*Album Caranda*.

Médaille de vermeil grand module.

M. le chanoine Dehaisnes, à Lille, pour son Histoire des Arts au moyen âge dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut (Médaille offerte par M. Palustre).

M. Félix Thiollier, à Saint-Germain-Laval (Loire), pour ses publications archéologiques sur le Forez (Médaille offerte par M. J. de Laurière).

M. l'abbé Pécheur, curé de Crouy, pour ses publications sur le diocèse de Soissons (Médaille offerte par Mme de Caumont).

M. Jules Pilloy, à Saint-Quentin, pour ses recherches archéologiques sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le Vermandois (Médaille offerte par Mme de Caumont).

M. Étienne Midoux, à Laon, pour ses travaux archéologiques sur le Laonnois et pour son enseignement à l'École normale d'instituteurs, à Laon.

M. Adrien de Florival, pour ses publications sur la cathédrale de Laon et l'archéologie du département de l'Aisne.

Médailles d'argent.

L'École normale d'instituteurs, à Laon, pour les relevés archéologiques, estampages et dessins de monuments du département de l'Aisne, exécutés sous la direction de M. E. Midoux. (Cette médaille sera déposée aux archives de l'École.)

M. Alexandre Michaux, à Soissons, pour ses publications historiques sur le Soissonnais.

M. Brunehant, à Pommiers, pour ses découvertes archéologiques à Pommiers (Aisne).

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, à Paris, pour la restauration de l'église de Cormelles (Aisne).

M. Henri Macqueron, à Abbeville, pour son *Iconographie de la Somme.*

M. l'abbé Barret, curé d'Amblainville, pour la restauration de l'église d'Amblainville (Oise), et pour ses fouilles dans cette commune.

M. Charles Bosteaux, à Cernay-lès-Reims, pour ses découvertes archéologiques à Cernay-lès-Reims (Marne).

M. Jérôme Duval, à Lillebonne, pour sa description de la mosaïque de Lillebonne (Seine-Inférieure).

M. Bouet, à Caen, pour la restauration de la maison rue Saint-Pierre, 54, à Caen.

Médaille de bronze.

M. Ernest Durin, élève-maître à l'École normale d'instituteurs de Laon, pour ses relevés archéologiques.

Cette séance termine le Congrès à Laon. Des motifs très sérieux avaient fait partager, entre deux villes offrant de grandes richesses monumentales, le temps

dont pouvaient disposer les sociétaires : aussi, la part faite à Laon s'est-elle trouvée — qu'il nous soit permis de le dire — fatalement insuffisante. En effet, des édifices des plus intéressants de notre région, la grange de Vauclerc, un des plus remarquables spécimens de l'architecture Cistercienne, les églises de Trucy et de Chivy, le château de Marchais, cette belle construction de la Renaissance, et d'autres sujets d'études encore, n'ont pu trouver place dans l'itinéraire forcément restreint de nos excursions.

Il s'en faut donc de beaucoup que les curiosités archéologiques du pays aient été épuisées, et nous ne pouvons que nous joindre au vœu si bien exprimé par le président de la Société académique de Laon, que bon nombre des membres du Congrès nous reviennent un jour ou l'autre. Des liens de confraternité se sont formés, qui doivent encore se resserrer. C'est notre espoir le plus cher.

Nous nous reprocherions de terminer ce compte-rendu des travaux du Congrès de 1887, sans remercier vivement, en ce qui nous concerne, M. Baudemant, trésorier du Congrès, et M. Dollé, secrétaire général adjoint, du concours dévoué qu'ils ont bien voulu nous donner.

Ad. DE FLORIVAL.

III.

REIMS.

Une excursion finale de deux jours a été organisée à Reims, et elle a réuni près de quarante membres du Congrès. Le jeudi 30 juin, ils prenaient à Laon, à cinq heures, le chemin de fer et arrivaient à Reims, où ils trouvaient MM. le docteur Lemoine, président de l'Académie, A. Gosset, Ch. Givelet, H. Jadart, Demaison et Dautreville, qui ont bien voulu se constituer obligeamment leurs guides.

L'importance des monuments de Reims ne nous permet pas d'en donner un compte-rendu détaillé, aussi nous bornerons-nous, en quelque sorte, à un procès-verbal de cette visite qui nous a laissé les meilleurs souvenirs.

La Société française d'Archéologie a déjà tenu à Reims un de ses Congrès en 1861, et nos confrères trouveront, dans le compte-rendu de cette session, un aperçu des monuments de Reims, ainsi que dans le Guide de M. H. Jadart, et dans le Répertoire archéologique que publie l'Académie nationale de Reims et dont les principaux rédacteurs sont nos confrères, MM. Ch. Givelet, L. Demaison et H. Jadart.

La matinée du vendredi 1er juillet a été consacrée au Musée archéologique de l'archevêché et à la Cathédrale. L'après-midi, à la visite des maisons historiques, de la bibliothèque, dont M. le bibliothécaire Courmeaux

leur a fait les honneurs avec la plus grande courtoisie, des archives, du musée, de la porte de Mars et de l'église de Saint-Jacques.

L'Académie de Reims avait bien voulu inviter les membres du Congrès à assister à la séance qu'elle tenait le soir, à l'archevêché.

Avant la séance, S. É. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims et président d'honneur de l'Académie, a bien voulu autoriser M. de Marsy à lui présenter les membres du Congrès, et, dans une courte allocution, les a remerciés des efforts qu'ils faisaient pour la conservation et l'étude des édifices religieux de la France.

Des communications importantes ont été faites dans cette séance : M. le docteur Lemoine a parlé des plantes et des animaux fossiles du terrain de Reims, et le savant professeur de l'École de Médecine a su vivement intéresser ses auditeurs par l'exposé si clair du résultat de ses recherches : M. Demaison a fait connaître les dernières découvertes romaines faites à Reims, et M. Barbat de Bignicourt a terminé la soirée par une spirituelle lecture sur les fausses attributions de certains mots historiques.

Dans la grande salle de l'archevêché, M. Counhaye a bien voulu exposer quelques-uns des objets les plus précieux trouvés dans les fouilles de Suippes : M. Bertozzi avait placé une série des moulages de sculptures de la Cathédrale et de Saint-Remi, et M. Gosset avait couvert de nombreux panneaux de ses remarquables études sur l'archéologie religieuse.

Une visite détaillée de l'église Saint-Remi, de l'Hôtel-Dieu (ancienne abbaye de Saint-Remi), et de la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites, au-

jourd'hui lingerie de l'Hôpital, a occupé toute la matinée du samedi.

Une excursion à Reims ne pouvait être mieux terminée que par une descente dans les caves, et l'après-midi a été consacrée à une visite de la grande fabrique de vins de Champagne de Mme Pommery. Indépendamment de l'intérêt que les membres ont pris à suivre les nombreuses opérations auxquelles est soumis le vin de Champagne, depuis sa récolte jusqu'à son expédition en caisse, ils ont examiné avec grand intérêt les longues galeries qui servent de magasins et qui sont d'anciennes carrières romaines. L'art y a trouvé aussi sa place, et des bas-reliefs colossaux du sculpteur châlonnais Navlet y retracent l'histoire du plus français des vins.

Le 2 juillet, à cinq heures, chacun se séparait à la gare, en se donnant rendez-vous, en 1888, dans les Basses-Pyrénées, dans les Landes et..... en Espagne.

M.

MÉMOIRES.

I.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR

LES DÉCOUVERTES D'ANTIQUITÉS

Préhistoriques, Gauloises, Romaines, Mérovingiennes et Carlovingiennes

FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE DEPUIS 1858

Par M. J. PILLOY

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Saint-Quentin.

Depuis les assises scientifiques qui se sont tenues à Laon en 1858, il s'est produit, dans le département de l'Aisne, de nombreuses et importantes découvertes archéologiques qui sont venues jeter un nouveau jour sur bien des questions qui, jusqu'alors, n'avaient, pour ainsi dire, pu être discutées qu'en principe, puisque l'on manquait d'éléments probants pour le faire avec quelque succès.

A ce moment, Boucher de Perthes venait seulement d'éditer ses premiers ouvrages sur les antiquités antédiluviennes de la Picardie, et l'on se rappelle que ses déductions étaient alors bien contestées.

La Normandie souterraine, de l'abbé Cochet, venait aussi de voir le jour. Bien des découvertes avaient été totalement perdues pour la science en l'absence de moyens de contrôle ou de rapprochements. — Elles étaient déjà tombées dans l'oubli.

Mais, depuis trente ans, grâce à l'élan donné par les maîtres dont je viens de parler, non seulement les trouvailles fortuites ont été étudiées et publiées pour la plupart, mais encore des fouilles importantes ont été entreprises et menées à bonne fin, qui ont donné pour toutes les époques de notre histoire, et même au-delà, des résultats extrêmement féconds et grâce auxquels le département de l'Aisne est continuellement cité comme l'une des parties de la France les plus riches en monuments antiques, préhistoriques, gaulois, romains et francs.

Nous devons, tout d'abord, rendre hommage au promoteur du mouvement qui s'est produit dans notre pays, et que la mort a trop tôt enlevé à ses nombreux amis et collègues. J'ai nommé M. Ed. Fleury, dont le zèle et l'ardeur pour la science ne se sont jamais ralentis. Je n'ai pas besoin de faire ici son éloge : ses travaux, que tout le monde connaît, parlent pour lui.

Nous n'oublierons pas, non plus, un autre pionnier qui a fait surgir des cantons de Fère-en-Tardenois, de Neuilly-Saint-Front, d'Oulchy-le-Château et de Braisne, tant de merveilleux objets qui, en outre de l'immense intérêt qu'ils ont pour l'histoire de notre pays, ont été l'occasion, pour tous les savants, d'études et de discussions des plus intéressantes.

En marchant sur leurs traces, leurs émules trouveront aussi, non pas à glaner, mais à récolter, tant la moisson est abondante.

J'entreprendrai aujourd'hui d'esquisser, à grands traits, les résultats des découvertes qui se sont produites dans le département de l'Aisne depuis une trentaine d'années.

Je commencerai naturellement par les couches les plus anciennes.

A l'origine de l'époque quaternaire, presque à la fin de la période tertiaire, vivait sur notre sol une race d'hommes dont l'industrie était des plus primitives, et qui paraît avoir été anéantie par le déluge, dont les traces sont visibles partout ; en considérant les effets de ce déluge, on est effrayé de la violence du cataclysme. Il n'est pas un point du pays qui n'ait été recouvert par les eaux torrentielles qui ont creusé les vallées au fond desquelles coulent l'Oise, l'Aisne, la Marne et leurs affluents. Où sont allés les matériaux qui ont été arrachés non seulement à tous les étages du tertiaire dans les vallées de la Marne et de l'Aisne, mais aux terrains secondaires qui constituent le sol du nord du département ? Roulés, brisés, divisés, la plus grande partie a concouru à former cet immense estuaire que les tempêtes de l'Océan ont été impuissantes à faire disparaître. Ce n'est que vers la fin du cataclysme, au moment où les eaux ont diminué de vitesse, que se sont déposées vers la base des collines, dans les remous surtout occasionnés par des changements brusques de direction, ces masses de graviers roulés, parmi lesquels se trouvent de nombreux débris des dernières roches arrachées aux flancs des montagnes, que les géologues ont nommé *diluvium gris*, et qui renferment, avec les ossements des grands animaux qui vivaient alors sur notre sol, les instruments de pierre, seuls vestiges de l'homme prédiluvien.

Ce n'est encore que plus tard, lorsque les eaux sont devenues calmes, que les vallées elles-mêmes se sont remplies et ont pris la configuration qu'elles possèdent aujourd'hui.

Les dépôts diluviens de l'Oise, à Guise, Vadencourt, Macquigny, La Fère, Viry-Noureuil, de l'Escaut à Beaurevoir, ceux de l'Aisne et de la Marne contiennent tous des ossements d'éléphants, de rhinocéros, d'ours, d'aurochs, de bœufs, de chevaux, etc., en un mot la faune anéantie par le déluge ; mais les produits de l'industrie de l'homme y sont relativement rares. On en a cependant recueilli, dans les grévières de Viry-Noureuil et dans celles des vallées de l'Aisne, de l'Ourcq et de la Marne.

Ces dépôts ne sont pas seuls à contenir des objets travaillés par l'homme. Il est évident que, sur les plateaux, le courant n'a pas été aussi violent que dans les vallées et ne les a pas entraînés : aussi en découvre-t-on un peu partout.

Ils sont faciles à reconnaître à leur forme amygdaloïde plus ou moins allongée, plus ou moins aiguë. Ce sont les coups-de-poing que Boucher de Perthes a trouvés si abondamment à Abbeville et à Saint-Acheul, et que tout récemment on a découvert en grand nombre à la base des grévières de Chelles (Seine-et-Marne).

J'en ai recueilli à Caulaincourt, à Ribemont, à Macquigny, à Proix, à Pontru, à Hargicourt, à Busigny ; mais c'est à la Sablière de Fontaine-Uterte que s'est trouvé le mieux caractérisé et le plus grand de tous. Il gisait sous le limon ou terre à briques, non remanié, en contact avec les argiles tertiaires qui, sous une faible épaisseur, recouvrent les sables inférieurs. Il a 28 centimètres de longueur, 13 de largeur à la base,

qui est très obtuse, et pèse 1 kilog. 1/2. Je ne sache pas que la collection d'Acy, la plus riche assurément en instruments chelléens, en possède d'aussi fortes dimensions.

Lorsque les eaux se furent retirées et que leur régime se régularisa peu à peu, une nouvelle population revint habiter la contrée; elle ne laissa non plus, comme vestiges, que le produit de son industrie.

Les instruments dont elle se servait sont bien faciles à distinguer de ceux de la période précédente, non seulement à cause de leurs formes qui en diffèrent essentiellement, mais encore de la situation de leur gisement.

Cette population a été elle-même, et comme celle qui l'a précédée, détruite par un cataclysme qui, moins violent que le premier, a produit cependant le même résultat; ses traces se trouvent généralement sous le limon, appelé Lhem, Loess, ou plus vulgairement terre à briques, qui a été amené par les eaux de ce second déluge attribué à la fonte des glaces, et qu'on qualifie pour cela de déluge glaciaire.

Je ne parlerai pas ici des discussions qui se sont produites et qui durent encore sur les causes et les origines de ce second déluge; je ne veux que constater des faits patents, indéniables, que tout archéologue ou géologue, s'il n'a pas de parti pris, peut reconnaître au simple examen des couches superficielles de nos champs.

Comme le limon se voit en couches plus ou moins épaisses sur les points les plus élevés des montagnes et des plateaux, il faut reconnaître que les eaux, non seulement recouvrirent toute la contrée, mais y séjournèrent longtemps, puisque les dépôts ont parfois

une puissance de 8 à 10 mètres. Le courant se faisait de l'est à l'ouest, car on remarque que les pentes tournées vers l'ouest n'ont généralement reçu qu'une couche assez faible, tandis que celles qui regardent le nord et l'est sont couvertes de dépôts très épais.

Les instruments de silex, taillés par la nouvelle génération humaine, sont plus nombreux que ceux de la période Chelléenne. On en trouve isolément dans toutes les vallées comme sur tous les plateaux, mais il y a de véritables ateliers qui en donnent considérablement.

En 1874, j'ai découvert le premier qui ait été signalé dans le département de l'Aisne, celui de Cologne, hameau dépendant de la commune d'Hargicourt, canton du Catelet.

Pendant longtemps, on avait trouvé dans la faible couche d'argile tertiaire qui recouvre le sable, et qui est surmontée elle-même par le limon glaciaire dont l'épaisseur, à cet endroit, varie de $0^{m}50$ à $1^{m}50$, des silex plats affectant une forme ronde ou aiguë, obtuse, qui étaient invariablement rejetés par les ouvriers dans les trous de la sablière. Ces silex étaient tout simplement des haches, des racloirs, des couteaux, etc. Leur abondance était telle qu'il n'était pas possible de ne pas croire à un atelier. Il est à noter que jamais on ne trouve de silex dans les argiles tertiaires. Tous avaient été apportés à cet endroit pour y être travaillés, et provenaient de gisements dont les plus proches se trouvaient à plus de 500 mètres de là.

La forme générale des instruments est à signaler : ils ne sont plus taillés à petits éclats des deux côtés. D'un coup sec, on obtenait avec un percuteur, sur un silex brut, un éclat dont un côté est toujours lisse. On

reprenait cet éclat, et, à l'aide de retouches plus ou moins nombreuses faites sur les tranchées, on les régularisait pour obtenir la langue de chat, le coup de poing, la lance, le grattoir, le racloir, le perçoir, le disque, etc. Ce qui caractérise la presque totalité des instruments, c'est le talon ; quand la forme désirée était obtenue, on taillait, du côté opposé, à la pointe, une surface mousse pour faciliter la préhension.

On a reconnu, à cette description sommaire, la forme dite du Moustier, localité typique.

J'ai trouvé un second atelier de la même époque au rond-point de Busigny, à cheval sur les territoires de Vaux et de Busigny (Aisne et Nord), qui a donné et donne encore un nombre considérable d'instruments. J'ai calculé qu'il y avait là, sur près d'un hectare de terrain, six ou sept objets bien travaillés par mètre superficiel. Une faible partie a pu être explorée ; c'est l'emplacement d'une briqueterie et de deux chemins. La couche se trouve sous le limon qui atteint quelquefois $1^{m}50$ d'épaisseur, mais, sur le point culminant, elle avait à peine $0^{m}50$.

M. le Dr Wimy, de Braisne, a trouvé d'autres ateliers sur les plateaux qui existent entre les vallées de l'Aisne et de l'Ailette.

On n'a pas encore constaté, que je sache, dans le département de l'Aisne, d'objets préhistoriques pouvant être rapportés aux périodes postérieures, dites de la Madelaine et de Solutré, mais la pierre polie y est abondamment représentée.

Aucun fait géologique ne s'étant produit depuis l'origine de l'époque de la pierre polie, c'est toujours à la surface du sol, dans la terre arable, ou les alluvions récentes, qu'on en trouve les produits.

Je crois devoir, en passant, réfuter une erreur trop souvent commise, qui consiste dans l'attribution, à d'autres époques antérieures, qualifiées de pierre taillée ou éclatée, des instruments simplement taillés et qui appartiennent cependant, et incontestablement, à celle de la pierre polie.

Les haches polies, comme les flèches à ailerons et à pédoncule, et les flèches en amande, taillées à petits éclats, avec une adresse étonnante, exigeaient trop de travail pour qu'elles fussent d'un usage journalier. C'étaient des objets de parade ou une sorte de monnaie courante qu'on ne se hasardait pas à perdre ou à détériorer. On se servait donc communément de haches grossièrement taillées, polies seulement au tranchant, qu'on retaillait de nouveau lorsqu'elles venaient à s'ébrécher : de même on ajoutait à l'extrémité du bois des flèches, de simples éclats de silex plus ou moins travaillés : on en trouve partout, dans les plaines comme sur les montagnes, sur les collines comme sur les plateaux, car c'était avec elles que l'on chassait le gros et le petit gibier, et presque toujours elles étaient perdues pour le chasseur.

Les haches, les flèches, les grattoirs, etc., sont cependant plus abondants dans les endroits qui furent habités : là, on apportait le silex pour le travailler : on trouve y les nucleus, dont on détachait les lances ou couteaux, les éclats, les rebuts aussi bien que de très belles pièces.

La situation topographique de ces gisements est intéressante à étudier. Dans les pays de plaines, ils sont toujours placés sur les buttes isolées qui peuvent s'y trouver. Dans les pays montagneux, comme le sud du Laonnois et le Soissonnais, ils sont situés sur les

plateaux et plus particulièrement sur les caps ou croupes que l'on voit çà et là. Dans la Picardie, c'est souvent sur les points les plus élevés des collines. Mais il est à remarquer que, partout où il se trouve une source assez abondante, on est sûr de trouver dans son voisinage une bonne récolte de silex taillés et polis.

On en rencontre aussi dans les tourbières de la Somme et de l'Aisne. Quelquefois, les haches ont encore leur emmanchure en corne de cerf.

Un fait à signaler, c'est que si la majeure partie des instruments de silex a été faite sur place, ce qui est prouvé par la nature des roches qui les constituent et qui appartiennent, dans le nord du département, au silex brun noirâtre ou bleuâtre de la craie, et dans le sud au silex blond et veiné du calcaire lacustre ou grès lustré, et aux meulières de la Brie, il se rencontre cependant assez communément des objets en chloromélanite, en serpentine, en aphanite, quartzite, jadéite, etc., qui indiquent des migrations ou un véritable commerce.

Les principales stations qui ont été signalées sont : Proix, Vadencourt (canton de Guise), Fontaine-Uterte (canton de Bohain), Pontru (canton de Vermand) ; toutes les buttes des environs de Laon, et notamment celle de Sauvresis, entre Bucy-les-Cerny et Molinchart. Dans l'arrondissement de Château-Thierry, les environs de La Ferté-Milon, de Passy-en-Valois, Marizy-Saint-Mard, Chouy, Crouttes, Bézu-le-Guéry, etc., ont fourni un très grand nombre de haches polies et une multitude d'outils et d'instruments, parmi lesquels de nombreux percuteurs, des polissoirs à main, des écrasoirs, des mortiers, etc.

Un grès énorme, dont la surface supérieure est à

fleur de terre, situé à Neuilly-Saint-Front, près de la chapelle Saint-Front, possède les entailles caractéristiques des polissoirs de haches. Il y a très peu de temps qu'il n'est plus l'objet de pratiques superstitieuses.— Les nouveaux mariés allaient, le lendemain de leurs noces, boire du vin que l'on faisait couler dans ses entailles.

J'ai signalé à Ribemont des puits funéraires datant de cette époque. J'y ai trouvé, parmi les débris d'ossements humains incinérés, des haches polies en silex et leurs emmanchures en corne de cerf, percées dans leur partie médiane d'un trou pour y introduire un manche de bois ; des grattoirs, des couteaux qui avaient subi l'action du feu, des simulacres d'autres instruments de silex, et enfin des pendeloques en corne de cerf.

A Neuvillette, canton de Ribemont, dans une excavation rectangulaire creusée dans la craie et recouverte de fortes dalles de grès, on a trouvé, il y a quinze ans, une quantité considérable d'ossements humains, parmi lesquels se trouvaient des haches polies et des flèches en silex, à ailerons et à pédoncule. De semblables découvertes ont été faites dans le canton de Vic-sur-Aisne, à Chassemy, canton de Braisne, et plus récemment à Rozet-Saint-Albin, canton de Neuilly-Saint-Front, dans la propriété de M. le comte d'Escars.

Le département de l'Aisne possédait quelques dolmens.

Le plus remarquable est celui de Vauxresis, près de Soissons. Un autre existe dans la forêt de Saint-Gobain. Depuis la publication de M. Frédéric Moreau, tout le monde connaît celui de Caranda. Tout récemment, j'ai donné dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*,

celui de Chouy, qui a été trouvé par M. le marquis de Lubersac, de Maucreux, et M. Doyen aîné, de Neuilly-Saint-Front.

Les pierres levées ne sont pas nombreuses. Il n'y a, de bien caractérisée, que la haute borne de Pargny, canton de Marle.

L'époque du bronze n'a produit que fort peu de chose. Une hache à douille, trouvée près de Craonne, quelques haches à talon recueillies isolément à la surface du sol ; une autre hache à douille et une lance en bronze, découvertes à Croûtes par MM. Varin, publiées dans le Bulletin de la Société Archéologique de Château-Thierry.

Plus récemment encore, à Brécy (canton de Fère-en-Tardenois), on a trouvé une cachette de fondeur : il y avait plusieurs kilogrammes de débris de haches à douille, de faucilles, de lances, etc. Chacun des morceaux, dont la brisure avait été faite intentionnellement, avait un poids sensiblement uniforme, ce qui semblerait faire croire que l'on pouvait s'en servir comme monnaie courante. Les travaux de la balastière de Mézy-Moulins, dans la vallée de la Marne, ont mis au jour, l'an dernier, de remarquables objets de parure consistant en de très grandes et très grosses épingles à tête conique, dont les similaires ont été recueillis dans les lacs de la Suisse.

J'arrive maintenant à la période gauloise, qui a immédiatement précédé la conquête romaine.

Je rapporte à cette période les camps retranchés, les anciennes voies de la Barbarie, les buttes, tombelles, tombois, les croûtes ou creuttes, sans vouloir toutefois affirmer que certaines n'ont pas été creusées par les hommes du bronze et de la pierre polie ; enfin,

les nécropoles qui se sont révélées à Caranda, Sablonnières, Trugny, Chouy, Armentières, Crézancy dans l'arrondissement de Château-Thierry, Arcy-Sainte-Restitue, Chassemy, Villers-en-Prayères dans l'arrondissement de Soissons, Beaurieux, Pontarcy, Aguilcourt, Coucy-les-Eppes, Ailles dans l'arrondissement de Laon.

Les camps retranchés sont, en suivant l'ordre de leur importance, celui du Vieux-Laon, près Saint-Erme, dont l'origine ne pourrait être contestée, malgré le peu de résultats qu'ont donnés les fouilles faites tout récemment par M. le commandant de La Noë ; celui de Vermand, oppidum-refuge de la tribu des Veromandui ; celui de Pasly, dont les ouvrages ont été extérieurement revêtus de maconnerie, comme vient de le constater par des fouilles M. le commandant de La Noë ; ceux d'Autreville, de Mons-en-Laonnois, de Comin, etc.

Les buttes de Pontru et de Vouël sont les plus remarquables par leurs dimensions et leur état de conservation : elles ont de 15 à 20 mètres de hauteur. Leur plan forme une ellipse dont le grand axe a près de 60 mètres de longueur.

Celle d'Attily, commune de Marteville, près Vermand, est un peu moins grande. Viennent ensuite une quantité considérable d'autres qui existent surtout dans les arrondissements de Saint-Quentin, Vervins et Laon. Elles devaient assurément servir de points d'observations ou télégraphiques, car elles se communiquent visuellement par deux, trois ou quatre, et forment entre elles un véritable réseau de lignes qui embrasse toute la contrée, depuis Reims jusqu'à Amiens, Arras, Cambrai, etc.

C'est surtout dans le Laonnois et dans le Soissonnais que sont communes les grottes, creuttes, crouttes, boves, qui ont été creusées sur le flanc des montagnes dans une formation tuffeuse du calcaire grossier. Les plus anciennes paraissent devoir être celles qui sont isolées et qui ne se composent que d'une simple excavation circulaire ou ellipsoïde qui prend l'air et le jour par une seule ouverture. Évidemment l'homme a imité le repaire des animaux. On en trouve avec ce caractère archaïque sur les flancs de la montagne de Mons-en-Laonnois, au-dessus de Laniscourt et de Molinchart; Laon possédait aussi des crouttes, mais qui se sont bien modifiées. Le canton de Craonne en fourmille, mais il faut visiter les agglomérations de Comin et de Neuville, pour se rendre bien compte de ce qu'était un village souterrain. La démarche est bien payée par l'intérêt que présentent ces vestiges d'un âge sur lequel on a si peu de données.

Les cantons d'Oulchy-le-Château et de Neuilly-Saint-Front ont aussi des creuttes : il en existe quelques-unes à Crouttes, sur la *Marne*, et une agglomération d'une certaine importance à Bézu-le-Guéry, canton de Charly.

Bien qu'on trouve des silex taillés et des haches polies à proximité des creuttes, rien ne prouve que toutes, comme je l'ai dit plus haut, datent de l'époque de la pierre polie. Comme beaucoup d'entre elles ont été occupées à toutes les époques et surtout au moyen âge, qu'on en fait même encore de nos jours, ce n'est que par des fouilles qu'on pourrait connaître leur âge vrai. Mais le sol étant en pierre et par conséquent très dur, il ne s'y est rien enfoncé, rien perdu. Il n'y a que quelques puits ou plutôt des silos,

car l'eau ne peut s'y trouver, qu'on pourrait explorer à Neuville et à Comin. Mais, à mon avis, les meilleurs résultats seraient donnés par l'ouverture de tranchées dans les terrasses, qui existent partout au devant des creuttes, composées certainement, non-seulement des matières extraites dans la roche, mais aussi des rejets de cuisine et des ustensiles hors de service.

C'est un vaste champ à explorer pour les archéologues du Laonnois et du Soissonnais.

J'arrive aux sépultures, dont la caractéristique est le torques et la poterie, façonnée à la main sans l'aide du tour, et simplement séchée au soleil ou devant un feu très modéré.

Les premières qui aient été signalées se trouvaient sur les rives de l'Aisne, à Beaurieux. C'est M. Fournaire, instituteur de cette commune, qui les a découvertes et qui les a explorées en nacelle, car les sépultures étaient mises à nu par les érosions annuelles de la rivière. Les torques, bracelets, fibules que l'on admire au musée de Laon viennent de cette nécropole.

A Villers-en-Prayères, il a été trouvé peu après une sépulture à char, mais le cimetière n'a pas été exploré.

Dans ses intéressantes lettres à M. de Ferry, M. Piette, alors juge de paix à Craonne, a fait connaître sommairement les résultats bien intéressants des fouilles du cimetière de Chassemy, où le néolithique, le gaulois et le gallo-romain étaient ou confondus ou superposés. Il est à regretter que cet archéologue n'ait pas donné suite au projet qu'il avait conçu de publier, avec de nombreuses planches, le compte-rendu développé de ses fouilles. Mais on peut voir au musée de Saint-Germain les vases, les torques, fibules, armes, orne-

ments de bronze et de fer des chars, qui ont été cédés à cette collection nationale par le propriétaire du terrain.

C'est dans l'*Album Caranda* qu'il faut étudier les magnifiques objets similaires provenant de Caranda, Sablonnières, Arcy, Trugny, Chouy et Armentières.

Les sépultures gauloises sont toujours à inhumations, par groupes dépassant rarement dix, orientées de l'ouest à l'est : les hommes sont armés de l'épée et du poignard à manche de bois, de corne ou d'os. Les femmes sont ornées de torques, fibules, bracelets et boucles d'oreille, le tout en bronze : quelquefois, les boucles d'oreille sont en or. Les chefs sont inhumés sous leur char de guerre, dont on retrouve les bandes des roues, les ferrements des moyeux et du timon ; à côté, sont les harnachements des chevaux, sans qu'on constate d'ossements de ces animaux. La sépulture a été complétée par le dépôt de vases en terre, peu ou point cuite, dont les formes sont ventrues ou doublement coniques, souvent décorés sur la panse de grecques et de sillons parallèles, diagonaux, verticaux ou inclinés, obtenus à la pointe.

Il est à remarquer que ces sépultures, si communes dans le Soissonnais et la Champagne, sont extrêmement rares sur la rive droite de l'Aisne et totalement inconnues dans le Vermandois et la Thiérache.

Est-ce que, de ce côté, le hasard n'a pas encore favorisé les archéologues, ou bien l'inhumation ornée et habillée était-elle spéciale aux Remi et aux Suessions ?

Cependant on fabriquait, en Picardie, des vases gaulois, car on a découvert, il y a quelques jours, à Ribemont, en extrayant de la terre pour faire des

briques, une sorte de puits qui avait été rempli de couches plus ou moins épaisses de cendres et de charbons, dans lesquelles se sont trouvés des ossements d'animaux (probablement des rejets de cuisine), et une assez grande quantité de tessons de poterie exactement semblables à celle que l'on recueille dans les sépultures gauloises de la Marne et du Soissonnais.

Espérons qu'un jour ou l'autre, nous verrons également surgir les restes des Veromandui ; car la population de cette province était assez dense, puisqu'elle a pu fournir à l'armée des confédérés un contingent de dix mille soldats.

Après la conquête de la Gaule, la civilisation romaine ne tarda pas à s'implanter partout ; mais il faut attendre le second siècle pour voir les établissements se multiplier. C'est surtout après l'ouverture des grandes voies que se fondent les innombrables métairies, dont la situation nous est encore à présent révélée par la présence dans les champs, de fondations, de débris de murs d'élévation et surtout de tuiles à rebords de la toiture.

A côté des grands centres dont les débris recouvrent plusieurs hectares de terrain connus, à Soissons (palais d'Albâtre), Vermand, Le Catelet (ville du Hennois), Origny-en-Thiérache (Terva), Vervins, La Capelle et bien d'autres, il existait, non-seulement des villa isolées où les raffinements d'une civilisation avancée nous est affirmée par les découvertes de thermes, de bains, de mosaïques, comme à Nizy-le-Comte, Blangy, Vailly, Ancy, Proix, Cambron, commune de Gercy, Urvillers, etc., mais il n'est pas, pour ainsi dire, de commune où ne se rencontrent les traces d'autres établissements plus modestes où, près des habitations des maîtres et

des serfs, se voient les vestiges d'étables, d'écuries, de granges, etc. La caractéristique de ces stations, c'est le grand nombre de cellules que comportent les communs. Il y a quelques années, le propriétaire du bois de la Planquette, entre Bohain et Busigny, ayant besoin de pierres pour construire un chemin d'exploitation, fit extraire à cet effet toutes celles qui constituaient les fondations d'une villa qui se trouvait dans ce bois. Ce travail terminé, le plan de cet établissement se dessina très visiblement sur le sol. Il se composait de longs bâtiments, placés en retour d'équerre comme pour clore une grande cour intérieure, et tous les trois ou quatre mètres se trouvaient des murs transversaux divisant ces bâtiments en cellules. Les plantations n'ont malheureusement pas permis d'effectuer des fouilles dans ces cellules.

A l'exception de Nizy, de Blanzy, où des recherches ont été entreprises par M. Fleury pour le compte et aux frais du département de l'Aisne, et dont les résultats ont été si intéressants, témoin les belles mosaïques qui existent au musée de Laon, d'Ancy, où M. de Saint-Marceaux a fait, il y a vingt ans, quelques fouilles qui, nous le pensons, vont être reprises par M. Frédéric Moreau, de Proix, où M. Peigné-Delacourt a consacré ses derniers jours à découvrir une cella romaine, rien n'a encore été tenté pour explorer les vestiges de la plus belle époque de la civilisation gallo-romaine dans notre département.

Il faut aller en Belgique et voir les musées de Charleroi, Namur et Liège, pour se rendre compte de ce que des fouilles bien dirigées donneraient pourtant de résultats qui enrichiraient nos musées et procureraient d'enseignements pour l'archéologie.

Aux Ier et IIe siècles et probablement pendant la plus grande partie du IIIe, les Gallo-Romains brûlaient leurs morts et recueillaient leurs cendres dans des urnes en terre ou en verre qu'ils déposaient, soit dans une excavation faite dans de gros blocs de pierre de taille, comme on en trouve dans le Nord et dans la Thiérache (des spécimens en existent au musée de Laon), soit dans des petits puits creusés dans la terre. Avec des ossements incinérés, on trouve quelquefois des fibules, des bracelets, des épingles de bronze, d'argent ou d'os, des oboles à caron, dont aucune ne dépasse le IIIe siècle. Souvent, à côté de cette urne, ont été déposés d'autres vases de terre bleuâtre, à parois épaisses, à formes lourdes et trapues, ou de terre noire ou rouge, renfermant encore les victuailles destinées au repas posthume.

On a trouvé isolément ces sortes de sépultures dans les forêts de Saint-Michel et d'Hirson, dans les bois de Bucilly, à Étreux, à Lesquielles-Saint-Germain, à Proix, à Pontru, etc.; mais de véritables cimetières existent à Rouey, Chassemy, Ancy, commune de Limé, où des fouilles sont entreprises par M. Frédéric Moreau, qui a exploré ceux de Caranda, Sablonnières, Brécy et Armentières. A Étreux, le dépôt avait été fait dans un coffre de bois qui renfermait, avec un siège pliant en fer, deux lagènes de bronze, dont l'une possède une anse historiée, deux bouteilles de verre bleuâtre à anses, et deux petites coupes en terre dite samienne.

Dans son intéressant ouvrage sur l'*Artois souterrain*, M. Ternynck dit que, toutes les fois qu'on remarque dans les champs des traces d'habitations antiques caractérisées par des tuiles à rebord, il y a assurément, dans un rayon de 2 à 300 mètres, et souvent au nord et à

l'est, un cimetière. Il ajoute qu'il a souvent constaté que ce cimetière était originairement entouré de fossés dont les traces ne sont pas toujours effacées.

Il est probable que cette coutume a dû aussi exister chez nous.

Comme je viens de l'exposer, notre contrée était, au commencement du IIIe siècle, couverte de riantes villas et d'importantes exploitations agricoles plus nombreuses le long et à proximité des voies romaines principales et des *diverticulum*, qui portaient la vie dans les endroits les plus écartés : cette situation prospère, fruit du développement de la civilisation avancée des Romains, dura peu. Les guerres sociales qui ensanglantèrent le nord de la Gaule sous les trente tyrans, la révolte des Bagaudes, les incursions des Bataves, des Chauques, des Saliens, firent tant de ruines qu'il vint un moment où des provinces entières furent absolument dépeuplées et que les empereurs durent y transplanter des tribus tout entières, pour cultiver les champs, à titre de *lœti* nouveaux.

C'est aussi vers cette époque que se développèrent les concessions de terre que les mêmes empereurs firent aux vétérans des légions et aux auxiliaires qui avaient fidèlement servi dans les armées romaines, et ce, afin de constituer vers les frontières une sorte de rempart vivant contre les incursions des barbares qui devenaient de plus en plus fréquentes.

Grâce à la tranquillité relative qui exista sous les règnes de Constantin et de ses fils, bien des ruines se relevèrent au IVe siècle. Les villes se fortifièrent et, malgré le danger, des métairies se fondèrent de nouveau pour l'exploitation des forêts, des riches herbages et des terres fécondes du nord de la Gaule.

Cette nouvelle population nous est révélée par ses cimetières, et nous y voyons que les mœurs, les coutumes, le goût des parures et jusqu'au mobilier, se sont modifiés par suite du fort appoint de l'élément germanique qui y a été apporté.

Ainsi, l'incinération a disparu pour faire place à l'inhumation, et le mobilier funéraire est bien différent de celui que fournissent les sépultures des IIe et IIIe siècles.

En observation de la loi romaine, les cimetières sont toujours à certaine distance des habitations. Les morts sont quelquefois enterrés dans des cercueils de pierre, mais en grande majorité dans des coffres rectangulaires de madriers de bois d'une épaisseur qui varie entre 0m 06 à 0m 12 centimètres, ce qui est indiqué par la longueur des broches de fer qui en assujétissaient les diverses parties.

Les morts ont été confiés à la terre, revêtus de leurs habits : les hommes, avec leurs armes, leur ceinturon de travail ou de guerre, les outils de leur profession ; les femmes, avec leur parure et leurs bijoux. Généralement, dans la bouche ou dans la main, on trouve l'obole à Caron, qui est une monnaie de bronze chez les pauvres, d'argent pour la classe moyenne, et d'or chez les riches, et, le plus souvent, des empereurs du IVe siècle ou du commencement du Ve, car Arcadius et Honorius en ferment la série.

Aux pieds des cadavres, moins souvent aux côtés ou à la tête, on plaçait des vases de bronze, de verre et de terre, destinés à contenir des victuailles pour le dernier et grand voyage. La moyenne est de trois ou quatre, quelquefois plus, suivant la position plus ou moins aisée des parents du mort. Le plat de résistance se

compose de gibier (poules, coq ou lapins), ou de mouton et de porc. On y ajoutait des fruits, des légumes, des noix, des noisettes. La bouteille et le verre à boire ne sont pas oubliés.

M. Frédéric Moreau a fait de bien précieuses découvertes dans les cimetières de cet âge à Caranda, Sablonnières, Brény, Chouy, Armentières, et à la villa d'Ancy, commune de Limé, près Braisne.

Dans le nord du département, ils ne sont pas moins intéressants. Abbeville (commune d'Homblières), que j'ai exploré, et Vermand, entre autres, ont produit en objets de toutes sortes, et surtout en verrerie et orfèvrerie niellée, des pièces d'une beauté et d'une rareté exceptionnelles.

Le cimetière d'Abbeville était le lieu de repos de la population d'une *villa agricola*. Il avait cela de particulier, que les morts possédaient comme oboles à caron, des monnaies de l'empereur qui régnait au moment de leur décès, de sorte que chaque sépulture était en quelque sorte datée. Les plus anciennes remontaient à Valens, et la dernière à Honorius.

J'ai pu, à l'aide des données que m'ont fournies mes fouilles, estimer que la population d'Abbeville se composait de vingt-cinq à quarante habitants et que l'établissement avait duré de soixante à soixante-dix ans.

Parmi les remarquables objets que j'ai recueillis dans les tombes, il faut citer trois bagues en or, trois autres en argent ornées de fausses intailles, des fibules en bronze et argent, des boucles, des épingles de bronze et d'argent, une épée en fer de $0^{m}80$ de longueur sur $0^{m}07$ de largeur qui a certainement appartenu à un légionnaire, des lances, des haches d'armes,

des poignards, dont l'un possédait une virole d'argent doré et niellé.

La céramique se composait de vases en terre noire, grise ou rouge, dont les formes étaient imitées de celles des IIe et IIIe siècles, mais dont le faire laissait beaucoup à désirer. En revanche, la verrerie était en progrès, et l'élégance comme la variété des formes sont extraordinaires. Une femme possédait la belle coupe de verre gravée, à sujets bibliques, que j'ai fait connaître au Congrès des Sociétés savantes de 1884, qui a été publiée la même année dans la *Gazette Archéologique*, et que l'on pourra maintenant admirer au musée du Louvre.

Vermand avait trois cimetières situés en dehors de l'enceinte de la ville, un à l'ouest, le second au nord, et le troisième au nord-est. Ils se composaient de plus de 900 sépultures, en y comprenant celles qui ont été découvertes en 1852, en extrayant de la terre pour une briqueterie.

Le mobilier funéraire de ces sépultures a la plus grande analogie avec celui d'Abbeville.

Le début des fouilles entreprises en 1885 fut signalé par la découverte d'un tombeau en dalles de pierres de taille, érigé au fond d'une chambre mortuaire creusée dans la craie. En dehors du sarcophage, se trouvait placé contre la paroi sud de la chambre, un umbo de bouclier en fer plaqué d'argent doré, dont la forme conique est à signaler comme différant des similaires francs.

Quatre fausses calcédoines ovales décorent la base de cet umbo qui était ajusté au bouclier proprement dit, qui devait être de bois ou d'osier, recouvert de peau, par quatre séries de trois clous d'argent. La manipule était aussi en fer plaqué d'argent.

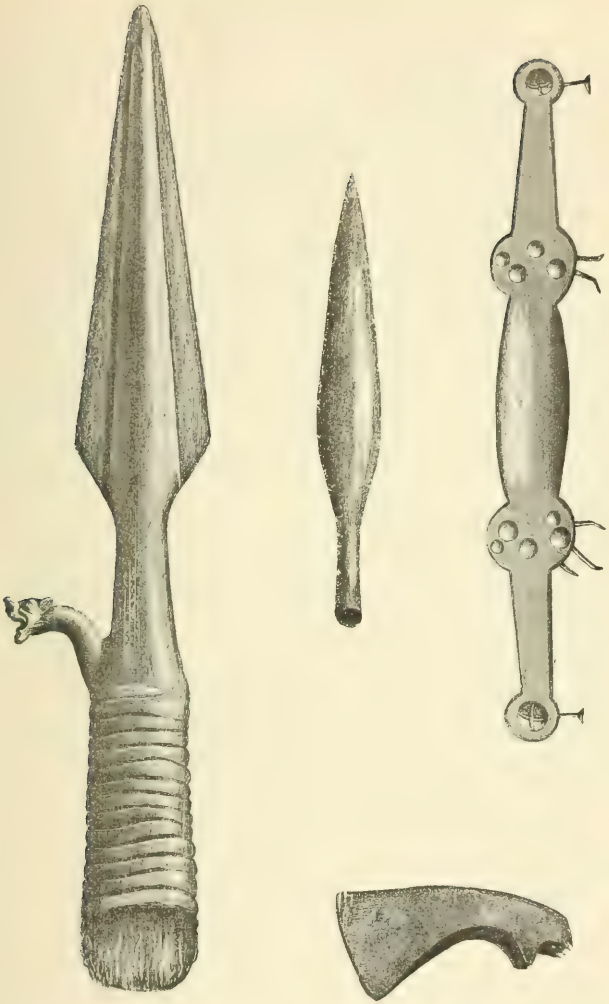

LANCE, JAVELOT, UMBO DE BOUCLIER ET HACHE
Trouvés à Vermand, dans la sépulture d'un chef militaire.

Au-dessous de cet umbo, se trouvaient une petite hache en fer dont la forme a certains rapports avec celle des francisques, et un faisceau de javelots. Le long et aussi en dehors du sarcophage, se trouvait une lance dont le fer, de fortes dimensions, était décoré à la base par un crochet en bronze ayant la forme d'une tête de lion. La hampe, qui devait être de bois, était munie d'une bague, d'une plaque rectangulaire et d'un talon, d'argent doré, décorés de rinceaux d'argent bruni accentués par des filets de niellure, de chimères, de rosaces ciselées et profondément fouillées.

Dans le sarcophage qui, malheureusement, avait été en partie violé, on a recueilli une boucle de ceinture et deux petites boucles avec leurs ferrets, également en argent doré et niellé.

Rien ne peut donner une idée de l'élégance de ces pièces d'orfèvrerie et de la perfection du travail.

Dans une notice que j'ai rédigée sur cette remarquable sépulture, et qui va être prochainement publiée (1), j'exprime l'opinion que les restes qui ont été exhumés sont ceux d'un chef franc au service de Rome, c'est-à-dire l'égal des Arbogaste, Stilicon, Mellobaud, Ricomer, etc., dont les historiens de l'époque nous ont fait connaître les noms et les faits.

Autour de ce tombeau qui était protégé par un fossé, on a trouvé, dans des sarcophages en pierre faits dans les débris de monuments des IIe et IIIe siècles, les

(1) Le tombeau militaire de Vermand, *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Année 1887, n° 2, p. 213 et suivantes. Une partie des clichés reproduits dans ce travail sont empruntés à cette publication, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique

COUPE EN VERRE GRAVÉ

Trouvée à Vermand,

Représentant Daniel dans la Fosse aux Lions

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS.

Sur la coupe de Vermand (Grandeur réelle).

squelettes de plusieurs femmes enterrées avec leurs habits, ornées de fibules, de bagues, de colliers, d'or et d'argent, et qui possédaient comme oboles à Caron, des sols d'or de Valentinien Ier et de Magnence. Vers les pieds, il se trouvait des coffrets de bois revêtus de plaques de bronze estampé, représentant des sujets bibliques ou l'effigie des dieux de Rome, et des vases de terre et de bronze.

En remontant vers le nord, les sépultures contenaient les restes d'une population composée d'hommes, de femmes et d'enfants, de tout âge, plus ou moins riches, et toujours accompagnés des vases à victuailles caractéristiques. Ce qu'on a trouvé de vases de verre, plus ou moins intacts, est inouï. J'ai vu sortir d'une caisse rectangulaire de plomb, placée aux pieds d'une femme, jusqu'à treize pièces, barillets, coupes, verres à pied, ampoules, etc.

Le cimetière du nord-est n'était pas moins riche, mais il paraissait être un peu antérieur à celui de l'ouest, car les vases de verre et les poteries avaient des formes qui se rapprochaient plus de celles des similaires que fournissent les sépultures à incinération. C'est là qu'on a trouvé une fiole de verre verdâtre qui a la forme d'un singe jouant du syrinx, une coupe en forme de coquille, une autre dont toute la partie extérieure était gravée profondément de rosaces s'entrecroisant, et les fragments d'une troisième représentant Daniel dans la fosse aux lions, qui a été vendue il y a un an à la salle Drouot, en même temps qu'une partie de la collection Hoffmann.

Une autre coupe gravée, plus complète, mais cependant non intacte, a été découverte dans le cimetière de l'ouest, c'est le joyau du musée de Saint-Quentin. Elle

représente le Christ ressuscitant Lazare : on y lit cette inscription : *Vivas in Deo.*

Une autre, en forme de bol, décorée sur la panse de nombreux cabochons de verre, porte à la collerette cette autre inscription : *Vivas cvm tvis. p. z.*

Je ne m'étendrai pas plus sur ces intéressantes découvertes qui feront l'objet d'une notice spéciale. J'insisterai seulement sur ce fait, que le cimetière d'Abbeville ne m'a fourni aucun barillet, tandis que, dans ceux de Vermand, qui sont cependant de la même époque, on en a trouvé près d'un cent. de toutes dimensions, à une ou à deux anses, et dont une grande partie portaient sur le fond ces inscriptions : FRO. FROT. FRONTI. FRONT. PAN. FRONT SEXTIN. COR FRON. etc.

Il est donc évident que ces deux groupes de population ne s'approvisionnaient pas aux mêmes verreries. Où se trouvaient ces verreries ? L'abondance extrême de leurs produits dans notre pays, porte à croire qu'elles n'en devaient pas être éloignées. C'est une question à élucider, et il est à désirer que de nouvelles découvertes viennent bientôt accroître et compléter les éléments de discussion qui permettront de la résoudre.

J'ai dit plus haut que les sépultures dont je viens de m'occuper, n'ont pas fourni de monnaies postérieures à Arcadius et à Honorius. C'est l'indice que les inhumations ont cessé au commencement du Ve siècle. Or, nous voyons que c'est précisément à ce moment qu'eurent lieu les sanglantes invasions des Huns et des Vandales conduites par Alaric (406), et pendant lesquelles Reims vit périr par le fer l'un de ses évêques.

Les historiens rapportent que ce fut comme un flot dévastateur qui passa sur la Gaule et qui ne laissa

derrière lui que des ruines. Tout fut détruit, pillé et brûlé, les populations tuées ou emmenées : de sorte que, lorsque les barbares s'en retournèrent chargés de l'énorme butin qu'ils avaient conquis, il n'y avait plus qu'un véritable désert.

L'exploration de nos cimetières vient donc confirmer ce fait.

Ce n'est probablement qu'en 420, après la grande invasion des Francs, que le pays se repeupla. Les envahisseurs n'eurent pas de peine à l'occuper, puisqu'il n'avait plus de défenseurs. Chacun se fixa à sa guise, mais en choisissant de préférence le voisinage des cours d'eau et des fontaines ; c'est ce qui explique pourquoi nous trouvons tant de cimetières francs le long des vallées.

Les Gallo-Romains affectaient de placer leurs habitations sur les lieux élevés et dans le voisinage des voies romaines. Les Francs choisissaient les lieux couverts, l'abri des collines, mais ils plaçaient le plus souvent leurs cimetières à certaine distance des habitations. Dans le Laonnois et le Soissonnais, c'est presque toujours sur le sommet de la montagne ou du plateau le plus voisin. Quand la situation des lieux ne leur permettait pas d'agir ainsi, ils les établissaient sur le versant d'un petit tertre, d'une colline tournée vers le soleil, afin que les rayons de cet astre puissent réchauffer les froids ossements de leurs pères.

La grande majorité de nos villages ayant été fondée du Ve au Xe siècle, chacun possède son cimetière ancien. Si, jusqu'ici, on ne l'a pas découvert, c'est que le hasard ne l'a pas voulu.

Les Francs arrivèrent sur notre sol avec des habitudes, des mœurs bien différentes de celles des Gallo-

Romains, à demi-germanisés déjà cependant, qu'ils y remplacèrent.

Les Lœti, les barbares transplantés, les auxiliaires concessionnaires de terres qui formaient la majorité de la population au IVe siècle, s'étaient façonnés aux mœurs raffinées des Romains, qu'ils imitaient en tout ce que ceux-ci faisaient de bien ou de mal. Ils avaient abandonné facilement leur religion pour adopter le panthéisme romain. Si l'on ne trouve pas sous les derniers empereurs ces riches villas dont le luxe rappelait celui des palais de l'Italie, leurs habitations sont cependant construites en pierre toutes les fois qu'ils ont à leur disposition de bons matériaux. Il n'y avait que les granges, les communs, qui fussent construits en bois et torchis. Les ouvriers gaulois, à qui les Romains des IIe et IIIe siècles avaient inculqué tous les secrets de leur art et de leur industrie, ont encore des descendants qui ont conservé la tradition de la bonne époque, et s'ils sacrifient aux goûts de leurs nouveaux maîtres, on sent dans le produit de leurs travaux l'influence des temps passés. L'élément germanique avait été, en quelque sorte, absorbé par le gaulois et le romain.

Mais avec les Francs, il n'en est pas de même. Ce fut une immigration en masse, la Germanie transplantée tout d'un coup en Gaule.

Ce sont encore les cimetières qui vont nous le prouver.

Les Gallo-Romains avaient de riches vêtements de laine, de lin et de soie. Les Francs sont habillés de peau. Ce qu'on trouve, métallisé par leurs boucles et leurs armes, c'est la trame d'un grossier linceul.

Les auxiliaires avaient des armes légères et élégantes, rappelant celles des Romains : les Francs apportent

avec eux la rude francisque, la framée, le poignard droit, et les chefs seulement ont une épée étroite dont la garde est parfois revêtue de grenats sertis dans des cloisons de bronze, rarement d'argent.

Les boucles de ceinturons sont d'une simplicité extrême ; rien qu'un fort anneau de bronze ou de potin, muni d'un énorme ardillon, et qui se fixe sur la ceinture de cuir à l'aide de petites goupilles triangulaires. Les chefs en ont de plus riches ; elles sont, comme la garde des épées, décorées de grenats taillés en table.

La parure des femmes franques est également bien différente de celle des matrones gallo-romaines. C'est aussi la bijouterie cloisonnée qui, surtout chez les riches, en compose la principale partie. Un objet bien typique est la fibule en forme d'S, dont les extrémités s'amortissent en têtes de serpent ; la fibule digitée, ornée de cercles de grenats, et celle en forme de perroquet, sont aussi assez communes.

Si l'on ajoute les colliers composés de petits disques de verre jaunâtre ou verdâtre, ou de pâtes colorées, des perles de verre côtelées ou globuleuses, qui ont été quelquefois dorées à l'intérieur, d'autres fusiformes et allongées, de rares morceaux d'ambre brut, et parfois de monnaies du bas-empire, percés; les boucles d'oreilles, où des grenats losangés brillent sur les pendants, des épingles à cheveux, d'argent ou de bronze d'une extrême simplicité chez les pauvres, d'argent à tête d'oiseau, à œil de grenat chez les riches, des boucles de ceinture très simples, il ne sera pas difficile de se représenter ce qu'étaient les compagnes des rudes soldats de la Germanie, qui ne connaissaient aucune pitié pour les vaincus, et qui, même entre eux, jouaient à tout propos de la francisque, de la framée, et surtout du couteau.

Bien que les Francs ne fussent pas chrétiens, leurs sépultures, de même que celles des Gaulois, étaient tournées vers le levant. Il y a certainement, dans ce fait, une coutume aryenne. C'est le soleil, ce grand vivificateur, qu'ils vénéraient. Le vase de terre grossière, muni sur la panse d'ornements obtenus à la roulette, la fiole ou la coupe apode de verre que l'on trouve ordinairement vers les pieds du mort, devaient contenir de l'eau lustrale jusqu'au moment où ce fut de l'eau bénite qui la remplaça. Mais c'est une coutume qui n'était pas toujours bien suivie, car ce vase manque souvent.

Tels sont les caractères que présentent invariablement les cimetières datant de l'invasion franque, et qui ont la plus grande analogie avec ceux que l'on a découverts en Allemagne, notamment ceux typiques de Nordendorf et de Selzen, si bien étudiés par M. Lindenschmit, de Mayence.

J'ajouterai qu'il arrive quelquefois que l'on trouve dans les sépultures de cette époque, des objets, et, surtout, des bijoux romains. Cela n'est pas étonnant ; c'est tout simplement le produit du pillage qui a accompagné l'invasion.

Le département de l'Aisne, l'ouest de celui de la Marne et toute la Picardie, contiennent beaucoup de cimetières francs. Une des principales causes auxquelles on doit leur découverte, c'est la présence de cercueils de pierre que la charrue vient heurter. Cependant, les *luzieaux*, comme on les nomme en dialecte picard, ne sont pas bien communs à l'origine. Ce ne fut que, lorsque le calme fut bien rétabli, que le partage des terres fut terminé, que les hommes liges eurent pris possession de leurs fiefs, qu'ils y eurent rassemblé une famille, des serfs pour la culture de la terre ou la

garde des troupeaux, qu'ils eurent seulement la possibilité de faire extraire les monolithes qu'ils destinaient à leur dernière demeure, et de les transporter à des distances qui semblent, aujourd'hui même, excessives, pour les faibles moyens dont on disposait dans ce siècle de réelle barbarie. J'ai trouvé à Verly, canton de Wassigny, des cercueils de pierre venant de Colligis, et à Prémont, canton de Bohain, d'autres qui avaient été extraits dans les carrières des environs de La Fère. La distance était d'au moins 60 à 70 kilomètres.

Avec ces *luzieaux*, la physionomie des cimetières commence à varier.

Après la conquête et l'installation définitive, le pays ne tarda pas à se repeupler. Les populations gallo-romaines et gauloises du centre, de l'ouest et du midi, refluèrent vers le nord, et leur contact avec les Francs ne tarda pas à se faire sentir.

On distingue les traces de cette influence civilisatrice dans le mobilier funéraire, et surtout sur les bijoux des femmes où le filigrane romain, où les cabochons se mélangent et s'allient d'abord aux grenats cloisonnés, pour finir par les remplacer complètement. C'est le moment où apparaissent ces riches pièces d'orfèvrerie destinées aux églises et aux palais dont les modèles ont été pris chez les byzantins ; où saint Éloi ne croyait pas déroger en confectionnant lui-même des sièges royaux et des châsses pour renfermer les reliques des saints.

Malgré le trouble des temps, une école s'est formée, qui a prospéré, et dont nous ne cesserons pas de constater les progrès et les variations. Elle nous a produit les admirables bijoux d'or du Boulonnais, de la Picardie et de la Champagne, que MM. Haigneré, Terninck,

Danicourt, Frédéric Moreau, nous ont fait connaître dans leurs publications.

Le VIe siècle semble être une époque de transition où, à côté des objets de fabrique grossière à l'usage exclusif des Francs, se voient les riches objets où, comme je l'ai dit plus haut, le cabochon s'allie aux pierres plates serties dans des cloisons venues de la Germanie, où le filigrane commence à serpenter dans les caissons des boucles et des fibules; mais, dès le VIIe siècle, la transformation est complète.

La francisque a été délaissée comme le bouclier. Ce qui domine, c'est ce sabre à dos épais, à large et long tranchant, orné de sillons simples ou géminés, parallèles au dos, que l'on a nommé scramasaxe. L'épée a aussi presque entièrement disparu. La framée est extrêmement rare. Le couteau seul persiste toujours.

A la petite boucle ovalaire que portaient les Francs, ont succédé de forts et larges engins où l'anneau de la boucle et l'ardillon se relient au moyen d'une charnière à une large plaque rectangulaire ou triangulaire; chez les hommes, elle est presque toujours en fer. Une feuille très mince d'argent y a été appliquée, et, par le moyen de découpures, on a obtenu un système de décoration où domine la grecque, le zig-zag, l'entrelacé et le natté. Quelquefois, la boucle est simple, sur d'autres sujets on y a adjoint une plaque; une contre-plaque vient souvent faire un pendant, et, plus rarement, une quatrième pièce; une plaque carrée vient la compléter.

Les femmes possèdent des garnitures de ceintures exactement semblables à celles des hommes, si ce n'est à l'exception qu'elles sont presque toujours en bronze étamé, et que les ornements qui les couvrent sont gravés en creux à l'aide du burin.

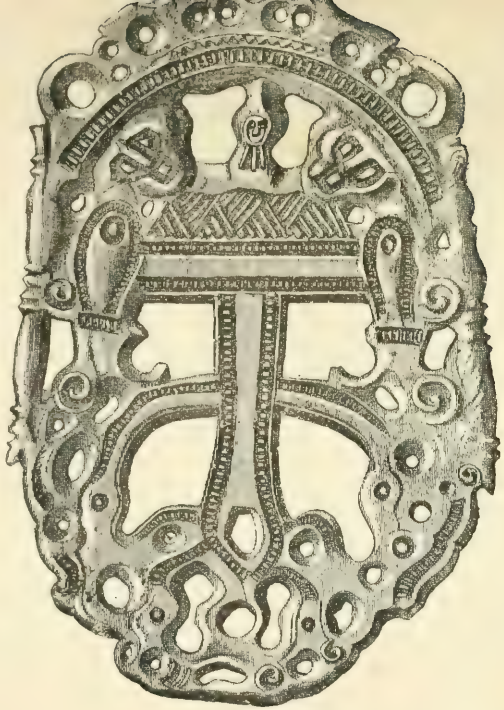

PLAQUES MÉROVINGIENNES AJOURÉES CRUCIFORMES
Trouvées à Cugny (Aisne) et à Templeux-la-Fosse (Somme).

Souvent aussi, elles ont, en outre de la boucle et de ses plaques, toujours à la ceinture et du côté gauche, une plaque ajourée, en bronze étamé, destinée à soutenir la trousse composée de clefs, couteau, forces, poinçon, etc., que l'on trouve alors à la hauteur des genoux. Elles ont aussi aux pieds des garnitures de chaussures composées de boucles, plaques et contre-plaques d'un style analogue à celui de la boucle de ceinture, mais de très petites dimensions. Leurs bagues sont simples, quelquefois ornées de lentilles, de verre bleu ou verdâtre, ou de cabochons. Leurs fibules sont presque toujours discoïdes, simulant un petit umbo de bouclier en bronze plein, ou circulaires, composées de deux plaques de laiton entre lesquelles se trouve une sorte de mastic. Sur la plaque supérieure, sont figurées ou repoussées, les imitations grossières de bates circulaires ou rectangulaires, mélangées de vermiculures rappelant les filigranes d'autrefois.

Les colliers sont formés de très grosses perles carrées, oblongues, cylindriques, en pâtes de verre grisâtre, décorées de filons d'émail jaune, blanc, bleu et rouge, incorporé au moment de la fusion. On y a joint des amulettes formées d'un disque, sur la tranche duquel sont représentées des yeux. C'est assurément un préservatif contre le mauvais œil. L'ambre y est encore assez commun.

La parure se complète d'une grosse épingle, presque toujours de bronze, rarement d'argent ou d'or, munie au tiers de la hauteur d'une protubérance cubique, et, à la tête, d'une petite spatule. C'est cette épingle que l'on a longtemps prise pour un style comme si les femmes mérovingiennes avaient jamais pu faire un usage journalier de cet instrument ?

Ce n'est pas sans mal que l'on obtint des archéologues de lui rendre sa véritable destination. Comme on la trouve toujours vers le haut de la poitrine, j'ai exprimé l'opinion qu'elle devait servir à attacher autour du cou une sorte de fichu ou de capuchon destiné à couvrir la tête et les épaules, et, à cause de sa forme particulière, nous l'avons nommée *épingle styliforme*.

Avec cette nouvelle série d'objets, le verre disparaît complètement. On ne trouve plus que des vases en terre noirâtre, dont la panse n'est plus qu'exceptionnellement décorée d'ornements en creux.

Comme on le voit, ces deux époques possèdent des caractères si tranchés, qu'il n'est pas possible de les confondre.

Je ne crois pas cependant inutile de donner quelques preuves à l'appui de mes assertions.

Selon que l'origine des groupes de population, dont la réunion a formé des villages, remonte aux Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles, leurs cimetières prennent des dispositions toutes particulières.

Dans ceux qui datent de l'invasion, on remarque, tantôt les sépultures, toujours disposées en rangées régulières, se succédant en s'avançant vers un point déterminé, tantôt, au contraire, l'accroissement s'est fait des deux côtés à la fois. Dans le premier cas, les plus anciennes sépultures se trouvent à l'une des extrémités ; dans le second, elles sont au milieu.

Il serait donc facile de distinguer, en très peu de temps, les plus anciennes tombes des plus récentes, si les cendres des morts avaient toujours été respectées ; mais c'est l'exception. Malgré les défenses de violer les sépultures, on ne se faisait aucun scrupule d'ouvrir les cercueils de pierre, d'en ôter les corps qu'ils contenaient

pour faire de nouvelles inhumations. Quelquefois, on remettait pieusement, dans le coffre, les ossements du premier propriétaire, avec les objets qui l'avaient accompagné ; mais, le plus souvent, ces restes étaient jetés pêle mêle dans les remblais de la fosse. Cette violation se répétait jusqu'à quatre et cinq fois. J'ai trouvé, dans un cercueil de pierre, avec un mort en place, quatre têtes placées aux pieds.

M. Frédéric Moreau a fait plusieurs fois la même constatation.

Le même fait s'accomplissait pour les sépultures en pleine terre, quand surtout le terrain était rocheux. Les fossoyeurs, pour éviter de creuser de nouvelles fosses, se bornaient à déblayer les anciennes.

On concevra, sans peine, combien d'erreurs d'attributions un semblable mélange a pu déterminer.

Ce n'est que par l'examen d'un grand nombre de faits, que la vérité a pu se dévoiler. C'est grâce surtout à ce que certaines nécropoles ne prenaient leur origine qu'aux VIIe et VIIIe siècles, que les caractères que j'ai indiqués plus haut ont pu être bien constatés.

Je n'entreprendrai pas de donner ici l'historique des cimetières mixtes du département, tant le nombre en est grand, mais je citerai seulement ceux qui ont présenté les particularités dont j'ai parlé, de n'avoir donné que deux grandes plaques et des scramasaxes. Et, comme ils étaient moins anciens, ils avaient été moins bouleversés que les autres, ce qui facilitait les recherches et l'attribution. Ce sont ceux de Vaudesson (canton de Vailly), Chaillevet (canton d'Anizy-le-Château), Villeret (canton du Catelet), et Seraucourt-le-Grand (canton de Saint-Simon).

Cette rareté, relative d'établissements postérieurs à

la conquête des Francs, est intéressante à signaler. Elle donne la mesure de l'importance que les envahisseurs avaient attaché à multiplier les points d'occupation. Chaque soldat avait, pour ainsi dire, été pourvu d'un territoire.

Plus tard, il y eut quelques essaims probablement déterminés par la nécessité d'être plus à portée des travaux de la culture, des terres défrichées et mises en valeur, ou bien par suite de la division des domaines. Ici encore, l'archéologie vient confirmer les faits donnés par l'histoire.

Ce fut vraisemblablement vers les XIe et XIIe siècles, c'est-à-dire, lorsque les craintes que les populations avaient éprouvées au sujet de l'an 1000, furent dissipées, et, qu'avec une ardeur nouvelle, elles entreprirent de bâtir des églises au milieu de chaque village, que les cimetières en plein champ furent délaissés. Les fidèles voulurent être enterrés autour du saint lieu, et, au bout de quelques siècles, les anciennes nécropoles que rien ne distinguait plus des champs voisins, furent remises en culture. Cependant, certains indices en indiquent encore la situation. A Vaudesson, à Trefçon, elles appartiennent encore aux communes. Souvent, le calvaire qui avait été érigé au milieu ou à proximité du champ mortuaire, existe encore. Quelquefois, le lieudit cadastral rappelle encore le souvenir de la destination ancienne du terrain. — Voici quelques-unes de ces appellations, que j'ai relevées sur les plans cadastraux de l'arrondissement de Saint-Quentin :

Champs Dolents.
— des Morts.
— des Mourdris ou Murdris.
— des Fays.

Champs Luzieaux, Luzels ou Luçons.
— des Tombes.
Le Tombois ou Tumois.
Carnoy, Carnière, Charnier.
De Profundis.
Vallée ou champ du Trépas.
La Cendre.
Champ de Bataille.
Martroy ou Marterois (pour Martyrium).
En Paradis, champ Paradis.
Champs à Pots.
— à Tessons.
L'ancien Cimetière, vieux Cimetière.
Jardin Dieu.

Il me reste encore un fait à signaler.

Dans l'arrondissement de Saint-Quentin, à Saint-Quentin même, à Fonsommes, Mont-d'Origny, Origny-Sainte-Benoite, Bellenglise et dans les arrondissements limitrophes, à Liez, Verly, Bernot, les églises actuelles sont placées au milieu des anciens cimetières. Quand on y creuse une fosse de 2m 50 à 3 mètres de profondeur, on trouve des sépultures du VIIe et VIIIe siècles, avec le mobilier funéraire spécial à cet âge. Ne serait-ce pas un indice de l'ancienneté de ces édifices?

Tout n'est pas encore dit sur ces intéressantes questions. Nous avons encore bien à faire pour les élucider complètement, et nos successeurs auront eux-mêmes un vaste champ à parcourir.

Mais pour que nos travaux profitent à la science, il ne suffit pas de chercher. Il faut publier, ne serait-ce que des inventaires.

Du faisceau des observations naîtra la lumière.

Ce que nous a laissé l'histoire sur la première et la seconde races, est bien peu de chose. Il faut que l'archéologie y supplée.

PLAQUE MÉROVINGIENNE

Trouvée à Marchélepot (Somme).

II.

STATION

DES BAS NIVEAUX

DE POMMIERS

Par M. BRUNEHANT père

Membre de la Société Archéologique de Soissons.

Les fouilles faites en un endroit en dehors du village de Pommiers, nommé Les Chevrettes ou La Carpière, ont donné les résultats suivants :

Cette station est distante de la rivière d'environ $1^{m}50$, rive droite de l'Aisne ; elle m'a fourni environ 4,000 silex taillés : le tranchant est net ; ces outils n'ont pas servi ; il est probable que l'inondation a chassé les ouvriers de leur atelier. Aujourd'hui encore, la crue de la rivière atteint le niveau de la station, qui est placée à 2 mètres du niveau actuel de la rivière : toutes les époques sont représentées dans ce bel atelier, je n'ai pu fouiller qu'à $0^{m}40$, en défonçant le sol pour ma culture ; une partie de ces récoltes est renfermée dans les vitrines.

La collection se compose de 6,000 sujets.

Remarque. — Le camp de Pommiers a fourni des

objets, que je livre à la science de Messieurs du Congrès.

A 1m50 de profondeur sur le plateau, nous avons recueilli deux culots, résidus de la fonte du bronze : des débris de creusets ou parois des appareils dans lesquels on fondait les minerais ou le métal, puis un petit outil à cinq compartiments destiné à faire de petits culots en argent ; cet outil est en terre et porte l'empreinte d'un feu violent : il ressemble à la coupelle des affineurs actuels : à côté, j'ai trouvé trois petits boutons en argent, et de petites platines en argent dans lesquelles on découpait les flancs pour les monnaies. A l'inspection des vitrines, on soupçonne beaucoup les *anciens* de n'avoir pas inventé l'épingle de nourrice, en serait-il de même pour la coupellation ?

CAMP REFUGE DE POMMIERS.

Résultat des fouilles opérées pendant les campagnes 1884 à 1887.

Fibules, styles os ou ivoire, débris de collier ; petits objets de toilette en bronze, fragments de miroirs en bronze ; petite cassolette en ivoire, la moitié d'une autre en bronze ; poinçons en os ; objets divers en os et ivoire.

Poteries. — Les poteries restaurées étant renfermées dans des vitrines, ne peuvent pas être transportées, elles sont trop fragiles ; elles se composent de poteries jaunes, noires, blanches, rouges ; reliques gauloises, gallo-romaines, vases antiques de toute forme et de toute dimension.

Monnaies. — Monnaies gauloises de différentes époques et de modules divers, or, argent et bronze. — Environ 300 monnaies.

Instruments en fer de diverses sortes.

Silex taillés.—Les fouilles n'ont donné que des silex polis. Il est probable que les silex taillés, généralement fragiles, ont été brisés par le choc des outils en fer ; en effet, on ne trouve que des fragments.

Les silex sont de diverses époques, peu de l'époque dite Chelléenne, quaternaire, quelques pointes de flèches, quelques instruments en calcaire compacte et grésite.

III.

NOTES

SUR LES

FOUILLES ET LES OBJETS TROUVÉS

DANS L'ENCEINTE DITE DU CAMP DE POMMIERS

PRÈS SOISSONS (AISNE)

Par M. Octave VAUVILLÉ

1re PARTIE.

Cette antique enceinte se trouve à 3,500 mètres au Nord-Ouest de Soissons, elle a 40 hectares de superficie.

Située sur la commune de Pommiers, et au-dessus du village de ce nom, elle comprend tout le plateau qui s'étend jusqu'au hameau du Villé, dépendant de la même commune.

L'altitude de ce plateau est environ de 80 mètres au-dessus de la vallée de l'Aisne, qu'il domine parfaitement.

Dès la plus haute antiquité, on a dû employer sa position stratégique. Il suffisait, en effet, pour rendre cette position redoutable, d'élever un retranchement

vers le Nord, afin d'isoler cette partie du plateau central; ce travail considérable a été exécuté au point A du plan, fig. 1, sur une longueur de 300 mètres.

Restait à rendre inabordable l'accès du plateau sur tous les autres points. A l'Ouest et au Sud, des retranchements établis aux points B,B,B, ont rempli ce but. Quant au côté Est, un escarpement formé par un groupe d'habitations C, C, C, creusées à pic dans le tuf (creuttes ou grottes du Villé), en rendait l'accès très difficile.

Trouvant en cet endroit un lieu de défense redoutable, des habitants y fixèrent leur séjour et s'y établirent. Ils élevèrent des retranchements pour se protéger, établirent des habitations et creusèrent des puits traversant l'énorme couche calcaire du plateau. Il existe un grand nombre de ces derniers dans l'enceinte, on en connaît seize dont trois en D furent découverts en 1860 et 1861, en extrayant des pierres, sur 29 de distance; d'autres sont indiqués en *d*,*d*,*d*,*d*...

A diverses époques, des fouilles furent entreprises sur le plateau du Camp de Pommiers.

Commencées en 1860, elles fournirent quelques monnaies et poteries gauloises, mais la première trouvaille importante est de 1875. Faite en E du plan, elle se composait d'environ cent monnaies en argent, dont cinq de la république romaine; toutes les autres étaient gauloises (Voir *Bulletin de la Société archéologique de Soissons,* volume de 1882, p. 88 et 89).

En 1882 seulement, les fouilles prirent un caractère suivi et continu. Commencées aux points F,F,F,F, sur des lignes droites indiquant probablement d'anciennes voies de communications, elles furent faites, en général à des places d'habitations et firent découvrir un grand

nombre de poteries gauloises, environ quarante fibules en bronze et en fer, des objets et armes de mêmes métaux et un assez grand nombre de monnaies gauloises. Elles furent continuées en 1883 et 1884, au point G, sur une série d'habitations d'une longueur de 67 mètres, 2m 50 de largeur et 0m 70 de profondeur moyenne. Il se trouvait dans cette fouille une grande quantité d'ossements de divers animaux, surtout de porcs ou de sangliers, et parmi ces ossements, des fragments de poteries gauloises, trois fibules en bronze et deux cent soixante-treize monnaies de la même époque (*Revue Numismatique*, 1886, p. 198).

Les objets trouvés jusqu'en 1885, sur le plateau de Pommiers, sont nombreux; ils consistent en silex taillés et polis, poteries, objets en os, fer ou bronze et en monnaies.

Silex.

Les silex recueillis se rapportent en général à l'époque de la pierre polie, et consistent en :

Percuteurs, nucléus, perçoirs, grattoirs, scies, couteaux, pointes diverses, flèches et haches polies.

Poteries.

Les poteries sont variées : on en trouve d'une grossièreté toute primitive et d'une grande finesse, les unes sont lisses, les autres ornées de dessins : quant aux formes et aux dimensions, elles diffèrent beaucoup.

Parmi les poteries grossières figurent d'énormes fragments de poterie grisâtre dans laquelle on remarque beaucoup de fossiles : *nummulitis*, *dentales*, *natices*, etc.

De nombreux fragments d'amphores dont quelques-uns avec la marque du potier : **AT CE CIE MI MM** etc.

Un certain nombre de poteries sont analogues à celles trouvées au Mont-Beuvray (Saône-et-Loire), exposées au Musée de Saint-Germain, salle 13, vitrines 3, 9, 10 et 17, dont suit la désignation :

Vitrine 3. Bouteilles de terre, couleur jaunâtre avec anse et col fort court. — Pot jaunâtre à anse. — Grandes et petites assiettes de diverses nuances à fond plat. — Assiettes ou plats avec petit pied. — Écuelles de nuances et grandeurs variées. — Poterie grossière avec dessins imitant des marques d'ongles. — Vases de différentes formes, plusieurs sont à panse très forte. — Creusets d'émailleur.

Vitrine 9. Fragments de poteries très fines, de diverses nuances, semblables à celles portées sous les n°s 17,592 et 17.595, d'une grande finesse de dessin. — D'autres fragments, genre des n°s 17.957 et 17,959. Ces poteries représentent des guillochis, elles paraissent avoir été exécutées au tour et sont une preuve de l'habileté des potiers de cette époque (Poteries très grossières et très fines).

Vitrine 10. Cette vitrine renferme des fragments d'amphores de poterie rouge, dont il a déjà été question, avec marques de potiers identiques à celles qui ont été trouvées à Pommiers.

Vitrine 17. Passettes de diverses formes.

En outre des poteries ci-dessus décrites, on a trouvé dans l'enceinte de Pommiers, quelques fragments de poterie romaine, ces derniers sont très rares, tandis qu'au contraire, les autres sont en très grand nombre.

Objets en fer.

Des objets analogues à ceux du Camp de Pommiers ont été trouvés dans plusieurs oppidum :

Oppidum du Mont-Beuvray (Musée de Saint-Germain, salle 13, vitrine...) : Clefs de diverses formes. — Couteaux de diverses grandeurs. — Haches. — Talons d'étendards ou autres ? — Fragments de cercles de roues ?—Ronds de timon ?—Ciseaux à froid pour couper le fer ? — Disques troués. — Coins. — Pointes à base cylindrique.—Clous divers variant de 3 à 20 centimètres de longueur.—Anneaux divers. —Fausses mailles. — Clous à œillets. — Clous à crochets. — Gaches. — Pelle d'émailleur.—Fibules.

Oppidum de Saint-Pierre en Châtres (Oise). (Salle 13, vitrine 21) : Pointes de flèches coniques creuses. — Pointes de flèches avec une pointe de chaque bout. — Pointes de flèches forme feuilles. — Clefs courbes de diverses longueurs. —Pinces à épiler. — Fibules en fer.

Oppidum de Boviolles (Meuse). (Même salle, vitrine 18) : Clous coniques, pour chaussures, avec croix à l'intérieur et quatre pointes pour les fixer.—Disques percés.—Hameçons.—Grandes clefs courbes.

Alesia (Alise Sainte-Reine, Côte-d'Or). (Vitrine 26) : Pointes de javelots à douille de 13 à 15 centimètres de longueur.—Basses ou talons d'étendards ? Pointes de flèches coniques creuses. — Pointes de flèches forme feuille. — Clous de chaussures, coniques, avec croix et pointes à l'intérieur. - De larges têtes de clous discoïdes.

Légende de la fig. 1 (PLAN DE L'ENCEINTE DE POMMIERS).

A. Retranchement principal au Nord.

B,B,B,B. Retranchements secondaires à l'Ouest et au Sud.

C,C,C. Creutes ou grottes du Villé à l'Est.

c',c','c. Groupes de grottes complètement effondrées au Sud de l'enceinte.

D. Trois puits sur 29 mètres de distance.

d,d,d,d. ..... Treize autres puits sur divers points de l'enceinte.

E. Endroit de la trouvaille de monnaies faite en 1875.

F,F,F,F. Fouilles de 1882 et 1883, sur des lignes droites à la place d'habitations.

G. Fouille de 1883-1884, ayant produit 273 monnaies gauloises, etc.

H. Fouille du retranchement principal.

I. 1re fouille du fossé de retranchement.

J. 2e id.

K. 3e id.

L. 4e id.

M. Fouille du retranchement secondaire.

N. Fouilles de deux habitations gauloises creusées en partie dans la pierre dure.

O. Fouille d'une autre habitation gauloise creusée dans la pierre.

P. Fouille d'une butte dite du Moulin-à-Vent.

Q. Fouille d'une autre butte supposée être une tombelle.

R. Fouille ayant constaté qu'il existe 1m40 de sable descendu du retranchement comme en *h*.

S. Endroit probable de la terrasse élevée par les romains (fouillé).

T,T. Groupe Ouest des grottes de Pasly.

U. Groupe de grottes effondrées sur la commune de Vauxrezis.

V. Tranchée importante pour isoler le camp romain de la montagne du Sud-Ouest.

X,X,X,X. Talus bien conservés paraissant avoir servi pour l'enceinté romaine.

Y. Forte source dite de la Gouverne-Malade.

Z. Source abondante de la Saudrée.

W. Point probable où le fossé Sud-Est du camp romain allait se raccorder au retranchement du côté Est.

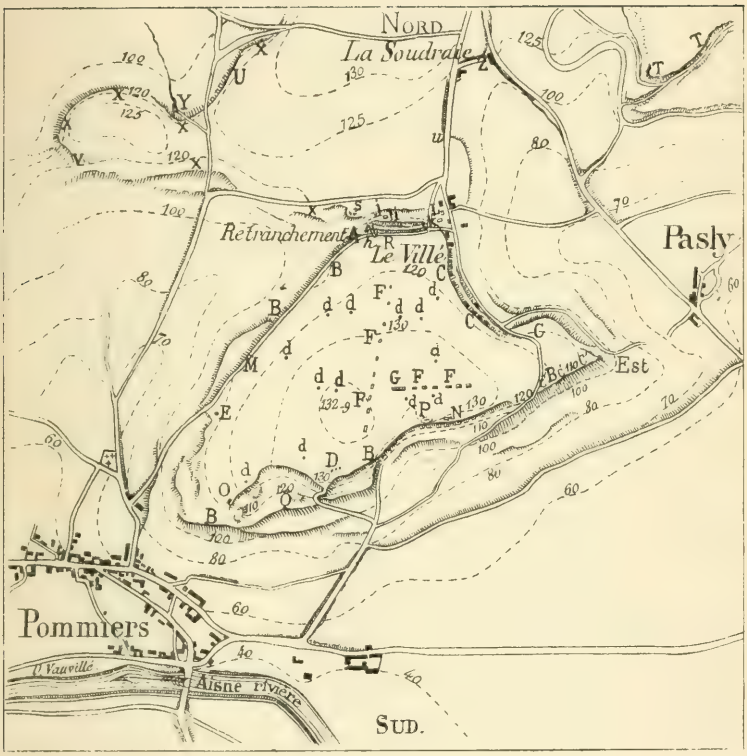

TERRITOIRE DE POMMIERS.

Plan des fouilles à 1/20,000

Objets divers.

Des meules en pierre dure pour écraser le grain, de forme et diamètre variés :

1° Diamètre 36 centimètres sur la partie usée par le frottement, fig. 2 : il existe une meule de même forme de 41 centimètres de diamètre ; ces meules sont en pierre dure du plateau de Pommiers avec empreintes de cérites et cardites ;

2° Meule gisante de 31 centimètres de diamètre sur la partie usée, et de 36 centimètres sur la partie inverse ; cette meule est aussi en pierre du pays, dit à grain sel, fig. 3 ;

3° Diamètre de 26 centimètres de la partie broyante et 24 centimètres pour l'autre, fig. 4 ; elle est aussi en pierre du pays.

Fig., 2.

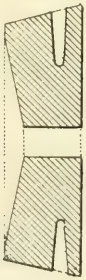

Fig. 3.

Fig. 4.

Coupe au 1/10.

Des fibules en fer et en bronze de formes très variées de 4 à 11 centimètres de longueur.

Objets en fer à double tranchant, plats au milieu. —Bagues en bronze, dont une doublée en argent, ornée d'une pierre gravée.—Grains de colliers en terre cuite.

bronze et pierres fines : un certain nombre sont émaillés. — Épingles en bronze et aiguilles en fer. — Styles en fer et en os. — Un grand nombre d'objets difficiles à déterminer.

Monnaies.

1° *Monnaies gauloises.* Les monnaies gauloises recueillies depuis 1858 dans l'enceinte de Pommiers peuvent être évaluées à 1,400 pièces environ : 571 de ces monnaies, trouvées jusqu'en novembre 1885, ont été publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, volume de 1882, p. 80 à 91, et dans la *Revue Numismatique*, 1886, p. 194 à 202.

2° *Monnaies romaines.* Quelques monnaies romaines ont aussi été trouvées et décrites dans les publications précitées.

Description des monnaies gauloises.

Massilia. Oboles de divers types. . . .	AR.	4
Cavares. Arbrisseau et type confus . .	BR.	1
Carnutes (1).	BR.	1
Veliocasse. Guerrier fuyant. . . .	BR.	2
Parisii. Deux variétés	POT.	4
Senones ? Loups et chèvres dressés. .	BR.	2
Tricasses ? Type aux trois poissons . .	BR.	3
Catalauni. Guerrier marchant à droite.	POT.	4
— Femme accroupie de face tenant ses cheveux	POT.	1
A reporter. .		22

(1) L'attribution de certaines peuplades indiquées laisse des doutes pour plusieurs.

Report. . .		22
Remi. Type de Janus au lion courant. .	BR.	5
Bellovaci. Fleur à quatre pétales, grènetis autour.	POT.	2
Ambiani. Divers types. . . .	AR. et BR.	4
Nervii. Tête barbare	BR.	2
Veromandui. Cheveux hérissés par touffes	BR.	1
Morini. Cheval barbare disloqué, lisse sans type.	BR.	1
Silvanecti. Rosace.	POT.	2
Leuci. Sanglier à gauche, dessous fleuron.	POT.	3
Incertaines de l'Est.	POT. et BR.	8
Monnaies à la tête de Janus et au lion barbare	BR.	45
MAΣΣA. Taureau cornupète. . . .	BR.	1
VOLCAE-AREC. Femme debout avec palme.	BR.	1
TOGIRIX et DOCIRY.	AR.	6
KAAET-EΔOY et DVBNOREX-DUBNOCO.	AR.	19
VERGA et EPAD	BR.	2
ABVDOS	BR.	1
TVRONOS-CANTORIX.	BR.	1
CATAL et CAMBIL.	BR.	2
TOVTOBOCIO-ATEPILOS. . . .	BR.	1
GALIAGIIS et analogues. . .	BR.	4
ATEVLA-VLATOS . . .	AR.	2
ROVECA. Divers types.	BR.	6
ROVECA-ARCANTODAN	BR.	2
SOSO et EPENOS	BR.	2
ATISIOS REMOS.	BR.	5
AΘIIDIAC.	BR.	1
A reporter. . .		151

Report. . .		151
VIRI...	BR.	1
ANDOBRV-CARMANOS.	BR.	2
HIRTIVS.	BR.	1
ARDA.	BR.	2
YLLYCCI.	BR.	2
PIXTILOS. Divers types.	BR.	3
VIRICIV.	BR.	4
ATIP(ILVS).	AR.	1
GIAMILOS-SIINVI.	BR.	2
NIREI-NVTINVS	BR.	1
EVORNOS	BR.	1
Monnaies attribuées à Galba, chef des Suessiones.	BR.	12
DIVITIAC. Types divers.	BR.	9
CRICIRV. Nombreuses variétés dont 334 en BR., et 5 en.	AR.	339
Monnaies frustes, inédites et non décrites.		40
Total des monnaies recueillies en novembre 1885		571

De 1885 à ce jour, 156 autres monnaies gauloises provenant de trouvailles disséminées dans l'enceinte, ont été réunies pour en faire une nouvelle publication.

Parmi ces dernières monnaies il se trouve :

CRICIRV. Divers types, dont 61 en BR., et 1 en	AR.	62
Tête de Janus au lion barbare. . . .	BR.	33
Galba ? (Suessiones).	BR.	3
DIVITIAC	BR.	1
Monnaies diverses. . . . . BR. et	AR.	57

Total des monnaies gauloises que j'ai recueillies à ce jour 727, non comprises toutes celles passées à divers amateurs.

On peut remarquer que sur ces 727 monnaies, 401 sont de CRICIRV, toutes trouvées disséminées, ce qui donne une proportion de plus de 55 p. %; c'est pour ce motif que MM. Anatole de Barthélemy et Muret n'ont pas hésité à admettre que la monnaie de CRICIRV était celle d'un chef des Suessions.

Monnaies romaines. Cette époque n'est représentée que par un as, type de Janus, quelques monnaies de la république, 2 pièces d'Auguste et une de Victorin trouvée dans le fossé du retranchement principal, à 1m 30 de profondeur.

2e PARTIE.

En raison des objets et des monnaies recueillis dans l'enceinte du Camp de Pommiers jusqu'à ce jour, tout permettait de supposer que l'on se trouvait en présence d'un centre important d'habitations antérieures à la conquête.

Restait à savoir si la fortification du plateau était de la même époque.

Pour résoudre cette question, M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la demande de M. de La Noë, membre de l'ancienne Commission des Gaules, accorda une subvention pour faire les fouilles nécessaires.

La marche des travaux, arrêtée de concert avec M. de La Noë, fut exécutée dans l'ordre suivant.

I. Coupe du retranchement principal.
II. Recherches dans le fossé du retranchement.
III. Coupe du retranchement secondaire.
IV. Fouilles d'habitations dans l'enceinte du camp.
V. Recherches sur divers points du plateau.

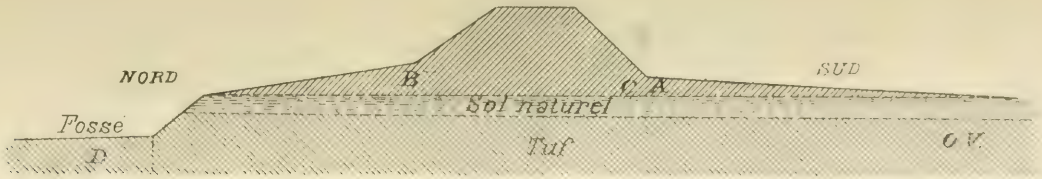

Fig. 5.
Coupe au 1/500

Fig. 6.
Coupe au 1/500.

I. Coupe du retranchement principal.

Une tranchée fut complètement ouverte dans le retranchement principal au point *h* du plan, fig. 1.

L'ouvrage a été formé en grande partie du rejet de terre et de tuf provenant du fossé.

La largeur est actuellement de 32 mètres, la hauteur de $5^{m}64$ au-dessus de l'ancien sol, fig. 5; mais cette hauteur s'est fort abaissée, car au Sud en A se trouve une couche de sable de $1^{m}40$, descendue du haut et qui s'étend jusqu'à 20 mètres de distance.

Six fragments de poterie gauloise étaient en B, deux débris de couteaux et une flèche en silex en C, à 1 mètre de profondeur et 40 centimètres plus bas, sur le sol primitif, des fragments de poterie grossière.

Le fossé en D, rempli de terre, n'a pas été fouillé pour en avoir la profondeur.

II. Fossé du retranchement.

Ce fossé, d'une longueur d'environ 300 mètres, était l'endroit offrant le plus d'intérêt pour fixer l'époque de formation de l'ouvrage.

Quatre fouilles successives y furent exécutées sur divers points.

1re *Fouille.* Elle fut faite au point *i* du plan, fig. 1, en face la porte d'une grotte à peine visible sur la contrescarpe.

Le fossé est, en cet endroit, de plus de 17 mètres de largeur et d'une profondeur de $4^{m}72$, dont $3^{m}93$ creusés dans le tuf, fig. 6.

La hauteur du fond du fossé à la crête du retranchement est encore de $11^{m}62$.

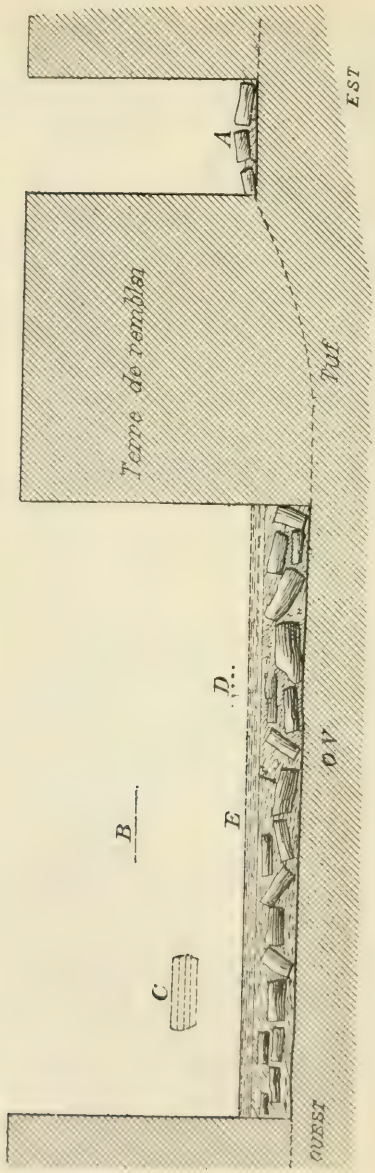

Fig. 8.
Coupe au 1/100.

Le fossé était rempli de 3 mètres au milieu A, fig. 8. Le tuf y est conservé en pente régulière, tandis qu'il a été creusé presque verticalement partout ailleurs sur une hauteur de 3 à 4 mètres au pied du retranchement.

Cette circonstance permet de supposer que l'on communiquait en cet endroit de l'enceinte avec le fond du fossé et avec les grottes, car le fossé était creusé de 75 centimètres plus profondément à 4 mètres à l'Ouest, fig. 8.

Des pierres, des débris de poteries gauloises, quelques clous, des ossements et deux fragments de couteaux en silex se trouvaient au fond et au milieu du fossé.

Grotte de la contrescarpe du fossé. Cette grotte qui était presque entièrement remplie de terre fut vidée dans toutes les parties assez solides pour ne pas craindre d'éboulement, A, fig. 6.

Elle a été habitée à deux époques bien distinctes, car il existe en B, fig. 7, une partie qui a été creusée bien après la partie primitive. Cette excavation, postérieure à la première habitation, est de 1^{m} 90 de longueur, 1^{m} 15 de largeur et 1^{m} 90 de hauteur ; elle est creusée en plein cintre, contrairement aux autres, et elle se trouve surélevée de 35 centimètres au-dessus de l'ancien sol. Sept morceaux de poterie du moyen-âge se trouvaient dans cette partie B, dont le fond correspondait, comme niveau, à une couche très comprimée de marne sableuse rapportée avec intention pour rehausser le sol primitif. Il est à croire que le fossé était rempli en partie à cette époque et que les eaux de pluies eussent pu descendre dans la grotte, si le niveau n'en eût été rehaussé.

Objets trouvés. A l'entrée de la grotte, à 20 centi-

mètres du fond, une hache en silex, à demi-polie, de 12 centimètres de longueur. Au fond, une pierre à

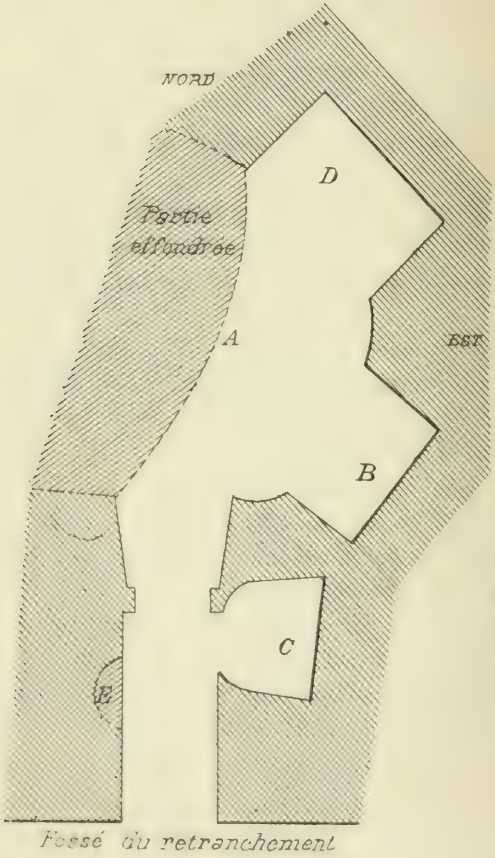

Fig. 7.

Plan au 1/100.

aiguiser, cinq silex taillés, dont une pointe Mousté-

rienne, trois fragments de lames, une flèche et des poteries grossières de l'époque gauloise.

Cette grotte a été creusée dans le tuf ou calcaire très tendre, facile à attaquer avec la hache en silex ou même avec un pieu de bois; des coups de hache sont encore visibles sur les parois.

Elle est en tous points analogue à celles des groupes importants du Villé C,C,C, de Pasly T,T, de Vauxrezis U du plan, fig. 1 (1).

Ces habitations ont toutes, en effet, un caractère particulier indiquant de la part des habitants mêmes mœurs et mêmes coutumes; on y remarque principalement, dans les grottes bien conservées, comme caractères communs et distinctifs :

1° Entrée régulière et étroite. Encoches sur les parties latérales, permettant de fixer une forte pièce de bois derrière la porte;

2° Excavation voûtée près de la porte, C, fig. 7;

3° Chambre principale voûtée en ovale, A;

4° Chambres ou alcôves, aussi voûtées en ovale, en nombre plus ou moins grand suivant l'importance de l'habitation, D;

5° Encoches sur les parties latérales pour y déposer des objets, E;

6° Aucune trace de cheminée.

2e *Fouille.* Elle fut faite au point J du plan, fig. 1, en face d'une grotte effondrée et au milieu du fossé. sur 8 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et à 4 mètres de distance et à l'Ouest de la fouille précédente.

(1) Un autre groupe existait aussi en C′,C′,C′, au Sud-Est de l'enceinte, mais toutes les grottes sont maintenant effondrées.

Les objets trouvés peuvent ainsi se répartir :

1° Fragments de poteries vernissées analogues aux vases ornés de côtes en relief, du Musée de Cluny, nos 4,321 et 4,324 (indiqués XIVe siècle), Point B, fig. 8. Profondeur de 1m60;

2° Nombreux débris de poteries, provenant d'un foyer C, de 1 mètre de diamètre, analogues aux nos 4.181 et 4,184, du même Musée (indiqués moyen âge). Profondeur 2m10 à 2m40;

3° Poteries rouges gallo-romaines en D. Profondeur 2m80.

La terre, jusque-là de nuance régulière, indiquait qu'elle était arrivée graduellement, par suite du temps.

4° Clous en fer, dont quelques-uns de forte dimension. La terre est remplacée par du sable, en couche régulière E, provenant, selon toute probabilité, du retranchement (3m à 3m20).

5° Pierres de diverses dimensions avec parements, poteries gauloises, scories de fer, six fragments de silex taillés, ossements de chevaux, bœufs, moutons, chiens et sangliers.

Ces objets étaient disséminés au fond du fossé en F, à une profondeur de 3m20 à 3m75 dans une partie composée de terre noire très compacte, principalement sous les pierres.

3e *Fouille* (en K du plan, fig. 1). Le fossé a été creusé en cet endroit presque verticalement de plus de 4 mètres dans le tuf, car il existe encore actuellement une hauteur de 2m80 et l'effondrement des grottes voisines a fait baisser cette partie de plus de 1m50.

4e *Fouille*. Faite au point L du plan, à 13 mètres du chemin du Villé et au milieu du fossé de retranche-

ment, sur une longueur de $5^m 70$, une largeur de $1^m 80$ et $2^m 60$, A,A, fig. 9.

Poteries vernissées avec côtes en relief (genre de la 2e fouille). Profondeur $1^m 10$.

Fragments de poteries rouges (gallo-romaines). Profondeur $1^m 70$.

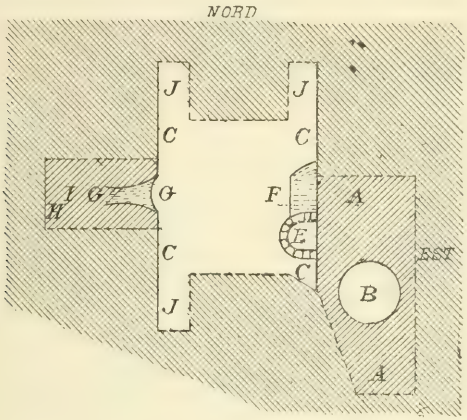

Fig. 9.
Plan au 1/200.

La terre qui, jusqu'à $1^m 80$ était d'une nuance grise très régulière, était ensuite remplacée par une couche de 10 à 15 centimètres de tuf désagrégé, D, fig. 10; puis, jusqu'à $2^m 30$, profondeur à laquelle se trouve le tuf non attaqué, une terre noire avec poteries gauloises, ossements, silex taillés et un grand nombre de pierres avec parements.

Ces pierres, dont quelques-unes étaient dures, peuvent se rapporter aux trois dimensions suivantes :

1re $0^m 70$ de longueur, $0^m 60$ de largeur, et $0^m 22$ à $0^m 25$ d'épaisseur.

2e 0m 50 de longueur, 0m 35 de largeur, et 0m 18 d'épaisseur.

3e 0m 35 de longueur, 0m 25 de largeur, et 0m 15 d'épaisseur.

Les pierres extraites de cette fouille sur une superficie de 14 mètres fournirent un cube de 4 mètres, ou une épaisseur moyenne de 30 centimètres environ.

Au fond de la fouille se trouvait l'ouverture d'un puits. B, fig. 9 et 10.

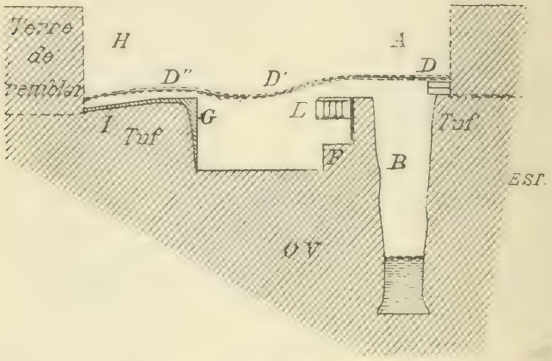

Fig. 10.

Coupe au 1/200.

Puits. Le puits fut vidé entièrement. Sa profondeur est de 5m 50 creusés dans le tuf, son diamètre de 1m 60 dans le haut, et 1 mètre dans le bas : sa forme est généralement ronde, à parois très irrégulières, indiquant que son percement avait offert de grandes difficultés. Il pouvait y avoir environ 1m 50 d'eau.

Quatre morceaux de meules, des scories, clous et fragments de grossières poteries gauloises se trouvaient au fond.

Sur le côté Ouest du puits on avait enlevé et rem-

placé par des pierres le tuf qui, plus bas, semblait usé par le frottement. Une fouille fut dirigée de ce côté où le tuf était de 1m 30 en contre-bas.

Habitation. On se trouvait en présence d'une habitation, une partie de 4m 20 sur 4 mètres, fut dégagée complètement. Comme aux autres fouilles, on trouva d'abord des poteries vernissées à 1m 20. La terre, jusqu'à 1m 70 était uniformément grise, pouvant même faire supposer une terre vierge; puis, sur une épaisseur de 30 centimètres, une couche de terre noire mélangée de cendres avec poteries gauloises, ossements de divers animaux, une demie mâchoire humaine et une fibule en bronze.

Venait ensuite une couche, D′, fig. 10, de 10 à 15 centimètres de tuf désagrégé, contenant des clous et formant une ligne courbe se relevant d'un côté sur la partie non fouillée, et, de l'autre, allant rejoindre la même couche déjà constatée en D. Au-dessous, à 2m 40 de profondeur, était un foyer E, d'un diamètre extérieur de 1m 20, il était formé de neuf pierres de 45 centimètres de longueur, dressées en formant 2/3 de cercle contre le tuf de l'habitation E, fig. 10.

Ces pierres étaient soigneusement mastiquées, intérieurement et extérieurement avec de la terre rouge, afin de consolider et de renvoyer la chaleur du foyer.

Sur l'une des pierres se trouvait, posée à plat, une plaque de fer très oxydée, avec des lignes de rivets.

L'intérieur du foyer était garni de cendres et de charbons de bois, dans le milieu était un crampon et une autre plaque de fer dressée verticalement, très oxydée comme la première et comme elle marquée de lignes de rivets.

Près du foyer était une monnaie gauloise en bronze : Type de la tête de Janus avec lion barbare au revers, pièce très commune parmi celles trouvées dans l'enceinte. Dès lors, on pouvait avoir la largeur exacte de l'habitation qui, aux points C,C. fig. 9, était de $4^{m}20$.

La terre très noire et compacte dans le fond, contenait beaucoup d'ossements, des débris de poteries gauloises, une gâche et un talon d'étendard en fer, des clous et une grande quantité de scories de fer, dont une avec l'empreinte d'un creuset.

Il y avait aussi cinq monnaies gauloises en bronze, dont trois de même type que la première ; les autres étaient trop oxydées pour être déterminées. Elles ont été trouvées aux profondeurs suivantes : $2^{m}40$, $2^{m}80$, $3^{m}10$, $3^{m}30$ et $3^{m}50$.

Parmi les ossements, des fragments de mâchoires de jeunes chevaux, bœufs, moutons, chèvres, porcs et sangliers, chiens, renards et d'oiseaux.

Tous les objets ci-dessus désignés étaient mélangés à une terre provenant des débris et ordures accumulés dans l'habitation par suite d'un long séjour.

Quant à la couche inférieure, elle était formée de terre moins noire, mélangée de gravier, d'ossements brisés, de débris de poteries grossières et de scories de fer.

En face la porte K, fig. 9, on avait conservé une banquette de tuf de 70 centimètres de largeur sur la même hauteur pour descendre dans l'habitation F, fig. 9 et 10 ; de l'autre côté de l'habitation au point G était une partie concave creusée dans le tuf.

Une fouille fut reprise en H sur 3 mètres de longueur, fig. 9 et 10, là comme ailleurs, on retrouva la couche D,D′,D″, et au-dessous la même terre noire

qu'en A. Le tuf mis à nu permit de constater que la partie GG, fig. 9, sur $1^{m}30$ de longueur n'était autre chose qu'une excavation pratiquée, selon toute probabilité, dans le but de servir de cheminée ou pour établir un courant d'air dans l'habitation.

A partir de cet endroit, le tuf subissait une dépression en I nécessitée pour l'écoulement des eaux.

Pour essayer de déterminer la longueur de l'habitation, on fit des recherches aux points J,J,J, fig. 9, sur $1^{m}50$ de longueur mais sans résultat. L'habitation mesurait donc $4^{m}20$ de largeur sur plus de $7^{m}50$ de longueur.

III. Coupe du retranchement secondaire.

Le retranchement B,B, du plan, fig. 1, ouvert au point M, l'un des endroits les moins élevés, prouva qu'il existe encore une épaisseur de $1^{m}50$ de terre rapportée au-dessus de l'ancienne couche de terre végétale, et dans le bas il a été retiré une couche de plus de 70 centimètres de marne qui correspondait anciennement à celle existante sous les terres rapportées.

Ces constatations démontrent bien que c'est un travail de main d'homme qui a élevé ce retranchement en vue de la défense du plateau.

Un grand nombre de pierres se trouvaient dans le bas du talus de l'ouvrage, elles semblaient avoir été rangées de manière à former un mur de revêtement.

IV. Fouilles d'habitations dans l'enceinte.

Au point N du plan fig. 1, était un endroit où la

terre était très noire et couverte de débris de poteries et d'ossements.

On y fit une fouille sur une longueur de 7 mètres, une largeur de 4 mètres d'un bout et 6m 30 de l'autre.

Deux habitations y furent découvertes en A et B, fig. 11.

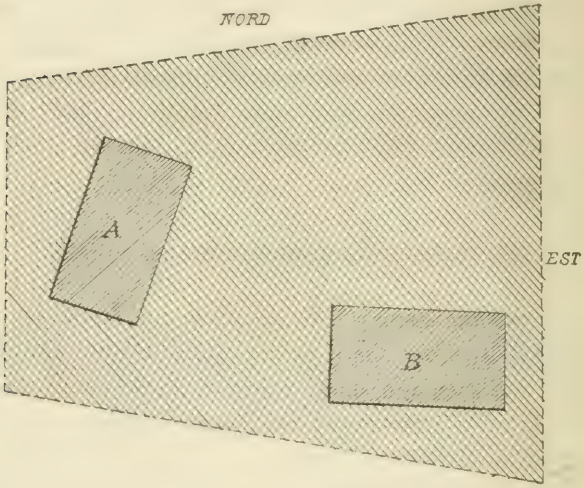

Fig. 11.
Plan au 1/100.

L'habitation A, a une longueur de 2m 20, une largeur de 1m 20 et une profondeur de 1m 20, dont 60 centimètres creusés dans la pierre dure. Elle était remplie de terre noire, cendres, charbons de bois et d'ossements.

Objets trouvés. Poteries gauloises, deux lames de fer très oxydées, une épingle et des clous de fer.

L'habitation B, d'une profondeur de 75 centimètres était creusée dans la pierre dure sur 2m 30 de longueur, 1m 30 de largeur et 35 centimètres de profondeur.

Comme la première, elle était remplie de terre noire

et de cendres contenant des clous et un style en fer, des poteries gauloises et des ossements.

Parmi les ossements des deux habitations, quatorze mâchoires de bœufs, des têtes ou parties de mâchoires de jeunes chevaux, sangliers, chiens, moutons et chèvres.

D'autres places de terre noire furent fouillées et une habitation creusée dans la pierre, comme les précédentes, fut découverte en O du plan, fig. 1.

Elle était d'une profondeur de 1m 10 d'un bout, et de 1m 30 de l'autre, différence occasionnée par la pente actuelle du sol ; 80 centimètres étaient creusés dans la pierre, fig. 12, 13 et 14. La largeur était au fond de

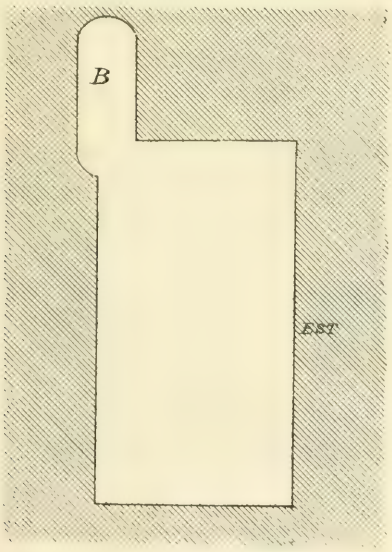

Fig. 12.
Plan au 1/50, au niveau de la pierre.

1m 15 au Nord, et 1m 20 au Sud, et de 1m 25 et 1m 30 au

haut de la pierre ; la longueur de $2^m 20$ au fond, et $2^m 40$ à 80 centimètres de hauteur.

Une cheminée B, fig. 12 et 13, creusée en partie dans la pierre est très visible, elle va se perdre à près d'un mètre de l'habitation.

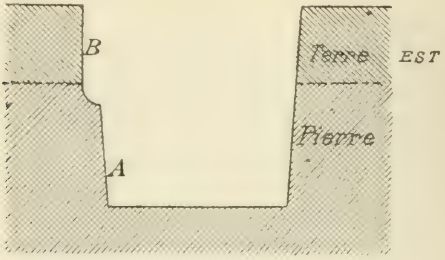

Fig. 13.
Coupe au Nord, au 1/50.

Objets trouvés. En A, dans les centres, soixante-quatre clous, un fragment de fibule et une pointe de

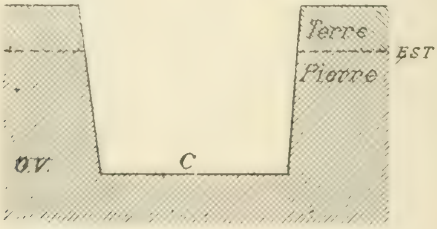

Fig. 14.
Coupe au Sud, au 1/50.

flèche conique, le tout en fer et en mauvais état par suite d'oxydation.

En C, dans une terre très noire et compacte, un galet

polissoir, des fragments de poteries gauloises ; des ossements de chevaux, bœufs, moutons, chèvres, sangliers et porcs, cerfs et renards, le tout généralement brisé.

Il est bon de remarquer que les trois petites habitations, dont il vient d'être question, se trouvent sur le bord des pentes escarpées, au Sud de l'enceinte, où la pierre affleure presque le sol. Ce fait a été un obstacle pour l'établissement de ces habitations qui sont très petites par ce motif. Celles du milieu du plateau, où la couche de terre est beaucoup plus forte, sont de plus grandes dimensions, n'ayant pas eu l'obstacle de la pierre pour les creuser ; mais ceci rend la détermination de ces dernières beaucoup plus difficile à faire, n'ayant pas de repaires certains pour en fixer les dimensions.

V. Fouilles diverses.

Au point P du plan, fig. 1, existe une butte dite du Moulin-à-Vent, où on ouvrit une tranchée de 15 mètres de longueur sur un mètre de largeur. Cette butte présentait l'aspect d'une tombelle, mais la fouille terminée il fut évident que cette prévision était fausse.

Une autre butte, d'un diamètre de $21^{m}50$ sur 5 de hauteur, existe au point Q du plan. Comme la première, elle fut fouillée, mais, arrivé au fond, un obstacle inattendu, consistant en une énorme pierre de $2^{m}30$ sur $1^{m}90$ se présenta et la fouille resta inachevée.

Comme on l'a vu précédemment, une couche de sable de $1^{m}40$ s'étend jusqu'à 20 mètres au Sud du retranchement. Une nouvelle fouille fut faite au point R du plan, pour constater si cette couche de sable, ou terre descendue de l'ouvrage, s'étend sur toute la lon-

gueur du retranchement. En cet endroit comme au point *h*, la couche est aussi importante, c'est-à-dire, de 1m 40, et s'étend à une aussi grande distance.

CONCLUSIONS.

1° Le plateau de Pommiers a été soumis à une occupation gauloise.

Aucun indice sérieux ne fait supposer une occupation romaine, tandis que les traces d'occupation gauloise y sont nombreuses et ne permettent pas de mettre en doute la présence de ces derniers, tout y est gaulois; on n'y a trouvé rien ou presque rien de romain.

2° L'occupation gauloise n'est pas de passage, elle est sédentaire.

Les nombreux et importants ouvrages de défenses, les habitations établies sur tous les points du plateau, les traces de long séjour dans ces mêmes habitations, le percement de puits profonds et nombreux, telle n'est pas l'œuvre d'une occupation temporaire.

3° Les habitants de l'enceinte, tout en ayant des mœurs grossières, possédaient certaines connaissances artistiques.

On ne saurait se faire qu'une image bien incomplète de la malpropreté qui régnait dans leurs habitations, car ils y laissaient tous les produits d'ordures ménagères, comme on l'a constaté dans toutes les habitations fouillées. Ils possédaient cependant un réel talent

pour la fabrication de leurs monnaies ainsi que pour l'ornementation de certaines poteries, remarquables par la finesse du dessin et la régularité des traits ; mais c'est surtout sur les fibules, bagues et autres objets d'agrément que se manifeste tout le talent dont ils étaient capables.

L'émaillage ne leur était pas inconnu, certains grains de collier en font foi.

4° Le retranchement principal est un ouvrage gaulois, sinon antérieur.

Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux objets trouvés dans le fond du fossé, qui sont tous gaulois et même antérieurs (silex taillés).

L'habitation du fossé, contemporaine sinon postérieure à la fortification, était en tous points analogue à celle du plateau : disposition de l'habitation, poteries, fibules, monnaies, ossements, tout est identique. Les traces de malpropreté y existent aussi des deux côtés, car on y voit des débris et ossements d'animaux ayant servi à l'alimentation, des cendres, du charbon, etc.

5° Le retranchement est de même époque que les grottes.

La présence dans la contrescarpe du fossé, de grottes identiques à celles du Villé et de Pasly peut permettre de faire remonter la formation du retranchement et des grottes à l'époque de la pierre polie. Les coups de haches en silex visibles sur les parois de la grotte vidée, une hache et les silex taillés trouvés

dans cette même habitation et dans le fond du fossé sont en faveur de cette opinion.

6° Le plateau a cessé d'être occupé ou tout au moins a été peu habité après la conquête romaine.

Les quelques monnaies consulaires recueillies dans l'enceinte indiquent l'époque de la conquête ; quant à l'époque postérieure, elle n'est représentée que par deux monnaies d'Auguste et une de Victorin, trouvées dans le fossé, à 1m 30 de profondeur.

7° Le retranchement a subi un véritable démantèlement après la conquête romaine.

Les vainqueurs devaient, par mesure de précaution, ôter aux vaincus tous moyens de rébellion et de défense , aussi détruisirent-ils le mur d'escarpe du retranchement afin de le rendre impropre à la défense. Les pierres se trouvaient en A et F, fig. 8. La couche de sable E, fig. 8, et D,D′,D″, fig. 10, provient aussi du retranchement.

8° Le fossé du retranchement a été habité au moins à trois époques bien distinctes.

Les grottes de la contrescarpe offraient un abri sûr et commode , aussi continua-t-on à les employer comme lieu d'habitation jusqu'au XIVe siècle.

Trois époques s'y font remarquer :

1. *Époque du moyen âge.* Le XIVe siècle est représenté par les poteries vernissées avec côtes en relief, le commencement du moyen âge par les poteries non vernissées.

II. *Époque gallo-romaine.* Fragments de poteries rouges.

III. *Époque gauloise.* Le fond du fossé du retranchement, en face les grottes, était revêtu d'une couche de terre noire très compacte, contenant un grand nombre de débris de poteries gauloises, indice certain d'une occupation prolongée. Les mêmes poteries se trouvaient dans le fond de la grotte vidée.

De tout ce qui précède, on peut déduire que l'occupation de l'enceinte est uniquement gauloise, que l'*oppidum* connu sous le nom de Camp de Pommiers est l'une des douze places fortes des Suessions dont César fait mention dans ses Commentaires.

Et, si nous nous reportons à ces mêmes Commentaires, nous y voyons que le conquérant des Gaules fut arrêté par l'*oppidum de Noviodunum ;* la largeur du fossé et la hauteur des murailles furent pour lui des obstacles qui rendirent la place inexpugnable sans préparatifs de défense.

De toute la contrée, l'*oppidum* de Pommiers est le seul qui puisse se rapporter à la description faite par César de la capitale des Suessions, on peut donc considérer comme certain, que là se trouve bien *Noviodunum.*

APPENDICE.

Le camp romain a très probablement été établi au Nord et au Nord-Ouest de l'enceinte gauloise.

Un examen attentif des lieux et une fouille faite au point S du plan, fig. 1, permettent de supposer que :

1° S serait l'endroit où les Romains ont élevé la ter-

rasse pour établir les tours dont il est question dans les Commentaires de César. Une fouille faite sur ce point a permis de constater que là se trouve une élévation faite de main d'homme, quoiqu'elle soit fort abaissée depuis l'époque de la conquête.

Ce point était admirablement choisi pour faciliter les approches de l'*oppidum* vers la partie comprise entre A et *h* du plan. En effet, cet endroit était de beaucoup le point le plus faible de toute l'enceinte gauloise, il ne devait comprendre qu'un talus ou mur de moyenne hauteur sur lequel les défenseurs devaient être à découvert par le manque de rempart en cet endroit.

Il est curieux de constater que ce lieu porte, d'après le cadastre, le nom de l'Assaut, quoique il n'y ait pas eu d'assaut par les Romains.

A quelle époque doit-on faire remonter l'origine de ce lieu dit? Remonte-t-il par tradition à l'époque de la conquête?

2° Au point V du plan se trouve une importante tranchée paraissant avoir été faite en vue d'isoler le camp romain de la partie de la montagne se trouvant au Sud-Ouest.

3° Il existe encore beaucoup de talus ou retranchements bien conservés, quelques-uns sont indiqués en X, X, X, X du plan : faut-il voir là les restes des fortifications de l'enceinte du camp romain dont parle César? C'est ce que des fouilles ultérieures pourront décider.

Ces talus se voient presque partout au Nord et à l'Ouest et en partie à l'Est et au Sud. La partie Est de ce dernier côté, dont les retranchements devaient être établis presque parallèlement à ceux du Nord de

l'enceinte gauloise, par le fait qu'elle se trouve au milieu de terres cultivées, n'a laissé aucune trace, ce qui fait que le fossé a pu être rempli entièrement pour ne pas gêner la culture.

Le fossé romain de ce côté Sud-Est devait très probablement se terminer vers le point W du plan en venant de la direction de S.

La contenance totale comprise entre le fossé Nord de l'enceinte gauloise et les retranchements Est, Nord, Ouest et partie du Sud-Ouest du camp romain est de 51 hectares 47 ares.

Si, de cette superficie, on retranche 4 hectares 50 ares, pour la partie ayant dû exister entre le fossé du camp romain et celui de l'*oppidum*, il reste environ 47 hectares qui auraient pu être occupés par l'armée romaine.

Cette superficie correspond à peu près à celle bien constatée du camp de Mauchamps, près de Berry-au-Bac, occupé quelques jours avant par César. Ce dernier était d'environ 43 hectares pour le grand camp, plus le *castellum* où était Q. Titurius Sabinus avec six cohortes pour garder le passage de l'Aisne.

Le camp romain de Pommiers était admirablement situé pour faire le siège de *Noviodunum*. Il était pourvu de deux sources abondantes : l'une en Y, dite de la Gouverne-Malade, l'autre en Z, dite de la Saudrée.

On accédait aussi facilement à cette position par divers chemins venant de la vallée, dans diverses directions, par des pentes en cotoyant pour arriver à l'enceinte. Ces divers chemins aboutissaient tous à *Noviodunum*.

IV.

DÉCOUVERTES

D'OBJETS PRÉHISTORIQUES

FAITES A CORBENY

Par M. le Docteur Agathon LEROUX.

On n'ignore pas que Corbeny est un village fort ancien, que, sous les Mérovingiens, il faisait partie des domaines des divers Pépins et de leurs descendants, qu'ils y avaient un palais (*palatium nostrum, in fisco nostro Corbiniaco*, portent les chartes), que Charlemagne (774) y fut reconnu seul roi ; que ce palais fut donné par Charles le Chauve à des moines qui y fondèrent le culte de saint Marcoul, et que vingt-et-un rois de France y vinrent en pèlerinage et successivement y touchèrent les écrouelleux.

Lorsqu'il y a un demi-siècle, je commençais mes recherches sur les événements remarquables dont ce village fut le théâtre, les connaissances préhistoriques étaient à peine ébauchées et dans une lecture, publiée

dans le Bulletin de l'Académie de Reims, je me bornais à citer, comme objets des plus antiques, des haches en silex poli, que je ne faisais pas remonter au-delà des Celtes.

Mais depuis, mieux renseigné, j'ai su mieux apprécier la valeur des silex que jusqu'alors j'avais foulés aux pieds, instruments primitifs de nos ancêtres de ces époques reculées où il n'y avait pas encore de village et où nos habitations n'avaient pas encore de nom.

Je viens aujourd'hui, heureux de mes trouvailles, mettre sous vos yeux, justes appréciateurs de leur mérite, un nombre très limité d'instruments de silex, à la fois armes et outils, choisis dans un très grand nombre, trouvés sur le terroir de Corbeny, en plusieurs lieux dits, principalement au *Paradis Bon-Fils*, que j'appellerais volontiers atelier de fabrication, tant les objets divers de cette époque y sont nombreux.

La petitesse et la finesse de quelques-uns de ces instruments les ont sauvés de la destruction ; englobés dans la gangue sableuse où ils avaient été oubliés, ils ont conservé toute la délicatesse de leur taille.

Sans parler des flèches si délicatement affinées, avec leur pédoncule et leurs deux barbelures, je vous recommande notamment les petits scalpels, dont le tranchant est encore tel qu'il coupe le papier et les mains qui s'en approchent.

L'homme primitif, chasseur et pêcheur, deux métiers de patience, devait nécessairement avoir une grande dose de cette vertu. Rien d'étonnant qu'il fît avec des outils si imparfaits des objets, que nous pourrions faire plus vite, mais pas mieux.

Ceux que je vous présente ne sont pas les premiers

sortis de ses mains : ils ont déjà atteint et par leur diversité et par leur perfection relative, les périodes assez rapprochées de l'époque du fer.

Parmi les gros instruments soumis à vos appréciations, je vous montre :

1° Un pic pour tailler le tuf, dont on n'avait nul besoin à Corbeny : l'habitation préhistorique était située en plaine et lieux marécageux ;

2° Un marteau ayant conservé son manche, tandis que j'en ai un autre, mieux travaillé, mais dont le manche est cassé ;

3° Un objet, en forme de cœur, dont je ne puis m'aventurer à préciser l'usage, bien lourd pour avoir pu servir d'ornement, et percé intentionnellement d'un trou bien petit pour qu'on pût y passer un lien.

J'aurais pu joindre à cet ensemble bon nombre d'autres objets, comme haches en silex poli ou non, bloc pour concasser les grains, pierre à polir, etc., mais j'ai voulu m'arrêter aux quelques pièces curieuses que j'ai l'honneur de vous présenter.

Par cette petite communication, j'ai tenu à constater que les stations préhistoriques dans nos campagnes sont assez fréquentes ; ici comme ailleurs, il suffit de les chercher.

M. Ballossier, de Craonne, intelligent fureteur, a su déterrer, sur les bords de la rivière d'Ailette, quelques-unes de ces petites habitations, disséminées à peu de distance des villages actuels. Sous la terre brûlée, qui les signale, se sont montrées à lui des pièces importantes en assez grand nombre pour en former un petit musée fort curieux, dont trop modestement égoïste il se réserve la jouissance.

Après les moissons, faisant passer à travers un gros

tamis les terres à silex du *Paradis Bon-Fils*, je ne désespère pas d'y trouver de nouveaux et intéressants objets.

Heureux d'avoir pu faire ranger Corbeny parmi les stations préhistoriques, je vous remercie, Messieurs, d'avoir bien voulu prêter votre attention à cette petite lecture.

V.

UNE

NOUVELLE SCULPTURE NÉOLITHIQUE

Par M. le baron Joseph de BAYE

Le programme du Congrès comporte des questions concernant les époques préhistoriques, nous pensons donc qu'il y a un réel intérêt, à rapprocher quelques sculptures qui paraissent remonter à ces temps reculés.

Lorsque nous avons exploré les grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin, les sculptures découvertes alors furent longtemps considérées comme uniques. L'importance de ces premières tentatives sculpturales a été reconnue par ceux qui ont voulu s'en rendre compte et les étudier sérieusement.

Récemment, une sculpture du même genre a été trouvée dans la sépulture du Mas-de-l'Aveugle, commune de Collorgues, près d'Uzès (Gard). MM. Rousset et Lombard ont exhumé une dalle en grès, ornée d'une figure humaine à peine ébauchée (1).

Cette sculpture si primitive semble susceptible d'être comparée à celles de la Champagne. Il n'est guère

(1) Vers le mois de décembre 1888, une nouvelle sculpture a été découverte dans la même localité.

SCULPTURE

Provenant de la sépulture de Collorgues (Gard).

possible de reconnaître un art quelconque dans cette production grossière. Néanmoins les sculptures néolithiques champenoises peuvent être rapprochées du sujet dernièrement signalé dans les environs d'Uzès.

La distance qui sépare les deux points d'origine, rend plus significative, l'analogie des reliefs dont nous nous occupons. Dans ces essais si imparfaits, il y a lieu de remarquer l'unité de la conception et des lignes qui l'interprètent. On peut se demander, en présence de ces objets étrangers aux moindres notions de l'art, si leur analogie est le résultat d'une commune ignorance, d'une pareille impuissance pour reproduire la nature, ou s'il faut l'attribuer à quelques traces d'une tradition religieuse. Est-ce, en effet, de la sorte qu'un sauvage sans aucune idée, sans aucune notion artistique, représenterait un être humain? Il y a lieu d'en douter. Ce qui nous paraît une singularité fortuite pourrait bien être une intention formelle. Les hommes de cette époque devaient être dépourvus des moyens nécessaires pour obtenir un meilleur résultat. Les auteurs des essais dont nous parlons pouvaient être considérés par leurs contemporains comme doués d'un talent supérieur. Ces artistes avant l'art possédaient sans doute une tradition qui leur inspirait, d'une manière admise, l'idée de l'être humain ou divin qu'ils voulaient représenter. Des savants d'une incontestable autorité ont considéré les sculptures de la vallée du Petit-Morin comme revêtues d'un caractère religieux. Broca a fait ressortir tout l'intérêt de la découverte d'une divinité anthropomorphe dans un milieu archéologique aussi ancien (1).

(1. Broca, *Sur la trépanation du crâne et les amulettes*

En reconnaissant l'image d'une divinité dans ces sculptures, il n'est pas possible d'attribuer au hasard des œuvres analogues appartenant à une même époque et découvertes les unes au nord-est, l'autre au sud de la France.

Un autre sujet doit être rangé dans la même catégorie : il a été signalé par M. Brongniart, qui l'a trouvé dans une allée couverte du bois de Bellehaye (Oise). Il en a fait la mention suivante : « La pierre « verticale qui se trouve placée contre la pierre percée « à droite, en regardant le monument du côté de « l'entrée, porte une trace extrêmement curieuse des « premiers essais de l'art : à sa partie supérieure sont « sculptés un ovale ayant la dimension d'une tête, « mais tout à fait aplatie et sans indication de traits « du visage, et au-dessous de l'ovale, deux mamelles « parfaitement rondes (1). »

Le peu de relief qui existe dans la sculpture d'Uzès doit être attribué à la densité et à la dureté de la matière. En effet, la dalle est formée d'un grès qui se taille difficilement. Il appartient à la formation oligocène, le *tongrien* de quelques géologues. La craie de la Champagne, au contraire, offrait une matière facile à traiter, pour cette raison les reliefs des sculptures de Razet sont beaucoup plus saillants. Je ne crois pas nécessaire de donner une nouvelle description des sujets qui sont connus (2).

crâniennes à l'époque néolithique. Compte-rendu de la VIIIe session du Congrès Intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Budapest, 1877, p. 180.

(1) *Matériaux pour servir à l'Histoire de l'Homme*, 1876, p. 178.

(2) *L'Archéologie préhistorique*, par J. de Baye, p. 159.

En examinant les sculptures mises en parallèle, nous remarquons qu'une même ligne en dessine le contour. La saillie assez accentuée, qu'on peut appeler le nez, est comprise de la même façon. Les yeux sont indiqués sur le monument d'Uzès par de petits reliefs arrondis, tandis que sur la sculpture de la Marne, ce sont deux trous remplis d'une matière noire. Dans les deux monuments, il existe une ligne courbe en relief qui semble être un collier. Les deux saillies accentuées, représentant sans doute les seins, sont les seuls indices du sexe. Elles occupent une place différente sur les deux sculptures. Sur celle du Mas-de-l'Aveugle, ils sont situés au-dessus, et sur celle de Champagne au-dessous du cordon en relief que nous désignons comme un collier.

L'intérêt des monuments comparés ici réside bien plus dans le curieux ensemble de ces deux expressions rudimentaires d'une même pensée, que dans des détails dont l'importance nous semble secondaire.

Leur contemporanéité paraît résulter du milieu archéologique où elles ont été rencontrées. Les grottes artificielles de la Marne et l'allée couverte sous tumulus du Gard, sont des monuments funéraires synchroniques. Le plan en est semblable, les uns et les autres peuvent être le produit d'une même civilisation.

Ces représentations d'une divinité sous des traits presque identiques, à une même époque, dans des régions éloignées, attestent une pensée répandue et des relations d'origine entre les populations.

Les sculptures de ces diverses provenances ont été toutes rencontrées dans des sépultures. Les ossements humains étaient accompagnés de plusieurs instruments en silex. Il y a lieu d'attribuer ces représentations

à l'époque néolithique, malgré la différence des cavernes sépulcrales. En effet, selon les ressources que comportaient les localités, on creusait des cavernes artificielles ou bien on construisait des allées couvertes qui, dans leurs détails, offrent une grande ressemblance avec les grottes. La richesse plus ou moins grande du mobilier funéraire ne change pas le caractère des cavernes. Il suffit que des pièces bien caractérisées s'y trouvent pour indiquer la période archéologique à laquelle elles appartiennent.

CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON

VI.

LE CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON

EN VALOIS

Par M. le général WAUWERMANS

Mon cher Directeur,

Le 25 juin dernier, au retour de notre excursion aux *ruines de La Ferté-Milon*, que nous avions visitées avec les membres du Congrès d'Archéologie, alors que nos compagnons se trouvaient tous sous le charme d'une admirable promenade dans la forêt, il m'était impossible de vous dissimuler la vive impression que j'emportais de cette belle journée.

Vous vous souvenez, comme moi, de l'éloquente et savante improvisation dans laquelle, au milieu des ruines, M. Courajod nous fit remarquer les beautés et la grandeur du type d'architecture appliqué au château de Louis d'Orléans, splendide manifestation d'un art qu'il a nommé avec beaucoup de raison la *Renaissance française*, et qui précéda de près d'un siècle la *Renaissance italienne*, importée en France sous François Ier.

Ce qui me toucha particulièrement dans cette belle

leçon, moi qui avais comme étranger la faveur de prendre part à vos travaux, c'est le sentiment de parfaite loyauté avec lequel M. Courajod sut rendre éclatante justice à mes compatriotes, pour la part qu'ils eurent dans cette grande réforme de l'art.

La parole entraînante de M. Courajod me fit pénétrer dans une branche du domaine de l'art que je n'avais jamais considérée qu'en profane et en curieux, et jeta tout à coup comme une vive lumière sur mes propres études. Ce fut pour moi une révélation.

J'avais été frappé, en visitant les ruines, des formes singulières du dispositif de fortification que j'y voyais appliqué. Ce n'était déjà plus la *fortification du moyen âge*, et cependant ce n'était pas encore la *fortification moderne*. J'y voyais la manifestation d'un art qui cherche sa voie et qui, sur le point de la trouver, abandonne tout à coup la route suivie, comprenant qu'il faut se résigner à prendre une direction nouvelle. A la fin du XIVe siècle, l'expérience avait manifestement prouvé l'insuffisance de la fortification du moyen âge, pour résister aux engins nouveaux de l'artillerie à feu ; mais il fallut encore deux siècles pour que la réforme de la polyorcétique, ébauchée par le génie des princes d'Orange, arrivât à sa complète plénitude, sous l'influence de votre inimitable Vauban. Je retrouvais, chez le constructeur de La Ferté-Milon, la trace des incertitudes qui nous assaillent encore aujourd'hui nous-mêmes, lorsque nous cherchons à mettre nos travaux défensifs à la hauteur des merveilleux progrès de notre artillerie contemporaine. La date précise de la construction du château de La Ferté-Milon fixe avec une remarquable netteté une des phases du mouvement des idées qui guidèrent nos

Imp. Phot. Aron Frères, 30, rue Lebrun, Paris.

DONJON DU CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON

pères dans cette époque de transition, dont l'histoire est demeurée si confuse et qui pour nous cependant, offre d'autant plus d'intérêt que du passé nous pouvons en quelque sorte préjuger de l'avenir. M. Courajod, en faisant remonter la part considérable que les Belges prirent à la construction de La Ferté-Milon et à la réforme artistique de la *Renaissance*, démontrait en même temps le rôle important, que j'avais souvent soupçonné sans pouvoir le définir complètement, qu'ils eurent dans la *Renaissance militaire* du XVIe siècle. Il établissait pour mon pays un titre d'honneur réel, car par une étrange conséquence du jugement des hommes, la gloire militaire est encore de notre temps celle dont toutes les nations se montrent le plus jalouses. Il ne faut pas s'en étonner, d'ailleurs : « La guerre, dit Ancillon, donnant une « forte impulsion aux esprits, fait inventer et décou- « vrir, la paix perfectionne les arts et les talents. »

Ouvrier obscur de la *Renaissance contemporaine*, dans laquelle, comme par le passé, mon pays peut revendiquer une part légitime, il m'était bien permis de me réjouir de ce que j'entendais.

Témoin de mes impressions, vous avez bien voulu, mon cher Directeur, m'en demander une notice pour le compte-rendu du Congrès. La courtoisie, la reconnaissance que j'éprouvais pour l'accueil si cordial qui m'était fait, m'empêcha de vous refuser. Mais, je dois vous l'avouer, rentré dans mon pays, j'ai regretté une promesse imprudente. J'espérais y trouver au moins quelques documents qui me permissent de faire un travail digne d'être présenté à vos savants associés. Je n'ai pu que constater l'extrême pénurie de nos collections publiques sous ce rapport. Il est vrai que

les travaux de Viollet-le-Duc m'offraient une ample mine à exploiter ; mais, en consultant mes notes, mes croquis, les photographies que je m'étais procurées à la hâte, j'y trouvais de nombreuses contradictions avec les indications de votre savant et éminent architecte. Nul mieux que lui n'a étudié l'art du moyen âge, et ces contradictions étaient faites pour augmenter mon hésitation.

Je veux néanmoins accomplir ma promesse. En vous adressant mon travail, je vous prie d'y voir l'expression de ma vive gratitude pour l'aimable accueil qui m'a été fait au Congrès de Soissons-Laon.

Général WAUWERMANS.

Anvers, 25 septembre 1887.

I.

La petite ville de *La Ferté-Milon*, sur la rive gauche de l'Ourcq (*Urcisus*), affluent de la Marne, doit son origine à un ermitage (aujourd'hui hameau près de La Ferté), habité vers l'an 470 par saint Vulgis (*Vedastus*, *Wast*, *Vaast*, *Vast*), qui passe pour avoir inspiré à Clovis, après la bataille de Tolbiac, l'idée de se faire chrétien. On attribue la fondation de ce château à un seigneur du pays d'Orçois (*Urçois*, *Urcensis pagus*), nommé Helmogaldus, auquel Louis le Débonnaire, en récompense de ses services militaires, accorda le droit de construire une *Ferté* ou *château* (*Firmate*, *Feritas*, *castellum*) à l'endroit qu'on avait nommé le *pas de Saint-Vulgis*. Ce château prit le nom de *Ferté-sur-Ourcq* ou *Ferté-en-Orçois*.

Cette Ferté, à son origine, n'était probablement qu'un *château en bois construit sur motte*. Elle fut reconstruite au IXe siècle par le seigneur Milon, que l'on croit n'être autre que le sire de Montlhéry du même nom, ancêtre de Thibaud-*File-Étoupe*, comte de Champagne. Elle fut désignée, dès cette époque, sous le nom de *Ferté-Milon*.

La *Ferté-Milon* appartenait au *comté de Vermandois*, institué par Louis le Débonnaire en faveur de Pépin, fils de Bernard, roi d'Italie, qu'il avait dépouillé de son royaume. Ce comté tenait son nom de sa capitale *Augusta Veromanduorum*, à laquelle les Francs donnèrent le nom d'*Avoust*. La cité des Veromanduens, ravagée au Ve siècle par les Vandales, fut

reconstruite en 886 par Pépin et placée sous l'invocation de *saint Quentin* (*Caius quintinus*) qui y avait subi le martyre, au IIIe siècle, par ordre du préfet Ricius Varus.

L'héritage de Pépin fut partagé entre ses deux fils : l'aîné, Herbert, conserva le comté de Vermandois, et le second Pépin un territoire démembré du Vermandois, dont la capitale était Vez (*Vadum, pagus Valdensis*, et non pas *Vallensis*), qui fut constitué en sa faveur en comté, sous le nom de *comté de Valois* (qu'il eût été plus exact d'écrire *Vadois*, mais l'usage contraire a prévalu). La Ferté-Milon faisait partie de ce comté de Valois, limité au nord par le Soissonnais, à l'est par la Champagne, au midi par la Brie et l'Ile-de-France, à l'ouest par le Beauvaisis.

En 1080, Simon, comte de Valois, se retira dans un monastère, et son comté fit retour au Vermandois, gouverné par son beau-frère, Herbert IV. Herbert ne laissa à sa mort qu'un seul enfant mâle, Eudes-l'Insensé, qu'il déshérita, dernier descendant de la famille carlovingienne. Le comté de Vermandois échut à la famille capétienne par le mariage d'Adélaïde, fille et héritière de Herbert IV, qui épousa Hugues le Grand, fils du roi Henri Ier de France.

Cette nouvelle souche des comtes de Vermandois s'éteignit à son tour avec le comte Raoul II, qui ne laissa que deux filles : Isabelle, épouse de Philippe d'Alsace, et Éléonore. Cette dernière, à la mort de sa sœur, pour soustraire son héritage à la rapacité de Philippe d'Alsace, vendit les comtés de Vermandois et de Valois à Philippe-Auguste, qui les réunit au domaine de la couronne de France, en 1214.

Le comté de Valois fut donné en apanage, en 1240,

par saint Louis à sa mère, Blanche de Castille ; puis, après la mort de celle-ci, en 1268, à son fils cadet, Jean Tristan, comte de Nevers, qui, né à Damiette en 1250, pendant la captivité du roi, mourut de la peste à Tunis, en 1270, sans laisser de postérité. Le comté fit de nouveau retour à la couronne.

Le comté de Valois fut encore concédé, en 1284, par Philippe III le Hardi à son fils cadet, Charles, avec les seigneuries de Crespy, Béthisy, Verberie, Pierrefonds, Vez, La Ferté-Milon. La carrière de Charles de Valois, qui fut la souche de la maison royale de Valois, fut très agitée. Ambitieux et remuant, il eut les visées les plus hautes et vit constamment ses projets déjoués au moment même où il croyait réussir. Désigné par le pape Martin IV, après la désobéissance au Saint-Siège de Pierre d'Aragon, pour occuper le *trône d'Aragon et de Valence*, il dut renoncer à sa royauté par l'échec que subit l'expédition de Philippe le Hardi en Catalogne pour s'emparer de cet héritage. Chargé de réduire à l'obéissance royale Guy de Dampierre, Charles de Valois amena le comte de Flandre, vaincu, à rendre hommage au roi, sous promesse de lui restituer ses états ; mais Philippe le Bel, ayant refusé de ratifier les engagements de son frère, Charles de Valois, offensé, se brouilla avec le roi et se retira de sa cour. Il passa en Italie, où le Pape Boniface VIII le reconnut comme *empereur d'Orient*, du chef de sa seconde femme, Catherine de Courtenay, petite-fille du dernier empereur d'Orient, Beaudouin II. Le pape lui conféra, en outre, le titre de *Défenseur de l'Église ;* il conquit la Calabre, la Pouille, une partie de la Sicile sur son compétiteur, Pierre d'Aragon ; une épidémie, qui se déclara dans son armée et la décima, l'arrêta dans

ses succès et l'obligea à souscrire une paix honteuse. Charles de Valois, raccommodé avec son frère, rentra en France et reçut du pape Clément V la promesse du *trône impérial d'Allemagne ;* mais le pape ne tint pas ses engagements et fit élire comme empereur Henri de Luxembourg. A la mort de Philippe le Bel, Charles de Valois s'empara de toute l'autorité royale qu'il exerça pendant les règnes de ses neveux Louis X le Hutin et Philippe V le Long. Il mourut en 1325, trois ans avant Charles IV le Bel, qui laissait vacant le trône ambitionné toute sa vie par Charles, et qui échut en 1328 à son propre fils, Philippe VI de Valois. On a pu dire de Charles de Valois qu'il fut : *fils de roi* (Philippe le Hardi), *frère de roi* (Philippe le Bel), *oncle de trois rois* (Louis le Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel), *père de roi* (Philippe de Valois) *et jamais roi!*

Durant ses démêlés avec Philippe le Bel, Charles de Valois, afin d'assurer ses droits en France, avait donné beaucoup d'extension aux forteresses du comté de Valois. Les fortifications de La Ferté-Milon, notamment, furent considérablement augmentées. Comme toutes les places du moyen âge, cet établissement se composait :

— D'un château ou *donjon*, demeure du seigneur et de sa famille, refuge suprême de la défense.

— Ce donjon était entouré d'une *cour* ou *bourg* (*burg*) habité par les hommes libres attachés à la personne du seigneur et formant sa garde ordinaire de gens d'armes, qui vivaient avec lui, même à sa table, et de ses serviteurs de confiance.

Tout autour venaient se grouper dans une enceinte extérieure, *basse-cour*, *faux-bourg*, *avant-cour* (*voorburg*), les paysans et artisans des environs, qui,

16
19
5
4
17
C
B
b
A
1
9
10
11
12
13
3
2
6
8
18
14
15
Ourcq
Riv^re
22
D
21
Canal de l'Ourcq
St. Vast
E
20
23
La Chaussée
24
28
Chemin de Fer
26
27
25

LA FERTE-MILON

(FERTÉ-SUR-OURCQ OU FERTÉ-EN-ORÇOIS)

LÉGENDE DU PLAN.

A. CINGULUM BREVE (Ferté ou Château).
a. Ruines du château.
b. Prieuré de Saint-Vulgis (puis jardin des Arquebusiers).
1. Porte d'entrée.
2. Tour du Roi.
3. Tour des Oubliettes (prison).
B. CINGULUM MINUS (Cour ou Bourg).
4. Porte de Bourneville.
5. Porte du Vieux-Marché.
6. Porte de Reims.
7. Porte de la Rivière.
8. Poterne (ouverte en 1750).
9. Église Notre-Dame (paroisse du XVe siècle).
10. Auditoire et prison du bailliage de la prévôté.
11. Hôtel-Dieu (depuis 1699).
12. Grenier à sel.
13. Maison des Templiers.
14. Four banal (il y en avait plusieurs).
15. Hôtel-Dieu (jusqu'en 1720).
C. CINGULUM MAJUS (Basse-Cour ou Faubourg).
16. Porte de Saint-Quentin.
17. Porte Saint-Vaast.
18. Porte de la Pescherie.
19. Vieux-Marché.
20. Église Saint-Vaast (paroisse jusqu'au XVe siècle).
D. PETITE CITÉ.
21. Moulin banal.
22. Mail.
E. GRANDE CITÉ.
23. Porte Delaistre, de la Grande cité.
24. Église Saint-Nicolas ou de La Chaussée.
25. Château de la Grande-Maison (chef-lieu du fief de Charcyl).
26. Saint-Lazare (léproserie, puis prieuré des Oblats et enfin, en 1616, prieuré des Cisterciens de Longpont).
27. Saint-Michel (ancienne Ostellerie pour les pauvres malades).
28. Gare du chemin de fer.

en cas de danger, y trouvaient abri et payaient à cet effet un droit de sauvegarde (*salvatum*). Cette basse-cour était même habitée d'une manière permanente par les artisans de tous genres qui vivaient du luxe de la maison seigneuriale. Les uns et les autres concouraient au besoin à la défense du château.

Cette triple division se trouve clairement indiquée sur un ancien plan de La Ferté-Milon, retrouvé par M. l'abbé Hazard, curé de cette ville, qui a bien voulu nous en donner communication, et dont une copie, d'ailleurs assez défectueuse, a été publiée en photographie par M. A. Coutelas, à La Ferté-Milon. On distingue sur ce petit plan, que nous avons dessiné d'après les indications que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Hazard, *le château* (*cingulum breve*), situé sur la rive gauche de l'Ourcq, — *la cour* (*cingulum minus*), — et *la basse-cour* (*cingulum majus*). — Déjà l'établissement s'étend sur la rive droite de l'Ourcq et y forme un *avant-faubourg* que l'on nomme la *Cité*, et par la suite se divise en *Grande* et *Petite-Cité*.

Comme dans l'antiquité, le pouvoir aristocratique et le pouvoir théocratique se prêtent un mutuel appui dans ces châteaux. Tantôt le *seigneur* appelle près de lui un *chapelain* dont l'influence contribue à lui assurer la soumission de ses vassaux, et qui devient tout naturellement le chef spirituel de la population assemblée dans la *basse-cour*. D'autres fois, l'*abbé*, possesseur du château, appelle auprès de lui un *avoué* laïque chargé de commander ses vassaux à la guerre et de défendre ses intérêts temporels. A la Ferté-Milon, nous trouvons un exemple de cette alliance de la féodalité à l'Église. Un prieur de l'abbaye de Saint-Vast y exerçait l'office d'aumônier, et, dès l'an 1110, un quartier du

château fut réservé pour servir de refuge aux moines de Saint-Vast en temps de guerre. Jusqu'au XVIe siècle, l'église de Saint-Vast resta l'église paroissiale de La Ferté-Milon : à cette époque, on construisit l'église de Notre-Dame, qui dès lors devint la paroisse de la ville. L'ancien prieuré du château fut détruit vers 1593 et occupé par les arquebusiers, qui y installèrent un local pour leurs exercices.

Le comté de Valois était prédestiné à servir d'apanage aux cadets de la famille royale. En 1344, Philippe de Valois le donna avec le duché d'Orléans à son cinquième fils, Philippe, qui épousa sa cousine Blanche, fille de Charles le Bel. Philippe mourut sans postérité, en 1375, et le comté fit retour à la couronne ; Blanche en conserva le gouvernement à titre de douaire.

A la mort de Philippe, Louis d'Orléans, second fils de Charles V le Sage et de Jeanne de Bourgogne, né en 1371, reçut les titres de comte de Valois et de duc d'Orléans. Il ne prit cependant possession de son gouvernement qu'en 1392, à la mort de sa tante, la duchesse douairière Blanche.

Louis d'Orléans fut le véritable créateur de La Ferté-Milon. Il convient de nous arrêter un instant pour faire connaître le caractère et le rôle politique de ce prince, qui fut, à l'exclusion de son malheureux frère Charles VI, le continuateur de l'œuvre artistique commencée par son père Charles V, et qui demeure la gloire la plus pure et la plus éclatante de la maison de Valois.

Charles V était d'un tempérament délicat et d'une santé si faible, qu'il ne pouvait supporter le poids d'une armure : aussi, sauf dans la journée de Poitiers, en 1356, où il fit preuve de courage, ne le vit-on jamais à la tête de ses armées. Édouard III d'Angleterre disait

de lui : « Il n'y eut oncques roi qui moins s'armât, et « si n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire. » Savant et lettré, pratiquant l'astrologie avec Thomas de Pisan, qu'il avait fait venir d'Italie, il demeurait étranger aux mœurs chevaleresques et se plaisait au milieu des artistes. Il donna une puissante impulsion aux arts et en inspira le goût à sa famille. Il fit bâtir et restaurer de nombreux châteaux, qui furent décorés par les artistes les plus habiles de son temps ; tels furent les châteaux de Saint-Germain, de Beauté, de Creil, de Montargis, l'hôtel Saint-Paul de Paris, etc. Il transforma le Louvre de Philippe-Auguste en un somptueux palais. Les travaux de cette reconstruction furent dirigés par Raimond du Temple, qu'il nommait « son « bien aimé sergent d'arme et maître maçon. » Un escalier monumental conduisait aux étages du donjon, qui jusqu'alors n'avait servi qu'à renfermer les trésors du royaume et de prison d'État. Les différentes parties de l'édifice furent décorées de statues par Jean de Saint-Romain, *Jean de Liège*, Jean de Launay, Jacques de Chartres, Guy de Dampmartin. Il avait fondé l'Académie de Saint-Luc et réuni au Louvre, dans la tour qui depuis a été appelée *Tour de la Librairie*, une collection de plus de 950 manuscrits, qu'on regarde comme le premier noyau de la Bibliothèque Nationale française, dont un valet de chambre, Gilles Maltour, dressa l'inventaire. Il appela d'Allemagne Henri de Vec, pour construire en France la première horloge qu'on y ait vue, qui décora en 1370 la *Tour de l'Horloge* du Louvre (1).

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. III, p. 122, 133, 136, et t. V, p. 300.

Louis d'Orléans, son second fils, partageait les goûts artistiques de son père. « C'était, dit Michelet, un beau « jeune homme, galant, adoré des femmes, qui pro- « tégeait les doctes et encourageait les arts, le tout « aux dépens du trésor public. Il avait épousé, pour « son argent, la fille du riche duc de Milan, Valentine « Visconti et lui faisait de continuelles infidélités, « tandis que douce et résignée, elle lui élevait son « bâtard Dunois (*fils de la dame de Conny*) parmi ses « enfants. Il arriva au duc de faire établir un impôt « (*qui fut prélevé avec la plus extrême rigueur, en « vue de la guerre contre les Anglais*) et, la nuit, de « forcer le trésor (*renfermé dans le donjon du « Louvre*), avec une bande de gens armés, pour en « enlever le produit. Il s'était arrangé avec de faux « monnayeurs et partageait avec eux. Il partageait « aussi avec la reine Isabeau de Bavière et autres « princes du sang, et tout cet argent était dissipé par « eux en fêtes et en orgies. » Louis d'Orléans, doué d'une éloquence entraînante, était l'idole de la cour et aurait été celle du peuple sans les désordres de sa conduite (1).

Secondé par la reine, sa belle-sœur, avec laquelle il entretenait un commerce de galanterie incestueux, la vicieuse Isabeau de Bavière (dont les désordres ne furent probablement pas étrangers aux causes mystérieuses de la démence du roi Charles VI), il disputa le gouvernement de la France pendant les accès de maladie de son frère, à son oncle, Philippe le Hardi, duc

(1) Le Bas, *France* (Collect. de l'*Univers pittoresque*), t. XI, p. 268. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 156 et 174.

de Bourgogne, et plus tard à son cousin, Jean sans Peur. Le 23 novembre 1407, au sortir d'un souper galant chez la reine, Louis d'Orléans fut assassiné, rue Barbette, à Paris, par Jean sans Peur.

Louis d'Orléans, afin de s'assurer une retraite contre ses redoutables parents, les ducs de Bourgogne, fit mettre en état de défense toutes les places de son comté de Valois, qui avait été érigé en duché-pairie en sa faveur, en 1404. Béthisy, Montépilloy, Vez furent restaurés ; Pierrefonds, *La Ferté-Milon* furent entièrement reconstruits, et les travaux de cette dernière place n'étaient pas encore achevés au moment de sa mort.

L'antagonisme entre les maisons de Bourgogne et de Valois survécut à Louis d'Orléans. Son fils, Charles d'Orléans, veuf d'Isabelle de France, épousa Bonne d'Armagnac, fille de Bernard, comte d'Armagnac, issu de la famille mérovingienne et protégé de la reine Isabeau de Bavière. Le comte d'Armagnac fut, dès lors, reconnu comme le chef des partisans de la maison de Valois, et la lutte entre *les Armagnacs* et *les Bourguignons* désola toutes les provinces de la France et favorisa sa conquête par les Anglais.

Charles d'Orléans, fait prisonnier par les Anglais en 1415, à la bataille d'Azincourt, fut conduit en captivité en Angleterre, où il demeura pendant vingt-cinq ans. Comme son père, il aimait les arts et, pour charmer les loisirs de sa prison, il composa des poèmes et diverses pièces élégantes et gracieuses. Il rentra en France en 1440 et mourut en 1465. Son fils fut appelé à succéder à Charles VIII sur le trône de France, sous le nom de Louis XII le Père-du-Peuple, en 1498.

Après la mort de Louis d'Orléans, le château de La

Ferté-Milon, demeuré inachevé, n'eut plus dans l'histoire qu'un rôle très effacé. En 1411, il fut occupé, d'après les ordres du duc de Bourgogne, par Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, au moment où la ligue des seigneurs, dirigée par le comte d'Armagnac, projetait d'enlever, à Jean sans Peur, la régence du Royaume. — En 1422, à la mort de Charles VI, le duc de Bedfort, proclamé régent de la France, au nom de Henri VI d'Angleterre, fit occuper La Ferté-Milon par le maréchal de Villiers de L'Isle-Adam. — Les habitants chassèrent la garnison anglaise en 1429, à l'annonce de l'approche de Jeanne d'Arc. — En 1568, La Ferté-Milon fut investie par les huguenots, et en 1568 par les ligueurs.

En 1594, La Ferté-Milon, qui avait pour gouverneur le baron de Saint-Chamans, résista quatre mois aux efforts de l'armée de Henri IV, sous les ordres du maréchal de Biron. Après sa reddition, le roi ordonna son démantèlement. Les habitants des environs furent requis à cet effet et travaillèrent plus de 48 jours à la destruction du château, sous les ordres du capitaine Laruine (un nom providentiel, dit l'abbé Poquet).

Telle fut l'histoire sommaire du château, dont nous nous proposons d'étudier les ruines avec quelques détails.

II.

La forteresse de La Ferté-Milon fut l'un des éléments essentiels du dispositif de défense du comté de Valois, créé par Louis d'Orléans pour résister aux entreprises des ducs de Bourgogne. L'existence au moyen âge de semblables dispositifs, destinés à défendre un pays ou

une province, dont l'*invention* est généralement attribuée à Vauban, a fréquemment été mise en doute. Cette question mérite de nous arrêter tout d'abord. Nous verrons que Vauban n'eut que le mérite de formuler des idées pratiquées bien avant lui, mais dont les principes systématiques étaient restés dans le vague, peut-être avec la volonté délibérée de les conserver secrets.

Guizot semble disposé à croire que la construction des châteaux du moyen âge demeura toujours livrée au hasard du partage des héritages, à certaines convenances des possesseurs du sol. Tout au plus serait-il disposé à admettre des conditions militaires ou *tactiques* dans le choix du site sur lequel on les élevait.

« Avant l'invasion germaine, dit-il, les grands pro-
« priétaires habitaient soit dans les cités, soit dans
« de belles maisons agréablement situées près des
« cités ou dans de riches plaines, sur les bords des
« fleuves. Dans les campagnes proprement dites étaient
« semées des *villæ*, espèce de métairies, grands bâti-
« ments servant à l'exploitation des terres et à la
« demeure des colons et des esclaves qui les culti-
« vaient.....

« Gardez-vous de croire que les Germains vain-
« queurs ne voulurent point de ces habitations, qu'ils
« allèrent aussitôt chercher dans les montagnes les
« lieux escarpés et sauvages, pour s'y construire des
« habitations nouvelles et toutes différentes. Ils s'éta-
« blirent d'abord dans les habitations des Gallo-
« Romains, soit dans les cités, soit dans les *villæ*,
« au milieu des campagnes et de la population agri-
« cole, plutôt même dans ces dernières demeures, dont
« la situation était plus conforme à leurs habitudes

« nationales. Aussi les *villæ* dont il est question sous « la première race sont-elles, à peu de chose près, ce « qu'elles étaient avant l'invasion, c'est-à-dire le centre « d'exploitation et d'habitation des grands domaines, « des bâtiments disséminés dans les campagnes, et où « vivaient ensemble des Barbares et des Romains, « des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des « hommes libres, des colons et des esclaves.

« Un changement se laisse bientôt entrevoir. Les « invasions continuent ; le désordre et le pillage se « renouvellent sans cesse ; les habitants des cam- « pagnes, anciens et nouveaux venus, ont besoin de se « garder et de se tenir sans cesse sur la défensive. On « voit les *villæ* s'entourer peu à peu de fossés, de « remparts de terre, de quelques apparences de for- « tifications..... Du reste, même avant que l'invasion « fût consommée, et pour résister à ses désordres, « pour échapper à ses dangers, la population des « campagnes avait commencé, sur plusieurs points, « à se réfugier sur les hauteurs, dans des lieux de « difficile accès, à les entourer de fortifications.....

« Dans l'épouvantable anarchie des siècles suivants, « les causes qui avaient poussé la population à cher- « cher de tels refuges et à les entourer de fortifica- « tions devinrent de plus en plus pressantes ; il y eut « nécessité de fuir les endroits aisément accessibles, « de fortifier sa demeure. Et non seulement on chercha « aussi la sécurité, mais on y vit un moyen de se « livrer sans crainte au brigandage et d'en mettre à « couvert les fruits.

« Parmi les conquérants, beaucoup menaient encore « une vie de course et de pillage ; il leur fallait un « repaire où ils pussent se renfermer après quelques

« expéditions, repousser les vengeances de leurs ad-
« versaires, résister aux magistrats qui essayaient de
« maintenir quelque ordre dans le pays. Tel fut le but
« qui fit construire à l'origine un grand nombre de
« châteaux.

« C'est surtout après la mort de Charlemagne, sous
« les règnes de Louis le Débonnaire et de Charles le
« Chauve, qu'on voit le territoire se couvrir de ces
« repaires ; ils deviennent bientôt si nombreux et si
« redoutables, que Charles le Chauve, malgré sa fai-
« blesse et dans l'intérêt de l'ordre public comme de
« son autorité, crut devoir tenter de les détruire. On
« lit dans les capitulaires rédigés à Pistes en 864 :
« — Nous voulons et nous ordonnons expressément
« que quiconque, dans ces derniers temps, aura fait
« construire sans notre aveu des châteaux, des fortifi-
« cations et des haies (*hagas*) les fasse entièrement
« démolir d'ici aux calendes d'août, attendu que les
« voisins et les habitants des environs ont à souffrir
« de là beaucoup de gêne et de déprédations. Et si
« quelques-uns se refusent à démolir ces travaux, que
« les comtes, dans les comtés desquels ils ont été
« construits, les fassent démolir eux-mêmes..... — »

« ..... Mais Charles le Chauve était évidemment
« hors d'état d'accomplir une telle œuvre. On ne voit
« pas que ce capitulaire ait eu aucun effet et ses suc-
« cesseurs n'en réclamèrent pas même l'exécution.
« Aussi le nombre des châteaux alla-t-il en croissant,
« sous les derniers Carlovingiens, avec une extrême
« rapidité. Cependant la lutte ne cessa pas entre ceux
« qui avaient intérêt à empêcher et ceux qui sentaient
« le besoin d'élever des bâtiments de ce genre ; on la
« voit se prolonger dans les XIe, XIIe et même XIIIe

« siècles. Et ce n'est pas entre le roi seul et les pos-
« sesseurs des fiefs qu'elle subsiste, elle éclate aussi
« entre les possesseurs de fiefs eux-mêmes. Il ne
« s'agissait pas seulement, en effet, du maintien de
« l'ordre public dans tout le territoire, ni d'un devoir
« ou d'un intérêt de la royauté. Tout suzerain voyait
« avec déplaisir son vassal construire un château sur
« son fief, car le vassal s'assurait ainsi un grand moyen
« d'indépendance et de résistance. Les guerres locales
« devenaient alors plus longues et plus rudes, le
« château servait à l'agression comme à la défense ; et
« les puissants voulaient en avoir seuls, comme les
« faibles, qui n'en avaient pas, redoutaient d'en voir
« construire autour d'eux. Aussi était-ce un sujet de
« plaintes et de réclamations continuelles..... La
« guerre était partout à cette époque ; partout de-
« vaient être aussi les monuments de la guerre, les
« moyens de la faire et de la repousser. Non seule-
« ment on construisait des châteaux-forts, mais on se
« faisait de toutes choses des fortifications, des re-
« paires et des habitations défensives..... Il n'était pas
« nécessaire qu'on fût chevalier pour faire et vivre au
« milieu des fortifications. Les monastères, les églises,
« se fortifièrent ; on les entoura de tours, de remparts,
« de fossés ; on les garda assidûment ; on y soutint de
« longs sièges. Les bourgeois firent comme les nobles :
« les villes, les bourgs furent fortifiés » (1).

Que l'*intérêt personnel* du propriétaire ait eu une part principale dans la résolution de construire un château, la chose est indiscutable. Cet intérêt commandait même de chercher à atteindre les meilleurs

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, t. III, p. 219.

résultats aux moindres frais possibles. C'est pourquoi, au lieu de choisir l'emplacement du château dans la plaine, on préférait à peu près constamment l'établir sur la hauteur où la nature fournissait sans dépense des défenses naturelles, auxquelles on n'aurait pu suppléer qu'au prix de grands efforts. Les considérations de la *tactique* défensive exercent donc une grande influence sur le choix du site où se construit un château.

Cette circonstance explique pourquoi, lorsqu'on exécute des fouilles aux abords d'un château du moyen âge, on y retrouve presque constamment des vestiges des époques antérieures à sa construction.

Autour du château de Montaigle, sur les bords de la Meuse, on a retrouvé les preuves de l'existence d'une station de l'homme primitif et d'une station des Francs, qui avaient occupé le même endroit avant la construction du château. Un site reconnu favorable à la défense continuait à être occupé d'une manière permanente ; les moyens de défense seuls variaient avec le progrès des armes et des méthodes de construction. L'étude des anciens camps ou *oppidum* celto-belges de Furfooz, de Pont-de-Bonn, de Simon, de Jemelle, de l'Hastedon, de Poilvache, dit M. Louis Figuier, nous prouve que « ces positions étaient si « bien choisies que la plupart continuèrent à être « occupées pendant les siècles suivants. Nous citerons, « par exemple, celle de Poilvache. Après avoir été « citadelle romaine, elle se transforma, au moyen « âge, en un château qui fut détruit seulement au XVe siècle. Les camps de l'Hastedon et de Furfooz ont été également utilisés par les Romains (1). »

(1) Figuier, *L'homme primitif*, p. 218.

En constatant la persévérance avec laquelle des établissements militaires demeurent conservés sur certains obstacles naturels, sur certaines lignes stratégiques tracées sur la surface du sol par la nature elle-même, on se demande si un intérêt supérieur à l'intérêt personnel ou tactique n'a pas contribué à déterminer leur construction ; ou, en d'autres termes, si leur construction n'avait pas été encouragée par un *intérêt d'État*, en vue de créer non plus un moyen de défense personnel, mais un véritable moyen de *défense nationale*.

L'existence de beaucoup de dispositifs de *défense nationale* semble d'autant plus probable, même au milieu des désordres du moyen âge, que déjà nous en trouvons des traces dans les institutions militaires des Romains. En Belgique, par exemple, il est évident que leurs établissements eurent tous un but stratégique ; tandis que leurs colonies militaires, distribuées sur les principales lignes stratégiques, assuraient la tranquillité à l'intérieur et leur domination sur les peuples voisins, les forts que Drusus construisit sur les bords du Rhin formaient comme un *cordon de frontière*, un *dispositif de défense nationale*, destiné à contenir les invasions germaines venant de l'Est. Dans les institutions militaires de l'empire d'Orient, que Charlemagne s'efforça de reconstituer à l'image du monde romain, nous retrouvons encore quelque chose de semblable dans les *châteaux* de l'intérieur, au moyen desquels les *comtes* assurent la police extérieure de l'empire et les établissements des *marquis* (*Mark graven*, *comtes des marches*), chargés de garder les *marches* ou frontières. Le soin même que met Charles le Chauve, dans son édit de Pistes, à conserver

à l'autorité impériale le droit d'autoriser la construction des châteaux, ne prouve-t-il pas que *la raison d'État* y présidait ?

La confusion avec laquelle les châteaux du moyen âge sont distribués sur la surface du sol a permis de mettre en doute l'existence de ces *dispositifs nationaux*. On a objecté avec raison qu'une organisation de défense nationale suppose aussi une *autorité nationale* assez puissante pour assurer son emploi et veiller à sa conservation, et que cette autorité faisait absolument défaut sous la féodalité. Elle existait sous Charlemagne et alla en s'affaiblissant sous ses successeurs.

Il faut néanmoins remarquer que si l'on admet l'existence d'un dispositif de défense générale, créé soit pour un État, soit pour une province, en un temps où l'autorité du prince, du duc ou du comte dispose à cet effet d'un pouvoir suffisant, la confusion dans laquelle il tend à s'effacer s'explique aisément par diverses causes.

D'abord par la variabilité de l'état politique qui amenait des changements incessants dans les limites des suzerainetés ou États particuliers. Tel dispositif de défense édifié en vue d'une situation particulière, devait, pour continuer à répondre à son but, s'étendre ou se resserrer suivant les circonstances. L'un des caractères principaux de la féodalité fut de transformer constamment la charge de la garde des châteaux en droit héréditaire, en une véritable propriété. Un château devenait-il inutile dans une extension ou un resserrement du système de défense, on se gardait de le détruire par respect pour la propriété, et ses ruines, que nous retrouvons aujourd'hui, sans que rien nous fasse connaître le déclassement dont le château avait été l'objet, peuvent fausser absolument

nos idées sur le caractère du système de défense dont il avait fait partie. C'est ainsi qu'en Palestine, où bien certainement une pensée politique constante domina le gouvernement des Croisés, nous cherchons vainement à nous faire une idée exacte des dispositifs de défense qu'ils adoptèrent, sans aucun doute, contre les infidèles et qui s'étendirent et se resserrèrent successivement, pendant toute la durée des croisades, selon les succès ou les revers.

Indépendamment de l'intérêt personnel, qui demeure tout puissant pendant la féodalité et amène la construction de châteaux dont l'utilité n'est pas justifiée par l'intérêt de la défense générale, d'autres causes encore peuvent nous induire en erreur sur une situation que nous jugeons seulement par les ruines qui jonchent notre sol. « Les châteaux du XIe et du XIIe « siècle, dit Guizot, étaient lourds, massifs, sombres ; « on y voyait à peine une cour, un espace intérieur, « une distribution commode, toute idée d'art était « étrangère à leur construction ; ils n'avaient aucun « caractère de monument, aucun but d'agrément. La « défense, la sûreté, telle était l'unique pensée qui s'y « manifestait. On choisissait les lieux les plus escarpés, « les plus sauvages ; et là, selon les accidents du ter- « rain, la construction s'élevait uniquement destinée « à bien repousser les attaques, à bien enfermer les « habitants..... C'étaient des repaires ou des asiles. » Avec l'adoucissement des mœurs, au XIVe siècle, la forme des châteaux se modifie ; on cherche à créer des « *asiles frais et riants* » dont l'habitation soit moins insupportable (1). Très souvent les châtelains

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Archit.*, t. VI, p. 300.

se retiraient pendant les loisirs de la paix dans des villas situées dans un site moins âpre, de véritables maisons de campagne, où ils se livraient au plaisir de la chasse et au charme du repos, mais que les nécessités du temps obligeaient d'entourer de certaines fortifications. Les restes de ces habitations, qu'on a nommés *manoirs* pour les distinguer des *châteaux* proprement dits (1), que nous retrouvons encore en une foule de circonstances, sans pouvoir constater leur caractère distinct, contribuent à jeter la confusion dans notre esprit sur la forme de dispositifs de défense dont ils n'étaient en quelque sorte que des éléments auxiliaires.

Viollet-le-Duc n'hésite pas à affirmer l'existence de *dispositifs de défense nationaux ou provinciaux* au moyen âge, et il attribue même une influence prédominante aux Normands sur les Francs dans leur conception :

« Le *château normand*, au commencement de la « période féodale, « dit-il », se distingue du *château* « *français* ou franc ; il se relie toujours à un système « de *défense nationale*, tandis que le château fran- « çais conserve toujours son origine germanique ; « c'est la demeure du chef de bande, isolé, défendant « son propre domaine contre tous, et ne tenant nul « compte de la défense générale du territoire. Le « seigneur franc n'a pas de patrie, il n'a qu'un do- « maine ; tandis que le seigneur normand cherche à la « fois à défendre son domaine et le territoire conquis « par sa nation.....

« Les Francs, en s'emparant des Gaules, s'éten-

(1) Guizot, *Hist. de la Civilisation en France*, t. III. p. 226.

« dirent sur un territoire très vaste, très varié sous le « rapport géographique ; les uns restèrent dans les « plaines, d'autres sur les montagnes ; ceux-ci au « milieu de contrées coupées de ruisseaux, ceux-là « près de grandes rivières : chacun dut se fortifier à « raison des lieux et de son intelligence personnelle. « Ils cessèrent (hormis ceux voisins du Rhin) toute « communication avec la mère-patrie et se trouvèrent « bientôt isolés, étrangers les uns aux autres : les liens « politiques qui pouvaient encore les réunir se relâ- « chaient chaque jour, et les idées de nationalité, de « solidarité entre les grands propriétaires d'un état ne « devaient avoir aucune influence sur les successeurs « de ces chefs de bande dispersés sur le sol.

« Les Normands, au contraire, étaient forcément « dirigés par d'autres mobiles : tous pirates, tous soli- « daires, conservant longtemps des relations avec la « mère-patrie, qui leur envoyait sans cesse de nou- « veaux contingents, arrivant en conquérants dans la « contrée déjà occupée par des races guerrières, ils « étaient liés par la communauté des intérêts, par le « besoin de se maintenir serrés, unis, dans ces pays où « ils pénétraient, sans trop oser s'étendre loin des « fleuves, leur seule voie de communication ou de « salut en cas de désastres.....

« Plus habitués à charpenter des vaisseaux qu'à « élever des constructions de terre ferme, les Nor- « mands durent nécessairement profiter des disposi- « tions du terrain pour établir leurs premiers châteaux « forts, qui n'étaient que des campements protégés par « des fossés, des palissades et quelques ouvrages en « bois propres à garantir des intempéries les hommes « et leur butin. Ils purent souvent aussi profiter des

« nombreux camps gallo-romains... Cependant, actifs, « entreprenants et prudents à la fois, tenaces, doués « d'un esprit de suite qui se manifeste dans leurs actes, « ils comprirent très promptement l'importance des « châteaux pour garder les territoires sur lesquels les « successeurs de Charlemagne avaient été forcés de les « laisser s'établir. Dès le milieu du Xe siècle, ils ne se « *contentèrent* plus de défenses de campagne en terre « et en bois, mais ils élevèrent déjà des demeures de « pierres, construites avec soin, formidables pour « l'époque, dont il nous reste des fragments considé- « rables et remarquables surtout par le choix intel- « ligent de leur assiette » (1).

Pour reconnaître la forme de ces dispositifs de *défense nationale*, après s'être pénétré des formes géographiques du sol à défendre, des dangers auxquels il était exposé, il convient de rechercher quels furent les châteaux forts affectés à la défense, en les distinguant (ce qui est souvent fort malaisé) des autres constructions militaires, châteaux et manoirs, au milieu desquels ils se trouvaient. C'est en adoptant cette méthode et en y appliquant un esprit de critique consciencieux, que Viollet-le-Duc est amené à déterminer avec beaucoup d'autorité le rôle stratégique assigné par Richard Cœur de Lion au *Château-Gaillard* des Andelys (2), qui apparaît comme un reflet des idées militaires en cours chez les Croisés.

Non moins remarquable est la description qu'il nous fait du dispositif de défense du duché de Valois, créé

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. III, p. 62.
(2) Id., *ibid.*, t. III, p. 83.

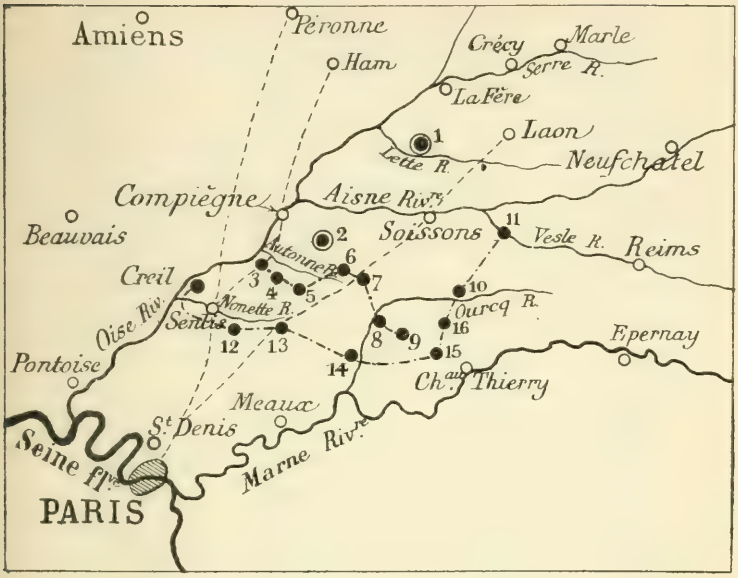

POSITIONS MILITAIRES DU VALOIS.

1. Coucy-le-Château.
2. Pierrefonds.
3. Verberie.
4. Béthisy-Saint-Martin.
5. Crespy-en-Valois.
6. Vez.
7. Villers-Cotterets.
8. LA FERTÉ-MILON.
9. Louvry (Saint-Quentin).
10. Oulchy-le-Château.
11. Braisne.
12. Montépilloy.
13. Nantheuil-le-Haudouin.
14. Gesvres-le-Duc (May-en-Mulcien).
15. Gandelu.
16. Neuilly-Saint-Front.

par Louis d'Orléans, de 1393 à 1407, pour résister aux entreprises du duc de Bourgogne, maître du gouvernement de la France.

Partant de Paris, l'armée bourguignonne pouvait pénétrer dans le Valois par deux routes : l'une passant par Senlis et se dirigeant par Pont-Saint-Maxence vers Péronne, ou encore par Compiègne vers Ham. L'autre traversant le duché en plein milieu, de Saint-Denis à Soissons et Laon.

« Le duché de Valois », dit Viollet-le-Duc, « est « borné au N.-O. et au N. par le cours de l'Oise, de « l'Aisne, de la Vesle ; au S.-E. par la rivière de « l'Ourcq ; et au S. par la Marne. Il n'était large- « ment ouvert que du côté de Paris, au S.-O. de « *Gesvres* (1), à Creil (2). Le château de *Montépil-* « *loy* (3) est placé en vedette, entre ces deux points, « sur la route de Paris, passant par Senlis. Il s'ap- « puyait sur le château de *Nantheuil-le-Haudouin* (4), « situé sur la route de Paris à Villers-Cotterets, et se « reliait au château de Gesvres sur l'Ourcq. C'était « une première ligne de défense couvrant la frontière « la plus ouverte du duché.

« En arrière, était une seconde ligne de places « s'appuyant sur l'Oise et suivant le petit cours d'eau

(1) Gesvres-le-Duc, château près de May-en-Mulcien.

(2) Creil (*Credulum*) possédait un ancien château que les Normands pillèrent au IXe siècle, et qui fut reconstruit par Charles V (Voir Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. III, p. 177).

(3) Montépilloy, château du XIIe siècle (Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. IX, p. 131).

(4) Nantheuil, ancien château des comtes de Poitiers

« de l'Autonne, *Verberie* (1), *Béthisy* (2), *Crespy* (3), « *Vez* (4), *Villers-Cotterets* (5), LA FERTÉ-MILON, sur « l'Ourcq, et *Louvry* (6) au-delà.

« Derrière ces deux lignes, Louis d'Orléans établit « comme *réduit seigneurial* la place de *Pierre-* « *fonds* (7) dans une excellente position.

« Des tours isolées furent élevées, ou d'anciens « châteaux augmentés, sur les bords de l'Aisne et de « l'Ourcq. Le passage de Champagne en Valois, entre « ces deux rivières, était commandé par le château « d'*Ouchy* (8) sur l'Ourcq et de *Braisne* (9) sur la « Vesle, couverts par la forêt de Daule (Tels étaient « le château de Mareuille-sur-Ourcq, nommé autrefois « Mareuille-la-Ferté, détruit en 1594 par Henri IV, et « dont les caves subsistent encore; et celui de Marolles, « où l'on retrouve les traces de l'ancien château dans « la ferme dite de la Motte, deux postes qui reliaient le « long de l'Ourcq May-en-Mulcien et La Ferté-Milon).

(1) Verberie, résidence de Charles-Martel et de Charlemagne (Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. VII, p. 3).

(2) Béthisy-Saint-Martin, qu'il ne faut pas confondre avec Béthisy-Saint-Pierre, en arrière de l'Autonne.

(3) Crespy, château construit en 960 par Gauthier-le-Blanc.

(4) Vez, près de Morienval, château des comtes de Crespy, antérieur à Philippe-Auguste (Viollet-le-Duc, t. V, p. 92).

(5) Villers-Cotterets, maison de chasse des comtes de Crespy au Xe siècle, dite *Male maison*.

(6) Louvry, près de Saint-Quentin, sur le Ru, affluent de gauche de l'Ourcq.

(7) Pierrefonds, bâti avant 1072, et *Paladium Casium*, résidence de Charles le Chauve en 855.

(8) Ouchy-le-Château.

(9) Braisne, demeure des rois Mérovingiens Chilpéric Ier et Clotaire II.

« Louis d'Orléans avait acheté et restauré la place « de *Coucy* (1) qui couvrait le cours de l'Aisne (Cette « ligne avancée, faisant face à la Champagne, se « reliait à celle faisant face à l'Ile de France par une « ligne de châteaux partant du château de Gesvres, « passant par Gandelu sur le Clignon, affluent de « l'Ourcq, où subsiste encore un château transformé « en habitation bourgeoise, qui fut acquis au Valois « en 1420, par Neuilly-Saint-Front, construit au XIIIe « siècle par les comtes de Champagne, et qui fut in- « corporé au Valois en 1350).

« Tous ces châteaux, — Coucy excepté (qui formait « une place de retraite pour Louis d'Orléans, mais « qui, en réalité, resta indépendant du système de « défense du Valois), — étaient en communication « par des vues directes qu'ils avaient de l'un à l'autre, « au moyen de guettes et de postes intermédiaires. « Le château de Pierrefonds était en communication « avec Villers-Cotterets par la grosse tour de Real- « mont, dont on voit encore les débris sur le point « culminant de la forêt de Villers-Cotterets (Villers- « Cotterets et La Ferté-Milon étaient reliés par un

(1) Après la mort d'Enguerrand VII de Coucy, en Palestine, et de son gendre Henri de Bar, survenue à Venise durant le voyage de retour pour rapporter le corps de son beau-père, Louis d'Orléans acquit les domaines de Coucy, en 1400, pour une somme dérisoire, en abusant de son pouvoir sur la jeune veuve de Henri de Bar, Marie de Coucy, fille d'Enguerrand. En 1409, Philippe de Bourgogne, époux d'Isabelle de Coucy, sœur de Marie, contesta la légalité de cette vente. A la suite d'un procès, une transaction intervint et Charles d'Orléans, fils de Louis, restitua au jeune comte de Bar, fils de Marie, les domaines de sa famille, sauf le château de Coucy et le comté de Soissons.

« poste de correspondance établi à mi-distance, à « Bourgfontaine, ancienne chartreuse, où l'on retrouve « encore des restes de fortifications, une porte fortifiée, « couronnée de mâchicoulis, des restes de murs d'en- « ceinte et de fossés).

« Les expéditions tentées par Louis d'Orléans, et « qui n'eurent qu'un médiocre succès, ne prouvaient « pas en faveur des talents militaires de ce prince, « mais il est certain que lorsqu'il résolut de s'établir « dans le Valois, de manière à se rendre maître du « pouvoir et de dominer Paris, pendant la maladie de « Charles VI, il dut s'adresser à un habile homme, « car ses mesures furent prises avec une connaissance « parfaite des localités et le coup d'œil d'un stra- « tège (1). »

Ce système de défense de Louis d'Orléans nous apparaît, au milieu de la France déchirée par les factions, comme une première manifestation de l'unité française, qui mettra encore deux siècles à se constituer, en passant par Louis XI et le cardinal de Richelieu.

Quel en fut l'auteur? Il serait difficile de l'affirmer. Tout ce que l'on en peut dire, c'est qu'il eut sans nul doute l'approbation des militaires les plus éclairés du temps, qui se trouvaient à la cour de Louis d'Orléans, tels que Olivier de Clisson, le connétable de Sancerre, compagnon de Du Guesclin, le connétable d'Albret, parmi lesquels nous ne pouvons oublier Christine de Pisan, la docte fille de l'astrologue de Charles V, qui écrivit, à la demande de Louis d'Orléans, le *Livre des faits d'armes et de chevalerie*, où l'on trouve une exposition complète de l'état de l'artillerie à feu en

(1) Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. IX, p. 136.

1400, et dont on a pu dire que ce fut « le plus bel « ouvrage militaire qui ait paru depuis Végèce » (1).

Viollet-le-Duc, en parlant des dispositifs de défense créés par Louis d'Orléans, ajoute : « On remarquera « que ces postes militaires étaient disposés en vue « d'une défense commune bien avant la suzeraineté « de Louis d'Orléans, et que ce prince ne fit qu'amé- « liorer et compléter une situation stratégique déjà « forte » (2). Peut-être faudrait-il faire remonter ce système à Charles de Valois, le frère de Philippe le Bel (c'est-à-dire vers 1300), qui, comme Louis d'Orléans, avait songé à mettre le Valois en état de défense, ainsi que nous l'avons dit, et auquel on ne peut dénier de très sérieuses qualités militaires.

Ce système de défense du XIIIe siècle, trop négligé par les écrivains militaires qui semblent d'accord pour attribuer la première invention de ce genre à Vauban, peut se résumer dans ses grandes lignes, comme suit :

1° Un réduit central ;

2° Une première ligne de châteaux enveloppant le réduit à une distance d'environ 10 kilomètres, distancés à la portée de la vue l'un de l'autre et communiquant avec le réduit central au moyen de tours de guet et de postes intermédiaires.

3° Une seconde ligne distante de la première, également de 10 kilomètres environ, avec des châteaux plus espacés occupant les principaux accès d'attaque et communiquant également avec la première ligne.

Il nous a paru utile de décrire ce système avec

(1) Augoyat, *Mémoires historiques sur l'Art de l'ingénieur et de l'artilleur*, p. 9.

(2) Viollet-le-Duc, *Dict.*, t. IX, p. 136.

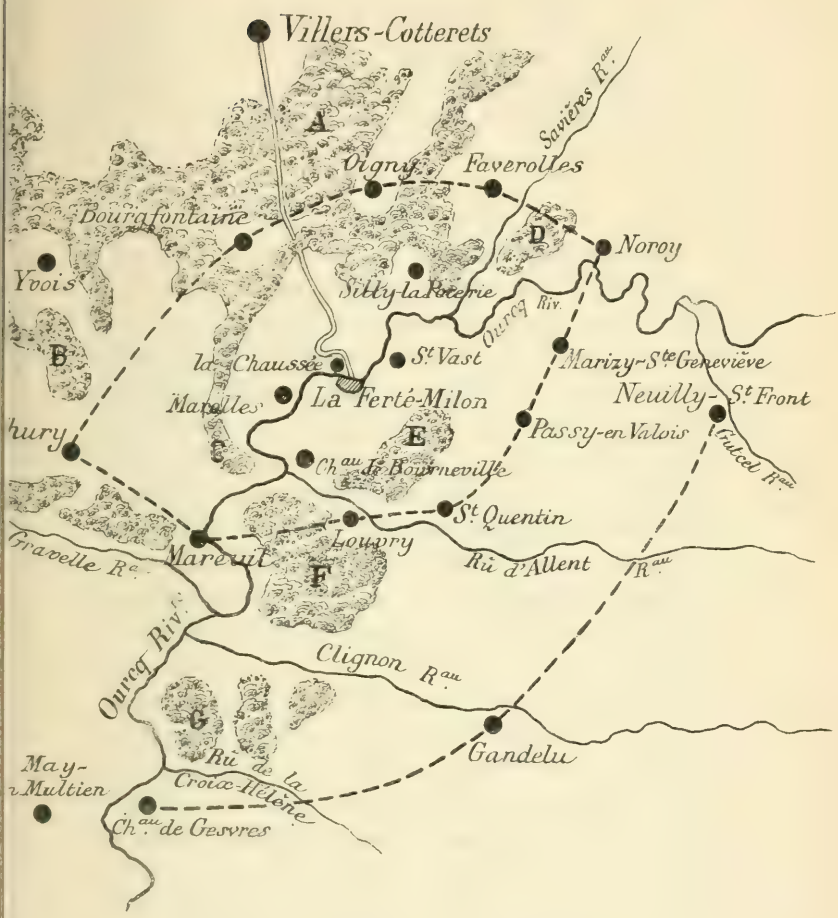

CARTE DES ENVIRONS DE LA FERTÉ-MILON.

A. Forêt de Villers-Cotterets.
B. Buisson de Valligny.
C. Buisson de la Queue-d'Ham
D. Bois de Craisne.
E. Bois de Borny.
F. Bois de Bourneville, Montigny, Gandelu et Cerfroid.
G. Bois de la Commanderie.

quelques détails, car, ainsi que le dit un écrivain, « pour se frayer un chemin dans l'avenir, il faut « savoir d'où l'on vient et profiter de tout ce que les « siècles précédents ont laborieusement amassé. »

III.

Les ruines du château de La Ferté-Milon, telles qu'elles se présentent au regard du visiteur, permettent de constater aisément les travaux exécutés par Louis d'Orléans, de 1393 à 1407; ils affectent un caractère monumental, se distinguent par l'extrême perfection de l'appareil de pierre de taille qu'on ne retrouve pas dans les murailles, tours et courtines de l'ancienne enceinte de la ville, dont il subsiste encore d'importants vestiges. Louis d'Orléans se borna à reconstruire le château proprement dit, c'est-à-dire le corps de bâtiment compris entre la *porte de Bourneville* et la *poterne* près de l'Ourcq, formant la clôture de la ville à l'ouest.

La façade extérieure de cette construction monumentale, dont l'aspect grandiose frappe les voyageurs qui viennent de Villers-Cotterets, est demeurée à peu près intacte, sauf son couronnement. Au centre se trouve la porte d'entrée comprise entre deux puissantes tours reliées par un grand arc ogival. A droite et à gauche des tours de l'entrée, et sur le même plan, on voit des portions de courtines flanquées par des tours d'angle. Ces quatre tours, formant la façade, sont demeurées en entier, sauf la tour du Nord, dite *Tour du Roi*, éventrée de la base au sommet. L'arcature qui relie les deux tours de la porte d'entrée, se présente dans un plan avancé par rapport à la façade

CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON.

Entrée principale à l'ouest.

générale : au fond, on voit sur le plan même de cette façade, la porte d'entrée au-dessus de laquelle se dessinent les encastrements verticaux destinés à recevoir les flèches d'un pont-levis.

C'est surtout dans l'exécution de cette façade que l'on constate le talent déployé par l'architecte. Les maçonneries de la porte d'entrée, au fond de l'arcature, sont moins soignées (ou plus délabrées) et paraissent dater d'une autre époque de construction ; on peut supposer qu'elles appartiennent à une construction antérieure, ou bien encore qu'elles ont été exécutées à la hâte pour clore l'édifice inachevé, peut-être à l'époque de l'occupation du château par les Bourguignons, en 1411.

Il est assez difficile de comprendre le but que s'est proposé l'architecte en construisant la grande arcature centrale. Nous supposons, avec Viollet-le-Duc, qu'il a voulu obtenir une sorte de vaste bretèche, destinée à défendre la porte d'entrée et le pont-levis, au moyen des projectiles qui tombaient verticalement du second étage.

Si l'on entre dans l'intérieur du château par la porte de Bourneville, il est difficile de se rendre compte de la forme du bâtiment, qui devait exister sur toute l'étendue de cette façade : il n'en reste plus que la façade elle-même, percée de fenêtres, et sur laquelle s'observent, à l'intérieur, des *arrachements* de murs démolis et aussi des *amorces* de murs, vierges de mortier et de ciment, qui prouvent que les murailles intérieures ne furent jamais complètement achevées. On y pénètre à la hauteur du pavement du premier étage, ainsi qu'on le constate en jetant un regard par les fenêtres vers l'extérieur, du côté du fossé. Tout le

rez-de-chaussée est enseveli dans les décombres : à peine y a-t-on déblayé quelques locaux, dans lesquels on descend au moyen d'échelles. Ce déblai a été exécuté de la manière la plus maladroite, en ouvrant les voûtes à la clé, en perçant des murs, en détruisant de nombreux détails d'ornementation. La trace de quatre escaliers à vis conduisant vers les divers étages des tours s'y retrouve. Le dispositif de la porte d'entrée, au rez-de-chaussée, demeure complètement remblayé, et il est impossible de se rendre un compte exact de ses formes.

Les *arrachements* des murs se montrent jusqu'au sol du second étage et paraissent indiquer que le premier étage des bâtiments fut au moins en partie construit ; mais toutes les cloisons qui séparaient les appartements ont été détruites. Celles que l'on observe encore dans la cour sont d'une origine incertaine et paraissent avoir été grossièrement reconstruites ultérieurement. Les *amorces* des murs indiquent que le second étage, sauf les escaliers à vis, est demeuré inachevé (1). Les

(1) Dans ses *Entretiens sur l'architecture* (t. II, p. 242), Viollet-le-Duc a donné divers dessins du château de La Ferté-Milon, dont les détails diffèrent assez notablement des nôtres. Il ne tient aucun compte du bâtiment intérieur qui règne sur toute l'étendue de la façade et qu'il suppose réduit aux quatre tours. Il est probable qu'à l'époque où il visita le château, les locaux du rez-de-chaussée n'avaient pas encore été déblayés. Il ne fait aucune mention ni des *arrachements* des anciens murs, ni des *amorces* qui indiquent des projets d'achèvement. Toutefois, dans l'hypothèse que j'admets, j'avoue être embarrassé pour fixer le mode de couverture qui fut adopté pour le premier étage ; je n'en ai pas retrouvé de traces.

Viollet-le-Duc suppose les tours de la porte d'entrée tracées obliquement par rapport à l'axe du passage ; c'est une dispo-

détails d'architecture, fenêtres, cheminées, que l'on observe sur le parement intérieur du mur de façade ne permettent pas de mettre en doute le projet de construire ce second étage : il fut peut-être même terminé dans la *Tour-du-Roi*. Les escaliers à vis conduisent jusqu'au couronnement du mur, qui était garni de créneaux et formait un bon chemin de ronde assurant déjà la défense, même dans l'état d'inachèvement du deuxième étage.

Tout, dans ces ruines, indique un état d'abandon extrême. Propriété improductive de la famille d'Orléans, leur garde paraît demeurée à une famille qui, de père en fils, a la jouissance d'un petit bâtiment exploité en ferme et en cabaret, et de quelques parcelles de terrain entourant le château et mises en culture ; les gardiens n'ont d'autre salaire que les

sition que je n'ai pas observée et que n'indiquent pas les photographies. Il a été probablement induit en erreur et conduit à cette hypothèse par la position dessymétrique des statues qui ornent les façades nord des deux tours du côté de la porte de Bourneville ; c'est une absence de symétrie difficile à expliquer. — Il dessine également les éperons saillants sous forme d'un petit appendice triangulaire, avec arrête rentrante sur le cylindre de la tour ; c'est là une disposition que je ne retrouve ni dans mes croquis, ni sur les photographies ; cet éperon se relie à la tour sous forme de cymaise sans arrête.

Dans la planche XXXI de son atlas, Viollet-le-Duc donne un projet de *restitution* de la porte d'entrée, exécuté avec le remarquable talent qu'on lui connaît. Mais le couronnement des tours qu'il dessine n'a évidemment jamais existé ; ces tours demeurèrent inachevées, de même que leur second étage. Une telle restauration serait fort peu désirable, car l'un des faits les plus instructifs à recueillir de la visite de ces ruines, c'est la preuve de leur inachèvement et de l'abandon du type militaire qu'on y appliqua.

pourboires des visiteurs. Ils ont exécuté quelques fouilles au rez-de-chaussée, déblayé en forme de caves, sans direction et d'une manière peu intelligente, probablement pour augmenter l'intérêt des visites. Ces fouilles maladroites ont plutôt nui aux ruines que contribué à les faire connaître.

Il est désirable que les ruines du château de La Ferté-Milon soient soumises à un déblai analogue à celui qui a été exécuté au château de Coucy, afin de pouvoir en étudier les détails. La construction de ce château se trouve exactement délimitée entre 1393, époque de la prise de possession du duché par Louis d'Orléans, et 1407, date de sa mort : il nous offre le rare exemple d'une construction, dont les formes primitives n'ont pas été altérées par des modifications ultérieures. Louis d'Orléans était un prince éclairé, et sans nul doute il fit appliquer à la construction du château les méthodes que l'on jugeait, de son temps, les plus propres à assurer la défense. Les écrits de Christine de Pisan démontrent qu'à sa cour intelligente on avait une idée très exacte des progrès de l'artillerie, des dangers auxquels étaient exposées les anciennes fortifications du moyen âge, et sans nul doute aussi des procédés les plus perfectionnés pour résister à ses effets. Les ruines de La Ferté-Milon nous permettent donc de fixer une date précise dans l'histoire des progrès de l'art défensif, pendant la période de transition entre le moyen âge et les temps modernes, histoire encore vague et confuse, au sujet de laquelle nous ne possédons que de rares documents ; car, dans le passé, plus encore que de nos jours, les gouvernements se montraient très jaloux de conserver le secret des inventions militaires, et la publicité ne les

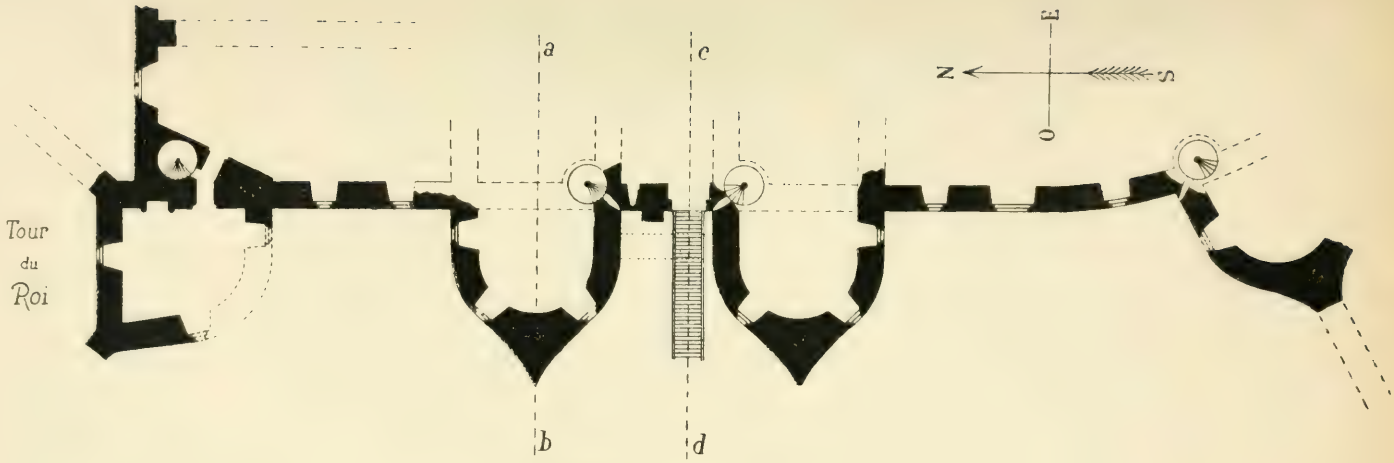

CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON.

Plan de la façade à l'ouest.

dévoilait pas, comme actuellement, d'une manière imprudente.

Il importe de le rappeler, au commencement du XVe siècle, l'artillerie à feu, d'invention encore toute récente, avait pris cependant un très grand développement dans les états du duc de Bourgogne, voisin du Valois. Ces progrès avaient donné naissance à une *lutte entre le canon et la muraille*, absolument analogue à celle qui s'est produite de nos jours entre *le canon et la cuirasse*. L'histoire de cette lutte purement scientifique offre d'autant plus d'intérêt pour nous, que des suites du dualisme ancien nous pouvons avec quelque certitude augurer des suites du dualisme moderne.

On sait que les canons (*donder Bussen*), qui apparaissent pour la première fois dans les comptes de la ville de Gand, en 1314 (1), demeurèrent longtemps encore impuissants contre les murailles. Dans la *Vie de Du Guesclin*, le trouvère Cuvelier raconte qu'au siège de Valognes, en 1364, les assiégés, par dérision, faisaient frotter avec une serviette, par des hommes de garde, la poussière qu'en se brisant, les boulets de pierre, lancés par les nouveaux engins des assiégeants, laissaient sur les murs.

« ...Et quant la pierre estoit au chastel assenée
« D'une blanche touaille (*serviette*) qui li fut presentée,
« Aloit frotant les murs, faisant grande risée... » (2).

Le canon triomphe enfin de la muraille, et aussitôt

(1) Henrard, *Hist. de l'Artillerie en Belgique*, p. 27.
(2) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. IX, p. 405.

commence une rivalité d'industrie pour perfectionner tour à tour les moyens d'attaque et les moyens de défense.

On augmente la résistance des murailles en y employant des matériaux très durs, « de gros moellons « de caillasse, bien lités », dit Viollet-le-Duc, et le résultat qu'on obtint fut tel qu'en 1858, il fallut plus de vingt-sept jours de travail à un bon ouvrier pour percer un trou d'un mètre carré dans un mur de 4 mètres d'épaisseur, à Pierrefonds (1). — On utilise surtout ces matériaux durs pour les parements, afin que les boulets se brisent contre la muraille par le choc. — On évite d'employer les parements en bossage, on supprime toutes les saillies, on régularise leur surface par la taille, on l'incline ou la dispose obliquement par rapport aux coups directs, afin de faire ricocher les boulets. - Aux tours rondes qui reçoivent les coups normalement, on substitue des tours pourvues d'*avant-becs* ou d'éperons (*puntoni*) saillants. — Enfin, désespérant de la victoire, le connétable de Saint-Pol, en 1470, donne aux murailles de Ham jusqu'à 11 mètres d'épaisseur (2).

De son côté, l'artillerie substitue aux fragiles boulets de pierres, reconnus trop légers, des boulets de plomb (1368), des boulets cerclés en fer (1406), des boulets en fer (1418). Elle augmente ses calibres et crée des bouches à feu monstres, auxquelles, en Flandre, on donne le nom générique de *Dulle Griete* (Marguerite l'Enragée), dont l'ouverture était plus grande qu'une « *caque de harengs.* » Tel est le canon

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. IX, p. 114.
(2) Id., *ibid.*, t. I, p. 418.

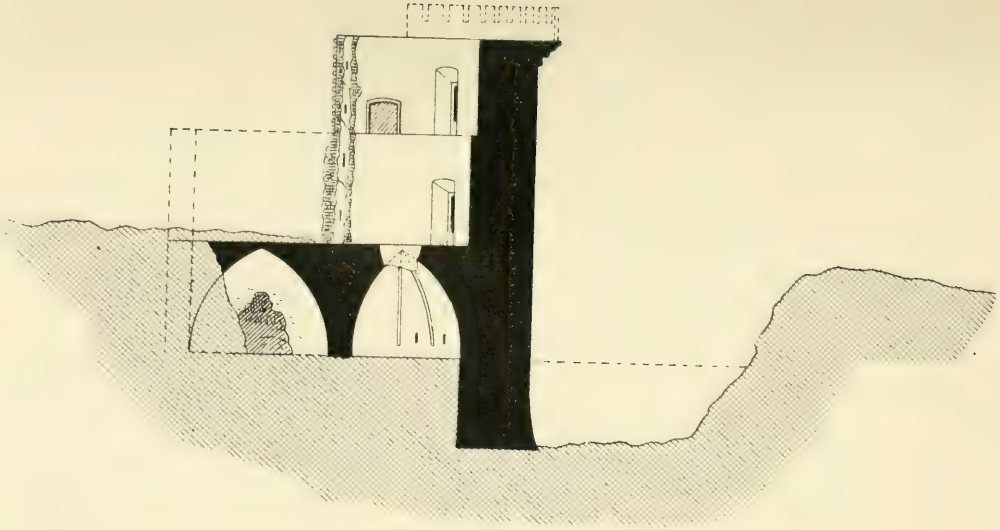

CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON.

Coupe suivant *a b*

monstre que l'on conserve encore sur le marché du Vendredi de Gand, qui mesure 0m 65 de diamètre intérieur, a 3 mètres de longueur, pèse au-delà de 33,500 livres et dépasse les plus formidables engins modernes (1).

Enfin, la muraille est définitivement vaincue, et, après avoir constaté que les remparts en terre et en fascinages construits sous forme de *boulevards* improvisés, pour couvrir les portes, résistaient mieux aux boulets que des murailles élevées à grands frais, on en vint à les adopter comme moyen de défense principal. Dès lors les canons monstres n'ont plus de raison d'être : les hautes murailles, dont les villes sont si fières, s'abaissent aux formes du modeste *vallum* des Romains, et l'on en revient à une artillerie moins coûteuse, plus manœuvrière, dont le tir se perfectionne en utilisant même les ricochets, pour aller frapper *en bricole* les défenseurs derrière les masques les plus impénétrables.

Tel sera probablement aussi l'avenir de la lutte moderne. La sagesse et la prudence nous obligent à imiter à grands frais les inventions militaires de nos voisins, à les devancer même dans cette voie, si nous ne voulons pas être pris au dépourvu : mais tout permet de croire qu'un jour quelque invention géniale rendra tout à coup inutiles les procédés ruineux que nous adoptons actuellement. N'avons-nous pas vu déjà les formidables navires cuirassés baisser pavillon devant de misérables petits torpilleurs. L'éléphant vaincu par la mouche !

(1) Henrard, *Hist. de l'Artillerie en Belgique*, p. 39, 45, 46, 185, 187.

Les défenses de La Ferté-Milon nous donnent la situation exacte de cette lutte vers 1400.

De grandes surfaces de murs, en pierres dures, à peu près dépourvues d'ornements, des parements de façade appareillés avec grand soin et régularisés au ciseau, des tours pourvues d'éperons saillants, tracés en forme de *cymaise* (1), sans aucune arrête saillante ni rentrante, présentant une épaisseur de plus de 6m, 00 ou saillante, pour une épaisseur moyenne de muraille de 2m, 00 à 2m. 50, indiquant chez le constructeur la préoccupation de créer une véritable *cuirasse*, capable de faire ricocher le boulet sur la muraille. Cette préoccupation restera longtemps encore dominante dans les fortifications, car nous la retrouvons en 1542, ainsi que nous l'avons rappelé ailleurs, chez les constructeurs de la place d'Anvers, sous Charles-Quint (2).

Mais, par une étrange contradiction, tandis que tout dans l'ordonnance de la façade de La Ferté-Milon prouve chez le constructeur l'intention d'éviter les ornements inutiles, les aspérités qui empêchent le boulet de ricocher, nous y voyons apparaître de larges fenêtres, substituées aux anciens créneaux à ouverture étroite, nous y voyons surtout introduire une belle ornementation de sculptures ornementales : au-dessus de la porte se dessine un élégant frontispice sculpté, renfermé dans un cadre oblong, de forme surbaissée, orné d'une guirlande de feuilles déchiquetées et d'ar-

(1) En grec, κυματιον, dérivé de κυμα, flot, ondulation courbe convexe et concave, formée de deux arcs de cercles tangents en forme d'S.

(2) Albert Durer, son œuvre militaire, son influence sur la fortification flamande, p. 71.

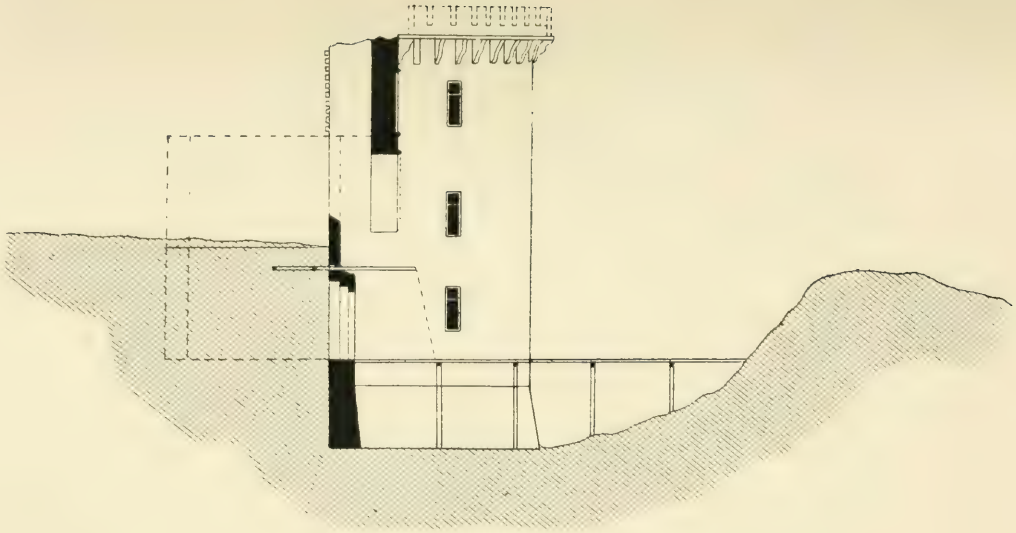

CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON.
Coupe suivant *c d*

catures trilobées ; sur les parois des tours elles-mêmes, on remarque des statues dans des niches, dont la disposition dessymétrique, exposées au nord, sur les deux tours centrales, reste incompréhensible.

Pour expliquer cette contradiction, Viollet-le-Duc dit : « Les seigneurs féodaux, subissant l'influence de « la *mode*, démolissent eux-mêmes leurs forteresses, « prodiguent leurs trésors, pour changer leurs châ- « teaux sombres et fermés en châteaux de plaisance, « ne voyant pas que le peuple applaudissait à leur « amour pour les arts, qui détruisait leurs nids féo- « daux, que la royauté les laissait faire, et qu'à un « jour donné roi et peuple, profitant de cet entraîne- « ment, viendraient leur arracher le dernier prestige « de leur puissance..... » (1). — C'est l'image d'un royaume gouverné par un fou, qui protège avec passion les arts, et nous donne pour spectacle les assassinats de la rue Barbette et du pont de Montereau ; une énergie sauvage avec des mœurs efféminées et folles. — « Aussi », ajoute Viollet-le-Duc, « dans la triste « période qui suit, la guerre de siège n'existe plus « pour les Français. Tout se résout en joûtes et mar- « chés honteux ; des seigneurs prennent parti tantôt « pour le dauphin, tantôt pour le duc de Bourgogne, « suivant qu'ils pensent y trouver gloire et profit. On « a encore à la tête quelques hommes d'armes, ils « tiennent campagne, pillent le pays, se soucient aussi « peu des Bourguignons que des Armagnacs. Au con- « traire, les Anglais et les Bourguignons avaient des « armées bien munies, bien approvisionnées; ils « prennent villes et châteaux, soit de vive force, soit à

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. I, p. 164.

« la suite de sièges poursuivis avec persévérance » (1). — L'état d'inachèvement de La Ferté-Milon n'indique-t-il pas que les Bourguignons, qui s'emparent de la construction inachevée de Louis d'Orléans, en 1411, comprennent qu'on a fait fausse route ?

Cependant, dans l'exécution du château de Louis d'Orléans, nous voyons apparaître des idées nouvelles qui se perfectionneront par la suite. Les tours saillantes affectent déjà la forme de véritables *bastions*, dont les flancs perpendiculaires à la courtine la défendent contre les attaques rapprochées par des feux tirés au travers de larges fenêtres percées dans ces flancs, en même temps que les fenêtres de la façade de courtine défendent les saillants des tours par des feux obliques. Comme dans tous les ouvrages entrepris par Louis d'Orléans, au château de Coucy, à Montépilloy, les tours et les courtines ont à La Ferté-Milon un relief uniforme. On renonce aux tours à haut relief, destinées autrefois à porter les grands engins de guerre pour assurer la défense éloignée : mais tout le pourtour de la place, d'un relief moyen de 28 mètres environ au-dessus du fossé, est soigneusement garni de créneaux et de mâchicoulis pour assurer la défense rapprochée du pied des murs. Un large fossé, pourvu d'une haute contrescarpe, couvre le rez-de-chaussée des coups du dehors.

Une innovation plus importante encore se produit : « En 1400, dit Viollet-le-Duc, on change de système ; « on élève les courtines au niveau des tours, la défense « bâtie est réservée pour l'attaque rapprochée, et en « dehors de cette défense, on élève des ouvrages

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. VIII, p. 424.

« avancés sur lesquels on mit des bouches à feu en « batterie. Celles-ci furent réservées pour garnir ces « ouvrages bas, étendus, battant la campagne, et la « forteresse ne fut plus qu'une sorte de *réduit*, uni- « quement destiné à la défense rapprochée..... Le « château de Pierrefonds, bâti entièrement par Louis « d'Orléans, nous fournit des renseignements précieux. « Non seulement les travaux de déblaiement et de « restauration entrepris dans cette forteresse (en 1858) « ont permis de reconnaître exactement les disposi- « tions des tours et des courtines, c'est-à-dire des « défenses rapprochées, mais ils ont mis en lumière « une suite d'ouvrages avancés, de peu de relief, qui « forment une zône de défense faite pour recevoir « l'artillerie à feu. Ces ouvrages expliquent comment « les troupes envoyées à deux reprises par Henri IV, « avec de l'artillerie, pour prendre le château, ne « purent s'en emparer et comment il fallut, sous la « minorité de Louis XIII, entreprendre un siège en « règle pour le réduire (1). »

J'ignore si de pareilles défenses que, suivant l'expression moderne, on doit nommer *des dehors*, ont existé à La Ferté-Milon, mais je suis disposé à croire, d'après l'étude du pays, que la place était entourée d'une couronne d'*ouvrages avancés*, placés en avant à plus grande distance. La place, en effet, est établie dans un vallon, entouré de toutes parts de forêts, au nord et à l'ouest la forêt de Villers-Cotterets et les bois qu'on a nommés le Buisson-de-la-Queue-d'Ham, au sud-est les bois de Borny et de Bourneville ; elle était donc très exposée à des surprises organisées sous le

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. IX, p. 110.

couvert des bois, mais nulle situation plus favorable à imaginer pour la défense, si ces bois étaient convenablement surveillés au dehors par des *postes de guet*. En parcourant rapidement la contrée, j'avais cru apercevoir les ruines de quelques-uns d'entre eux, par exemple Bourgfontaine ; mais le temps me faisant défaut pour me renseigner plus exactement sur l'origine de ces ruines, je m'adressai à l'obligeance de M. l'abbé Hazard, curé de La Ferté-Milon, qui m'avait été indiqué comme ayant une connaissance approfondie des richesses archéologiques de la contrée. Il résulte, en effet, des renseignements qu'a bien voulu me donner cet ecclésiastique, avec une bonne grâce et une obligeance dont je lui exprime ici ma reconnaissance, que très probablement La Ferté-Milon a été entourée d'une ceinture de châteaux et de postes fortifiés ou *postes de guet*, établis sur la lisière extérieure de la forêt, aux lieux où, sur la carte, on observe des éclaircies dans les bois, et sur les principaux accès ouverts entre eux. A une distance de ces lignes de frontière extérieure, vers la Champagne, marquée par les châteaux de Gesvres, de Gandelu et de Neuilly-Saint-Front, on observe en effet une ligne ou couronne de châteaux reliés à une distance de 5 à 6 kilomètres de La Ferté-Milon, et qui l'enveloppe de toutes parts : les châteaux de Louvry, de Saint-Quentin-en-Valois, de Passy-en-Valois, de Marisy-Sainte-Geneviève, sur la rive gauche de l'Ourcq, de Noroy, de Faverolles, d'Oigny, de Bourgfontaine (peut-être d'Yvors), de Thiery, de Marcuil sur la rive droite, avec postes intermédiaires à Marolles, à Silly-la-Poterie, au château de Bourneville, aux principaux accès d'approche. — A Marcuil, à Marolles, à Bourgfontaine, à Louvry, on

constate en effet l'existence d'anciennes fortifications. — A Passy, on retrouve les restes d'un ancien château converti en ferme, « une porte d'entrée avec deux « grosses tours, précédée d'un pont sur un fossé en- « tourant les remparts et la courtine au nord », dit M. l'abbé Hazard, — à Marizy-Sainte-Geneviève, les chroniques rapportent que pendant les invasions normandes de 845, 856, 884, les reliques de sainte Geneviève furent déposées dans un château construit par le comte Hemogaldus, fondateur de La Ferté-Milon, — à Saint-Quentin, les traditions locales font mention de l'existence d'un château dont on indique la place sur la croupe d'une colline dominant la vallée, mais dont les restes ont disparu. — A Noroy, Faverolles, Oigny, Yvron, Thury, Silly, on retrouve des châteaux de plaisance d'origine ancienne, sans que cependant on puisse affirmer qu'ils aient été construits sur l'emplacement de châteaux ou maisons fortifiées, quoique la chose soit possible. — L'existence de cette couronne d'ouvrages avancés nous paraît d'autant plus probable qu'on retrouve des dispositions semblables dans beaucoup de places du moyen âge : — à Nesle, M. Duhamel-Decejean a reconnu l'existence d'une ceinture de châteaux extérieurs, situés à environ 300 mètres en avant de l'enceinte de la place (1). — A Anvers, nous avons constaté l'existence de postes de surveillance semblables, à distance un peu supérieure, qui rendirent encore de grands services dans le siège de 1582, par le prince de Parme. « Il n'y a guère de ville », dit Alexis Monteil, « où l'on ne retrouve encore de petits forts isolés,

(1) Duhamel-Decejean, *Les forts détachés au moyen âge; leur existence à Nesle, du XIe au XVe siècle.*

« bâtis dans les environs, *pour le guet* ou les rondes « extérieures » (1).

Examinées sur la carte, ces défenses de La Ferté-Milon nous donnent l'idée d'un dispositif défensif formé de deux lignes d'ouvrages avancés, analogue à celui que Viollet-le-Duc a décrit pour Pierrefonds, tracé d'après *une idée systématique* analogue, mais appliquée sur une échelle plus restreinte que pour le réduit central des défenses du Valois. L'analogie est fort remarquable.

Dans leur ensemble, les fortifications de La Ferté-Milon affectent tous les caractères d'ouvrages appartenant à un état de transition, où, sans renoncer d'une manière absolue aux traditions anciennes, on recherche déjà des formes nouvelles, auxquelles on n'ose se fier absolument.

En 1411, le duc de Bourgogne éventra sans difficulté, avec son artillerie, le château de Ham. En 1412, la *Griete* cause d'énormes ravages à Bourges. Au siège d'Alibaudières, de 1420, dit Monstrelet, « furent assises « devant la forteresse plusieurs grosses bombardes, « tant qu'icelle forteresse fut endommagée et la porte « et aucunes tours abattues jusqu'à moitié ou en- « viron (2). » L'usage des batteries basses et des pièces couvrantes, placées au pied des murailles pour les protéger, s'étend chaque jour davantage.

En 1444, Jean de Commercy, *maître maçon* de la cité de Metz, construit en *trois jours* des boulevards

(1) Alexis Monteil, *Histoire des Français des divers États (XVe siècle)*, t. I, p. 111.

(2) Napoléon III, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. II, p. 64.

(*bolwerk*) en bois et facinages pour couvrir les portes des Morts et Serpenoise (1).

En 1495, Charles VIII enlève en huit heures la forteresse de Monte-Giovanni qui, en 1435, avait encore résisté pendant sept ans aux efforts de Alphonse II de Naples (2), et l'on reconnaît enfin qu'il faut renoncer aux hautes murailles devenues impuissantes et se borner aux défenses basses et rasantes. Après de nombreux tâtonnements, les *boulevards* donnent naissance aux *bastions*, et un art définitif entièrement nouveau nous apparaît.

IV.

L'interprétation des sculptures décoratives de La Ferté-Milon a donné lieu à d'assez nombreuses controverses.

« Le frontispice représente, dit l'abbé Poquet, « un « personnage assis sur un fauteuil ou pliant, barbe « courte, cheveux pendants, drapé dans une longue « robe recouverte d'un ample manteau, la main gauche « appuyée sur une sphère ou globe terrestre : la main « droite levée comme pour bénir, mais brisée en « partie. A ses pieds une femme en cheveux longs, « bras en croix sur la poitrine, revêtue d'un riche « manteau, dont la traîne est portée par un ange « debout. Deux anges, les ailes déployées, aussi de- « bout, suivent cette scène, tandis qu'un troisième, « placé en avant, se prosterne avec elle, et qu'un

(1) Kippfel, *Un épisode du régime municipal dans les villes romaines de l'empire germanique*, Metz, p. 279.

(2) Guicciardini, *Histoire d'Italie*, p. 56.

« quatrième, planant dans les airs, lui apporte une « couronne qu'il dépose sur sa tête, mais dont on « n'aperçoit plus que la partie inférieure terminée en forme de croissant. Dans les écoinçons du tableau, deux anges sonnent de la trompette. Dans le bas, « trois anges soutiennent les armoiries d'Orléans aux « trois fleurs de lys de France, surmontées d'un lambel « à pendants d'argent pour brisure (1). »

Suivant Carlier, l'historien du Valois, le tableau représente la France venant supplier le duc d'Orléans, vainqueur de ses compétiteurs, de prendre en main les rênes de l'État, ou bien la France suppliant le roi de préférer le duc d'Orléans à ses concurrents. – Brayer, dans son ouvrage sur les *Monuments du département de l'Aisne*, admet que la scène représente sainte Geneviève demandant une grâce au roi Clovis. — M. l'abbé Poquet adopte pour explication du tableau le couronnement de la Vierge par Jésus-Christ (2), et cette explication est aussi celle de Viollet-le-Duc : « Dans « les châteaux bâtis par Louis d'Orléans », dit-il, « il « y a toujours sur la façade un sujet relatif à l'histoire « de la Vierge : à Pierrefonds, c'est une Annoncia- « tion » (3). — Au XIIIe siècle, le couronnement de la Vierge devient le sujet d'ornement le plus fréquemment répété par les sculpteurs et les verriers. On le retrouve sur le portail de la cathédrale de Laon, de Notre-Dame de Paris, de Reims, de Rouen, de Sens. « Le culte de la Vierge », dit Viollet-le-Duc, « avait « pris une grande importance relativement à ce qu'il

(1) Abbé Poquet, *Notice sur La Ferté-Milon*, p. 14.
(2) Id., *ibid.*, p. 10.
(3) Viollet-le-Duc, *Entretiens sur l'Architecture*, t. II, p. 242.

« avait été jusqu'alors, et la plupart des cathédrales « que les évêques faisaient construire alors dans le « nord de la France furent placées sous le vocable de « la Mère de Dieu. Naturellement, les sculpteurs de- « vaient retracer son histoire dans ces édifices, et « parmi les sujets préférés, son triomphe dans le « ciel » (1).

Brayer suppose que les statues brisées, qui figurent sur les différentes tours, représentent des saints, tels que saint Marcel et saint Germain, sous l'invocation desquels elles étaient placées. — M. l'abbé Poquet croit, au contraire, qu'elles représentent les quatre vertus cardinales : la *prudence*, la *force*, la *justice* et la *tempérence*, ou encore les vertus propres à la Sainte Vierge, si pas même quelques-unes des *neuf preuses*. « Au bas de ces statues », dit-il, « sont « gravées les armes des ducs d'Orléans, ayant cette « fois pour support, non les génies de la France, mais « deux renards avec colliers et nœuds bouffants. » — « Malgré les longues-vues auxquelles nous avions « recours », ajoute-t-il, « nous avons été dans l'im- « possibilité de déchiffrer les légendes gothiques qu'on « aperçoit dans la partie inférieure des niches » (2).

Viollet-le-Duc adopte la dernière hypothèse admise par l'abbé Poquet ; dans toutes les constructions de Louis d'Orléans, on retrouve en effet la représentation des personnages légendaires des romans de chevalerie, très en faveur chez les lettrés de cette époque prétentieuse. Les romans imités des *Niebelungen* germaniques et des *Chansons de gestes* de Charlemagne,

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. de l'Architecture*, t. IV, p. 367.
(2) Abbé Poquet, *Notice sur La Ferté-Milon*, p. 16.

furent la première expression de la langue néo-latine ou romane écrite, qui prit naissance pendant les croisades, du besoin de communication en langue vulgaire, entre les chevaliers de Palestine et les personnes aimées qui n'avaient pu quitter les rivages européens.

Cette langue prit nécessairement des expressions et des tournures particulières dans les diverses provinces, mais fut en réalité l'origine du français moderne : on disait que les *Avalois* (Pays-Bas) *flamingaient*, les Armoricains bretonnaient, les Allemands germanisaient, les Béarnais *vasconisaient*. Leurs héros ordinaires siégeaient autour de la *Table-Ronde* et, formant le cycle héroïque, étaient représentés par les *neuf preux : Hector*, *Alexandre*, *Jules César*, de l'antiquité ; *Josué*, *Judas Machabée*, le *roi David*, du monde biblique ; *Arthur* (roi légendaire de la Grande-Bretagne), *Charlemagne*, *Godefroy de Bouillon*, du moyen âge. Le roman du *Jeune Jouvencel* y introduisit un cycle d'amour représenté par *neuf preuses : Semiramis*, *Deifemme*, *Lacupedo*, *Hippolyte*, *Deiphile*, *Thamyris*, *Tanqua*, *Ménélope*, *Pentesilie* (1). A Coucy, on trouve la salle des *neuf preux* et celle des *neuf preuses ;* à Pierrefonds, les huit tours sont ornées des statues des preux (sauf le roi David), qui servent à les désigner et leur donnent leur nom. Viollet-le-Duc croit que, de même, les statues de La Ferté-Milon représentaient des *preuses* (2). Ces reproductions étaient comme une expression de la tendance à l'unité française qui déjà se manifestait dans l'uni-

(1) Paulin Paris, *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. V, article ROMANS, folio 1 verso et folio 5 recto.

(2) Viollet-le-Duc, *Description de Pierrefonds*, p. 17 et 24.

fication de la langue. « Cette façon d'affiche posée « sur les parois d'une tour, dit Viollet-le-Duc, d'un « effet pittoresque, que ne dédaignaient pas les Grecs, « pourra sembler étrange à plus d'un artiste et n'avoir « pas demandé grand effort d'imagination. C'est pré- « cisément cette crânerie (qu'on me passe le mot) « dans la simplicité du parti pris qui produit un « effet immanquable. Ce sont là de ces naïvetés de « gens qui savent très bien ce qu'ils font et ce qu'ils « veulent ; et il n'est pas si aisé d'être naïf, sans « tomber dans la fausse simplicité, qui est de toutes « façons la plus insupportable (1). » — On a retrouvé, à Pierrefonds, deux de ces statues intactes, de 2m 30 de hauteur, qui représentent Charlemagne et le roi Arthur : elles sont revêtues des habits de guerre des dernières années du XIVe siècle, rendues avec une remarquable souplesse (2).

Appréciant sous le rapport artistique les constructions de Louis d'Orléans, Viollet-le-Duc, devant l'autorité duquel nous nous plaisons à nous incliner, dit : « Au point de vue de l'architecture et du goût parti- « culier qui préside à toutes ces constructions, elles « sont largement traitées et ne participent en aucune « manière de la maigreur et de la recherche que l'on « peut reprocher au style de cette époque. D'ailleurs, « toutes sont empreintes du même style : elles semblent « élevées sous la direction d'un seul maître des œuvres. « Les profils sont d'une largeur, d'une distinction qui « a lieu de surprendre au milieu des mièvreries de la « fin du XIVe siècle. La statuaire qui reste encore à

(1) Viollet-le-Duc, *Entretiens sur l'Architecture*, t. II, p. 242.
(2) Id., *Dictionnaire d'Architecture*, t. VIII, p 274.

« Pierrefonds, au château de La Ferté-Milon, a toute « l'ampleur de notre meilleure Renaissance, et si les « habits des personnages n'appartenaient pas à 1400, « on pourrait croire que cette statuaire date du règne « de François Ier. Encore en trouve-t-on fort peu à « cette époque qui ait cette largeur de style et ce faire « monumental..... Il est clair que cet art français de « 1390 à 1410 était loin de la maigreur, de la pau- « vreté que leur reprochent ceux qui vont chercher « des exemples de la dernière statuaire gothique en « Belgique ou sur les bords du Rhin. L'ornemention « de Pierrefonds est en rapport avec cette bonne sta- « tuaire : elle est ample, monumentale, admirablement « composée et d'une exécution sobre et excellente. « Les statues des *preuses* qui ornent les tours crou- « lantes du château de La Ferté-Milon présentent les « mêmes qualités. C'est un art complet, qui n'est plus « l'art du XIIIe siècle, qui n'est plus la décadence de « cet art qui tombe dans la recherche, mais qui « possède son caractère propre. C'est une véritable « *Renaissance*, mais une *Renaissance française*, sans « *influence italienne*. Les Valois, ces princes d'Or- « léans, Louis, Charles et enfin celui qui devint « Louis XII, avaient pris évidemment la tête des arts « en France, s'en étaient fait les protecteurs éclairés « et sous leur patronage s'élevaient les édifices qui « devançaient, suivant une direction vraie, le mou- « vement du XVIe siècle..... A voir les choses, c'est « bien plutôt cette *école française du XVe siècle* qui « forma nos artistes de la Renaissance, que les rela- tions avec l'Italie » (1).

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. VIII, p. 271.

En 1830 déjà, M. Vitet émettait une opinion analogue. « Je sais », écrivait-il, « qu'aux yeux de bien « des gens qui font autorité, c'est un singulier para- « doxe que de parler sérieusement de la sculpture du « moyen âge. A les en croire, depuis les Antonins « jusqu'à François Ier, il n'a pas été question de sculp- « ture en Europe, et les statuaires n'ont été que des « maçons incultes et grossiers. Il suffit cependant « des yeux et d'un peu de bonne foi pour faire justice « de ce préjugé et pour reconnaître qu'au sortir des « siècles de pure barbarie, il s'est trouvé dans le « moyen âge une grande et belle école de sculpture, « héritière des procédés et même du style de l'art « antique, quoique toute moderne dans son esprit et « dans ses effets, et qui, comme toutes les écoles, a eu « ses phases, ses révolutions, c'est-à-dire son enfance, « sa maturité, sa décadence..... Aussi faut-il s'estimer « heureux quand le hasard nous fait découvrir dans « un coin bien abrité, où les coups de marteau n'ont « pu atteindre quelques fragments de cette noble et « belle sculpture..... » (1).

M. Courajod, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, dans son cours sur l'histoire de la sculpture, va plus loin encore que Viollet-le-Duc, et tout en niant comme lui l'*influence italienne* sur la *Renaissance française*, y constate avec un rare esprit d'équité une *influence flamande*. « M. Courajod distingue trois « périodes et trois classes successives dans l'histoire « de la Renaissance sculpturale en France. La pre- « mière commence avec l'avènement des Valois et « s'étend à peu près jusqu'au règne de Charles VI. Ce

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. VIII, p. 18.

« sont les flamands qui sont les maîtres imagiers de « l'époque. Ils viennent en France apporter l'amour « de la réalité, le goût pour ce qui ressemble, l'art « incomparable du portrait. Ce sont eux qui ont vrai- « ment ouvert à leurs contemporains les yeux sur la « nature et inauguré par là l'esprit même de la Re- « naissance. Vient ensuite la période bourguignonne, « où l'art flamand domine encore, légèrement modifié « par le goût français. C'est le temps des sculptures « de Dijon, des tombeaux des ducs de Bourgogne, du « puits de Moïse ; époque admirable, trop peu connue « généralement. Il n'est guère de province de France « où l'art bourguignon n'ait fait sentir son influence. « Il agit même à l'étranger. C'est seulement à la fin « du XVe siècle, après l'expédition de Charles VIII en « Italie, quand les seigneurs sont revenus enthou- « siasmés des merveilles de cette terre privilégiée, que « la Renaissance prend décidément une tournure ita- « lienne. Bien qu'étant entrés les derniers peut-être, « à la suite des Flandres, dans la voie du réalisme, les « Italiens ont bénéficié de leur situation exceptionnelle « en Europe. On n'a plus vu qu'eux dans la Renais- « sance, parce que, héritiers des Grecs et retrouvant « sur leur sol même la pure tradition antique, ils ont « apporté dans l'art le sens de la beauté » (1).

En exposant cette thèse avec une vraie éloquence dans les ruines mêmes de La Ferté-Milon, dont il faisait remarquer l'architecture magistrale, M. Courajod rendait une éclatante justice aux Belges (plutôt qu'aux Flamands) qui y contribuèrent, « aux ouvriers de la « première heure qui déterminèrent le courant d'idées

(1) Note communiquée par M. le comte de Marsy.

« et de sentiments nouveaux » et précédèrent Laurenzo Ghiberti, Donatello et Brunelleschi. Il indiqua comme auteur principal des sculptures que nous admirions : « le tailleur d'images » JEHAN DE LIÈGE, auteur des statues de Charles V et de sa femme, Jeanne de Bourbon, au Louvre (1), et qui, passé au service de Louis d'Orléans, orna la chapelle des Célestins, à Paris. On sait que le duc d'Orléans, qui avait une dévotion particulière pour l'Ordre des Célestins, s'était fait construire, dans l'église de leur couvent, un tombeau où, suivant sa volonté, il fut inhumé dans l'habit de l'ordre (2). On conserve encore, à Saint-Denis, les statues du roi et de la reine, exécutées également par Jean de Liège, pour ce tombeau que l'on a longtemps, par suite d'une erreur singulière, supposé représenter Louis IX (saint Louis) et Marguerite de Provence (3).

A une époque où les « maîtres de l'œuvre » (car le mot architecte ne commença à être employé qu'au XVIe siècle) pratiquaient encore tous les *arts mineurs*, la sculpture, la peinture polychrome, l'art du verrier, etc. (4), on peut supposer que Jehan de Liège fut aussi l'architecte principal du château de La Ferté-Milon.

J'ai vainement cherché à me renseigner sur la biographie de Jean de Liège, et j'ignore sur quelles autorités M. Courajod s'appuie pour lui attribuer la gloire qu'il lui accorde. Je remarquerai seulement qu'en le qualifiant de *flamand*, il commet l'erreur,

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. V, p. 301.

(2) De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 223 et 228.

(3) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. VIII, p. 22 et 268.

(4) Schoy, *Hist. de l'influence italienne sur l'architecture du Pays-Bas*, p. 65.

commune du reste, de confondre la *Belgique romane* et la *Belgique flamingante*. Selon toute probabilité, Jean de Liège était un *belge* des provinces du sud, qui seules possèdent la pierre et le marbre, ainsi que les principaux ouvriers exercés à l'art de les mettre en œuvre. A Tournay, par exemple, existait une véritable école de *tailleurs d'images* qui fournissait des pierres tombales sculptées à toutes les contrées environnantes (1). Les transformations que subissent les noms d'artistes, dans les diverses contrées où ils vont pratiquer leur art, rendent infiniment difficiles les recherches sur leur histoire. Jean de Liège fut sans doute un successeur du *flamand* (?) Hezelon qui acheva l'église du monastère de Cluny et qui, avant son entrée dans les ordres, avait enseigné à Liège (2), de Jean de Huy qui habitait Paris en 1326, de Hennequin de Liège qui fut employé également par Charles V (si même il ne faut pas le confondre avec Jean de Liège), de François le Flamand, dont on conserve encore les œuvres au Musée de Cluny à Paris, un contemporain de Claus Sluter et de son neveu Claus van de Werve (Claux Vausonne ou Claux de Vernes), « valets de chambre du duc de Bourgogne », qui, avec l'aide des Belges Melchior Broederlam (ou Broederham), sculpteur en bois, de Jacques de Baerse de Termonde, exécutèrent les admirables tombeaux et le puits de Moïse de la Chartreuse de Dijon (3). Peut-être Jean de Liège apparte-

(1) H. Cloquet et A. de La Grange, *Les Monuments funéraires tournaisiens au moyen âge.*

(2) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. I, p. 125.

(3) Van Bemmel, *Patria Belgica*, t. III, p. 649. — Jean du Seigneur, *Le Moyen âge et la Renaissance*, t. V, article SCULPTURES, folio 11, recto. — *Paris-Guide*, t. I, p. 464.

nait-il à l'une des écoles artistiques que l'on rencontrait alors fréquemment dans les ordres religieux, au Pfaltz de Saint-Gall ou à Cluny, d'où partaient des « *maîtres cimenteurs* » qui allaient construire des monuments en divers lieux (1).

« Au moyen âge », dit Victor Hugo, « la pensée « humaine s'inscrivait tout entière sur les livres, « qu'on appelait les édifices » ; on pourrait ajouter *les édifices religieux et militaires*, qui répondaient aux deux grandes passions de l'humanité à cette époque : la foi et la guerre. Le style nouveau, que nous retrouvons à La Ferté-Milon, dépeint admirablement les besoins de la guerre, résultant de l'emploi de l'artillerie à feu; son incohérence même peint l'état des esprits, qui, encore soumis à la coutume ancienne, cherchent la voie nouvelle, dont l'apparition tardera de longues années à se révéler avec précision. On ne peut méconnaître son origine belgo-bourguignonne, lorsqu'on se rappelle les progrès immenses que l'artillerie fit dans les armées des ducs de Bourgogne. La cour brillante des grands ducs d'Occident attirait les artistes les plus célèbres, que toutes les autres cours enviaient et s'efforçaient d'attirer à leur tour ; un échange constant se faisait entre elle et la cour de Valois, qui vainement tenta de l'éclipser en splendeurs.

Quelque séduisante que soit pour notre amour-propre belge la thèse soutenue par M. Courajod, je crois qu'il dépasse quelque peu la mesure en niant absolument l'influence italienne sur la nouvelle école, mais la vérité est qu'elle ne se fit sentir que par une voie toute indirecte. Sans aborder l'examen des analogies

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. I, p. 130.

et des dissemblances des productions des écoles italiennes, françaises, anglaises, etc., ou encore bourguignonnes, champenoises, lorraines, messines, alsaciennes, rhénanes, de l'île de France, etc., dont je n'ai pas la prétention de parler, ni l'autorité suffisante pour le faire, je constaterai seulement que depuis les croisades, des relations très fréquentes s'étaient établies entre les Pays-Bas et l'Italie ; non pas en passant, comme aujourd'hui, par la France, mais bien par l'Allemagne, et demeurant entièrement sur le sol de l'Empire germanique, dont, depuis Charles le Chauve, la Neustrie s'était détachée avec une autonomie distincte. Les marchands de drap flamands allaient jusqu'à Venise, de foires en foires, par Augsbourg, Nuremberg et Ratisbonne, d'où ils rapportaient en échange les épices et les riches étoffes d'Orient qui ornaient les palais des ducs de Bourgogne. Les artistes, alors ouvriers obscurs, suivaient les caravanes pour vendre les produits de leur art.

L'architecture gothique était dominante dans nos contrées occidentales. C'était un art souvent approprié à nos climats et au tempérament de nos peuples. Dans la structure d'un édifice, tout résultait de la science et du calcul, toute portion de l'œuvre remplissait une fonction et possédait une action, rien de trop, rien d'inutile : on ne pouvait apporter la moindre modification à l'organisme délicat d'une des parties sans modifier les autres. Les architectes possédaient à fond la science nommée depuis *statique graphique*, que nous avons trop négligée : une grande habileté suppléait souvent à la science ; ils dressaient de savantes épures qui permettaient de constater les parties faibles qu'il fallait renforcer par un ornement ou un

contrefort. Lors même que la science leur faisait défaut pour résoudre certaines questions difficiles, l'application leur fournissait bientôt la solution désirée, car ils avaient le temps de faire et de refaire, durant les longues années, quelquefois même les siècles, que durait la construction d'un monument. L'architecture gothique n'était pas, ainsi qu'on l'a dit depuis, « un art barbare importé des forêts de la « Germanie », mais un art savant, se suffisant à lui-même, un *art majeur* dont les applications étonnent encore ceux mêmes qui lui sont le plus hostiles. « C'est admirable », s'écrie Philibert de Lorme, « *quoique gothique!* » A la vue de la cathédrale de Coutances et de son magnifique dôme aérien, Vauban s'écrie : « Quel est le fou sublime qui a osé lancer dans « les airs un pareil monument! »

L'architecture gothique, avons-nous dit, était *un art complet*, qui n'excluait pas les *arts mineurs*, la sculpture, la peinture, les verrières, mais pouvait s'en passer. Il en résulta qu'à l'époque où cet art régnait dans toute sa splendeur dans les Pays-Bas, où, dit M. Schoy, « les maîtres ès-pierres avaient porté l'art « ogival au point de désespérer leurs rivaux à venir, « la peinture, la sculpture étaient sacrifiées à la géo- « métrie..... Les architectes en étaient venus à sup- « primer toutes sculptures... ; ils composaient leurs « plans et leurs ordonnances pour montrer leurs con- « naissances approfondies dans l'art du trait, leur « science du mouvement, de la mécanique et de la « composition des forces, des centres de gravité, « de la limite d'élasticité. Les sculpteurs, réduits à « exécuter des œuvres dont ils n'attendaient plus aucun « renom personnel, en étaient venus à regretter le

« temps où ils pouvaient encore tailler des statues.....
« La peinture murale avait disparu pour faire place
« aux tableaux à volets éclairés par les reflets écla-
« tants des verrières à personnages..... (1). »

L'art gothique fut introduit en Italie par des architectes allemands ; en 1386, nous les retrouvons encore construisant le dôme de Milan. Antipathique au génie artistique et prime-sautier des Italiens, à cause de ses formes pédantes, et ne répondant nullement aux besoins du climat exempt de neiges, il n'y fut accueilli que comme le fruit d'une domination étrangère abhorrée. Dès 1294, Arnold di Colle (ou di Lopio), dans la construction de Sainte-Marie-des-Fleurs, de Florence, et, après lui, Giovanni Pisano (1240-1320), Giotto (1276-1336), essaient de ramener l'art à des formes moins scientifiques par l'imitation pure de la nature. Ils provoquent une réaction dont le complet épanouissement apparaît avec Brunelleschi (1377-1446) et Bramante (1444-1514) qui, en étudiant les admirables modèles de l'art antique semés sur le sol de l'Italie, préparent la *Renaissance*.

Dès les croisades, on constate chez les Belges une certaine propension aux habitudes nomades pour favoriser l'extension de leur commerce. Du moment où l'architecture prend une position dominante chez nous, les artistes sculpteurs, peintres, verriers, enlumineurs, n'hésitent pas à aller chercher fortune au loin, à suivre les caravanes de marchands en Italie pour chercher à y vendre les produits de leurs talents. Parfaitement accueillis dans leurs *sodaliti* et leurs *con-*

(1) Schoy, *Hist. de l'influence italienne dans l'architecture des Pays-Bas*, p. 36.

fraterniti par leurs confrères italiens, ils se trouvent en conformité de haine contre l'art gothique, « une « malédiction, dit encore Vasari, dont s'est énamouré « le monde (*questi maledizione di fabbriche che « hanno inamorato il mondo*). » Ils y oublient la patrie absente, jusqu'au moment où l'amour profond du sol natal, que les Belges professent encore de nos jours, les y ramène par un besoin irrésistible sous l'influence de la nostalgie, entraînant souvent à leur suite des Italiens eux-mêmes. De ces relations naît un échange artistique constant entre les Pays-Bas et l'Italie, échange qui va se prolonger durant des siècles. Tandis que Jehan (ou Josse), de Gand, peint le tableau du maître-autel d'Urbino, que Conrad de Malines (Conrado Flamengo) conquiert, au dire d'Albert Durer le titre de « Prince des sculpteurs flamands », Giovanni Santi, père de Raphaël, entreprend le « loingtain voiage » des Pays-Bas pour venir y étudier la peinture à l'huile, près de Jean van Eyck (Jehan de Heick), qu'il nomme « le Grand Joannes, peinctre et varlet « de chambre de Philippe le Bon. » Si l'Italie attire toujours les Belges, leurs travaux sur le sol natal excitent également la curiosité des étrangers qui, dit l'historien van Vaernemyck, viennent les visiter des pays lointains (*uyt verre landen*) (1).

Les faits historiques ne semblent donc pas justifier la négation absolue de l'influence italienne dans l'art que les bourguignons introduisirent dans le duché de Valois, d'autant plus que Louis d'Orléans, par son mariage avec Valentine Visconti, avait lui-même des relations directes avec l'Italie.

(1) Van Bemmel, *Patria Belgica*, t. III, p. 651.

Mais ce n'est qu'au XVIe siècle, sous François Ier, que l'influence de l'art italien, de l'*art des Médicis*, se fait sentir directement en France. « Quand « Charles VIII revint de ses folles campagnes en « Italie », dit Viollet-le-Duc, « et ramena avec lui une « cour étonnée des splendeurs d'outre-monts, des « richesses antiques et modernes que renfermaient les « villes traversées par ces conquérants d'un jour, on « ne rêva plus que palais, jardins ornés de statues, « fontaines de marbre, portiques et colonnes. Les arts « d'Italie devinrent la passion du moment » (1).

Dans l'art militaire, nous observons un mouvement d'idées absolument analogue.

Des bandes d'aventuriers, formés aux fortes traditions militaires des ducs de Bourgogne, passent en Italie et y appliquent l'habileté traditionnelle que les Néerlandais possèdent dans les travaux de digues, pour disputer leur sol à la mer (2) ; ils y enseignent à construire des *bolwerks* (ouvrages de charpente, de fascinages et de terre, dont on a fait *boluardo*, *boulevers*, *boulevards*) pour couvrir par des *masses passives* les murailles, les portes de ville, contre le canon. Le génie plus délié des Italiens y ajoute les défenses actives des *casa mata* (casemates) et des *traditores*, qui créent les *bastions* et donnent naissance aux belles fortifications de Vérone, de Turin, de Plaisance, qu'à leur tour les Italiens, tels que Donato Buoni Pellezuoli de Bergame, l'auteur de la citadelle de Gand et de la

(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'Architecture*, t. I, p. 158.

(2) L'habileté des terrassiers flamands est encore appréciée de nos jours dans les travaux publics. Des brigades de flamands se rencontrent fréquemment dans le Midi ; il y en a eu même dans les travaux de l'isthme de Suez.

LE JUGEMENT DERNIER

Vitrail de l'Église de La Ferté-Milon

place d'Anvers, sous Charles-Quint, rapportent dans les Pays-Bas. A la même époque, Jacomo Castriotto d'Urbin, Scipion de Vimercati, de Milan, appelés en France par François Ier, y introduisent l'art italien. Cet art italo-belge se perfectionne durant les guerres terribles des Pays-Bas du XVIe siècle, sous l'influence des princes d'Orange, d'Albert Durer, de Daniel Speckle, de Simon Stevin, jusqu'au moment où le génie de Vauban, habile à utiliser pour son pays tous les progrès, le fait arriver à sa plénitude.

L'influence des artistes belges, si généreusement reconnue par M. Courajod, semble se conserver à La Ferté-Milon, même après Louis d'Orléans et Jean de Liège. J'ai constaté le fait avec grand étonnement, car je ne pouvais m'attendre à retrouver des souvenirs aussi vifs de mon pays dans cette petite ville du Valois que nous connaissons à peine comme la patrie de Racine. La Ferté-Milon a deux églises : la *chapelle Fouquet* ou église Notre-Dame, aussi dite *église du Château*, et l'église de Saint-Nicolas ou *église de la Chaussée*, qui toutes deux possèdent des vitraux assez remarquables pour avoir été classés parmi les *monuments historiques*, évidemment œuvre, au moins en partie d'un artiste belge, *Jacques von Osteen*, aussi ignoré que *Jean de Liège*. « Le type belge, dit l'abbé Muller, que l'on « surprend aisément sur les physionomies de la Vierge, « du soldat, etc., la date de 1598 (église Saint-Nicolas), « le rapprochement de certaines lettres égarées çà et « là sur les carreaux (église Notre-Dame), formant la « signature de Jacques van Osteen : JAQVX VA OSTEEN, « sont des indications artistiques précieuses. Quant « à la manière dont Van Osteen peint ses vitraux, le « procédé très leste tire sa valeur, qui est considéra-

« ble, de la coloration intime du verre et du tour de « main, choix de couleurs intenses, trait noir verdâtre « vigoureusement posé, lavure jaune-noire formant « les demi-teintes, lumière enlevée prestement avec le « manche du pinceau (1). »

(1) Abbé Muller, *Villers-Cotterets et ses environs*, p. 62.

RUINES DE LA TOUR DE MONTÉPILLOY.

VII.

L'ÉGLISE D'ASFELD

(ARDENNES)

Par M. Henri JADART

Secrétaire général de l'Académie de Reims.

Le bourg d'Asfeld, situé sur l'Aisne, aux confins du Rémois et du Vermandois, à la limite des départements des Ardennes et de l'Aisne, possède une église très originale, de forme circulaire, construite en briques, et portant la date de 1683. Récemment restaurée avec soin, elle se présente sous son aspect complet, avec péristyle et campanile, comme l'un des types les plus singuliers de l'art de bâtir pendant la période de décadence de l'architecture religieuse. Elle marque un essai d'importation italienne ou orientale, dont le modèle ne se retrouve nulle part, non plus que les données créatrices.

Le plan en fut fourni par deux architectes dont nous trouvons les noms dans une convention passée avec le maître-maçon, Jean Despère, le 26 juin 1680, que nous donnons en appendice n° 1. Ils se nomment :

le premier, *Fleury*, et le second, frère *François Romain*.

Fleury n'est pas connu ; il semblait exercer en même temps les fonctions d'ingénieur et habiter Avaux (1). M. l'abbé Tourneur, dans les *Ardennes illustrées* (2), le désigne comme l'architecte de l'église d'Asfeld, mais nous croyons que le véritable architecte dut être le frère François Romain.

Celui-ci, né à Gand en 1646, et mort à Paris en 1735, appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique. Il devint architecte du roi et dirigea en 1685, avec Mansart, les travaux du Pont-Royal. C'est lui qui traça les plans de l'église de Traisnel (Aube), et ceux de la réparation du pont et du moulin de Brienon (Yonne) (3).

La vue, deux plans et la coupe longitudinale de l'église d'Asfeld ont été exécutés par M. Jules Alard, élève-architecte à Reims, et ces dessins, reproduits ici, nous dispensent d'insister sur le caractère général de son architecture. Il nous a paru suffisant d'accompagner ces consciencieuses études de tous les renseignements historiques que nous avons pu recueillir, et d'y joindre une description sommaire du monument lui-même et de son mobilier.

(1) Dans un acte passé également devant le notaire d'Avaux, le 17 septembre 1682, on le voit figurer pour le rétablissement de la chaussée du pont de pierre, comme « architecque estant à Avaux. »

(2) In-fol., 1868, tome II, p. 109. Le nom de ce Fleury ne figure pas dans le *Dictionnaire des Architectes français*, de Bauchal, mais on y trouve deux architectes du même nom, dont l'un, René, était, en 1645, général des bâtiments de Sa Majesté et Ponts-et-Chaussées de France.

(3) Bauchal, *Op. cit.*

ÉGLISE D'ASFELD (Façade latérale).

Dessin de M. Jules Alard.

I.

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES.

Après avoir porté de temps immémorial le nom d'Écry, la localité qui nous occupe était devenue, en 1670, le domaine principal de la célèbre famille de Mesmes, dont les membres sont restés si célèbres, sous le titre de comtes d'Avaux, dans notre histoire parlementaire et diplomatique. Écry s'appela donc Avaux-la-Ville, de 1670 à 1730, époque où il devint Asfeld, du nom de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France (1).

La famille de Mesmes, transplantée du Béarn en Champagne, fournit six comtes d'Avaux. L'un d'eux, Jean-Jacques de Mesmes, vicomte de Neufchâtel, seigneur de Cramaiel, conseiller d'État, président à mortier au Parlement, manifesta en 1680 l'intention de démolir l'église paroissiale placée dans l'enceinte du château et tombant en ruines, afin de la reconstruire sur une place publique créée à ses dépens (2).

(1) Cfr. une Notice sur le maréchal d'Asfeld et sur la terre de ce nom, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1880, p. 353.

(2) Le 21 juin 1663, cet édifice était ainsi noté par le doyen Taillet : « L'église est entièrement défectueuse et menace ruine ; nous avons fait dresser en nostre présence un procès-verbal des ruines par les charpentiers du lieu... elle est scize dans l'enclos des fossez du chasteau, et le seigneur a fait bastir tout joignant la porte une escurie. » Le 12 juin 1675, l'archevêque Maurice Le Tellier constatait une restauration, mais il ajoutait : « M. de Mesmes m'a promis de bien rétablir cette église. » *Visite des doyennés*, registre ms. de la Bibl. de Reims, page 87.

A cet effet, une transaction intervint entre lui, les habitants d'Avaux et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims, qui étaient co-décimateurs sur la paroisse. Il fut convenu, à la date du 19 juin 1680, que les habitants, chargés de la reconstruction de la nef et du clocher, payeraient six mille livres, dont le seigneur obtiendrait du roi la remise sur leurs tailles, et que les décimateurs, obligés à rétablir le chœur et les cancels, verseraient trois mille livres seulement. La dépense était donc primitivement fixée à neuf mille livres, sans compter la valeur des matériaux de l'ancienne église, qui furent employés aux fondations de la nouvelle. Mais des agrandissements et des embellissements vinrent accroître le projet, sur les ordres du comte d'Avaux, car, au jour de la visite et de la réception des travaux, le 15 juin 1685, sa part de contribution, qui avait été d'abord fixée à deux mille livres, se trouvait augmentée, de son plein gré, de quatorze à quinze mille livres (1). On dépensa donc, durant l'espace de cinq ans, un chiffre total de vingt-quatre mille livres pour mener à terme cette entreprise, dont Jean-Jacques de Mesmes avait voulu faire l'œuvre principale et comme la marque glorieuse de son passage au comté d'Avaux. Sa création subsiste depuis deux siècles, malgré les révolutions et les bouleversements, tandis que le château non moins remarquable, construit en 1730 près de l'église par le marquis d'Asfeld,

(1) Le comte d'Avaux possédait les deux tiers des dîmes du lieu, comme les ayant acquis de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, et l'autre tiers appartenait à l'Hôtel-Dieu de Reims, qui a gardé les pièces relatives à cette reconstruction dans ses Archives, B. 40.

ÉGLISE D'ASFELD (Coupe longitudinale).
Dessin de M. Jules Alard.

son successeur dans le domaine, fut entièrement démoli en 1793.

Si le plan de l'édifice était original, la construction fut aussi rustique et aussi simple que possible. Dans un pays de Champagne, où la pierre n'existe qu'à l'état de craie, on employa la brique plate exécutée sur place. Mais l'habileté consista à produire avec ces matériaux un monument garni de colonnes au dedans et au dehors, accompagné d'un campanile dont la forme est élégante, orné de vases et de pyramides couronnant les pilastres. L'architecte y réussit pleinement. Aussi, le dignitaire du chapitre de Reims, qui vint, en 1685, au nom de l'archevêque Maurice Le Tellier, bénir l'église en présence du comte d'Avaux, laissa-t-il trace de son admiration dans le procès-verbal de la cérémonie : « Laquelle église, dit-il, nous avons trouvée solidement bastie et d'une très belle structure (1). » Dès lors, une certaine célébrité s'attacha à ce temple d'un aspect si insolite sous notre climat, et qui dura pourtant un demi-siècle sans nécessiter de travaux confortatifs.

Cependant, de graves difficultés survinrent en 1733, au sujet de réparations importantes entreprises par les décimateurs et les habitants. La singularité de l'édifice troublait les habitudes reçues pour partager les frais entre les différentes personnes chargées de l'entretien. En effet, la coupole et ses galeries absorbaient pour ainsi dire la nef, et les habitants ne se prétendaient grevés que des dépenses afférentes au porche et au campanile. L'arrangement qui intervint, le 30 avril

(1) Document conservé aux Archives hospitalières de Reims, et reproduit en appendice III.

1733, sanctionna les prétentions de ces derniers, en sorte que l'Hôtel-Dieu de Reims et le marquis d'Asfeld durent restaurer toute la coupole et les tribunes dans l'étendue entière de leur circonférence (1).

Nous ne savons ce qu'il advint lors des réfections qui eurent lieu postérieurement, mais il est certain qu'aucun retranchement, aucune mutilation, ne furent infligés au monument, ni avant ni depuis la Révolution. Il est resté absolument tel que son auteur le conçut en 1683. Par suite d'une assez longue incurie, il fallut y opérer, de 1866 à 1869, de très amples travaux de réfection, que le budget communal et le zèle du doyen, M. l'abbé Lamorlette, suffirent à mener à terme et à solder intégralement. Les parties menacées furent reprises en sous-œuvre et la colonnade en partie reconstruite, mais les lignes anciennes furent toutes respectées et les mêmes matériaux employés (2).

Ainsi remise à neuf, l'église devint, en ces derniers temps, l'objet d'études et de recherches de la part d'architectes distingués : M. Deperthes, l'architecte parisien, né à Houdilcourt, dans le canton d'Asfeld, en releva le plan et l'exposa au Salon en 1886 ; la même année, M. Alphonse Gosset, auteur de projets d'édifices à coupoles, s'assurait sur place de l'intérêt architectural de ce spécimen de l'emploi des coupoles en France au XVIIe siècle. Par ses soins, les dessins que nous utilisons ici ont été entrepris dans le but de vulgariser un type que certaines circonstances peuvent amener à reprendre, surtout à notre époque

(1) Documents des Archives hospitalières de Reims, B. 40, deux mémoires, avec un plan de l'église, dressé en 1733.

(2) On a décrit ces travaux dans le *Courrier des Ardennes* du 12 janvier 1869.

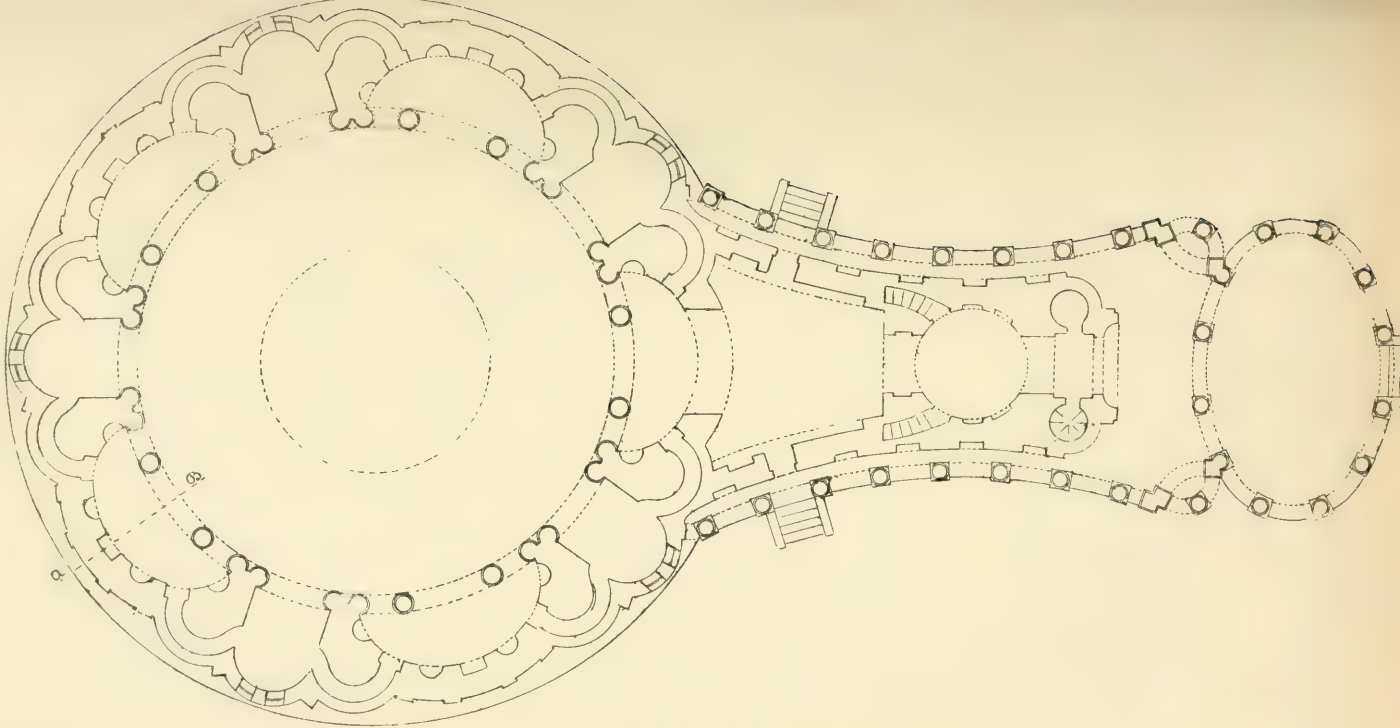

ÉGLISE D'ASFELD.

Plan du rez-de-chaussée, levé par M. Jules Alard.

où l'on reproduit beaucoup plus que l'on ne crée. Malheureusement, l'absence des plans primitifs et l'ignorance où nous sommes de l'origine du projet ne permettent pas de remonter plus haut, ni d'assigner une filiation à l'œuvre d'un architecte qui n'eut sans doute pas la prétention de faire école en ce genre.

II.

DESCRIPTION DU MONUMENT ET DE SON MOBILIER.

L'église d'Asfeld a été maintes fois décrite dans les revues et dans les ouvrages spéciaux sur le département des Ardennes (1). Quelques-unes de ces notices suffisent à en donner l'idée ; mais aucune, sauf celle des *Ardennes illustrées*, n'est accompagnée d'une vue, ce qui rend la description presque inintelligible à raison de la bizarrerie de l'édifice. Le plan et surtout la coupe longitudinale permettront seuls de comprendre l'ensemble et les détails de l'architecture.

Situé sur une place bien proportionnée, le monument n'est pas orienté. Son pourtour extérieur mesure environ 145 mètres, et aucune de ses murailles ne se

(1) *Almanach historique du département des Ardennes*, 1791, p. 95. — *Statistique monumentale du département des Ardennes*, par J. Hubert, 1853, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XVII, p. 35. — *Congrès archéologique de France*, Reims, 1861, p. 132. — *Essai historique sur Rozoy-sur-Serre*, par G.-A. Martin, 1864, t. II, p. 393. — *Les Ardennes illustrées*, par E. de Montagnac, 1868, notice par l'abbé Tourneur, t. II, p. 109, avec vue p. 149. — *Bulletin du diocèse de Reims*, 9 janvier 1869, p. 329. — *Courrier des Ardennes*, notice par l'abbé Lamorlette, 12 janvier 1869.

présente en ligne droite : toutes les lignes en sont concaves ou convexes. On peut distinguer trois parties dans la longueur : le *péristyle* ou *porche*, entouré d'une colonnade à jour supportant une toiture de forme oblongue ; le *campanile*, percé de baies cintrées, garni de pilastres et couvert d'un dôme en charpente ; et enfin la *rotonde*, qui compose la partie principale de l'église. Les trois parties sont reliées l'une à l'autre par une suite de colonnes supportant l'entablement. Trois portes donnent accès à l'intérieur.

En entrant, après avoir franchi une nef étroite qui va du porche à la rotonde, l'œil contemple toute l'ordonnance du dôme. Il est très surbaissé, son aspect général offre une lointaine analogie avec le Panthéon de Rome. Trente grosses colonnes de l'ordre ionique soutiennent la voûte et quatre-vingt-douze petites colonnes décorent la galerie qui fait le tour de l'édifice. On accède à cette galerie par deux escaliers pris dans les murs de la nef en avant de la rotonde, et cinq tribunes sont ménagées d'espace en espace dans les entrecolonnements. Le maître-autel est placé sous la tribune du fond, en face de l'arcade (la seule arcade en pierre de l'édifice) qui fait communiquer la nef avec le dôme (1). Les autels latéraux sont disposés sous deux des tribunes latérales, dans un enfoncement percé de petites baies carrées. Un corridor règne au rez-de-chaussée sous toute l'étendue des galeries. La rotonde est éclairée par des abat-jour au sommet et par une

(1) C'est à tort, selon nous, que l'on a cru à un isolement primitif du campanile de la rotonde. L'ensemble a été construit d'un seul jet, comme le prouvent les pièces et plans cités plus haut.

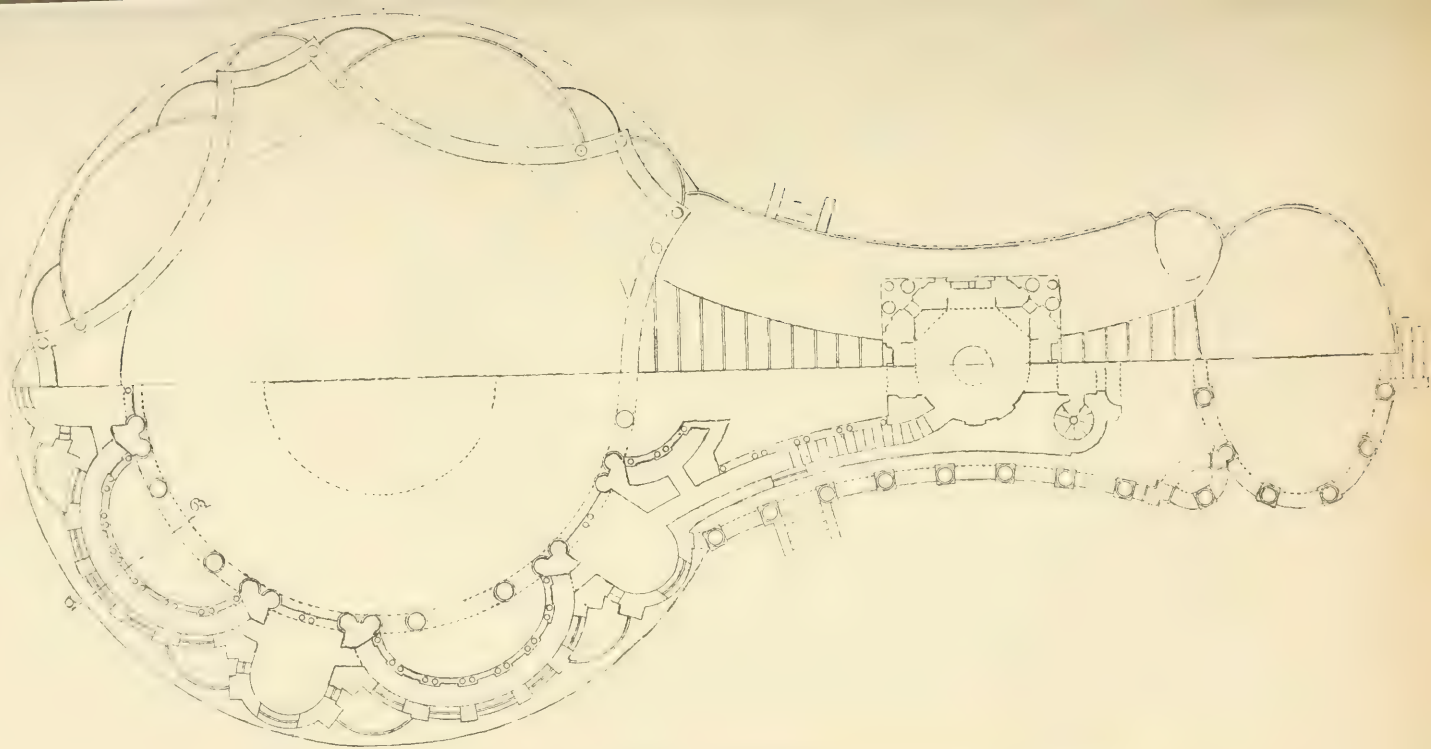

ÉGLISE D'ASFELD.

Plan du premier étage, galeries, et plan des combles, levés par M. Jules Alard.

suite de baies cintrées ouvertes à la hauteur des tribunes. Toutes ces baies ont été récemment garnies de vitres peintes, et la devanture des galeries a été alors munie d'une grille en fer forgé.

Le mobilier de l'église est entièrement moderne, approprié, autant que possible, au caractère de l'édifice. Le maître-autel, en pierre et marbre, possède une croix et six chandeliers en cuivre doré, d'un beau style Louis XIV ; les stalles, en chêne, disposées en avant, ont été sculptées dans le même goût. Les statues et les tableaux qui ornent le pourtour ne gênent en rien le coup-d'œil (1). Aucune sculpture ancienne n'a été préservée dans l'église ; signalons une *Vierge de pitié* en pierre, portant la date de 1604, et placée dans une chapelle construite à l'extrémité du bourg (2).

Le campanile contient une forte cloche (diamètre 1m10), portant cette inscription : *L'an 1803, l'an 11 de la Repque, j'ai eu pour parrain Louis Routhier, maire de la commune d'Asfeld et notaire public, et pour marraine Marie-Jeanne-Victoire Lapie, épouse de Jean-Baptiste-Nas Gobreau, adjoint et cultivateur, et bénite par M. Pierre Didier, curé dudit lieu. Cliquot, Desjardins, Augin-Nas Brunau, Eaistiez, Rohart, Pierre Rogier, Bte Gossin, L. Choppin, Guistel, G. Maquart, Prevot, conseil mle. — C. Farnier m'a fait.*

(1) L'un de ces tableaux, signé *E. Hillemacher, 1842*, représente le martyre de saint Sébastien et a été offert par M. Maquart-Noblet.

(2) La statue a le caractère du XVIe siècle, et sa légende est gravée au bas, en caractères gothiques, avec le chiffre du donateur : *Me Jehan Lion, curé de ceste ville d'Ecry, me fit faire avec ceste chapelle, l'an mil VI et quattre, pries Dieu pour lui.*

Les épitaphes de deux curés du dernier siècle sont conservées, l'une sous le dôme, avec ce texte : *Hic jacet magister Jacobus Rohart, hujus ecclesiæ rector, ob. ann. 1721, 11 feb.;* — l'autre sous le porche ; on y lit : *Cy gît Me Jacques-Joseph de Digoine du Palay, curé d'Asfeld, décédé le 11e Avril 1756, âgé de 87 ans. Requiescat in pace.* Cette dernière dalle, en marbre noir, offre un écusson échiqueté d'argent et de sable, de 7 tires de 6 points, avec couronne au sommet et deux lions pour supports (1).

Des traces d'une litre funèbre sont encore visibles sur les murs de la nef, offrant les armoiries des Bidal d'Asfeld (2). Ces mêmes armoiries se voyaient avant la Révolution aux côtés de l'autel, où elles remplaçaient celles de la famille de Mesmes. Lorsqu'on effaça, en 1790, l'écusson du dernier marquis d'Asfeld, les habitants constatèrent, dans un procès-verbal notarié, que « ledit sieur Bidal s'était permis d'effacer les armoiries de Monsieur de Mesmes, vivant premier président au Parlement de Paris, ancien seigneur du lieu et principal fondateur de l'église, dont le nom est toujours demeuré en grande vénération dans la paroisse » (3). Il y eut donc, en ces jours où l'on mutilait tous les emblèmes féodaux, un souvenir de regret et de reconnaissance pour le comte d'Avaux, qui con-

(1) *Dict. de la Noblesse*, par La Chenaye-Desbois, 1865, t. VI, col. 891.

(2) Deux belles plaques de cheminée, provenant de l'ancien château d'Asfeld, portant ces armoiries avec la date de 1732, sont conservées dans deux maisons du bourg.

(3) Étude du notaire d'Asfeld, minute du 21 novembre 1790, découverte par M. Laurent, juge de paix.

struisit l'église d'Asfeld avec le concours de Fleury et de François Romain.

Reims, le 23 juin 1887.

DOCUMENTS.

I.

26 juin 1680. — *Convention passée entre le comte d'Avaux et Jean Despère, maçon, pour la construction de l'église d'Avaux-la-Ville, selon les plans du sieur Fleury et du frère François Romain, architectes.*

« Le 26e jour du mois de juin 1680, pardevant moy, notaire royal soussigné, en présence de (*en blanc*), Jean Despere, mtre masson et thailleur de pierre, demt à Jandun (1), c'est obleigé envers haut et puissant seigneur messire Jean Jacques de Mesme, comte d'Avaux, conseiller d'Estat, chevallier des ordres du Roy, grand président en son Parlement de Paris, de desmolir tous les mattereaux de l'antienne eglize d'Avaux-la-Ville jusques au rez-de-chaussée seulement, pour estre iceux employés à la nouvelle eglize que l'on pretend construire et à ce subjet fouiller tous les fondemens jusque au vif et terre-ferme, bastir et construire icelle

(1) Commune du canton de Signy-l'Abbaye (Ardennes).

nouvelle eglize suivant le model et dessein de Monsieur Fleury, que ledict Despere a dit avoir veu, et suivre tout l'ordre qui luy sera donné tant par le sieur Fleury que par frère François Romain, quy conduiront les dis ouvrages en ce qui concerne la massonnerye qui sera fait avec pierre, moeslon, briques, craies et autres matereaux tel qu'il luy seront fourny, et conforme ausdis dessein et model, faire les voutes, croisés et tout ce quy concerne la massonnerye ; à quoy il sera tenu travailler incessamment et toute fois et quand il en sera requis par ledit seigneur, pourquoy lui sera payé. à l'ordre dudit seigneur la somme de quatre livres, compris lesdittes demolitions, pour chacune toize bout à bout à toizer tant plain que vuide, le fort portant le faible..... promettant, ledit Despere, satisfaire à ce que dessus, obliger tous ses biens, et ledit seigneur promis le faire payer à fur et mezure de l'ouvrage, et ont signé après lecture faicte sur ledit. »

(*Signé*) « DE MESMES » « JEAN DESPERE. »

(Minute de l'étude de Me de Massary, notaire à Asfeld, découverte et communiquée par M. Laurent, juge de paix.)

II.

30 aoust 1680. — Transaction entre Monsieur de Mesmes et les srs administrateurs de l'Hostel-Dieu de Reims, pour la construction de l'église d'Avaux-la-Ville.

« Par devant les notaires royaux à Reims furent presens noble homme Henry Auger, porteur de pro-

curation de haut et puissant seigneur m^re^ Jean-Jacques Demesmes, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, sire de Cramaiel, seign^r^ d'Avaux-la-Ville, Vieux et autres lieux, chevalier des ordres du Roy, con^er^ de Sa Majesté en son Conseil d'État et grand président de sa Cour de Parlement à Paris, y demeurant en son hostel rüe Saint-Avoye, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, ... d'une part;

« Et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, d'autre part;

« Disans les partis que l'église d'Avaux qui étoit enfermée dans l'enceinte du chateau dudit lieu étant venu en ruine, ledit seigneur y a pris interest, tant comme seigneur que comme décimateur pour les deux tiers du terroir dud. Avaux, l'autre tiers appartenant à l'Hostel-Dieu, et ils sont tenus chacun à proportion des réparations et rétablissements du chœur et des cancelles de lad. église, la nef étant à la charge des paroissiens.

« Avant toutes choses, ledit seigneur Demesmes ayant cru à propos, tant pour sa comodité que pour celle des habitants dudit Avaux-la-Ville, de transférer lad. église hors de l'enceinte dud. château, attendu la nécessité qu'il y avoit de la démolir et rétablir dans ses fondemens, il en a conféré avec lesd. habitants, même l'a fait entendre auxd. s^rs^ administrateurs, qui en ont connu la nécessité par leurs députés et consenti qu'elle fut bâtie en la grande place où étoit cy-devant la halle des pressoirs et quatre maisons joignantes que ledit seigneur a acquit et donné la place pour y bastir laditte église, avec l'agrément de Monseigneur l'archevêque de Reims ou M^r^ son grand vicaire, dont a été dressé acte le 17 juin dernier, portant le consentement

de tous les intéressés pour la construction de laditte église en la susd. place, ledit acte expédié pardevant le s^r Bourgogne, doyen rural de St-Germain-Mont,... et désirant ledit seigneur de Mesmes favorablement traiter les pauvres de l'Hostel-Dieu, il prend soin de batir seul (moyennant la somme de mille livres que lui donnera l'Hotel-Dieu et l'abandon des matériaux et des droits sur la place de l'ancienne église) une église qui sera achevée pour le 1er octobre 1682, si faire se peut. »

(Archives hospitalières de Reims, B. 40, Escri ou Asfeld.)

III.

15 juin 1685. — Procès-verbal de bénédiction de l'église d'Avaux-la-Ville.

« Lan mil six cens quatre vingt cinq, le quinzième jour du mois de juin avant midy, nous Charles Nolin, prestre, docteur en droit, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, en vertu du pouvoir à nous donné par Me Jean Roland, pbre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chantre et chanoine de l'église métropolitaine de Reims, official métropolitain et vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Charle Maurice Le Tellier, archevesque duc de Reims, premier pair de France, légat né du Saint-Siège Apostolique, abbé commendataire de l'Archimonastère de Saint-Remy de Reims, etc., en datte du treizieme des presents mois et an, avons veu et visité l'église nouvellement bastie à Avaux, diocèse dud. Reims et

doienné de Saint-Germainmont, soubz l'invocation de saint Didier, evesque et martir, patron de l'ancienne église, assisté de Me Jean Bourgogne, curé de Chasteau-Portien et doien dud. doienné, et de Me Louis Pougy, curé dudit Avaux, laquelle église nous avons trouvée solidement bastie et d'une très belle structure, à la construction de laquelle les habitans dud. lieu, sur la somme de neuf mil livres à laquelle on y avoit estimé la dépense des bastiments de ladite église, ont fourny celle de six mil livres que le Roy leur a accordé à prendre sur leurs tailles pendant six ans, à raison de mil livres par chacune année, à la recommandation de Monsgr de Mesmes, président à mortier, comte et seigneur dud. Avaux, etc., le surplus, montant à trois mil livres à la charge des décimateurs, a esté payé, sçavoir deux mil livres par led. seignr de Mesmes, et mil livres par les administrateurs de l'Hostel-Dieu dudit Reims, et d'autant que la dépense des bastiments de ladte église a excédé l'estimation qui en avoit été faite de la somme de quatorze à quinze mil livres, outre les matériaux de l'ancienne église quy a esté démolie, quy ont esté tous employé à la fondation de ladite église, ledit seigneur de Mesmes, par un effet de sa libéralité et bienveillance, en a bien voullu faire gratuitement la despense, sans néantmoins que cela puisse tirer à conséquence pour l'avenir ; et au regard des ornements, nous en avons trouvé suffisamment pour y faire l'office avec décence, et avons appris que la plus considérable partie desdits ornements estoit à Paris par l'ordre de mond. seigneur de Mesmes, quy s'est charitablement et volontairement chargé d'en prendre soin, et de faire la despense de les faire retablir. Aprez quoy, ne trouvant rien qui l'empescha, nous avons procédé à

la bénédiction de ladite église en la manière et avec les cérémonies prescrites dans le rituel de Mgr l'archevesque, assisté comme dessus, et avons célébré la Sainte Messe en présence de mond. seigr de Mesmes, de plusieurs ecclésiastiques et curez circonvoisins et d'une grande affluence de peuple. En foy de quoy nous avons signé le présent procez verbal conjointement avec led. seigneur de Mesmes, et lesd. sieurs Bourgogne et Pougy, ledit jour quinzième juin mil six cens quatre vingt cinq. »

(*Signé*) DEMESMES, NOLIN,
BOURGONGNE, POUGY.

(*Archives hospitalières de Reims*, B. 40.)

VIII.

LES VITRAUX

DE LA

CATHÉDRALE DE LAON

Par M. A. de FLORIVAL.

La cathédrale de Laon possède de magnifiques verrières, œuvre d'artistes inconnus du XIIIe siècle. Depuis longtemps admirées des connaisseurs et, en particulier, de l'éminent fondateur de la Société française d'Archéologie, M. de Caumont, sauvées d'une perte certaine en 1870 par le dévouement éclairé de M. Midoux, elles ont été récemment encore l'objet de l'examen attentif de la Gilde belge de Saint-Luc, lors de sa visite à Laon en août 1886, et enfin des membres du Congrès Archéologique, tenu dans cette même ville à la fin de juin 1887.

La description n'en avait cependant jamais été faite lorsque la pensée nous vint de l'entreprendre. C'est le 3 août 1877 que ce travail débute par une lecture à la Société académique de Laon. Une analyse succincte

en a été insérée dans le *Bulletin* de cette Société (années 1877, 1878 et 1879). Enfin, le premier fascicule d'une publication spéciale a paru en 1882 (Paris, Didron). Il contient la description de la rose du chevet. Les suivants donneront celles des trois lancettes au-dessous (Vie de la Vierge, Scènes de la Passion, martyre de saint Étienne et légende de Théophile) et de la rose du Nord, consacrée aux arts libéraux. De nombreuses photogravures, exécutées d'après les dessins de M. Midoux, dont l'habileté de crayon égale la science archéologique, permettent de bien saisir le faire artistique des verriers du XIIIe siècle.

Ces vitraux sont remarquables par le plan parfaitement ordonné des sujets, la naïveté et la vigueur du dessin, la richesse des couleurs, sur lesquelles le temps n'a pas de prise, témoin ce bleu qui tamise si admirablement la lumière et forme comme le fond de cette mosaïque transparente qui, née avec l'art gothique, faillit aussi périr avec lui.

On a pensé que la reproduction dans le volume du Congrès de Soissons-Laon d'une scène de ces vitraux, pourrait donner à ses lecteurs une idée de ces belles pages lumineuses. C'est pour déférer à ce désir que nous avons choisi le onzième médaillon de la lancette de droite (par rapport au spectateur).

Il représente un sujet symbolique fréquemment adopté par les peintres verriers du moyen âge. Il est ici traité avec une exactitude et une finesse de détails qui permettent de le reconnaître de prime abord. C'est Gédéon obtenant de Dieu la rosée mystérieuse, gage de sa mission providentielle, et dans lequel les commentateurs et les symbolistes les plus graves ont toujours vu l'une des plus pures et des plus ingénieuses

GÉDÉON OBTENANT DE DIEU LA ROSÉE MYSTÉRIEUSE

VITRAIL DE LA CATHEDRALE DE LAON

(Dessin de M. Midoux)

figures de l'Incarnation du Verbe et de la maternité virginale de Marie (1). Les artistes byzantins ont adopté cette interprétation comme les occidentaux, ainsi qu'en témoigne le manuscrit bien connu « *Le Guide de la peinture* » (2). L'Église elle-même semble l'avoir consacrée quand elle chante, dans son office de l'*Avent*, « cette rosée céleste qui tombe sur la terre et la nuée mystique qui fait pleuvoir le juste. »

Dans le médaillon de la cathédrale de Laon, Jéhovah apparaît, sur la gauche, au milieu d'un cercle de nuages dont une partie seule est visible, sous les traits du Christ, comme il arrivait fréquemment à cette époque. Mais son nimbe n'est pas crucifère. De sa main levée et aux doigts inclinés dans l'attitude de la bénédiction s'échappe une pluie qui se répand sur la terre en bouillonnant. L'autre main tient les tables de la loi. Gédéon s'avance vers lui; ses gestes, l'expression de son visage, expriment le respect, la surprise, l'admiration. Il est vêtu en guerrier de la fin du XIIe siècle. C'est un croisé partant pour la délivrance des Saints-Lieux, et non le libérateur hébreu des premières années d'Israël dans la terre promise.

Il porte cette espèce particulière de haubert ou cotte de mailles, appelée *broigne*, couverte d'annelets de fer cousus sur une tunique de peau, de soie ou de velours, et maintenus par un galon. La broigne, fendue de côté, dépassait le genou et laissait voir une tunique également fendue qui découvrait la partie inférieure des jambes. Les manches sont demi-longues, aussi

(1) Jud., VI, 15 et suiv. — Mgr de La Bouillerie, *Le Symbolisme de la nature*, t. I, 83 (Paris, Palmé, 1879).

(2) *Ann. Arch. de Didron*, t. I, 370.

garnies d'annelets et bordées d'un galon perlé. Les manches de la tunique sont collantes et descendent jusqu'aux poignets. La broigne enveloppe le cou et la tête entière, en dégageant le visage du front au menton. Le casque pointu, ou heaume conique, légèrement recourbé derrière et devant, où il se termine par un *nasal* assez court, est orné d'une bande sobrement ciselée de lignes verticales. Le héros hébreu ne porte point de brodequins, mais une sorte de chaussure très simple, son sabre pend au côté, soutenu par un baudrier large et uni, une lance dont on n'aperçoit que la hampe, est appuyée sur son épaule droite et permet l'action des bras. Un bouclier rond, de couleur rouge, retenu d'une épaule à l'autre par une courroie, couvre une partie du dos, qu'il dépasse même sensiblement. Ce costume militaire, dont le XIe siècle offre déjà quelques exemples, fut surtout usité à la fin du XIIe et pendant le XIIIe, pour être abandonné vers le milieu du XIVe, où il fut remplacé par les armures formées de plaques ajustées (1).

(1) Quicherat, *Histoire du Costume en France*, p. 132, 133 et 151. — Demay, *Le Costume d'après les sceaux*, p. 110 et suiv.— Viollet-le-Duc, *Dict. du Mobilier*, v° ARMURE, t. V, p. 72, 75, 249. — *Album de Villard de Honnecourt*, publié par Lassus et Darcel, p. 63, pl. III (Paris, imprimerie Impériale, 1858).

IX.

UNE ENSEIGNE

DE PÈLERINAGE

DE

SAINT MATHURIN DE LARCHANT

Par M. LOUSTAU,

Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France
et du Comité archéologique de Senlis.

Le paragraphe 11 du programme qui a été rédigé par le bureau de la Société française d'Archéologie, pour servir de guide aux membres du Congrès, autorise les communications sur les objets d'orfévrerie ancienne, découverts, reconnus et conservés dans la région.

Je crois donc pouvoir être admis régulièrement à signaler à l'assemblée un charmant bijou appartenant à l'orfévrerie d'étain du moyen âge, lequel, découvert à Chauny, se trouve aujourd'hui en la possession de M. le docteur Millet, médecin à Crépy-en-Valois.

Dans la *Revue archéologique*, M. Germain Bapst, si compétent en pareille matière, a commencé, en jan-

vier 1883, la publication d'une série d'articles sur l'orfévrerie d'étain dans l'antiquité. — M. Germain Bapst continue cette publication, et un des numéros suivants (de février 1884) renferme un chapitre consacré à l'étude des enseignes de pèlerinage en étain et en plomb.

ENSEIGNE DE PÈLERINAGE

de Saint-Mathurin de Larchant et de Saint-Maur-des-Fossés.

J'ai l'intention de vous entretenir aujourd'hui d'une enseigne de ce genre, en vous donnant au préalable quelques détails sur le sujet qu'elle représente ; c'est en l'honneur de saint Mathurin de Larchant qu'elle a été fabriquée ; elle est d'un beau caractère artistique et n'existe pas aujourd'hui au musée de Cluny, où se trouvent réunies toutes les enseignes de la riche collection Forgeais ; le style de cette pièce paraît

indiquer une œuvre du XIIIe siècle. Mais avant d'en présenter une description détaillée, je crois nécessaire de rappeler ici la légende complète de saint Mathurin de Larchant (1).

Les parents de Mathurin étaient des personnes notables du pays des Senones dans les Gaules ; son père, nommé Marin, était un implacable persécuteur des chrétiens : c'était en l'an du Christ 292, sous les règnes des quatre empereurs *Dioclétien*, *Maximien l'Aîné, ou Hercule*, *Constance Chlore*, et *Maximien le Jeune, ou Galère ;* Maximien-Hercule régnait en Italie et Constance-Chlore dans les Gaules. Mathurin naquit vers cette époque, au village de Larchant, pendant la plus grande intensité de la persécution ; cependant, dès l'âge de douze ans, ayant eu l'occasion d'être catéchisé par un saint évêque de la contrée, du nom de Polycarpe, il se convertit à la religion chrétienne et parvint à obtenir aussi la conversion de ses parents ; tous trois furent baptisés par Polycarpe, qui, lorsque son néophyte eut atteint sa vingtième année, l'ordonna prêtre et en fit un confesseur et un prédicateur de la parole divine. Mathurin succéda à Polycarpe ; on lui attribua des miracles et sa renommée se répandit au loin dans des contrées au delà des Gaules.

Or, en ce temps-là, le peuple de Rome éprouva de grandes calamités ; Theodora, la fille de l'empereur Maximien, étant elle-même devenue très malade, déclara qu'elle ne serait jamais guérie par les enchante-

(1) M. E. Thoison a entrepris, dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais*, la publication d'une étude considérable sur saint Mathurin, étude encore inachevée (Fontainebleau, 1887-88).

ments de la magie et demanda que l'on fît venir saint Mathurin du pays des Gaules.

Maximien chargea plusieurs de ses officiers de la mission d'aller trouver le saint et de le ramener avec eux ; ils trouvèrent à Larchant l'évêque, qui consentit à les accompagner, après leur avoir fait promettre, avant de partir, que s'il venait à mourir, soit pendant le voyage, soit à Rome, ils ramèneraient son corps à Larchant.

Dans le trajet qu'il fit par la voie de terre jusqu'à la côte de Provence, et par mer jusqu'au port d'Ostie, le saint eut occasion d'accomplir plusieurs miracles qui augmentèrent la confiance et le respect des envoyés ; une partie de la population romaine vint au devant de lui à Ostie, amenant des malades pour qu'il leur rendît la santé.

Introduit auprès de la princesse, il lui versa de l'huile sacrée dans la bouche, en invoquant le nom du Seigneur, et aussitôt Theodora vomit le malin esprit qui la rendait malade et recouvra sa première santé, ce qui remplit l'empereur de joie et d'admiration.

Saint Mathurin demeura dans Rome sans interruption pendant environ trois années, au bout desquelles il mourut !

Maximien ordonna que le saint fût honorablement enterré, suivant les cérémonies usitées parmi les chrétiens ; mais l'étonnement fut grand dans Rome, lorsque le lendemain on trouva son corps étendu hors du tombeau ! Alors un des officiers romains qui étaient allés le chercher dans les Gaules se souvint de la promesse qu'ils lui avaient faite, avant de quitter Larchant, de l'y ramener mort ou vif ; ce que l'empereur ayant appris, il le fit embaumer, mettre en châsse

et accompagner par des chrétiens et quelques illustres personnages de Rome jusqu'à Larchant, où ils le firent inhumer et où fut bâtie une église en son honneur.

Telle est la légende de la vie et de la mort de saint Mathurin de Larchant (IIIe et IVe siècles de l'ère chrétienne). Après cet exposé, il sera facile de comprendre la scène que l'artiste a voulu reproduire sur l'enseigne de pèlerinage.

Cette petite pièce circulaire, en étain, a 43 millimètres de diamètre extérieur ; elle porte sur son pourtour un biseau qui se reproduit intérieurement en sens inverse, laissant un cercle ajouré de 25 millimètres de diamètre ; c'est dans cet espace que sont placés les quatre personnages en scène, lesquels adhèrent à l'arête intérieure du biseau par différents points de leurs corps. Ces personnages sont :

1° Saint Mathurin debout, nimbé, en costume sacerdotal, tenant de sa droite une crosse abbatiale ;

2° A sa droite est agenouillé l'empereur Maximien, le corps tourné vers le saint, mais la tête de face, penchée en arrière et surmontée d'une couronne ;

3° A la gauche du saint, et dans la même position, se retrouve agenouillée la princesse Theodora ;

4° Au-dessus d'elle, et à la hauteur de l'épaule du saint, est placé un très petit démon qui semble s'évanouir dans les airs.

Enfin, sous les pieds du saint, se trouve la tête très forte d'un autre démon.

Sur le biseau extérieur est inscrite, en cercle, la légende suivante (en caractères gothiques) :

† ⁝ VECHI ⁝ S ⁝ MATELIN ⁝ DE ⁝ LARCAN (1)

(1) On disait : Matelin, Maturin, Mathurin, pour le nom du

Le plus souvent les enseignes sont pleines, sans jours, avec un relief d'un côté, plates et unies de l'autre côté; mais dans l'enseigne actuelle, dont le champ est ajouré, comme il a été dit ci-dessus, l'artiste a utilisé le second côté de la pièce, et les trois figures qui représentaient d'un côté saint Mathurin, l'empereur Maximien et sa fille Theodora, représentent de l'autre côté saint Maur-des-Fossés et deux pèlerins quelconques, un homme et une femme, à genoux.

Ici, le saint, revêtu aussi d'habits sacerdotaux et la tête nimbée, a sa crosse placée à gauche; le pèlerin est du même côté, la femme est à droite. On lit sur le biseau circulaire extérieur, en mêmes caractères gothiques, la légende ci-après :

† ⁝ VECHI ⁝ S ⁝ MORT ⁝ DES ⁝ FOSES

Ainsi, avec la même enseigne, le pèlerin porteur de cette pièce pouvait aller visiter les reliques de saint Mathurin de Larchant et celles de saint Maur des Fossés, en retournant l'enseigne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; un petit trou percé au-dessus de la croix, dans le biseau extérieur, permettait de fixer ou de suspendre la pièce au vêtement ou à la coiffure.

Quant à saint Maur des Fossés, l'artiste qui l'a figuré n'a pas eu d'autre pensée que d'utiliser l'autre côté de la pièce, qui ne reproduit aucun épisode de la vie du saint.

Ceux que ce genre d'étude intéresse pourront consulter les récentes publications de M. Germain Bapst,

saint; Larcan, Larchan, Larchant, pour le nom du lieu; les noms de Mathurin et de Larchant sont les seuls employés aujourd'hui.

dont il a été parlé au début de cette note, et le bel ouvrage de M. Forgeais sur les plombs historiés trouvés dans la Seine ; on sait que M. Forgeais avait recueilli un très grand nombre de pièces en étain ou en plomb, provenant des dragages de la Seine, et comprenant les *méreaux des corporations de métiers*, les *enseignes de pèlerinages*, des *variétés numismatiques* et un *grand nombre de spécimens d'imagerie religieuse*.

X.

CARREAUX

HISTORIÉS ET VERNISSÉS

Avec noms de Tuiliers (1)

Par M. Anatole de BARTHÉLEMY,

Membre de l'Institut.

Jusques à ce jour, on s'est occupé principalement à faire connaître les très nombreux spécimens de carreaux historiés qui, pendant le moyen âge, furent employés un peu partout, d'abord dans le pavage des églises, puis dans les châteaux et dans les riches habi-

(1) M. A. de Barthélemy a donné, dans le *Bulletin Monumental* de 1887 (t. LIII, p. 252-272), une très intéressante étude sur les carreaux avec noms de tuiliers. Cette question figurait au programme du Congrès, aussi croyons-nous utile de donner ici un extrait de ce travail, en supprimant la plupart des développements et toutes les notes et en nous bornant à reproduire les dessins des carreaux signalés. Nous y ajoutons d'autres carreaux publiés par M. l'abbé Alfred de Chevallier, dans son travail sur un carrelage du XIIIe siècle trouvé à Reims, cité plus haut, p. 41. On trouvera dans le mémoire de M. A. de Barthélemy une bibliographie très développée de la question.

tations bourgeoises ; cependant, on n'a guère songé à recueillir sérieusement des indications sur ceux qui fabriquaient ces carreaux et sur les détails mêmes de cette fabrication.

On n'est pas encore d'accord sur l'origine des carreaux historiés et vernissés au moyen d'oxyde de plomb. Les uns les font remonter à des prototypes orientaux venus en Occident par l'Espagne ; d'autres attribuent cette innovation dans le pavement des églises aux chevaliers normands revenus d'Italie ; d'autres, enfin, en font honneur à l'ordre de Cîteaux et à la réforme qui eut pour but de réagir contre le luxe propagé par les abbayes bénédictines, sous l'influence de Cluny, dans la décoration des églises. Dans cet ordre d'idées, des archéologues français et anglais ont constaté que ce genre de pavement coïncidait en Angleterre et en Irlande avec l'arrivée des Cisterciens. Aux carreaux vernissés à l'oxyde de plomb, soit unis, soit couverts d'abord d'une ornementation rudimentaire, pendant le XIIe siècle, succédèrent peu à peu des carreaux aux dessins perfectionnés d'où procèdent les spécimens que nous allons étudier. Les Cisterciens qui avaient, dans ce système, inventé ce mode de pavage, en eurent d'abord le monopole.

Bientôt les Bénédictins paraissent avoir imité les Cisterciens, puis les laïques. Dès lors, les carreaux incrustés et vernis tombèrent dans le domaine public et se couvrirent d'ornements tracés suivant le caprice des tuiliers.

1. Dadet du Pont. — M. Liénard, conservateur du musée de Verdun, m'a communiqué le calque de carreaux vernissés vus par lui, encore en place, dans

l'église de Condé-en-Barrois (Meuse), ainsi que dans des anciennes maisons de Verdun. Ces carreaux, réunis

par quatre, formaient un groupe distinct ; quatre de ces groupes, entourés d'une bordure, constituaient un ensemble complet (voir cette disposition au n° 12). Le sujet central est un grand fleuron entouré de la légende : DADET DOV PONT ME FEIST.

Dadet du Pont paraît avoir employé d'autres modèles, et je suis très disposé à lui attribuer aussi le carreau suivant, sur lequel on lit très distinctement

OVPONT (*Dou Pont*) : M. L. Maxe-Werly en a recueilli

plusieurs échantillons sur l'emplacement du château de Mussey (Meuse), dont il ne reste plus de traces.

Ici, nous voyons, au milieu du fleuron qui est à l'angle du carreau n° 1, une fleur de lis accompagnée de deux animaux, dont un bar : ce poisson figure aussi sur les feuilles du grand fleuron central.

2. Colins de Hénaut. — Le mode d'ornementation du n° 1 était en faveur en Verdunois et en Champagne, au XIVe siècle, époque à laquelle je les attribue. En effet, au village d'Haulzy, aujourd'hui disparu, on a retrouvé un pavage de chapelle composé de carreaux offrant le même motif, avec une légende différente : COLINS DE HENAVT ME FIST (voir aussi n°s 12 et 12 *bis*).

Les ruines d'Haulzy sont couvertes par une forêt qui en a conservé le nom, sur le territoire de la commune de Servon-Melzicourt (Marne). Le village fut détruit par les Anglais, entre 1392 et 1421.

Il y a plus de trente ans, des travaux de terrasse-

ments mirent, par hasard, à découvert le carrelage de la chapelle Sainte-Élisabeth d'Haulzy, et je fus à même alors de voir cette trouvaille, signalée pour la première fois par mon frère, dans le *Bulletin Monumental*, t. XVIII, p. 201.

3. Jacques de Lude. — Voici encore des carreaux qui, disposés par quatre, rappellent singulièrement ceux que je viens de décrire : ils proviennent de la chapelle de Nizy-le-Comte (Aisne). Fleury, qui les a signalés le premier, voyait dans le mot *Delvide* un surnom qui pouvait appartenir à un individu originaire du Hainaut. Je crois qu'en lisant IAQVES DE LVIDE, on retrouve l'ancienne forme du nom de Lude, localité voisine de Reims, où l'on trouve encore aujourd'hui une terre excellente pour la fabrication de la brique.

Il est très probable que le troisième carreau contenait la fin de la légende : *Jacques de Luide me fist.* — Un

fragment provenant de Sommevesle (Marne) porte : IACQ.....; il est trop incomplet pour le comparer à ceux de Nizy.

4. M. le baron J. de Baye a dans sa riche collection le carreau suivant, que je lis à rebours : ROLINS ME FIST. On dit qu'il provient des environs de Vienne-le-Château (Marne), mais je crois que ce fait mérite d'être contrôlé ; on avait d'abord lu *Colins*, et on avait été amené à rapprocher ce nom de celui de Colins de Hénaut.

5. IEHANS DE..... abbaye de Toussaint, à Châlons-sur-Marne, collection de M. Ed. de Barthélemy.

6. REDOULE..... abbaye de La Chalade (Meuse). Musée de Verdun.

7. Mangin de..... Lille-en-Barrois (Meuse). Id.

Ce carreau, d'après la courbe de la légende, devait faire partie d'un cercle de très grand diamètre.

8 et 9. M. Liénard possède dans sa collection deux carreaux du XVe siecle provenant de la cathédrale de

Verdun. L'un représente un cavalier marchant à gauche, tenant un faucon : ROGIERS NAVDES ME FIT : : de semblables ont été recueillis dans le couvent des Clarisses de Verdun et au château de Charny (Meuse).

Sur l'autre, on voit un quadrupède, tourné à droite et paraissant dévorer une proie à terre ; derrière lui

un arbre : MARTINS ME FIST. On m'a signalé, à Nancy, un exemplaire du même carreau.

10. GILES ME FIT, sur un carreau qui peut être du XIIIe siècle et qui fait partie de la collection de M. le baron J. de Baye ; il provient de l'emplacement de l'ancienne abbaye d'Oyes (Marne), réduite en 1342, en prieuré de l'abbaye de Montier-la-Celle, sous le nom de Saint-Gond.

11. ME FIT AYMON. Le carreau, de la fin du XVe siècle, appartient à M. Ed. de Barthélemy.

M. l'abbé Chevallier en a trouvé un autre exemplaire dans une des rosaces du carrelage de la rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims, où il a été mis pour remplacer un carreau manquant.

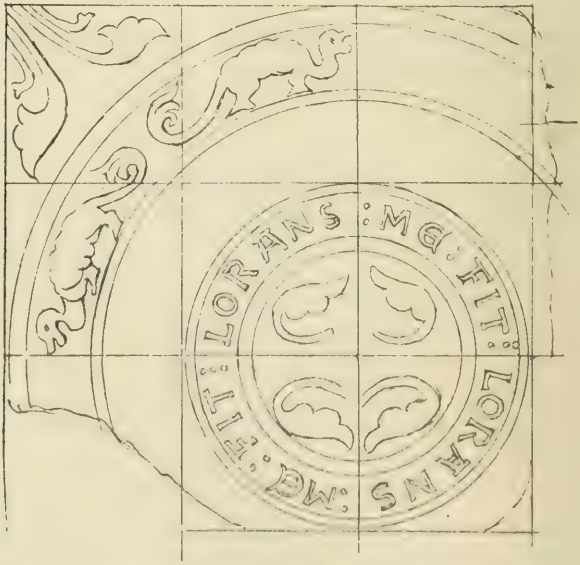

12. Voici, maintenant, un groupe qui provient du

magnifique carrelage retrouvé dans les ruines du château du Verdun, canton de Nanteuil-la-Fosse (Marne), sur l'emplacement duquel est aujourd'hui une forêt ; M. Léon Faucher, de Reims, en a recueilli de nombreux et curieux spécimens.

J'avais pensé d'abord que cette légende LORANS ME FIT, devait être complétée par deux autres carreaux, et que nous étions en présence d'un motif d'ornementation analogue à celui des nos 1 et 2 ; mais les re-

cherches scrupuleuses faites par MM. L. Faucher et L. Maxe-Werly, me permettent de croire que les quatre

carreaux sont représentés ici tels qu'ils l'étaient dans le principe ; ce qui semble le confirmer, c'est que l'on en trouve, sans légendes, qui appartiennent au même système d'ornementation.

12 *bis*. [L'objection présentée par M. de Barthélemy paraît justifiée aujourd'hui par la découverte du carrelage de Reims, signé par l'auteur LORANS D'AUVILLER ME FIT, et que nous reproduisons ci-dessus.]

13. C'est à M. Vaissier que je dois le calque des deux carreaux qui suivent, trouvés dans les fouilles à Besançon et qui m'avaient été tout d'abord signalés par M. Castan : + IEHANS DE ORCHANS ME FIT FAIRE, fleurons en forme de rose, inscrits dans un encadrement.

14. GIRAR LI TIELIER DE BELLEVAS ME FIT. Quintefeuille.

M. Vaissier m'a communiqué, en outre, le calque d'un autre carreau provenant d'une ancienne maison de Besançon et qui porte :.... TE : ME : FIT : ; il est trop fruste pour être dessiné, mais on aperçoit un animal

indéterminé portant au cou un écu chargé de quatre barres.

15. Tous les carreaux à légendes que j'ai pu étudier en France sont inscrits en français ; je n'en connais

que deux où le nom soit en latin ; l'un porte RICARD' ME FECIT et provient d'Angleterre, de Little Harlow Abbey (comté de Bucks). Il paraît être de la fin du XIIIe siècle (1).

(1) Notons, pour mémoire, le carreau du XIVe siècle, cité par Amé, à Villeneuve-le-Roi, et portant ANT · ME · FIT · SIBI je crois que cette lecture doit être modifiée.

L'autre, signalé par M. Peeters, dans le *Bulletin* de la Société historique et littéraire de Tournay, t I, p. 311, porte les mots : HOC OPUS SANDONIS inscrits dans les cercles entre lesquels on voit des rats adossés, les queues croisées.

Sur ces dix-sept carreaux, un seul porte une inscription qui pourrait, à la rigueur, indiquer le nom du personnage qui le fit exécuter, c'est celui de Jehan d'Orchamps ; tous les autres sont signés des artisans qui les ont fabriqués. Bourquelot, dans le *Bulletin* de 1862 de la Société des Antiquaires de France, p. 76, a signalé un carreau dont deux exemplaires existent à Provins, et qui est encore plus explicite :

Sil qui fit ce carreel ha non Renier fius Lembert Mocaut de Chantemel.

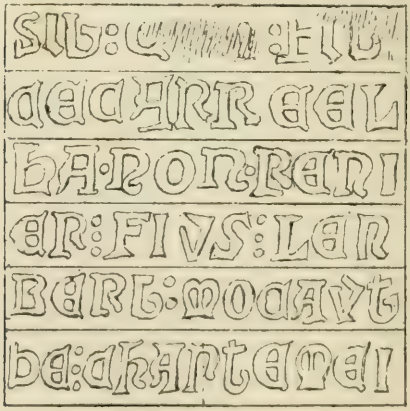

Il provenait de l'abbaye de Nesle-la-Reposte (Marne) ; le même nom se lit sur un fragment de carreau du

prieuré de Lacelle ; il fait partie d'une légende en trois lignes, dont il ne reste que :

....*Chantemelle*....
....*s Mocauses s*....
....*et Guillemin*....

On en a trouvé de semblables à l'abbaye du Jardin.

Quels étaient les artisans qui fabriquaient ces carreaux ? Je crois que c'étaient les *tuiliers ;* le plus souvent, ils travaillaient seuls ; quelquefois ils ne faisaient qu'exécuter les dessins fournis par des artistes.

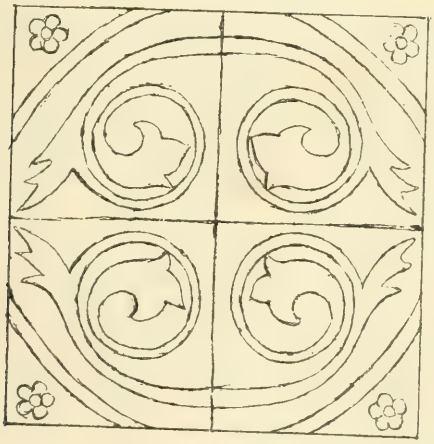

CARRELAGE DU VERNAY.

[L'auteur termine cette étude en citant un certain nombre de textes relatifs aux tuiliers et aux dessina-

teurs de carreaux et en examinant la question de savoir si, dans le nord-est de la France, particulièrement, il y a eu des fabriques spéciales de carreaux historiés et vernissés ou, comme il est disposé à le croire, les tuiliers parcouraient le pays, porteurs de moules en bois ou en métal, et exécutaient les commandes qui leur étaient faites dans les tuileries qui faisaient alors partie du domaine de la plupart des fiefs importants laïques et ecclésiastiques.]

CRYPTE DE L'ABBAYE DE SAINT-MÉDARD-LÈS-SOISSONS

XI.

ÉTUDE SUR LA DATE

DE LA

CRYPTE DE SAINT-MÉDARD

DE SOISSONS

PAR

M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

La crypte de Saint-Médard de Soissons a survécu à la ruine des quatre églises bâties successivement au-dessus de ses voûtes (1). Elle présente une orientation assez précise, dirigée dans le sens de l'axe transversal. Son plan affecte une disposition assez singulière : il se compose d'une galerie centrale, coupée à angle droit d'un côté par sept chapelles rectangulaires, et de l'autre, par trois réduits de la même forme. Un remaniement, exécuté au XIIe siècle, a fait subir à ce plan une modification importante, en prolongeant l'une des chapelles du côté de l'est ; mais, primitivement, toutes les galeries transversales avaient la même profondeur. Deux escaliers reliaient l'église souterraine à la basi-

(1) La crypte est surmontée actuellement d'un bâtiment à plusieurs étages, construit vers 1840.

lique supérieure ; ils étaient placés sur la face occidentale. Comme leurs marches sont à moitié détruites, on pénètre aujourd'hui dans la crypte par une fenêtre ouverte au niveau du sol.

Dans son état primitif, le plan de la crypte de Saint-Médard dessinait les branches et la partie supérieure d'une croix : il ressemblait à une église à chevet carré, dont la nef aurait été détruite, mais dont le transept subsisterait encore. C'est une disposition très rarement adoptée dans les cryptes romanes qui se terminent presque toutes par des absides en hémicycle, comme celles de Saint-Eutrope de Saintes, de la cathédrale d'Auxerre et de Saint-Aignan à Orléans. La construction souterraine qui s'en rapproche le plus par son plan, c'est la crypte de la collégiale de Saint-Quentin (1). Bien qu'elle soit beaucoup moins vaste, elle présente une allée centrale où trois chapelles rectangulaires viennent aboutir à angle droit, comme à Saint-Médard de Soissons. On peut également signaler trois réduits de la même forme dans la crypte de Saint-Seurin, à Bordeaux, qui remonte au XIe siècle (2).

(1) On trouvera le plan de cette crypte dans l'ouvrage de M. Édouard Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. II, p. 276.

(2) Voici les principales dimensions de la crypte de Saint-Médard :

Longueur totale, 27m 90.

Longueur de la galerie centrale, 19m 70.

Largeur totale, 16m 30.

Largeur de la galerie centrale, 2m 80.

Largeur des chapelles de l'est, 3m.

Largeur des chapelles de l'ouest, 2m 40.

Hauteur de la galerie centrale, 4m.

La crypte de Saint-Médard est construite en grand appareil, et l'épaisseur de ses assises varie entre $0^m 30$ et $0^m 50$. Sa galerie centrale est recouverte au milieu par trois voûtes d'arête établies sur plan carré, et à ses extrémités par deux voûtes analogues, de forme allongée, qui correspondent à des chapelles dont l'entrée est très étroite. De larges doubleaux en plein cintre, soutenus par des pieds droits peu saillants, séparent toutes ces voûtes les unes des autres ; ils sont dépourvus de décoration, comme toutes les autres parties de la crypte. Cette construction est dans un excellent état de conservation, et sa solidité lui a permis de résister à toutes les ruines amoncelées à la surface du sol.

La première chapelle qui se trouve placée du côté de l'orient (1) est recouverte d'une voûte en berceau et communique avec la galerie centrale par une porte dont l'arc en plein cintre fait une pénétration très accentuée dans les claveaux de la voûte. Elle est éclairée par deux fenêtres, qui sont percées au niveau du sol extérieur : ces petites ouvertures sont en plein cintre. Celle de gauche paraît avoir été creusée dans le mur après la construction, car son archivolte se raccorde d'une façon très irrégulière avec la voûte de la chapelle. Celle de droite, au contraire, est ancienne et forme une pénétration analogue à celle de la porte d'entrée. Entre ces deux fenêtres s'ouvrent deux niches, dont l'une est encadrée par une archivolte en plein cintre, et l'autre par un arc en tiers-point. Sur la paroi opposée, on distingue un retrait assez large de forme surbaissée et deux niches

(1) C'est le côté opposé à la ville de Soissons.

profondes de 0m 30 environ, encadrées par un arc en plein cintre et par une voûte en cul-de-four. Le mur occidental présente deux renfoncements analogues. Il est incontestable que ces niches, inspirées par le souvenir de celles qui étaient en usage dans les constructions antiques, sont contemporaines des assises du monument, et comme la crypte n'en contient pas moins de trente-quatre (1), leur destination a été l'objet de nombreuses controverses. Il convient de remarquer tout d'abord que les niches de ce genre se rencontrent uniquement dans les quatre chapelles les plus éloignées du centre de la crypte. Ces chapelles ont toujours été closes par des portes, et elles formaient, sans doute, des lieux de sépulture distincts. Comme les niches qui s'y trouvent sont peu larges et très rapprochées du sol, on a supposé qu'elles servaient de sièges aux religieux qui assistaient aux offices. Bien que les niches soient réparties d'une façon irrégulière dans les quatre chapelles, cette opinion paraît assez vraisemblable, car il est impossible d'admettre qu'elles étaient destinées à recevoir des statues. D'ailleurs, pour expliquer l'utilité de ces renfoncements, il faudra toujours recourir à des hypothèses plus ou moins hasardées ; aussi, la question nous paraît-elle à peu près insoluble.

La seconde chapelle est reliée à la nef centrale par une étroite ouverture destinée à recevoir une porte. Au-dessus du linteau s'ouvre une petite fenêtre en plein cintre, profondément ébrasée. Cette chapelle est voûtée en berceau, et ses murs présentent douze niches en cul-de-four analogues aux précédentes. Deux d'entre

(1) Elles ont en moyenne 1m 55 de hauteur, 0m 60 de largeur et sont placées à 0m 30 au-dessus du sol.

elles sont encastrées dans l'angle des pieds droits de la porte. Le chevet, rebâti au XIIe siècle pour agrandir cette partie de la crypte, fait une saillie de 5^m 50 sur les deux chapelles voisines (1). Il était élevé sur un plan polygonal ; mais ses murs, enclavés dans des constructions modernes, ont été démolis jusqu'à l'appui des trois fenêtres qui l'éclairent. Les deux baies latérales remontent également au XIIe siècle ; leur archivolte en plein cintre est soutenue par deux colonnes garnies de chapiteaux à feuilles d'acanthe. Un plancher, refait dans ces dernières années, surmonte l'extrémité de cette chapelle, et c'est par la fenêtre ouverte dans son axe que l'on entre actuellement dans la crypte, depuis l'effondrement des anciens escaliers. Malgré l'importance de ce remaniement, la place où s'élevait le chevet primitif est facile à reconnaître.

La troisième chapelle est encadrée, du côté de la grande galerie, par un grand arc en plein cintre qui se continue pour former la voûte en berceau. Son plan est rectangulaire, comme celui de toutes les autres chapelles ; dans le mur du chevet s'ouvre une fenêtre cintrée reconstruite à l'époque moderne. On distingue dans l'épaisseur des parois trois niches en plein cintre assez larges, un retrait creusé sous un arc en tiers-point et deux piscines du XIVe siècle, appuyées sur des petites colonnettes. Toutes ces ouvertures paraissent avoir été taillées dans le cours du moyen âge et ne sont pas contemporaines du gros œuvre de la crypte.

(1) Ce remaniement important pourrait très bien avoir été exécuté vers 1131, date d'une nouvelle dédicace de l'église supérieure, célébrée par le pape Innocent II, comme l'atteste la chronique de saint Médard *Spicilegium* de d'Achery, t. II, p. 488.

Recouverte également d'une voûte en berceau, la quatrième chapelle est placée dans l'axe transversal du monument ; elle communique directement avec la nef centrale, comme la précédente, et son chevet est éclairé par une fenêtre moderne (1). Les pieds droits de la voûte renferment une piscine, deux larges renfoncements dont l'arc est en cintre surbaissé, et deux arcatures élégantes du XIIIe siècle ; chacune d'elles est garnie d'un arc trilobé et d'un cordon de fleurs entrouvertes qui reposent sur deux colonnettes fort bien conservées. C'était, dit-on, dans ces deux niches que se trouvaient, avant la Révolution, les statues de Clotaire et de Sigebert. Elles avaient été sculptées au XIIIe siècle, comme on peut en juger par les débris d'une de ces figures, retrouvés dans un puits qui occupe le centre de la crypte. Ce puits, aujourd'hui comblé, a été fouillé vers 1840, sans beaucoup de succès.

La cinquième chapelle, complètement semblable aux deux précédentes, est voûtée en berceau : ses murs n'ont pas moins de 1^m 40 d'épaisseur, comme ceux des autres chapelles. Une baie cintrée, sans caractère, s'ouvre au niveau du sol ; elle a dû remplacer une ouverture beaucoup plus étroite, car la crypte fut certainement éclairée autrefois, du côté de l'orient par des fenêtres, et c'est pour livrer passage à la lumière que les constructions étaient enfouies à la faible profondeur de 1^m 60. Les deux faces de cette chapelle sont garnies d'une piscine et de trois arcatures cintrées. La chapelle voisine, où l'on pénètre par une

(1) C'est dans cette chapelle qu'était placé anciennement le tombeau de saint Médard.

porte rectangulaire, surmontée d'une baie en plein cintre, renferme huit niches en cul-de-four analogues à celles qui ont été décrites plus haut. Il est probable que la seconde chapelle, dont le chevet a été complètement refait au XIIe siècle, présentait anciennement des dispositions identiques et des dimensions aussi étroites. Quant à la septième chapelle, elle communique avec la nef centrale par une porte en plein cintre. La fenêtre du chevet a été reconstruite dans ces dernières années. Cette chapelle renferme deux piscines du XIIIe siècle et dix petites niches en cul-de-four. Elle est recouverte d'une solide voûte en berceau qui s'appuie directement sur les pieds droits, sans moulure intermédiaire.

Le côté opposé aux chapelles est flanqué, à chacune de ses extrémités, d'un couloir qui communiquait anciennement avec un escalier conduisant à l'église supérieure ; entre ces deux portes s'ouvrent trois réduits, recouverts d'une voûte en berceau et reliés directement à la galerie centrale par un double arc en plein cintre, comme les trois chapelles qui leur font face. La voûte repose sur des pieds droits construits en grand appareil, et, vers le milieu de chaque galerie, elle forme un retrait assez accentué. Au fond, le mur de clôture a été reconstruit à l'époque moderne, et des sondages, exécutés au mois de janvier 1885, ont permis de reconnaître que les trois caveaux se continuent un peu plus loin. Il convient de faire observer que ces trois réduits ne renferment pas de niches ou de piscines, et l'on est conduit à supposer qu'ils n'ont pas servi de chapelles, comme les autres galeries transversales. Leur construction rappelle d'une manière frappante les trois réduits rectangulaires de la crypte

de Saint-Quentin, et ils ont dû être uniquement destinés à contenir des sépultures. En effet, des fouilles opérées en 1852 firent découvrir, dans cette partie de la crypte, trois cercueils de pierre en forme d'auge, plus larges à la tête qu'aux pieds. Ces coffres renfermaient, à leur partie supérieure, des emboitements carrés ou arrondis, destinés à encadrer la tête du mort, disposition très fréquente dans les tombes des IXe, Xe et XIe siècles (1). La crypte de Saint-Médard de Soissons renferme actuellement un grand nombre de débris anciens, retrouvés, soit dans le sol des galeries, soit sur l'emplacement de l'église. Il convient de signaler surtout un beau sarcophage chrétien, dont le couvercle est garni d'imbrications en forme d'écailles ; deux chanfreins de tailloirs revêtus de palmettes entrelacées, qui peuvent provenir de la basilique consacrée en 841 (2), des débris de statues, des inscriptions, la dalle du tombeau de l'abbé Richard, mort en 1037 (3), etc.

Un cachot souterrain, voisin de la crypte, est considéré comme l'ancienne prison de Louis le Débonnaire. Bien que ce caveau ne puisse pas être considéré comme une dépendance de la crypte, dont il est complètement séparé, nous croyons utile de le décrire, afin de combattre l'opinion qui veut en faire la prison du fils de Charlemagne, au mépris de tous les principes de

(1) M. l'abbé Darras a écrit sur ces tombes une courte notice qui a été insérée dans les *Bulletins de la Société archéologique de Soissons*, t. VII, 1853, p. 48.

(2) Ces tailloirs ont été dessinés dans l'ouvrage de M. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. II, p. 2.

(3) Elle porte cette simple inscription : ABBA RICARDUS.

l'archéologie. Il se compose d'une galerie souterraine voûtée en berceau brisé, qui communique, à droite, avec une salle carrée ; à gauche, avec un réduit de 5m 10 de longueur sur 2m 55 de largeur. C'est une construction qui n'est pas antérieure au commencement du XIIIe siècle. On est donc suffisamment édifié sur la valeur d'une légende qui attribue à l'empereur prisonnier, dont la langue était celle des serments de Strasbourg, l'inscription suivante, gravée en caractères gothiques du XVe siècle, sur la paroi de la galerie :

Hélas je suys bon prins des douleurs que j'endure.
Mourir mieux me vauldrait, la peine me tient dure.

Du reste, si l'on en croit les chroniqueurs, la prison où Louis le Débonnaire fut enfermé en 833, n'était pas un cachot souterrain. Le moine Odilon indique très nettement que c'était un bâtiment placé au niveau du sol, quand il fait dire au prince : « *(Me) adhibita magna custodia sub tectum quoddam retradunt* (1). » De plus, cette prison communiquait avec l'oratoire de la Sainte-Trinité, suivant le témoignage du même auteur : « *Ingressusque Sanctæ Trinitatis vicinum carceris oratorium* » (2). Or, la chapelle de la Trinité dépendait, comme le rapporte Dom Michel Germain, de l'ancien palais des rois de France, qui était placé loin de l'église, près de l'enceinte du monastère de Saint-Médard (3). La véritable prison de Louis le

(1) « De Translatione Sancti Sebastiani et Gregorii », apud Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXII.

(2) Ibid., t. CXXXII, col. 618.

(3) Cf. Mabillon, *De re diplomatica*, liv. IV, p. 300.

Débonnaire, ainsi que le palais dont elle faisait partie, avait disparu depuis longtemps, quand Dom Germain écrivait son ouvrage au XVIIe siècle.

Quant aux cellules souterraines, où l'on prétend que le malheureux empereur aurait été enfermé, on peut les considérer peut-être comme les anciens cachots de l'abbaye, et c'est sans doute quelque moine condamné à la prison qui a tracé l'inscription dont nous avons cité le texte. D'ailleurs, cette tradition erronée est relativement récente : car, en 1770, au moment où l'abbé d'Expilly composait son dictionnaire, c'était à une salle servant de pressoir qu'on donnait le nom de « prison de Louis le Débonnaire « (1).

La crypte de Saint-Médard présente l'aspect d'une construction très homogène. Ses murs ont conservé intact leur caractère primitif, sauf les remaniements exécutés au chevet de la seconde chapelle au XIIe siècle et quelques arcatures creusées dans les parois des galeries. Mais, son architecture est d'un style si simple qu'on éprouve une grande difficulté à en fixer la date. Les assises ne sont pas ornées, comme dans d'autres cryptes, de sculptures qui puissent fournir les éléments d'une discussion archéologique. On y chercherait en vain un chapiteau, une colonne, un tailloir ou une base : c'est un souterrain complètement dénudé, et, quand on y pénètre, on croirait entrer, au premier abord, dans la cave d'une maison moderne. Le plan ne permet pas même d'établir un rapprochement avec celui d'une crypte à date certaine, puisque sa forme rectangulaire est tout à fait originale. Néanmoins,

(1) *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, t. VI, p. 834.

l'appareil des parements, les voûtes en berceau des chapelles, les voûtes d'arête de la nef et les arcs en plein cintre des doubleaux indiquent qu'on se trouve en présence d'une galerie très ancienne, et il est évident qu'aucun autre édifice du Soissonnais, construit à l'époque romane, ne peut lui être comparé.

L'incertitude qui règne sur la date précise de cette crypte a donné naissance à des opinions fort diverses ; mais, avant d'en discuter la valeur, il convient d'étudier les textes où il est question des églises élevées successivement dans l'enceinte de l'abbaye.

On sait que saint Médard, évêque de Noyon et de Tournai, mourut vers 545, sous le règne de Clotaire, et que son corps fut transporté à Soissons, pour y être enterré sur le territoire de la villa royale de Crouy (1). Grégoire de Tours nous apprend que Clotaire éleva une basilique au-dessus de son tombeau par cette phrase : « *Clotacharius rex... basilicam super eum fabricare cœpit, quam postea Sigibertus, filius ejus explevit atque composuit* (2). » Mais, s'il faut en croire le biographe anonyme de saint Médard, qui écrivait à

(1) L'auteur anonyme de la vie de saint Médard, dont l'ouvrage est imprimé dans les Bollandistes, à la date du 8 juin, dit en effet : « Erat autem illud rus quo hæc agebantur, ex ditione regalis fisci, cui Croviacus vocabulum est. » Cf. Grég. de Tours, *Historia Francorum*, liv. IV, chap. XIX, et *De Gloria confessorum*, ch. XCV.

(2) Grég. de Tours, *Historia Francorum*, liv. IV, ch. XIX. Le même fait est raconté dans la chronique de saint Médard, à la date de 556. Cf. d'Achery, *Spicilège*, édit. de 1723, t. II, p. 487. « Clotarius Francorum rex..... ecclesiam in honore ipsius extra civitatem Suessionensem miro opere fabricavit et multis opibus ditavit. »

la fin du IXe siècle (1), on se contenta d'abord de construire un abri provisoire, formé de claies d'osier et recouvert de chaume sur la sépulture du saint évêque, en attendant qu'elle pût être placée dans un édifice de grande dimension. « *Erigitur super sancti tumbam pro temporis opportunitate parvum tugurium exili vimine constructum, quousque ut regia decreverat dignitas, coarcervatis in opus expensis aula famosissima perito fabricaretur studio* (2). » Plus loin, le même auteur ajoute : « *Erat super sepulcrum sancti cellula minutis contexta virgultis et dedicato templo fuit amota* (3). »

A la mort de Clotaire, en 561, la basilique de Saint-Médard n'était pas encore achevée (4), et ce fut Sigebert qui la termina (5). Ce prince y fut enseveli à côté

(1) En effet, cet écrivain raconte l'incendie de la basilique de Saint-Médard, par les Normands, en 886, comme un fait qui venait d'avoir lieu, « (Basilica) quæ nuper est a Marcomannis exusta. »

(2) *Vita Sancti Medardi ab anonymo Suessionensi scripta*, imprimée dans les Bollandistes, à la date du 8 juin, dans le *Spicilège* de Luc d'Achery, édition de 1723, t. II, p. 70, et par fragments dans les *Historiens de la France*, t. III, p. 453.

(3) Fortunat, dans sa vie de saint Médard, a rapporté le même fait : « (Clotarius) interim exiquam erigi super tumbam Sancti exilibus tantum intexta virgultis, capellulam fecit. » Cf. *Bibliotheca Floriacensis*, IIe partie, p. 130.

(4) « Essetque in brevi manu celeri consummandum si ejus conatui mors ex improviso non obstutisset. » (Biographe anonyme, loco citato).

(5) Grég. de Tours, *Historia Francorum*, liv. IV, chap. IX. — Fortunat, liv. II, pièce XVI, exprime la même opinion :

« En tua templa colit nimio Sigiberetus amore
Insistens operi promptus amore tui :
Culmina custodi qui templum in culmine duxit. »

L'auteur anonyme de la vie de saint Médard dit de même :

de son père, en 575 (1), et les écrivains s'accordent à célébrer la magnificence de l'église bâtie de son vivant (2). Cet édifice primitif eut le sort de presque tous les monuments religieux élevés dans la Gaule par les rois mérovingiens ; il tomba en ruine au commencement du IXe siècle, et Louis le Débonnaire entreprit de le reconstruire dès l'année 827 : mais il mourut, comme Clotaire, avant d'avoir achevé son œuvre. Le biographe anonyme de Saint-Médard établit d'une manière très précise l'existence successive des deux basiliques, quand il parle de celle où fut enterré Sigebert. « *Nemo sane autumet hanc esse basilicam quæ olim a Chludovico Cæsare* (4) *cœpta super est a*

« Postquam Sigibertus non minori quam pater erga sanctum fervens devotione, opus quod morte patris interdiu dilatum fuerat, consummavit. » Cf. *Bollandistes*, juin, t. II, p. 83.

(1) Grég. de Tours, *Historia Francorum*, liv. IV, ch. XXI et XXXII. — Aimoin, *De Gestis Francorum*, liv. III, ch. XII *in fine*.

(2) Biographe anonyme dans les *Bollandistes*, loco citato. — Radbod, évêque de Noyon, qui écrivit au XIe siècle une vie de saint Médard, dit en parlant de cette église : « (Sigibertus) admirabili enim diversi generis lapidum constructione secundum quod a patre susceperat ecclesiam illam decoravit, auro et argento ac necessariis in officio ecclesiastico ornamentorum varietatibus abundanter exornavit. » Cf. *Bollandistes*, juin, t. II, p. 93.

(3) En effet, dans une charte datée de 827 et publiée dans le *Gallia Christiana*, t. X, *Instrumenta*, col. 95, ce prince s'exprime ainsi : « Cum... ad memoratum locum venissemus et ecclesiam ad venerationem Sancti Medardi præfatique præclarissimi Christi martyris Sebastiani a fundamentis construere et ornare. »

(4) Il s'agit de Louis le Débonnaire.

Marcommanis exusta, verum illa prior a Sigiberto rege patrata (1). »

Le 27 août 841 (2), Charles-le-Chauve put assister à la dédicace de la basilique commencée par son père. Elle était presque terminée, suivant le témoignage de Nithard, et cet écrivain nous apprend que le roi transporta lui-même dans l'église les célèbres reliquaires de l'abbaye de Saint-Médard, qui avaient dû sans doute être déposés dans une chapelle provisoire pendant la durée des travaux. « *Cumque Suessionicam peteret urbem, monachi de Sancto Medardo occurrerunt illi deprecantes ut corpora sanctorum Medardi, Sebastiani..... in basilicam ubi nunc quiescunt, et jam tunc maxima ex parte ædificata erat transferret* (3). On était alors à la veille de ces invasions normandes, qui laissèrent tant de ruines sur les bords de la Seine, de l'Oise et de l'Aisne. La richesse du monastère de Saint-Médard attira vers Soissons une bande de pillards, sous la conduite de leur chef, Sigfried. L'église nouvelle fut incendiée et détruite de fond en comble en 886, quarante-cinq ans après sa consécration, comme nous l'apprennent les annales de Saint-Vast (4). Ce désastre ne put être réparé qu'au XIIe siècle, et le pape Innocent II vint présider lui-même, en 1131, l'inauguration d'une église plus vaste

(1) Cf. *Bollandistes*, loc. cit., et Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. II, p. 621, liv. XXII, ch. XXXIII.

(2) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 416.

(3) Nithard, liv. III, ch. II, *in fine*. *Historiens de la France*, t. VII, p. 24.

(4) « Post hæc Sigefridus famosisimmam ecclesiam beati Medardi igne cremavit » (*Historiens de la France*, t. VIII, p. 82).

que les précédentes (1). Pendant quatre siècles, cette église se conserva intacte, mais les guerres de religion la ruinèrent en 1568. Celle qui la remplaça fut consacrée en 1582 (2), et elle a disparu à son tour en 1793.

Ainsi, quatre églises se sont succédé dans l'abbaye de Saint-Médard, et tandis que les écrivains nous fournissent des détails sur leur construction, ils ne parlent pas de la crypte. Grégoire de Tours (3), Aimoin, le biographe anonyme et la chronique de Saint-Médard emploient sans cesse le terme de *basilica* pour désigner l'église abbatiale, et si Fortunat, en composant son poème sur la vie de saint Médard, a décrit l'endroit où il était enterré sous le nom de *tumulus* (4) ou de *sepulchrum* (5), il faut entendre par ces expressions un simple tombeau, et non pas une crypte véritable. On ne voit apparaître dans aucun de ces auteurs, à propos de l'église de Saint-Médard, le mot de crypté qu'on trouve cependant employé par ces différents historiens dans d'autres passages (6), et qui faisait partie de la langue latine usuelle. En outre, le biographe de saint Médard, qui donne des détails précis

(1) La chronique de Saint-Médard contient, en effet, cette phrase à la date de 1131 : « Ecclesia beati Medardi Suessionis dedicatur a domno Innocentio papa secundo prædicto » Cf. d'Achery, *Spicilège*, t. II, p. 488.

(2) *Gallia Christiana*, t. IX, p. 406.

(3) *Historia Francorum*. t. IV, ch. XIX et LII ; t. V, ch. XXXV et L; liv. IX, ch. IX.

(4) Fortunat, liv. II, pièce XVI, vers 112.

(5) Ibid., vers 137.

(6) Cf. Grég. de Tours, *Historia Francorum*. liv. I, ch. XXXIX. « Crypta Cantobennensi », liv. X, ch. XXXI, « Per cryptas et latibula », et le liv. I, *De Miraculis*, ch. VIII. « In qua basilica est crypta abditissima. »

sur l'inhumation de Clotaire, nous apprend que ce roi « *in ipsa quam cœperat necdum finierat basilica ante gloriosi pontificis tumulum honestam merito obtinuit sepulturam* » (1). Cette phrase implique bien l'idée de deux sarcophages placés l'un près de l'autre dans la basilique. La chronique de Saint-Médard rapporte de même que Clotaire fut enterré dans la basilique (2).

Grégoire de Tours dit également : « *Quem quatuor filii magno honore Suessionas deferentes, in basilica Sancti Medardi sepelierunt* » (3). Enfin, Sigebert fut enterré à côté de son père dans l'église : « *In ipsam quam operose construxit basilicam lateri patris sui junctus honorifice depositus ac sepultus est* » (4). Aimoin dit également à ce sujet : « *Corpus Sigiberti in ecclesia Sancti Medardi Suessionis justa patrem Clotarium est humatum* (5). » Le témoignage de ces différents auteurs se rapporte uniquement à la basilique, comme il est facile de le constater.

Malgré l'absence de tout document écrit permettant

(1) *Historiens de la France*, t. III, page 453.

(2) « Clotarius tenens totum regnum Francorum obiit quem quatuor filii ejus magno honore Suessionis deferentes in basilica Sancti Medardi sepelierunt anno LI regni sui. » Cf. *Monumenta Germaniæ historica*, Scriptores, t. XXVI, p. 518.

(3) Grég. de Tours, *Historia Francorum*, liv. IV, ch. XXI. Cf. Aimoin, liv. II, ch. XXXVII. « Sepultusque in basilica Sancti Medardi. »

(4) Cf. *Hist. de la France*, t. III, p. 453. — Grég. de Tours, liv. IV, ch. XXXII, dit de même : « Inde postea Suessionas in basilica Sancti Medardi quam ipse ædificaverat translatus secus Clotharium patrem suum sepultus est. »

(5) *De gestis Francorum*, liv. III, ch. XII, *in fine*.

d'affirmer qu'il existait une crypte sous la basilique de Clotaire, M. de La Prairie (1), M. l'abbé Poquet (2) et M. Édouard Fleury (3), ont soutenu que la crypte de Saint-Médard était contemporaine de Clotaire, d'après les uns, de Sigebert, d'après les autres. Ce serait donc un monument de la fin du VIe siècle. M. Édouard Fleury, en voulant appuyer son opinion sur des textes, a commis des méprises étranges, et n'a vérifié aucune citation. C'est ainsi (4) qu'il attribue à Grégoire de Tours (5) une phrase écrite comme on a pu le voir plus haut par le biographe anonyme de saint Médard : « *Erat super sepulcrum sancti cellula minutis contextà virgultis.* » Dans un autre passage (6), il donne comme le texte original de Nithard, deux lignes empruntées au *Gallia Christiana*. Il s'agit de la cérémonie d'inauguration de l'église de Louis le Débonnaire, et tandis que les auteurs du *Gallia* racontent que Charles le Chauve et les évêques transportèrent les reliques de la crypte dans la basilique (8), Nithard ne mentionne pas le caveau souterrain et dit simplement en parlant de l'empereur : « *Quibus acquiescens, inibi remansit et*

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, année 1879, p. 101.

(2) Pèlerinage à Saint-Médard, dans les *Bulletins de la Société archéologique de l'Aisne*, année 1863, page 69.

(3) *Antiquités et monuments du dép. de l'Aisne*, t. II, p. 297

(4) *Ibid.*, t. II, p. 277.

(5) *Ibid.*, t. IV, ch. XIX.

(6) *Ibid.*, t. II, p. 280.

(7) *Ibid.*, t. IX, col. 406.

(8) « Rege ipso feretrum bajulante Sanctorum reliquias propriis humeris impositas ex inferiori crypta in basilicam novi opere ampliori spatio donatam transtulere. » *Gallia Christiana*, t. IX, col. 406.

uti postulaverant beatorum corpora propriis humeris cum omni veneratione transtulit » (1), M. Fleury s'appuie donc à tort sur Nithard, pour conclure que la crypte est antérieure à l'église de Louis le Débonnaire et qu'elle est mérovingienne (2).

Bien que cette opinion se réfère à des citations aussi inexactes, elle mérite d'être discutée. On peut lui opposer les textes que nous avons réunis dans les pages précédentes où le mot de crypte ne se rencontre pas une seule fois, et les passages relatifs aux tombeaux de Clotaire et de Sigebert. Enfin, si, à cette époque, il y avait eu un caveau quelconque sous la basilique, il aurait été certainement démoli au IXe siècle. En effet, l'auteur anonyme de la vie de saint Médard mentionne que l'église mérovingienne fut détruite à cette époque de fond en comble : « *funditus destructa* », pour être remplacée par un édifice plus vaste, « *et in maximo ambitu augustius est restaurata*(3). » Le moine Odilon, dans son sermon sur saint Médard, dit de même en parlant de cette première basilique : « *ita est a fundamento diruta, ut lapis super lapidem, in illa nequaquam relinqueretur fabrica* (4). » Quant aux quelques lignes citées par M. Fleury, où les auteurs du *Gallia Christiana* racontent que Charles le Chauve transporta les reliques de la crypte dans l'église : « *Ex inferiori crypta in basilicam* (5) », il ne faut pas leur assigner

(1) Nithard, liv. III, ch. II, *in fine*. *Historiens de la France*, t. VII, p. 24.

(2) *Antiquités et monuments du dép. de l'Aisne*, t. II, p. 280.

(3) *Historiens de la France*, t. III, p. 453.

(4) Cf. Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXII, col. 631.

(5) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 416.

la valeur d'un texte original, et d'ailleurs ce passage ne peut servir à prouver que l'édifice est contemporain de Clotaire ou de Sigebert. En effet, la crypte devait certainement exister en 841, époque de la dédicace de l'église fondée par Louis le Débonnaire, car elle avait dû être construite en même temps que les fondations de ce monument. On peut fort bien admettre qu'elle ait été livrée au culte aussitôt après le décintrage de ses voûtes, tandis que les ouvriers continuaient à élever l'édifice supérieur. Les galeries souterraines ont probablement servi de chapelles provisoires pendant la durée des travaux et l'on comprend facilement que Charles le Chauve ait pu venir chercher dans la crypte les châsses qui renfermaient les reliques pour les déposer dans la basilique.

D'un autre côté, il faut se garder de tomber dans un excès contraire, et de rajeunir outre mesure ces antiques galeries souterraines, comme M. Vitet l'a proposé en 1831. Après avoir constaté l'analogie de la crypte avec les constructions « qu'on peut supposer avoir été en usage dans les premiers siècles de la conquête », M. Vitet conclut d'une façon bien contraire en ces termes : « Cette crypte se termine par cinq absides et communique avec l'église supérieure par deux escaliers qui correspondaient aux collatéraux de l'église. Cette disposition n'est pas très primitive et pourrait même faire penser que cette crypte, quoique fort ancienne, est postérieure à l'an 1000 (1). » Or, les absides

(1) *Rapport au Ministre de l'Intérieur sur les monuments, les archives et les bibliothèques des départements de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne,* p. 8. Dans le paragraphe qui précède ce passage, M. Vitet s'exprime ainsi : « La tradition veut que

dont parle M. Vitet sont de simples chapelles rectangulaires. Sans doute, si elles étaient disposées, comme à Saint-Philibert de Tournus, autour d'un déambulatoire, on pourrait dire que ce plan n'indique pas une époque très reculée. Mais, à Saint-Médard de Soissons, on ne trouve rien de semblable, et les réduits aboutissent tous à angle droit dans la galerie centrale. En outre, on peut faire observer que M. Vitet, en attribuant la crypte au XIe siècle, n'a pas tenu compte du silence absolu des textes sur la construction d'une église à Saint-Médard de Soissons pendant cette période. Les auteurs du *Gallia christiana* ont parlé d'une église consacrée par Innocent II, en 1031 (1); mais c'est, évidemment, le résultat d'une faute d'impression. Car ce pape occupa le siège pontifical de 1130 à 1143; et l'on doit, dès lors, attribuer la dédicace dont il est question à l'année 1131. D'ailleurs, la mention contenue dans la chronique de Saint-Médard, à la date de 1131 : « *Ecclesia beati Medardi dedicatur a domno Innocentio papa secundo prædicto* (2) », est assez précise pour dissiper tous les doutes. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il n'y eut que trois églises bâties à Saint-Médard avant le XIIIe siècle : la première, vers 560; la seconde, de 827 à 841; la troisième, en 1131. Il faut nécessairement que l'on choisisse l'une de ces dates pour fixer l'âge de la crypte.

Chilpéric, et, à ce que je crois, son fils Clotaire, aient été enterrés à Saint-Médard. » Il a commis évidemment une méprise sur ce point, car c'est Clotaire Ier et son fils Sigebert, mais non pas Chilpéric et Clotaire II qui furent ensevelis dans la basilique, d'après le témoignage de Grégoire de Tours.

(1) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 406.

(2) Cf. d'Achery, *Spicilegium*. Éd. de 1723, t. II, p. 488.

La dernière, celle de 1131, nous paraît devoir être complètement écartée, car aucun archéologue ne pourrait admettre qu'au XIIe siècle, dans une région où l'architecture était déjà parvenue à un si haut degré de perfection, on ait élevé une crypte dont le style fût aussi primitif.

Entre ces deux opinions extrêmes, qui font remonter l'une au VIe, l'autre au XIe siècle, la crypte de Saint-Médard, il s'en place une troisième que personne n'a encore entrepris de défendre. Nous n'hésitons pas à la proposer, en faisant remonter l'ensemble de cette construction au IXe siècle. Aucun texte ne peut contredire une semblable assertion. Elle n'est pas, comme celle de M. Fleury, en opposition avec le passage où le biographe anonyme de saint Médard raconte que l'ancienne église, bâtie par Clotaire, fut démolie au IXe siècle jusque dans ses fondations (1). En outre, elle s'accorde avec le texte suivant, qui se trouve dans la chronique de Saint-Médard, à la date de 839, et dont l'importance est capitale. « *Ipse enim Carolus Calvus mutare fecit corpora sanctorum Medardi et Sebastiani et Gregorii* (2) *et aliorum et ponere in cryptas sexto kalendas septembris* (3). » La cérémonie

(1) Funditus destructa, cf. *Bollandistes*, loc. cit.

(2) Ces corps avaient été apportés de Rome dans la basilique en 826, comme le prouve la mention que la chronique de Saint-Médard renferme à cette date : « Corpora sanctorum Sebastiani et Gregorii et quorumdam aliorum à Roma delata sunt in ecclesia beati Medardi Suessionensis. » Cf. d'Achery, *Spicilège*, t. II, p. 488. — Le moine Odilon a raconté cette translation en détail dans le « Liber de translatione Sancti Sebastiani et Gregorii », *apud* Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXII, col. 581.

(3) D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 488.

dont il est fait mention se rapporte plutôt à l'année 841 qu'à l'année 839, si l'on en croit Nithard (1); mais cette différence de deux ans s'explique aisément par l'habitude qu'avait le chroniqueur de Saint-Médard de grouper un grand nombre d'évènements sous la même date, ce qui lui a fait commettre quelques erreurs de chronologie. Néanmoins ce passage est tout à fait précis ; il nous montre que Charles le Chauve fit déplacer le tombeau de saint Médard pour le transporter dans la crypte qui venait probablement d'être achevée.

Ainsi se trouvent justifiés les témoignages de Grégoire de Tours (2), d'Aimoin (3) et du biographe anonyme (4) qui déclarent que saint Médard, Clotaire et Sigebert furent enterrés dans la basilique et qui ne mentionnent pas l'existence de la crypte à l'époque mérovingienne. Il est donc fort légitime d'admettre que la crypte de Saint-Médard est une construction carlovingienne, bâtie vers 830, c'est-à-dire dans la première moitié du IXe siècle. Ses caractères archéologiques sont du reste assez frappants pour que sa grande ancienneté ne puisse lui être contestée. La disposition toute particulière du plan, l'appareil des murs, des voûtes et des petites niches en cul de four, attestent une architecture encore primitive qui peut fort bien être contemporaine d'une époque aussi reculée.

(1) Liv. III, ch. II, *in fine*.
(2) *Historia Francorum*, liv. IV, ch. XIX, XXI et LII.
(3) *De gestis Francorum*, liv. III, ch. XII, *in fine*.
(4) Cf. *Bollandistes*, 8 juin.

XII.

LE CHATEAU DE SEPTMONTS

Bien que le Congrès n'ait pu comprendre dans ses excursions une visite à Septmonts, ancien château des évêques de Soissons, dont la silhouette se profile quand on suit la ligne du chemin de fer de Villers-Cotterets à Soissons, nous sommes heureux d'en donner une vue prise par notre confrère, M. le baron X. de Bonnault d'Houët. La tour de Septmonts a une élévation de quarante-cinq mètres ; on remarque encore, dans le château, une belle salle du XIIIe siècle. Le docteur Godelle a publié, en 1844, une *Notice sur le village et le château de Septmonts.*

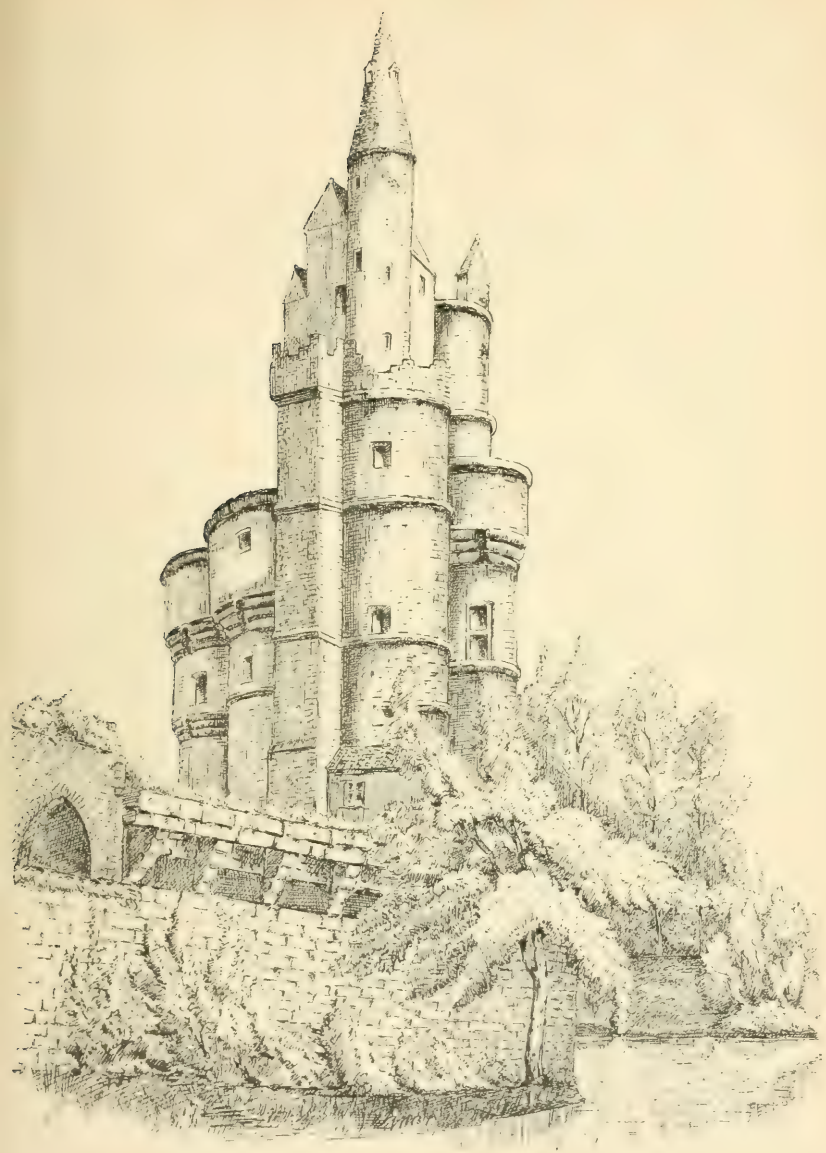

LA TOUR DE SEPTMONTS.

Dessin de M. le baron X. de Bonnault d'Houët.

XIII.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

POUR LE

CONGRÈS DE LAON ET DE SOISSONS

La bibliographie du département de l'Aisne est fort étendue ; elle a été dressée avec grand soin par Charles Perin, dans les deux volumes qui figurent en tête de cette liste. Nous nous sommes borné à indiquer les ouvrages généraux les plus importants et les monographies archéologiques relatives aux localités visitées par le Congrès.

Comte de MARSY.

BIBLIOGRAPHIE ET HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES.

PERIN (C.). — *Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne*, catalogue et table des livres, chartes, lettres-patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés, concernant le département de l'Aisne. Soissons, 1866-1867, 2 vol. in-8°.

PERIN (C.). — *Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne*, catalogue et table des livres..... composant la bibliothèque de C. Perin. Soissons, 1873, in-8°.

Cette bibliothèque, comprenant 6,667 volumes ou pièces, a été léguée par M. Perin à la ville de Soissons.

PÈCHEUR (l'abbé). — *Histoire des bibliothèques publiques du département de l'Aisne, existant à Soissons, Laon et*

Saint-Quentin, avec notices sur les plus importantes collections et cabinets particuliers.

— *Appendice sur les musées du département de l'Aisne* (S. arch. de S. (1), t. XXXII, 1881).

RAVAISSON. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Laon.* Paris, 1846, in-4°.

FLEURY (Éd.). — *Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon.* Laon, 1863, in-4°, 2 vol. pl.

FLEURY (Éd.). — *Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons*, étudiés au point de vue de leur illustration. Paris, 1865, in-4°, pl.

SOCIETES SAVANTES ET CONGRES.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON. — *Bulletin.* Laon, 1852 et années suivantes, in-8°, 25 vol.

Le tome IX (1859) est consacré au compte-rendu des Assises archéologiques tenues à Laon, en 1858, par la Société des Antiquaires de Picardie.

Le tome XXIV renferme une table des 23 premiers volumes, rédigée par M. A. Cortilliot.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS. — *Mémoires.* Soissons, 1847 et années suivantes, in-8°, 35 vol.

La table des Mémoires insérés dans les publications des Sociétés savantes du département de l'Aisne est publiée dans la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes*, de MM. le comte R. de LASTEYRIE et Eug. LEFÈVRE-PONTALIS. Paris, 1885, in-4°, première livraison.

(1) Pour éviter des répétitions trop fréquentes, nous désignons par « S. acad. de L. », les publications de la Société académique de Laon, et par « S. arch. de S. », celles de la Société archéologique de Soissons, avec l'indication de la tomaison générale, sans tenir compte des divisions en séries, et de l'année de publication.

Congrès archéologique de France, XVIIIe session, tenue par la Société française d'Archéologie, à Laon et à Nevers, en 1851. Caen, 1852, in-8°.

OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LE DÉPARTEMENT.

Voyages pittoresques de la France, ouvrage national dédié au Roi. Paris, 1792, in-f°. *Laonnais et Soissonnais*, tome X, livr. 53, 55, 56 et 57.

Nombreuses planches faisant connaître l'état des monuments avant la Révolution.

PINGRET et BRAYER.— *Monuments, établissements et sites les plus remarquables de l'Aisne*, lithographiés par Pingret, avec des notices explicatives, par Brayer. Paris, 1821, in-f° obl.

NODIER, J. TAYLOR et A. DE CAILLEUX.— *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France.* Paris, 1836, in-f°. Picardie, tome II, *Aisne.*

MELLEVILLE.—*Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne.* Laon, 1865, in-8°, 2 vol.

MATTON (Aug.). — *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne.* Paris, 1871, in-4°.

FLEURY (Édouard). — *Antiquités et monuments du département de l'Aisne.* Paris, 1877-1882, 4 vol. in-4°, pl.

Ouvrage capital pour l'étude des antiquités de l'Aisne et des monuments religieux jusqu'à la fin du XVe siècle. Les nombreux renvois qu'il renferme nous dispensent de citations spéciales pour un grand nombre d'édifices. La mort de l'auteur a empêché la publication du Ve et dernier volume, architecture militaire et monuments de la Renaissance. Les dessins et gravures réunis par Éd. Fleury ont été légués par lui à la Bibliothèque nationale de Paris. Le catalogue, dressé par M. H. BOUCHOT, vient d'être publié chez Hachette, 1887, in 8°.

LEQUEUX (l'abbé J.-F.-M.). — *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons et Laon.* Paris, 1858, in-18, 2 vol.

PALUSTRE (L.).— *La Renaissance en France*, 3e livr., *Aisne.* Paris, 1880, in-f°, pl.

PIETTE (Am.).— *Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne.* Laon, 1852-1856, in-8° (S. acad. de L., t. VI à XIII).

MOREAU (Frédéric). — *Collection Caranda, aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque.* Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda, Saint-Quentin, 1877 à 1886, in-4°, 129 pl.

La table, publiée à Paris, en 1886, indique les localités fouillées qui sont : Caranda, Sablonnière, Arcy-Sainte-Restitue, Trugny, Breny, Armentières, Chouy, Aiguisy et Nampteuil-sous-Muret.

PILLOY (J.). — *Essai sur la classification des sépultures dites franco-mérovingiennes, dans le département de l'Aisne* (S. acad. de Saint-Quentin, 4e s., t. II, 1879).

Les mémoires de la Société académique de Saint-Quentin renferment de nombreux et importants travaux de M. Pilloy, sur l'archéologie des époques gauloise, romaine et mérovingienne, et sur les fouilles faites dans l'arrondissement de Saint-Quentin.

FLEURY (Éd.). — *Les villages souterrains du département de l'Aisne.* Laon, 1872, in-8°.

FLEURY (Éd.). — *Creuttes, crouttes, boves et silex.* Laon, 1876, in-8°.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). — *Études sur l'architecture religieuse dans l'Ancien diocèse de Soissons, aux XIe et XIIe siècles* (Positions des thèses pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe. Paris, 1885, in-8°, p. 111-119).

FLEURY (Éd.). — *Les peintures murales dans les églises de l'arrondissement de Laon.* Laon, 1859, in-8°.

FLEURY (Éd.). — *Étude sur le pavage émaillé dans le département de l'Aisne.* Paris, 1855, in-4° (S. acad. de S., t. IV).

FLORIVAL (A. DE). — *Notes sur les instruments de musique dans les diocèses de Laon et de Soissons* (Congrès arch. de Montbrison, 1885, p. 359).

LA PRAIRIE (DE). — *Notice sur les anciennes cloches du département de l'Aisne* (S. arch. de S., t. XX à XXII, XXIV et XXVII).

SOISSONS ET LE SOISSONNAIS.

PÊCHEUR (l'abbé). — *Annales du diocèse de Soissons.* Soissons, 1864-1886, in-8°, 6 vol.

HOULLIER. — *État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons.* Compiègne, 1783, in-8°.

LEDOUBLE (l'abbé). — *État religieux, ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons.* Soissons, 1880, in-8°.

MICHAUX (A.). — *Les monuments celtiques du Soissonnais* (S. arch. de S., t. XXXII, 1881).

LA PRAIRIE (DE). — *Les églises de l'arrondissement de Soissons, classées chronologiquement* (S. arch. de S., t. XXX, 1879).

FOSSÉ-DARCOSSE. — *Mélanges pour servir à l'histoire du Soissonnais*, recueillis et publiés par Em. F. D. Soissons, 1844, in-8°.

REGNAULT (M.). — *Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons.* Paris, 1633, in-8°.

DORMAY (Cl.). — *Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, comtes et gouverneurs.* Soissons, 1663-1664, in-4°, 2 vol.

LEMOINE. — *Histoire des antiquités de la ville de Soissons.* Paris, 1771, in-12, 2 vol.

MARTIN (Henri) et LACROIX (Paul). — *Histoire de Soissons.* Soissons, 1837, in-8°, 2 vol.

LEROUX. — *Histoire de la ville de Soissons.* Soissons, 1839, in-8°, 2 vol.

POQUET (l'abbé) et DARAS (l'abbé). — *Notice historique et*

archéologique de la cathédrale de Soissons. Soissons, 1848, in-18.

GERMAIN (Dom M.). — *Histoire de l'abbaye royale de N.-D. de Soissons.* Paris, Coignard, 1675, in-4°.

LOUEN (DE). — *Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.* Paris, 1710, in-12.

DECAMPS. — *Essai sur l'ancienne abbaye de Saint-Léger* (S. arch. de S., II, 1848).

LA PRAIRIE (DE) et POQUET (l'abbé). — *Notice historique et descriptive de l'abbaye de Saint-Léger.* Soissons, 1850, in-4°, et 1851, in-12.

PÈCHEUR (l'abbé). — *Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons.* Soissons, 1870, in-4°.

BETBEDER. — *Album Soissonnais.* Vingt vues avec texte. Soissons, 1855, in-8° obl.

LA PRAIRIE (DE). — *Répertoire archéologique du canton de Soissons* (S. arch. de S., t. XV, 1861).

PÈCHEUR (l'abbé). — *Mémoire sur la cité des Suessions.* Soissons, 1878, in-8°.

PRIOUX (St.). — *Civitas Suessionum.* Mémoire pour servir d'éclaircissement à la carte des Suessions. Paris, 1861, in-4°.

Voir sur la question de Noviodunum Suessionum, les mémoires de Peigné-Delacourt, A. de Grattier, Clouet, etc., cités dans la *Bibliographie des Gaules*, de Ch. E. Ruelle.

BISCUIT (Fr.). — *L'arquebuse de Soissons* (S. arch. de S., t. XXIV, 1875).

CHORON. — *La fausse porte Saint-Martin et les divers emplacements de l'Hôtel-de-Ville de Soissons* (S. arch. de S., t. XXVI, 1875),

PIETTE (A.). — *La maison du Temple à Soissons* (S. arch. de S., t. XXX, 1879).

MONTAIGLON (A. DE). — *Notice sur une figurine gallo-romaine, en bronze, du musée de Soissons.* Paris, 1872, in-8° fig. (Bull. S. des Antiq. de France, 1871).

LONGPONT, BERZY-LE-SEC, VIERZY.

MULDRAC. — *Compendiosum abbatiæ Longipontis suessionensis chronicon.* Paris, 1652, in-8°.

CORNEAUX (l'abbé). — *Longpont et ses ruines.* Soissons, 1879, in-12.

POQUET (l'abbé). — *Notice sur l'abbaye de Longpont* (S. acad. de L., XVIII, 1868).

POQUET (l'abbé). — *Note sur une lame de couteau provenant de l'abbaye de Longpont* (S. arch. de S., t. IX, 1855).

LA PRAIRIE (DE). — *Notices archéologiques sur Berzy-le-Sec.* Laon, 1861, in-8°.

POQUET (l'abbé). — *Excursion à Armentières et Vierzy* (S. arch. de S., t. VIII, 1854).

VILLERS-COTTERETS.

LA PRAIRIE (DE). — *Répertoire archéologique du canton de Villers-Cotterets* (S. arch. de S., t. XVI, 1862).

CHOLLET (l'abbé). — *Un serment mal gardé* ou *Villers-Cotterets et ses environs.* Villers-Cotterets, 1853, in-18.

MICHAUX (A.). — *Le château de Villers-Cotterets au XVIIIe siècle* (S. arch. de S., t. XXX, 1879).

MICHAUX. — *Essai historique sur la forêt de Retz et ses divers démembrements.* Soissons, 1876, in-4°).

LA FERTE-MILON.

LECOMTE (l'abbé). — *Histoire descriptive et symbolique des vitraux de La Ferté-Milon* (S. arch. de S., t. VI, VII, 1852).

POQUET (l'abbé). — *Notice historique sur la Ferté-Milon.* Reims, 1874, in-12 (S. acad. de L., t. XIX, 1869-70).

BRAINE.

La Prairie (de). — *Répertoire archéologique du canton de Braine* (S. arch de S., t. XVI, 1861).

Chateau. — *Histoire de Braine*, 1829, in-4°.

Prioux (St.). — *Histoire de Braine et de ses environs.* Paris, 1846, in-8°, grav.

Prioux (St.). — *Monographie de Saint-Yved de Braine.* Paris, 1859, in-f°, 27 pl.

Collet. — *La fin de l'abbaye de Saint-Yved de Braine* (S. arch. de S., t. XXVII, 1877).

Prioux (St.). — *La villa Brennacum.* Paris, 1856, in-12.

Prioux (St.). — *Le château de la Folie et le château de Cerseuil.* Paris, 1860, in-8° (S. arch. de S., t. XII).

LAON.

Le Long (Dom). -- *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon et de tout le pays contenu entre l'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre.* Châlons, 1783, in-4°.

Devisme. — *Histoire de la ville de Laon.* Laon, 1822, in-8°, 2 vol.

Melleville. — *Histoire de la ville de Laon et de ses institutions.* Laon, 1846, in-8°, 2 vol.

Marion (J.).—*Essai historique et archéologique sur l'église cathédrale de N.-D. de Laon.* Paris, 1843, in-8°.

Quicherat (J.(. — *L'âge de la cathédrale de Laon* (Bibl. de l'École des Chartes, t. XXXV, 1874, et Mélanges de Quicherat, t. II, 1886).

Florival (A. de) et Midoux (A). — *Les vitraux de la cathédrale de Laon.* Paris, 1882, in-4°, pl. (S. acad. de L., t. XXII et XXIII. 1878, 1879).

Florival (A. de). — *Une porte de la cathédrale de Laon* (S. acad. de L., t. XXIV, 1882).

FLEURY (Éd.). — *Inventaire du trésor de la cathédrale de Laon, en 1523.* Paris, 1855, in-4°.

FLEURY (Éd.). — *Cinquante années de l'histoire du chapitre de Laon.* Laon, 1875, in-8°.

— *Histoire de la Sainte-Face de N. S. Jésus-Christ.* Laon, 1722, in-12, plus. fois réimp.

LECOMTE (l'abbé). — *La Sainte-Face de N.-D. de Laon* (S. acad. de L., t. XXIV, 1882).

FLORIVAL (A. DE). — *Étude historique sur le XIIe siècle, Barthélemy de Vir, évêque de Laon.* Paris, 1878, in-8°.

COMBIER (A.). — *Le palais de justice de Laon (ancien évêché)* (S. acad. de L., t. XXIV, 1882).

BRUYÈRES, VORGES, TRUCY, URCEL, CHIVY, ETC.

HIDÉ (Ch.). — *Notice descriptive de l'église N.-D. de Bruyères.* Laon, 1854, in-8°.

HIDÉ (Ch.). — *Administration et juridiction municipale de la commune de Bruyères, du XIVe au XVIIIe siècle.* Laon, 1860, in-8°.

POQUET (l'abbé). — *Excursion archéologique dans les environs de Laon (Bruyères, Vorges, Nouvion, Laval, Urcel)* (S. acad. de L., t. IX, 1859, et S. arch. de S., t. X).

HIDÉ (Ch.). — *Étude sur l'église de Vorges* (S. acad. de L., t. VII, 1858).

FLEURY (Éd.) et MIDOUX (A.). — *Les chapiteaux mérovingiens de l'église de Chivy.* Laon, 1868, in-8°, fig. (S. acad. de L., t. XVIII).

Controverse archéologique sur Chivy (Id., id).

FLEURY (Éd.). — *L'église primitive de Chivy* (Id., t. XX, 1871-73).

LA PRAIRIE (DE). — *Les chapiteaux de l'église de Chivy* (S. arch. de S., t. XXV, 1875).

LEFÈVRE-PONTALIS (E.). — *Étude sur les chapiteaux de Chivy* (Gazette archéologique, 1887).

DELAHÈGUE. — *Notice sur l'église de Nouvion-le-Vineux* (S. arch. de S., t. VI, 1852).

THÉDENAT (H.) et HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). — *Les trésors d'argenterie romaine trouvés en Gaule. III. Le trésor de Montcornet* (aliàs de Chaourse). (Gazette archéologique, in-4°, 1885).

COUCY-LE-CHATEAU.

DUPLESSIS (D. Toussaint). — *Histoire de la ville et seigneurie de Coucy.* Paris, 1728, in-4°.

L'ÉPINOIS (le Ch^er DE). — *Souvenirs de Coucy*, dessins lithographiés, par M. de l'Épinois père, et Mme de l'Épinois, accompagnés d'un texte descriptif. Coucy, 1834, in-f°, pl.

L'ÉPINOIS (le Ch^er DE).—*Histoire de la ville et des sires de Coucy.* Paris, 1858, in-8°.

MELLEVILLE. — *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château.* Laon, 1848. in-8°, fig.

VIOLLET-LE-DUC. — *Description du château de Coucy.* Paris, 1857, in-8° (plusieurs fois réimprimée).

MOREAU (J.). — *Notice sur les sires de Coucy.* Chauny, 1871, in-8° (2e éd.).

BEAUMONT (E. DE). — *Notice sur les gens de guerre du comte de Saint-Paul qui sont enfouis à Coucy depuis 1411.* Paris, 1865, in-8°, 2e éd., 1887.

VERNIER (l'abbé).—*Histoire du canton de Coucy-le-Château.* Chauny, 1876, in-8° (et S. acad. de Saint-Quentin, 3e s., t. XII, 1875).

COUCY-LA-VILLE.

FLEURY (Éd.). — *Note sur les peintures murales de l'église de Coucy-la-Ville* (S. acad. de L., t. III, 1853).

XIV.

PRINCIPAUX OUVRAGES

OFFERTS AU CONGRÈS

Baye (le baron de). Les instruments en pierre à l'époque des métaux. Paris, 1881, in-8°. — Notes sur le château de Montmort. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°. — L'industrie quaternaire stratigraphique comparée avec les produits de la même époque répandus sur le sol dans la Marne. Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°. — L'importance des temps néolithiques affirmée par les travaux pratiqués à l'intérieur du sol et à sa surface, dans quelques stations de la Champagne avoisinant le Petit-Morin. Arcis-sur-Aube, 1885, in-8°. — Une sépulture de femme, à l'époque gauloise, dans la Marne (*Revue archéologique*, 1885). — Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise. Paris, 1886, in-8°. — Un rapport archéologique entre l'ancien et le nouveau continent. Paris, 1886, in-8°.— Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte-rendu de la septième session, tenue à Stockholm. Paris, 1875, in-8°. — Congrès international des Américanistes, sixième session. Turin. Châlons-sur-Marne. 1886, in-8°. — Note sur des carreaux émaillés de la Champagne. Paris, 1886, in-8°.

Bosteaux. Le cimetière gaulois de La Pompelle. Curieux spécimen de céramique gauloise (*Association pour l'avancement des sciences*, Congrès de Grenoble, 1885).

Choron (Étienne). Recherches historiques sur l'instruction primaire dans le Soissonnais. Soissons, 1865-1879, in-8°, 3 fascicules. — La fausse porte Saint-Martin et les divers emplacements de l'Hôtel-de-Ville à Soissons. Soissons, 1876, in-8°, 101 p. — Pièces concernant l'ancienne corporation des maîtres charrons, à Soissons. Soissons, 1884, in-8°, 24 p.

Collet (Em.). Les armoiries de la ville de Soissons. Soissons, s. d., in-8°, 8 p. et pl. — L'occupation allemande dans le Soissonnais. Soissons, 1884, in-8°, 179 p. — Épisode de la Révolution. Soissons, 1879, in-8°, 103 p. — Le docteur Godelle, archéologue. Soissons, 1880, in-8°, 37 p.

Corneaux (l'abbé). Longpont et ses ruines. Soissons, s. d., in-12, 146 p.

Cortilliot (A.). La société académique de Laon. Ses antécédents, ses travaux depuis sa fondation, sa situation en 1882. Laon, 1882, in-8°, 45-27 p.

Fossé d'Arcosse. Notice sur la vie et les ouvrages de M. Watelet. Soissons, 1880, in-8°. — Notice sur M. Charles Perin. Soissons, 1884, in-8°. — Nouvelles observations sur les livres liturgiques du diocèse de Soissons. Soissons, 1884, in-8°.

Gosset (Alphonse). Architecture religieuse. Évolution historique de la construction des églises chrétiennes. Paris, 1886, in-f° (Extr. de la *Revue générale de l'architecture*).

Jadart (Henri). Jeanne d'Arc à Reims, ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois. Reims, 1887, in-8°, VII-135 p., fig. — Les monuments historiques de Reims. Compte-rendu et Table analytique de l'ouvrage publié en

dix fascicules, avec les dessins d'Eugène Leblan (1882-1886). Reims, 1887, in-8°, 14 p.

JANVIER (A.). Petite histoire de Picardie, simples récits. Amiens, 1880, in-4°, IV-275 p. et carte.

JULLIOT (G.). Cartulaire sénonais de Balthazar Taveau, publié sous les auspices de la Société archéologique de Sens. Sens, 1884, in-4°, XVI-223 p., pl.

LECOMTE (l'abbé A.). La Sainte-Face de la cathédrale de Laon. Laon, 1885, in-8°, 66 p. et pl.

LEDOUBLE (l'abbé). Notice sur Corbeny, son prieuré et le pèlerinage à Saint-Marcoul. Soissons, 1883, in-8°, 255 p. et pl. — Le saint Soulier de l'ancienne abbaye de N.-D. de Soissons, en l'église de N.-D. de Liesse. Chauny, 1884, in-8°, 24 p. — État religieux ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons. Soissons, 1880, in-8°, IV-575 p., carte.

MICHAUX (Alex.). Notice historique sur Coulonges, canton de Fère-en-Tardenois. Soissons, 1875, in-8°, 32 p. — Les milices et les régiments soissonnais, les garnisons et camps de Soissons. Soissons, 1885, in-8°, 152 p., fig. — Éphémérides du département de l'Aisne. Soissons, 1881, in-16, 160 p. — Essai historique sur la forêt de Retz et ses divers dénombrements, avec une carte. Soissons, 1876, in-8°, 51 p. — Essai sur la numismatique soissonnaise. Soissons, 1880, in-8°, 120-VIII p. et fig. — Histoire de Villers-Cotterets, la ville, le château, la forêt et ses environs. Deuxième édition, Paris, 1886, in-4°, 202 p. et pl.

MULLER (l'abbé Eug.). Villers-Cotterets et ses environs. Villers-Cotterets, 1887, in-12, 79 p. et plan.

PILLOY (J.). Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne. Saint-Quentin, s. d., gr. in-8°, pl.

PÊCHEUR (l'abbé). Mémoire sur la cité des Suessions.

Soissons, 1878, in-8°, 211 p. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons. Soissons, 1870, in-8°, 209 p. — Mémoire sur le jubé de la cathedrale de Soissons. Paris, 1865, in-8°, 27 p. — Histoire des bibliothèques publiques du département de l'Aisne, existant à Soissons, Laon et Saint-Quentin, avec notices sur les plus importantes collections particulières. Soissons, 1884, in-8°, 147 p.

Régnier (Louis). La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis, à propos de l'ouvrage de M. Léon Palustre : La Renaissance en France. Pontoise, 1886, in-4°, 102 p. et pl.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société. V
Liste générale des Membres de la Société française d'Archéologie. XX
Compte du Trésorier. XLVII

Programme du Congrès de Soissons et Laon. . . . 1
Ordre des réunions 5
Liste des Membres du Congrès de Soissons et Laon. 7

Procès-verbaux des séances et des excursions.

I. SOISSONS.

Séance d'ouverture du 23 juin 1887. 17
Visite de l'Exposition, du Musée, de la Cathédrale et de Saint-Jean-des-Vignes 34
Seconde séance du 23 juin 37
Visite à Saint-Léger et à Saint-Médard 42
Excursion à l'abbaye de Longpont. 45
Excursion à Villers-Cotterets et La Ferté-Milon . . 48
Excursion à Braine 52
Séance du 26 juin. 54

Banquet du 26 juin 59
Visite de la Bibliothèque de Soissons. 66

II. LAON.

Aperçu général. 67
Première séance du 27 juin 70
Visite de la Cathédrale et du Palais-de-Justice . . . 77
Seconde séance du 27 juin. 82
Visite des monuments de Laon. 88
Excursion aux églises des environs de Laon. . . . 93
Soirée offerte à l'Hôtel-de-Ville, par la Société académique 95
Séance du 29 juin 96
Excursion à Coucy-le-Château. 98
Visite du Musée, de la Bibliothèque et de l'École normale 103
Séance du 30 juin 106

III. REIMS.

Compte-rendu sommaire 111

Mémoires.

I. Coup d'œil général sur les découvertes d'Antiquités Préhistoriques, Gauloises, Romaines, Mérovingiennes et Carlovingiennes, faites dans le département de l'Aisne depuis 1858, par M. J. Pilloy. . . 115
II. Station des bas niveaux de Pommiers, par M. Brunehant père. 153
III. Notes sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte dite du camp de Pommiers, par M. Octave Vauvillé. 154

IV. Découvertes d'objets préhistoriques faites à Corbeny, par M. le docteur Agathon Leroux. . . . 186
V. Une nouvelle sculpture néolithique, par M. le baron Joseph de Baye. 190
VI. Le château de La Ferté-Milon, en Valois, par M. le général Wauwermans. 195
VII. L'église d'Asfeld (Ardennes), par M. Henri Jadart. 261
VIII. Les vitraux de la Cathédrale de Laon, par M. A. de Florival. 277
IX. Une enseigne de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant, par M. Loustau. 281
X. Carreaux historiés et vernissés avec noms de tuiliers, par M. A. de Barthélemy. 288
XI. Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis. . . 303
XII. Le château de Septmonts. 325
XIII. Bibliographie sommaire de Soissons et Laon, par M. le comte de Marsy. 327
XIV. Principaux ouvrages offerts au Congrès. . . 337

TABLE MÉTHODIQUE [1].

Archéologie préhistorique, gauloise, gallo-romaine et mérovingienne.

Coup-d'œil général sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines, mérovingiennes et carlovingiennes, faites dans le département de l'Aisne, par M. J. Pilloy. 115
Station des bas niveaux de Pommiers, par M. Brunehant père 133

(1) Cette table ne comprend ni les procès-verbaux, ni les comptes-rendus d'excursions.

Notes sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte du camp de Pommiers, par M. O. Vauvillé . 154
Découvertes d'objets préhistoriques faites à Corbeny, par M. le docteur Agathon Leroux 186

Une nouvelle sculpture néolithique, par M. le baron J. de Baye 190

Moyen âge et Renaissance.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, par M. Eug. Lefèvre-Pontalis. 303
Les vitraux de la cathédrale de Laon, par M. Ad. de Florival. 277
L'église d'Asfeld, par M. H. Jadart. 265

Le château de La Ferté-Milon en Valois, par M. le général Wauwermans. 195
Le château de Septmonts. 325

Carreaux historiés et vernissés, par M. A. de Barthélemy. 288
Une enseigne de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant, par M. Loustau. 281

Bibliographie.

Bibliographie sommaire pour le Congrès de Laon et de Soissons, par M. le comte de Marsy. 327
Principaux ouvrages offerts au Congrès 337

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies et des lauréats du Congrès (1).

Alard, 262 à 268. *d.*
Avril (le baron d'), 107.
Barbat de Bignicourt, 112.
Barbey, 56.
Barret (l'abbé), 109.
Barthélemy (A. de), 41, 288.
Baudemant, 110.
Baye (le baron J. de), 38, 106, 190.
Bonnault d'Houët (le baron X. de), 325. *d.*
Bosteaux, 37, 109.
Bouët (G.), 109.
Brunchant père, 58, 109, 153.
Caron (l'abbé), 96.
Chevallier (l'abbé), 39.
Choron, 20, 38, 57, 107.
Collet, 59.
Corneaux (l'abbé), 46.
Cortilliot, 70, 95.
Courajod (L.), 51.
Dehaisnes (le chanoine), 108.
Delaplace (l'abbé), 84.
Delattre, 56.
Demaison, 55, 112.
Desmazures, 56.
Desmottes (Aimé), 54.
Dollé, 110.
Durin, 104, 109.
Duro (C. Fernandez), 63.
Duval (Jérôme), 109.
Eck, 96.
École normale d'instituteurs de Laon, 109.
Florival (Ad. de), 67, 76, 108, 277.
Fossé d'Arcosse père, 61.
Glatigny, 95.
Inganni (D. Raffaël), 107.
Jadart (Henri), 55, 85, 281.
Lair (Jules), 63.
Langénieux (S. Em. le cardinal), 112.
Laurent, 54.
Laurière (Jules de), 64, 107.
Lecomte (l'abbé), 85.
Ledain (B.), 57.
Ledieu (Alcius), 96.
Lefèvre-Pontalis (Eug.), 38, 45, 58, 82, 109, 303.
Lemaître, 95.
Lemoine (le docteur), 112.
Leroux (le docteur A.), 106, 186.

(1) Pour les auteurs de dessins et de photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *phot*.

Loustau, 54, 281.
Macqueron (Henri), 109.
Marsy (le comte de), 23, 57, 72, 95, 327.
Mathon (A.), 105.
Michaux (A.), 58, 109.
Midoux (E.), 78, 104, 108, 278, *d*.
Montesquiou (le comte F. de), 46.
Moreau (Fréd.), 58, 108.
Palant (l'abbé), 96.
Pêcheur (l'abbé), 38, 58, 108.
Pierrot-Deseilligny (J.), 56.
Pilloy (J.), 96, 108, 115.
Saint-Marceaux (de), 53.
Sars (de), 72, 94.
Senart, 49.
Tardieu (Paul), 94, *d*.
Thibaudier (Mgr), 43, 59.
Thiercelin (l'abbé), 86.
Thiollier (F.), 50, 106, 108 et *phot.*, *passim*.
Travers (Émile), 37, 55, 64.
Vaillant, 104.
Vauvillé (O.), 56, 154.
Villefosse (A. Héron de), 64, 75, 87.
Wauwermans (le général), 51, 62, 95, 99, 195.
Zeller, 104.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1).

1. Soissons, cathédrale. 35
2. Ibid., Saint-Jean-des-Vignes, façade avant 1870. 36
3. Ibid., abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. . . . 39
4. Carrelage d'une maison de Reims. 40
5. Soissons, église de Saint-Léger. 42
6. Ibid., abbaye de Saint-Médard. 43
7. Longpont, église de l'abbaye. 44
8. Ibid., intérieur de l'église. 46
9. Berzy-le-Sec, château. 46
10. Villers-Cotterets, château. 49
11 et 12. Braine, église de Saint-Yved. 52
13. Ibid., ruines du château de la Follie. 53
14. Ibid., statue dans l'église de Saint-Yved. . . . 54

(1) Pour les planches, la page indiquée est celle qui précède la planche.

15. Soissons, cloître de Saint-Jean-des-Vignes. . . 65
16. Laon, plan de la ville. 68
17. Ibid., chapelle des Templiers 74
18. Ibid., église de Saint-Martin 76
19. Ibid., cloître de l'évêché 76
20. Ibid., façade de la cathédrale. 77
21. Ibid., chapelle basse de l'évêché. 80
22. Ibid., abbaye de Saint-Jean. 81
23. Ibid., abbaye de Saint-Martin 90
24. Ibid., abbaye de Saint-Vincent. 91
25. Nouvion-le-Vineux, église 92
26. Urcel, église 94
27. Bruyères, abside de l'église. 97
28. Coucy-le-Château, château 98
29. Ibid., donjon 100
30. Ibid., façade de l'église 101
31. Ibid., porte de Laon 102
32. Armes trouvées à Vermand. 137
33 et 34. Coupe en verre gravé 138
35 et 36. Plaques mérovingiennes cruciformes . . 146
37. Plaque mérovingienne. 152
38 à 51. Pommiers, plans et coupes. . . . 158 à 178
52. Sculpture néolithique de Collorgues. 190
53. La Ferté-Milon, vue générale du château. . . 194
54. Ibid., donjon 196
55. Ibid., plan de la ville. 202
56. Ibid., positions militaires du Valois 221
57. Ibid., carte des environs. 227
58. Ibid., entrée principale du château 228
59. Ibid., plan de la façade du château 232
60 et 61. Ibid., coupe du château. . . . 234 et 236
62. Ibid., le *Jugement dernier,* vitrail de l'église. . 258
63. Montépilloy, ruines de la tour. 260
64 à 67. Asfeld, coupes et plans de l'église . 262 à 268
68. Laon, *Gédéon*, vitrail de la cathédrale 278

69. Enseigne de pèlerinage de Saint-Mathurin de Larchant. 282
70 à 88. Carreaux historiés avec noms de tuiliers. 290 à 301
89. Soissons, crypte de l'église de Saint-Médard. . 302
90. Septmonts, château. 326

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1885. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville)	1 »
1849	Bourges	épuisé.
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny) . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches)	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers) .	3 »

(1) Les localités, dont les noms sont placés entre parenthèses, sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux).	épuisé.
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire). . . .	épuisé.
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg). . . .	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux).	3 »
1862	Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives) . .	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »
1865	Montaubant, Cahors, Guéret	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers.	3 »
1869	Loches	3 »
1870	Lisieux (Moulins).	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme.	3 »
1873	Châteauroux	1 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux).	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot)	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes)	3 »
1879	Vienne	6 »
1880	Arras, Tournai (Franche-Comté).	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons	6 »
1885	Montbrison, Roanne	8 »
1886	Nantes	10 »
1887	Soissons, Laon (Reims). *Sous presse.*	

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les So-*

ciétés savantes de la France, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis. Paris, imp. Nat., 1886, in-4°, p. 286-319.

Les demandes doivent être adressées à M. Gaugain, trésorier, 18, rue Singer, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés, au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 et 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon
1888 — Dax, Bayonne

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin Monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1888, sixième série, tome IV (54e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.
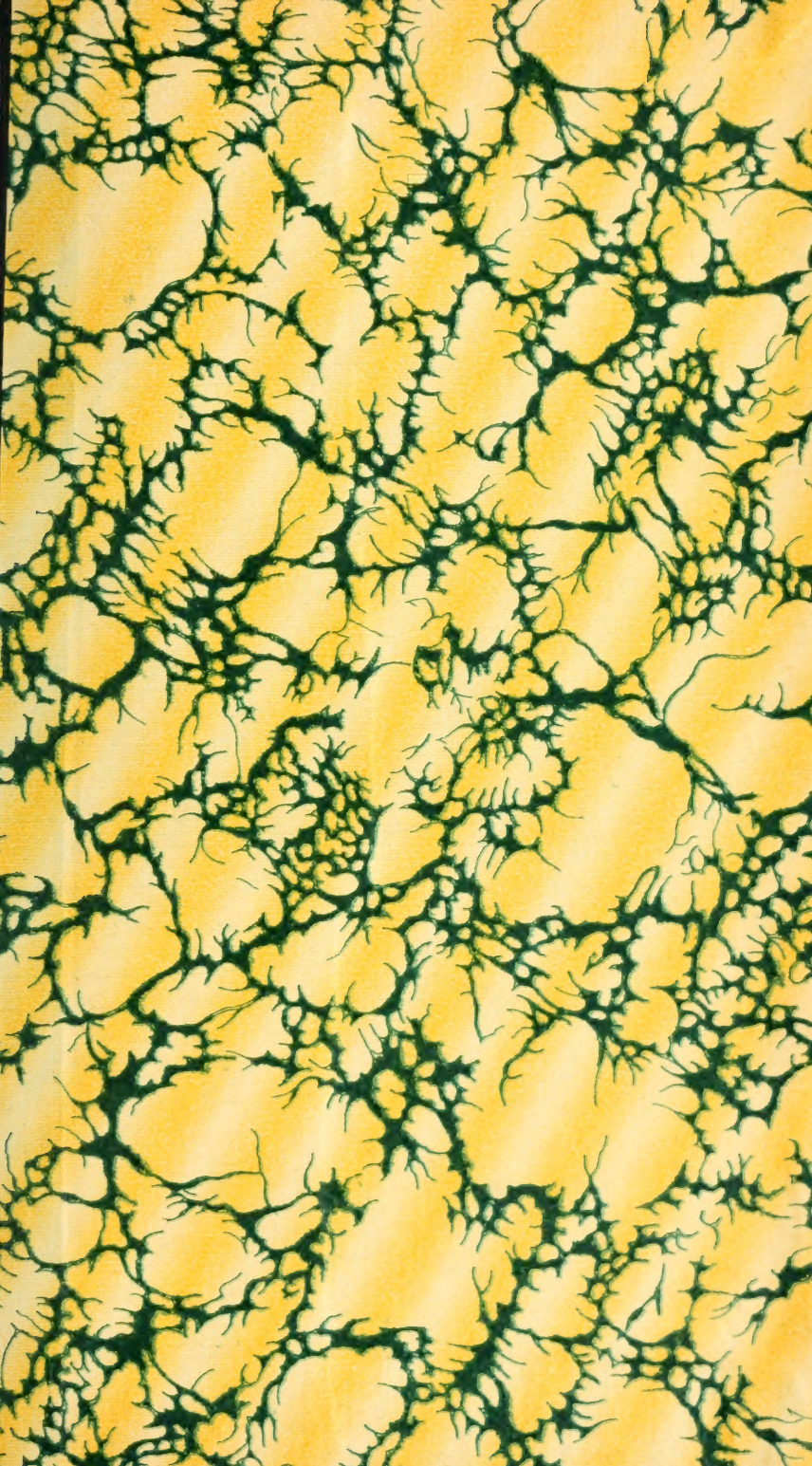
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3520